
A 001 237 020 1
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

L'HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

TOME QUATRIEME.

L'HISTOIRE

DE

L'AMÉRIQUE,

Par M. ROBERTSON, Principal de l'Université d'Edimbourg, & Historiographe de Sa Majesté Britannique pour l'Ecosse.

TRADUITE DE L'ANGLOIS.

TOME QUATRIEME.



A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL. ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXX.



L'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE.

LIVRE SEPTIEME.

Tableau des inſtitutions & des mœurs des Mexicains & des Péruviens. — Ces peuples étoient civiliſés en comparaiſon des autres Américains. — Origine récente des Mexicains. — Faits qui prouvent à quel point ils étoient civiliſés. — Examen de leur politique dans ſes différentes branches. — Faits qui démontrent les foibles progrès de leur civiliſation. — Idée qui doit naître de la comparaiſon de ces faits contradictoires. — Eſprit de leur Religion. — L'Em-

pire du Pérou est plus ancien que celui du Mexique. — Sa politique étoit fondée sur la Religion. — Effets singuliers qui en résultoient. — Etat de la propriété parmi les Péruviens. — Leurs ouvrages publics & leurs arts. — Grands chemins. — Ponts. — Bâtiments. — Esprit peu guerrier. — Tableau des autres possessions Espagnoles en Amérique. — Cinaloa & Sonora. — Californie. — Yucatan & Honduras. — Chily. — Tucuman. — Royaume de Tierra-Firme. — Nouveau Royaume de Grenade.

LA conquête du Mexique & du Pérou, étant l'événement le plus éclatant & le plus intéressant de l'Histoire de l'Amérique, un tableau des institutions politiques & des mœurs nationales de ces deux grands Empires, présente aux yeux d'un observateur intelligent, l'espece humaine dans une époque singuliere de ses progrès (1).

(1) J'ai trouvé de grands éclairciffements fur les mœurs & la politique des Américains

Lorsqu'on compare le Mexique & le Pérou avec les autres parties de

---

dans un volumineux manuscrit de Dom Alonso de Corita, l'un des juges de la Cour d'audience de Mexico.

Le Mexique & le Pérou plus policés que les autres parties de l'Amérique.

Philippe II voulant connoître en 1553 le moyen d'imposer sur les Indiens un tribut qui fût à la fois le plus avantageux possible pour la Couronne, & le moins onéreux pour ces peuples, adressa à toutes les Cours d'audience de l'Amérique un ordre, par lequel il leur enjoignoit de répondre à certaines questions qu'il leur faisoit sur l'ancienne forme de gouvernement établie parmi les différentes nations Indiennes, & sur la maniere dont elles payoient les impôts à leurs Rois & à leurs chefs. Ce fut en conséquence de cet ordre que Corita, qui avoit vécu en Amérique dix-neuf ans, dont il en avoit passé quatorze dans la nouvelle-Espagne, composa l'ouvrage dont j'ai une copie. Il assure Philippe II, que durant sa résidence en Amérique & dans toutes les Provinces qu'il a visitées, il s'est constamment appliqué à étudier les mœurs & les usages des naturels du pays; que pour cet effet, il s'est entretenu avec les Indiens les plus âgés & les plus intelligents, & a consulté plusieurs Ecclésiastiques Espagnols qui entendoient les langues de ces peuples, sur-tout quelques Missionnaires qui étoient arrivés dans la nouvelle-Espagne immédiatement après qu'on en eut fait la conquête. Il paroît que Corita étoit assez instruit, & qu'il a mis dans ses recherches tout le soin & toute l'exactitude dont il se fait gloire. Il y a sur-tout une circonstance qui rend son témoignage plausible; c'est qu'il

l'Amérique, on peut regarder ces deux Empires comme des Etats civilisés. Au-lieu de petites tribus indépendantes & continuellement en guerre, n'ayant qu'une subsistance précaire au milieu des bois & des marais, étrangeres aux arts & à toute industrie, ne connoissant aucune subordination ni presqu'aucune forme du gouvernement régulier, nous trouvons au Mexique & au Pérou des nations nombreuses, soumises à un seul Souverain, & rassemblées dans des villes, une législation occupée de la subsistance & de la sûreté des citoyens, l'empire des loix reconnu, une Religion établie, plusieurs des arts nécessaires à la vie portés jusqu'à un certain point de perfection, & ceux qui servent à l'embellir commençant à se montrer.

---

ne l'a pas donné pour qu'il fût rendu public, ni pour appuyer aucun systême, mais seulement pour répondre pleinement aux questions qu'on lui avoit faites. Quoique Herrera ne le cite pas parmi les Auteurs qu'il a pris pour guides, j'ai lieu de conclure de plusieurs faits dont il parle, & de plusieurs expressions dont il se sert, que les mémoires de Corita ne lui étoient pas inconnus.

Mais si l'on compare les Américains avec les nations de l'ancien continent, on ne peut plus les placer parmi les peuples vraiment civilisés; on les trouve comme les tribus sauvages qui les environnent, ignorant entiérement l'usage des métaux, & n'ayant point étendu le domaine de l'homme sur les animaux. Les seuls animaux que les Mexicains connussent, l'art d'apprivoiser & de nourrir étoient les poules d'indes, les canards, des lapins, & une espece de petits chiens (1). A la vérité, ces foibles essais de leur industrie avoient rendu leur subsistance un peu plus abondante & plus sûre que celle de l'homme qui n'a de ressource pour se nourrir que la chasse; mais ils n'avoient pas tenté de se soumettre des animaux plus forts, ni de s'en faire aider dans leurs travaux. Parmi les petites especes, les Péruviens n'avoient rendu domestique que le canard; mais ils avoient apprivoisé le lama, animal particulier à leur pays,

Nations du nouveau continent inférieures à celles de l'ancien.

(1) Herrera, *decad.* 2, *Lib. VII*, *c.* 12.

reſſemblant pour la forme à un chameau, & pour la taille un peu au-deſſus du mouton. Sous la protection de l'homme, cette eſpece s'étoit fort multipliée ; ſa laine habilloit les Péruviens ; ſa chair les nourriſſoit. Cet animal étoit même employé comme bête de charge, & portoit un fardeau modique avec beaucoup de patience & de docilité (1). Il ne ſervoit pas de bête de trait, & comme on ne l'élevoit que dans les montagnes, on n'en tiroit pas de grands ſecours, ſi l'on en juge par différentes circonſtances que rapportent les premiers Hiſtoriens du Pérou.

Dans l'hiſtoire des progrès des nations vers la civiliſation, on a toujours regardé l'invention des métaux utiles, & l'établiſſement de l'empire de l'homme ſur les animaux comme des pas de la plus grande importance. Dans notre continent, la ſociété a été encore long-temps barbare après ces deux découvertes. L'homme après avoir acquis cet empire ſur la

(1) Vega, *p.* 1, *Lib. VIII*, *c.* 16. Zarate, *Lib. I*, *c.* 14.

nature, a vu s'écouler encore beaucoup de ſiecles avant que ſon induſtrie fût aſſez perfectionnée pour rendre ſa ſubſiſtance aſſurée, avant que les arts qui fourniſſent à ſes beſoins & à ſes commodités fuſſent inventés, & qu'on eût aucune idée des diverſes inſtitutions néceſſaires pour conſerver l'ordre dans la ſociété. Les Mexicains & les Péruviens, privés de la connoiſſance des métaux les plus utiles, & du ſecours des animaux domeſtiques, étoient donc arrêtés par des obſtacles puiſſants; & quoiqu'au moment de la découverte de l'Amérique ils fuſſent arrivés au plus haut point de leur progrès, ils paroiſſent encore à cette époque dans l'enfance de la vie civiliſée.

Coup d'œil ſur les inſtitutions & les mœurs des Mexicains & des Péruviens.

Après cette obſervation générale ſur la circonſtance la plus ſinguliere qui diſtingue les deux grandes nations de l'Amérique, je vais tâcher de préſenter la conſtitution & la police intérieure de l'un & de l'autre, ſous un point de vue d'après lequel on pourra déterminer leur rang dans l'échelle politique, & leur véritable place entre les peuplades groſſieres

& barbares du nouveau monde, & les nations civilisées de l'ancien ; c'est-à-dire estimer de combien ils sont au-dessus de celles-là & au-dessous de celles-ci.

L'ancien Empire du Mexique mal connu.

De ces deux Empires, le Mexique a été le premier soumis à la Couronne d'Espagne ; mais nous n'en connoissons pas mieux pour cela les coutumes & les loix. Ce que j'ai dit ailleurs de l'inexactitude des relations qui pouvoient nous donner quelque connoissance de l'état & des mœurs des tribus sauvages de l'Amérique, peut être appliqué à l'Empire du Mexique. Cortès & les aventuriers qui l'accompagnerent n'avoient ni le temps, ni les lumieres nécessaires pour enrichir l'histoire civile & naturelle de nouvelles observations. Ils n'avoient qu'un seul but dans leurs expéditions, & paroissent à peine avoir porté les yeux sur d'autres objets. Si dans quelques courts intervalles de tranquillité, lorsque la guerre cessoit & que l'ardeur du pillage se ralentissoit, les institutions & les mœurs du peuple conquis attiroient leur attention, des soldats ignorants

devoient mettre dans leurs recherches sur ces objets intéressants peu d'ordre & de sagacité ; aussi le tableau qu'ils nous ont tracé de la police & des loix du Mexique est superficiel & confus. Ce sont certains traits qui leur échappent sans dessein, plutôt que leurs observations directes, ou les conséquences qu'ils tirent eux-mêmes des faits, qui peuvent nous donner quelqu'idée du génie & des mœurs des Mexicains. L'obscurité dans laquelle l'ignorance des conquérants du Mexique a laissé les annales de ce pays, s'est encore augmentée par la superstition de leurs successeurs. Comme la mémoire des événements passés étoit conservée parmi les Mexicains par des figures peintes sur des peaux, sur des toiles de coton, sur des écorces d'arbres, les premiers Missionnaires incapables d'entendre la signification de ces figures, & frappés de leur bizarrerie, les regarderent comme des monuments d'idolâtrie qu'il falloit détruire pour faciliter la conversion des Indiens. Pour obéir à une ordonnance de Jean de Zummaraga, Moine Franciscain,

premier Evêque de Mexico, toutes ces peintures furent rassemblées & livrées aux flammes. Ce zele fanatique des premiers Moines qui s'établirent dans la nouvelle-Espagne, & dont les Espagnols eux-mêmes déplorerent bientôt les effets, détruisit entiérement ces monuments qui pouvoient conserver quelque trace des anciens événements & de l'ancien état de l'Empire ; & il n'en est resté que ce qu'en a pu conserver la tradition, si l'on en excepte quelques-unes de ces peintures qui échapperent aux recherches barbares de Zummaraga (1). L'expérience de toutes les nations prouve que la mémoire des événements passés ne peut se conserver un peu long-temps, ni se transmettre avec quelque fidélité par la tradition. Les peintures Mexicaines, qui sont aujourd'hui les seules annales de l'Empire, sont en petit nombre & d'une signification très-obscure. D'après ces circonstances, on conçoit combien sont incompletes

(1) Acosta, *Lib. VI*, *c*. 7. Torquemada, *prœm. Lib. II*, *Lib. III*, *c*. 6, *Lib. XIV*, *c*. 6.

les notions que nous pouvons recueillir de la petite quantité de matériaux dispersés dans les ouvrages des Historiens Espagnols.

Origine de l'Empire du Mexique.

Les Mexicains eux-mêmes reconnoissoient que leur Empire n'étoit pas ancien. Leur pays étoit, disoient-ils, originairement possédé plutôt que peuplé par de petites tribus indépendantes, dont les mœurs ressembloient à celles que nous avons observées chez les peuples les plus sauvages. Mais vers le commencement du dixieme siecle de l'Ere chrétienne, plusieurs tribus vinrent successivement de régions inconnues situées au Nord & au Nord-Ouest, & s'établirent dans différentes Provinces du pays d'*Anahac*, ancien nom de la nouvelle-Espagne. Ces peuplades nouvelles, moins barbares que les habitants du pays, commencerent à leur donner quelque goût pour la vie civile. Vers le commencement du treizieme siecle, les Mexicains, nation plus formée qu'aucune de celles qui l'avoient précédée, s'avancerent des bords du golfe de la Californie, & prirent possession des plaines voisines du grand

lac, à-peu-près au centre du pays d'Anabac. Après y avoir résidé environ cinquante ans, ils y fonderent une ville depuis connue sous le nom de Mexico, qui devint bientôt la plus considérable du nouveau monde. Cette nation depuis son établissement dans ses nouvelles possessions, demeura comme les autres tribus de l'Amérique sans Rois, gouvernée dans la paix & conduite pendant la guerre par ceux que leur sagesse & leur valeur faisoient préférer. Mais bientôt, comme il est arrivé par-tout où le pouvoir & le territoire se sont étendus, la suprême autorité tomba entre les mains d'une seule personne; & lorsque les Espagnols entrerent dans le pays sous la conduite de Cortès, Montézume étoit le neuvieme Monarque régnant, non par succession, mais par élection.

Très-récente. Selon cette tradition conservée parmi les Mexicains, l'origine de leur Empire est très-récente. Ils ne comptent pas plus de trois cents ans depuis la premiere migration de leurs ancêtres; & depuis l'établissement du gouvernement monarchique, envi-

ron cent trente ans ſelon quelques-uns (1), & cent quatre-vingt-dix-ſept ſelon d'autres (2). Si d'un côté nous ſuppoſons l'Empire du Mexique plus ancien, & établi depuis aſſez de temps pour que nous puiſſions admettre le degré de civiliſation que lui attribuent les Hiſtoriens Eſpagnols, il eſt difficile de concevoir comment un peuple qui poſſédoit l'art de conſerver par des peintures le ſouvenir des événements paſſés, & qui conſidéroit comme une partie eſſentielle de l'éducation des enfants, le ſoin de leur apprendre les chanſons hiſtoriques qui célébroient les exploits de leurs ancêtres (3), a laiſſé s'affoiblir ainſi & ſe perdre preſqu'entiérement la mémoire des anciens événements de ſon hiſtoire. D'un autre côté, ſi nous nous en tenons à l'opinion de la nation elle-même ſur la nouveauté de ſon origine, il n'eſt pas plus aiſé de comprendre les progrès qu'elle avoit

---

(1) Acoſta, *hiſtoire*, *Lib. VII*, *c.* 8, *&c.*
(2) Purchas, *Pilgrim III p.* 1068, *&c.*
(3) Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, *c.* 18.

faits vers la civilisation, ni l'étendue de sa domination au temps de l'invasion des Espagnols. L'enfance des nations est si longue, lors même que toutes les circonstances sont favorables, il leur faut tant de temps pour acquérir quelque force, & se donner une forme de gouvernement, que d'après la nouveauté de l'origine de l'Empire des Mexicains, on ne peut s'empêcher de soupçonner fortement une grande exagération dans les descriptions avantageuses qu'on nous a données de leur gouvernement & de leurs mœurs.

Faits qui prouvent les progrès des Mexicains vers la civilisation.

Mais ce n'est pas d'après la théorie ou de simples conjectures, qu'un Historien peut déterminer l'état politique & le caractere d'une nation. Il ne peut fonder que sur des faits les jugements qu'il se hasarde à prononcer. En recueillant ceux qui peuvent nous guider dans cette recherche, on en trouve qui semblent indiquer chez les Mexicains de grands progrès de civilisation, tandis que d'autres pourroient nous les faire regarder comme n'étant pas fort différents des tribus sauvages dont ils

étoient environnés. Nous mettrons les uns & les autres ſous les yeux de nos Lecteurs, afin qu'en les comparant ils puiſſent former eux-mêmes leur opinion.

Droit de propriété établi chez les Mexicains.

Le droit de la propriété étoit parfaitement connu, & établi dans toute ſon étendue chez les Mexicains. Nous avons vu que chez pluſieurs tribus ſauvages, cette notion d'un droit excluſif à la poſſeſſion d'un objet étoit preſqu'inconnue, & que dans toutes elle étoit très-bornée & très-confuſe. Mais au Mexique où l'agriculture & l'induſtrie avoient fait quelques progrès, la diſtinction de la propriété fonciere & uſufruitiere, territoriale & mobiliaire étoit établie. Ces diverſes eſpeces de propriétés pouvoient ſe tranſporter par l'échange ou la vente, & ſe tranſmettre par voie de ſucceſſion. Tout homme libre avoit une propriété en terre. Les terres étoient cependant poſſédées à différents titres. La poſſeſſion étoit quelquefois pleine & entiere, & pouvoit ſe tranſmettre à des héritiers. Quelquefois elle étoit attachée à quelqu'office ou dignité, & ſe perdoit a-

vec l'office. Ces deux fortes de possessions étoient regardées comme les plus nobles, & étoient particulieres aux citoyens des plus hautes classes. Le gros de la nation possédoit les terres d'une maniere très-différente. A chaque district étoit attribuée une certaine quantité de terres proportionnée au nombre de familles qui le formoit. Ces terres étoient cultivées par le travail de toute la communauté. Leur produit se portoit dans un magasin commun, & se partageoit entre les familles selon leurs besoins respectifs. Aucun membre de cette espece de communauté appellée *Calpullée*, mot Indien synonyme d'*association*, ne pouvoit aliéner sa portion dont la propriété demeuroit indivisiblement attachée à l'entretien de la famille (1). Cette distribution du territoire intéressoit chaque individu au bien général, & lioit son bonheur avec la tranquillité publique.

Nombre & grandeur de leurs villes.

Une des circonstances les plus frap-

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. IV*, *c.* 15. Torquemada, *Mond. Ind. Lib. XIV*, *c.* 7. Corita, *manuscrit.*

pantes qui diſtingue les Mexicains des autres nations de l'Amérique, c'eſt le nombre & la grandeur de leurs villes. Tant que la ſociété demeure dans l'état de barbarie, les beſoins des hommes ſont en petit nombre, & ils ſe paſſent facilement les uns des autres. Alors les motifs qui les portent à ſe rapprocher ſont extrêmement foibles. Leur induſtrie eſt en même-temps ſi imparfaite, qu'elle ne peut aſſurer la ſubſiſtance de beaucoup de familles ſur un même terrein. Ils vivent diſperſés autant par choix que par néceſſité, ou tout au plus ils s'aſſemblent dans de petits hameaux ſur les bords des rivieres qui leur fourniſſent une partie de leur nourriture, ou ſur des terres que la nature a laiſſées ouvertes ou qu'ils ont débarraſſées des productions ſauvages par leurs propres travaux. A leur entrée dans le Mexique, les Eſpagnols qui n'avoient vu juſques-là en Amérique que des peuplades ſauvages, furent extrêmement étonnés d'y trouver les habitants raſſemblés dans des villes d'une auſſi grande étendue que beaucoup de

villes d'Europe. Dans la premiere chaleur de leur admiration, ils comparerent Zempoalla, ville du ſecond ou du troiſieme ordre, aux plus grandes villes d'Eſpagne. Lorſqu'ils eurent vu ſucceſſivement Tlaſcala, Cholula, Tacuba, Tezeuco, & enfin Mexico même, leur étonnement augmenta ſi fort, qu'ils ſe laiſſerent aller à l'exagération, même après avoir eu le loiſir de faire des obſervations plus ſuivies & ſans intérêt de tromper. Leurs eſtimations ſur la population des villes furent très-peu exactes, & leurs calculs communément très-enflés. Il ne faut donc pas s'étonner que Cortès & ſes compagnons, peu accoutumés à cette ſorte de calculs, & fortement tentés d'exagérer pour exalter le mérite de leurs découvertes & de leurs conquêtes, ſe ſoient laiſſés aller à une erreur ſi commune & à des deſcriptions ſi éloignées de la vérité. Cette conſidération doit faire rabattre beaucoup du nombre d'habitants qu'ils donnent aux villes du Mexique; mais il reſte toujours conſtant qu'on y en trouva d'aſſez conſidérables pour ne

pouvoir appartenir qu'à une nation déja fort avancée dans la civilisation (1).

Séparation des professions.

La séparation des professions diverses parmi les Mexicains, est encore une marque de leurs progrès

---

(1) Les premiers Historiens Espagnols ont été si empressés & si peu exacts à évaluer le nombre des habitants des Provinces & des villes de l'Amérique, qu'il n'est pas possible de savoir avec quelque précision à combien se montoit celui de Mexico même. Cortès ne parle de l'étendue & de la population de Mexico que d'une maniere vague & générale, qui cependant fait croire que cette ville n'étoit pas inférieure aux plus grandes de l'Europe. Gomera s'explique plus clairement, & assure qu'il y avoit soixante mille maisons ou familles à Mexico. *Cron. c.* 78. Herrera a adopté ce sentiment. *Decad.* 2, *Lib. VII*, *c.* 13, & la plupart des Auteurs le suivent aveuglément, sans examen & sans scrupule. Suivant ce calcul, il doit y avoir eu 300,000 ames à Mexico. Torquemada, avec son penchant ordinaire pour le merveilleux, dit qu'il y avoit cent vingt mille maisons ou familles à Mexico, & par conséquent environ six cents mille habitants. *Lib. III*, *c.* 23. Mais suivant une description fort judicieuse de l'Empire du Mexique, faite par un des Officiers de Cortès, la population est fixée à 60000 ames. *Ramusio*, *III*, 309, *A.* Ainsi par cette évaluation, qui paroît s'approcher le plus de la vérité, Mexico doit avoir été une ville considérable.

qui n'eſt pas équivoque. Dans les premiers temps de la formation de la ſociété, les arts ſont en ſi petit nombre & ſi ſimples, que tout homme eſt en état de les exercer aſſez bien pour ſatisfaire des beſoins & des deſirs auſſi bornés que les ſiens. Le ſauvage peut faire ſon arc, aiguiſer ſes fleches, élever ſa hutte, & creuſer ſon canot ſans le ſecours de perſonne. Les beſoins des hommes croiſſent avec le temps, & leur adreſſe ſe perfectionne avant que les productions de l'art ſoient aſſez compliquées dans leur fabrication pour qu'il faille une éducation particuliere à chaque eſpece d'ouvrier. A meſure que le travail devient plus parfait, la diſtinction des profeſſions s'étend, & chacune ſe ſubdiviſe davantage. Chez les Mexicains, cette ſéparation des arts étoit portée fort loin. Les métiers de maçon, de tiſſerand, d'orfevre, de peintre, & pluſieurs autres, étoient exercés par des ouvriers différents. Chacun avoit ſon apprentiſſage. L'ouvrier ſe bornoit à un ſeul genre de travail, & par la patience & l'aſſiduité particulieres aux Amé-

ricains, l'ouvrage étoit porté à un degré de perfection fort au-delà de celui qu'on pouvoit naturellement attendre des outils grossiers qu'ils employoient. Les ouvrages étoient mis dans le commerce, & portés à des marchés qui se tenoient réguliérement dans les villes; les citoyens satisfaisoient leurs besoins mutuels (1) avec la facilité & la régularité qu'on ne voit que dans les sociétés civilisées.

Distinction des rangs.

La distinction des rangs établie au Mexique, est une autre circonstance qui mérite notre attention. En faisant le tableau des tribus sauvages de l'Amérique, nous avons observé que dans l'enfance de la vie civile, l'homme a le sentiment de l'égalité, & ne se soumet que difficilement à aucune espece d'autorité. Pendant la paix, les sauvages connoissent à peine un chef, & l'autorité de celui qui les conduit à la guerre est extrêmement limitée. Comme l'idée de la propriété leur est étrangere, ils ne connoissent point la

(1) Cortès, *Relat. ap.* Ramus III, 239, *&c.* Gom. *Cron. c.* 79. Torquem. *Lib. XIII*, *c.* 34. Herrera, *decad.* 2, *Lib. VIII*, *c.* 15, *&c.*

différence des conditions qui en résulte. Il n'y a point chez eux de prééminence donnée par la naiſſance & les dignités ; on ne peut l'acquérir que par les qualités perſonnelles. La forme de la ſociété parmi les Mexicains étoit fort différente. La plus grande partie de la nation vivoit dans un état très-abject. La condition des *Mayeques*, qui formoient une portion conſidérable du peuple, étoit très-approchante de celle des payſans Serfs des temps féodaux, qui, ſous diverſes dénominations, étoient regardés comme des inſtruments de la culture attachés au ſol. Ils ne pouvoient changer de réſidence ſans la permiſſion de leur Seigneur. Ils paſſoient avec la propriété des terres ſur leſquelles ils ſe trouvoient, d'un poſſeſſeur à un autre, & étoient obligés à cultiver & à exécuter différents genres de travaux ſerviles (1). D'autres habitants du pays étoient réduits à l'état encore plus humiliant de la ſervitude domeſtique, & expoſés à tou-

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. IV*, *c.* 17. Corita, *manuſcrit.*

tes les rigueurs qui accompagnent cette miſérable condition. Ils étoient ſi avilis, & leur vie étoit ſi peu eſtimée, qu'on pouvoit les tuer ſans encourir aucune eſpece de peine (1). Parmi le peuple, ceux mêmes qui étoient regardés comme libres étoient traités par les Seigneurs comme des êtres d'une eſpece inférieure. Les nobles, poſſeſſeurs d'amples territoires, étoient diviſés en différentes claſſes dont chacune étoit décorée de titres d'honneur particuliers. Quelques-uns de ces titres paſſoient du pere au fils comme les terres. D'autres étoient attachés à de certaines fonctions ou offices, ou conférés à vie comme des marques de diſtinction perſonnelle (2). Le Monarque élevé au-deſſus de tous, étoit revêtu de la ſuprême dignité & d'un pouvoir très-étendu. Ainſi la diſtinction des rangs y étoit parfaitement établie, & par une gradation réguliere depuis le premier juſqu'au dernier des citoyens. Chacun connoiſ-

---

(1) Herrera, *dec.* 3, *Lib. IV*, *c.* 7.

(2) Ibid. *Lib. I*, *c.* 15. Corita, *manuſcrit.*

ſoit ſes droits & ſes devoirs. Le peuple, à qui il n'étoit pas permis de porter les mêmes vêtements que ceux des nobles, ni d'habiter des maiſons ſemblables aux leurs, ne les approchoit qu'avec les marques du plus grand reſpect. En préſence de leur Souverain, ils ſe tenoient les yeux baiſſés vers la terre, & n'oſoient le regarder en face (1). Lorſque les nobles eux-mêmes étoient admis à ſon audience, ils ne s'y préſentoient que pieds nuds avec des habillements ſimples, & lui rendoient comme ſes eſclaves des hommages qui alloient juſqu'à l'adoration. Ce reſpect, dû par les inférieurs à leurs ſupérieurs, étoit réglé avec un cérémonial ſi exact, qu'il avoit influé juſques ſur le génie de la langue, & s'étoit pour ainſi dire incorporé avec elle. La langue du Mexique étoit abondante en expreſſions de reſpect & de politeſſe. Les tournures & les mots dont les hommes d'un rang inférieur ſe ſervoient entr'eux, auroient été des

---

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, c. 14.

des insultes dans la bouche d'un homme du peuple s'adressant à une personne d'un rang supérieur (1). C'est seulement dans les sociétés auxquelles le temps & les institutions d'un gouvernement régulier ont donné leur forme, qu'on peut trouver les hommes distribués ainsi en diverses

---

(1) C'est au P. Torribio de Benavente que je dois cette remarque curieuse, qui se trouve pleinement confirmée & expliquée par Palafox, Evêque de Los-Angeles. La langue Mexicaine est la seule, dit-il, où se trouve une particule qu'on peut ajouter à la fin de chaque mot pour marquer différentes nuances de politesse ou de respect, *Silavas reverentiales y de Cortesia.* En ajoutant à un mot la syllabe finale *zin* ou *azin*, il devient une expression respectueuse dans la bouche d'un inférieur. Lorsqu'avec son égal on veut se servir du mot pere, on dit *tatl*; mais un inférieur dira *tatzin.* Lorsqu'un Prêtre parle à un autre Prêtre, il l'appelle *teopixque ;* une personne d'un rang inférieur le nomme *teopixcatzin.* L'Empereur qui régnoit lorsque Cortès conquit le Mexique, se nommoit *Montésuma ;* mais ses vassaux l'appelloient par respect *Montésumazin.* Torribio, *M. S. Palaf. virtudes del Indio*, *p.* 65. Les Mexicains avoient non-seulement des noms de respect, mais même des verbes pour marquer ce sentiment. La maniere dont ils étoient formés des verbes ordinaires, se trouve expliquée par D. Jos. Aug. Aldama y Guevara dans sa Grammaire Mexicaine, *n°.* 188.

classes, & qu'on peut mettre tant d'attention à conserver à chacune ses droits respectifs.

Constitution politique.

L'esprit des Mexicains ainsi accoutumé & plié à la subordination étoit très-bien préparé à recevoir le gouvernement monarchique ; mais les descriptions de leurs institutions politiques & de leurs loix, transmises par les Espagnols qui ont détruit les unes & les autres, sont si inexactes & si remplies de contradictions, qu'il est difficile d'en donner aucune idée précise. Quelques-uns nous représentent les Souverains du Mexique comme absolus, & décidant à leur gré de toutes les affaires publiques. Nous découvrons pourtant dans certains faits des traces de coutumes & de loix faites pour circonscrire le pouvoir de la Couronne ; & des droits, des privileges de la noblesse qui paroissent des barrieres contre les usurpations du Monarque. Ces contradictions apparentes ont été l'effet du peu d'attention que les Mexicains ont apporté aux innovations faites par Montézume dans le gouvernement. Son ambition avoit détruit

l'ancienne conſtitution, & introduit à ſa place le deſpotiſme pur. Il avoit mépriſé leurs loix, violé leurs privileges, & réduit tous ſes ſujets à la condition d'eſclaves (1). Pluſieurs des chefs ou nobles du premier rang s'étoient ſoumis au joug avec une grande répugnance. Dans l'eſpoir de le ſecouer & de recouvrer leurs premiers droits, ils avoient recherché la protection de Cortès, & s'étoient réunis à un ennemi étranger contre un oppreſſeur domeſtique (2). Ce n'eſt donc pas ſous le regne de Montézume, mais ſous ceux de ſes prédéceſſeurs que nous pouvons reconnoître la forme originaire & l'eſprit du gouvernement du Mexique, qui paroiſſent avoir ſubſiſté ſans beaucoup d'altération depuis la fondation de l'Empire juſqu'à l'élection de Montézume. Le corps de citoyens, que nous pouvons appeller les Nobles, formoit le premier ordre de l'Etat.

---

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, *c.* 14. Torquem. *Lib. II*, *c.* 69.

(2) Herrera, *decad.* 2, *Lib. V*, *c.* 10. Torquem. *Lib. VI*, *c.* 49.

Il y avoit différentes classes parmi eux, comme nous l'avons déja observé, & ils acquéroient les dignités & les transmettoient de diverses manieres. Ils étoient en grand nombre. Selon un Auteur soigneux de bien constater ce qu'il avance, il y avoit dans l'Empire du Mexique trente Nobles du premier rang, dont chacun avoit dans son territoire & sous sa dépendance environ cent mille citoyens, parmi lesquels on comptoit trois cents Nobles d'une classe inférieure qui lui étoient subordonnés (1). Le territoire dépendant des chefs de Tezeuco & de Tacuba, n'étoit guere moins étendu que celui qui formoit le district du Monarque (2). Chacun de ces chefs possédoit dans son district une jurisdiction territoriale complete, & levoit des taxes sur ses vassaux; mais tous suivoient l'étendard du Monarque à la guerre, y conduisoient un nombre d'hommes proportionné à l'étendue de leur

(1) Herrera, *decad.* 2, *Lib. VIII*, *c.* 12.

(2) Torquemada, *Lib. II*, *c.* 57. Corita, *manuscrit.*

domaine, & plusieurs d'entre eux payoient tribut au Roi comme à leur Seigneur suzerain.

Dans cette esquisse de la constitution du Mexique, on trouve les principaux traits du gouvernement féodal dans sa forme la plus rigide. On y reconnoît ses trois caracteres distinctifs, une noblesse jouissant d'une autorité presqu'indépendante, le peuple abaissé à la plus abjecte soumission, & un Souverain chargé du pouvoir exécutif. L'esprit & les principes de cette espece de gouvernement semblent avoir produit dans le nouveau monde les mêmes effets que dans l'ancien. L'autorité du Souverain y étoit extrêmement limitée. Tout le pouvoir réel demeuroit entre les mains des Seigneurs qui n'en laissoient au Roi que l'ombre. Jaloux à l'excès de leurs droits, ils les défendoient avec la plus grande vigilance contre les entreprises du Monarque. C'étoit une loi fondamentale du Royaume que le Roi ne pût décider sur aucune affaire importante & générale sans l'approbation d'un conseil composé de la premiere noblesse

(1). Il ne pouvoit ni déclarer la guerre, ni disposer à son gré d'une partie très-considérable du revenu public, dont la destination étoit réglée, & qui ne pouvoit être divertie par le Roi seul à aucun autre usage (2). Pour assurer l'observation des privileges de la nation & des leurs, les Nobles ne souffrirent point que la couronne se transmît par succession; elle étoit élective. Le droit d'élection semble avoir été d'abord entre les mains du corps entier de la noblesse; mais il avoit passé ensuite à six électeurs, parmi lesquels étoient toujours les Seigneurs de Tezeuco & de Tacuba. Par respect pour les Monarques, le choix tomboit communément sur quelque membre de leur famille; mais comme une nation engagée dans des guerres continuelles avoit un grand besoin d'un Souverain actif & valeureux, on avoit plus d'égard dans le choix au mérite & à la maturité de l'âge qu'à

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, *c.* 19. *Idem*, *decad.* 3, *Lib. IV*, *c.* 16.

(2) *Ibid.* *c.* 17.

l'ordre de la naiſſance, & on préféroit ſouvent des collatéraux à des parents plus proches du Monarque décédé (1). C'eſt à cet uſage que les Mexicains devoient cette ſucceſſion de Princes habiles & guerriers, qui avoient élevé leur Empire en ſi peu de temps à ce haut point de puiſſance, où le trouva Cortès en débarquant dans la nouvelle-Eſpagne.

Pouvoir des Monarques & ſplendeur de leur Cour.

Tant que l'autorité des Monarques demeura limitée, il eſt probable qu'elle fut exercée ſans beaucoup d'oſtentation ; mais lorſqu'elle s'étendit, ils augmenterent auſſi la magnificence du trône. C'eſt dans ce dernier état que la Cour du Mexique ſe montra aux yeux des Eſpagnols, qui en furent frappés, & qui nous en décrivent la pompe fort au long, & avec les expreſſions de la plus grande admiration. La nombreuſe ſuite de Montézume, l'ordre, le ſilence, le reſpect avec leſquels il étoit ſervi, la vaſte étendue de ſon palais, les logements de ſes différents

---

(1) Acoſta, *Lib. VI*, *cap.* 24. Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, *c.* 13. Corita, *manuſcrit.*

Officiers, le faste avec lequel il déployoit sa grandeur toutes les fois qu'il daignoit se laisser voir à ses sujets, tenoient plus de la magnificence des anciens Monarques d'Asie que de la simplicité des Etats naissants du nouveau monde.

Ordre établi dans le gouvernement.

Mais ce n'étoit pas seulement par cette pompe extérieure que les Souverains du Mexique déployoient leur pouvoir. Ils le manifestoient d'une maniere plus bienfaisante par l'ordre & la régularité avec laquelle ils administroient la police intérieure de leurs Etats. Le Roi avoit sur ses vassaux immédiats une jurisdiction entiere, tant civile que criminelle. Chaque département avoit ses juges; & si nous pouvons compter sur ce que les Ecrivains Espagnols nous disent des principes & des loix sur lesquels ils fondoient leurs décisions dans ces deux genres d'affaires, la justice étoit administrée au Mexique avec autant d'ordre & d'équité qu'on en peut trouver dans les sociétés entiérement civilisées.

Dépense publique.

Les moyens de fournir à la dépense publique étoient aussi fort bien

entendus. C'étoient des taxes ſur la terre, ſur les richeſſes de l'induſtrie, & ſur les marchandiſes de tous les genres miſes en vente dans les marchés publics. Ces droits, quoique conſidérables, n'étoient ni arbitraires ni inégaux; ils étoient fixés d'après des regles établies, & chacun connoiſſoit la proportion des charges publiques qu'il avoit à ſupporter. Comme l'uſage de la monnoie étoit inconnu au Mexique, tous les impôts ſe payoient en nature, & on portoit dans les magaſins publics, non-ſeulement toutes les productions naturelles des diverſes Provinces de l'Empire, mais tous les ouvrages de l'induſtrie & des arts. De ces magaſins l'Empereur tiroit de quoi pourvoir ſa nombreuſe ſuite pendant la paix, & ſes armées pendant la guerre, de nourriture, d'habits, d'armes, &c. Le petit peuple qui ne poſſédoit point de terre, & qui ne faiſoit point de commerce, payoit ſa part des impôts en travaux de différents genres; & c'étoit par ce travail que les terres de la Couronne étoient cultivées, les ouvrages publics exécu-

tés, & les diverses maisons de l'Empereur construites & entretenues (1).

---

(1) Herrera, *decad.* 2, *Lib. VII*, *c.* 13, *decad.* 3, *Lib. IV*, *c.* 16, 17.

En comparant plusieurs passages de Corita & d'Herrera, on peut 1°. se former une idée assez juste des différentes manieres dont les Mexicains contribuoient au soutien du gouvernement. Il paroît que quelques personnes du premier rang ont été exemptes de payer aucune espece de tribut, & que leur seule obligation envers le public se bornoit au service militaire personnel, & à suivre avec leurs vassaux la banniere de l'Empereur 2°. Les vassaux immédiats de la Couronne étoient non-seulement tenus au service militaire personnel, mais ils payoient encore en nature une certaine portion du produit de leurs terres. 3°. On retenoit aussi une partie des appointements de ceux qui exerçoient des places d'honneur ou de confiance. 4°. Chaque *Capullée* ou association cultivoit, pour le service de la Couronne, une partie de ses communes, & en portoit le produit dans les greniers de l'Empereur. 5°. On prenoit pour le service public une certaine partie de tout ce qu'on portoit aux marchés publics, soit des fruits de la terre, soit des différentes productions des artistes & des manufactures; & les marchands qui payoient cette redevance étoient exempts de toute autre taxe. 6°. Les *Mayeques*, ou *adscripti glebæ*, étoient tenus de cultiver un certain district dans chaque Province, qu'on peut regarder comme *domaine de la Couronne*, & d'en porter les productions dans les magasins publics. Ainsi le Souverain recevoit une partie de tout ce

Les progrès des Mexicains dans la civilisation se montrent non-seulement dans tous les points essentiels à toute société bien ordonnée, mais encore dans divers objets de police intérieure qu'on peut regarder comme d'une moindre importance. L'établissement de couriers publics postés de distance en distance pour faire passer les nouvelles d'une partie de l'Empire à l'autre, étoit une invention ingénieuse de police que ne connoissoit à cette époque aucun Etat de l'Europe. La situation de la capitale sur un lac, avec des digues & des chaussées fort longues qui servoient d'avenues à ses différents quartiers, avoit demandé une adresse & un travail qu'on ne pou- Police.

qu'il y avoit d'utile & de précieux dans le pays, tant des productions naturelles de la terre, que de l'industrie du peuple : ce que chaque particulier payoit au Gouvernement paroît avoir été peu de chose. Corita, pour répondre à l'une des questions proposées par Philippe II à l'audience de Mexico, a cherché à estimer en argent la valeur de ce que chaque citoyen payoit, & il ne le fait monter qu'à trois ou quatre *réaux*, c'est-à-dire de trente-trois à quarante-cinq sols de France.

voit trouver que chez un peuple civilisé. On peut faire la même réflexion sur la structure des aqueducs, par lesquels ils avoient amené un cours d'eau douce d'une distance fort considérable le long des chaussées (1). Un certain nombre d'hommes employés réguliérement à nettoyer les rues, à les éclairer par des feux allumés en différentes places, & à y faire la garde pendant la nuit (2),

(1) Cortès, qui paroît avoir été étonné de ces ouvrages comme d'une preuve du génie des Mexicains, en donne une description particuliere. » Le long de la chaussée, dit-il, qui mene à la ville, on a pratiqué deux conduits, composés d'argille mêlée de mortier, larges d'environ deux pas, sur six pieds de hauteur. Par l'un de ces conduits passe un courant d'eau excellente, du volume du corps d'un homme, qui va jusqu'au milieu de la ville dont elle abreuve abondamment tous les habitants. Le second conduit n'est destiné qu'à y faire passer l'eau lorsqu'il est nécessaire de nettoyer ou de réparer le premier. Comme ces conduits passent le long de deux ponts aux endroits où il y a des brêches à la chaussée par lesquelles coule l'eau salée du lac, il y a des tuyaux de la grosseur d'un bœuf. L'eau est portée par des canots dans tous les quartiers de la ville pour y être vendue aux habitants. *Relat. ap. Ramus.* 241, *A.*

(2) Herrera, *decad.* 2, *Lib. VIII*, *c.* 4. Torribio, *manuscrit.*

montrent encore un degré d'attention ſur la tranquillité publique que les nations polies n'ont acquis que fort tard.

Arts.

Mais la marque la moins équivoque des progrès des Mexicains, eſt le degré auquel ils avoient porté les arts. Cortès & les premiers Hiſtoriens Eſpagnols en parlent avec étonnement, & prétendent que les artiſtes les plus célebres de l'Europe n'auroient pu ſurpaſſer les Mexicains pour la délicateſſe & la propreté du travail. Ils repréſentoient, dit-on, les hommes, les animaux & d'autres objets par le moyen de plumes diverſement colorées & nuancées; de ſorte qu'on voyoit dans leurs tableaux tous les effets de la lumiere & de l'ombre, & la nature imitée avec autant d'agrément que de vérité. On dit auſſi que leurs ouvrages d'or & d'argent n'étoient pas moins curieux. Il faut cependant remarquer qu'en cherchant à ſe former des idées de l'état des arts chez une nation groſſiere, on eſt fort ſujet à ſe tromper. Nous voyons les ouvrages des arts chez un peuple qui

eſt à-peu-près à notre niveau avec un œil critique & quelquefois jaloux, au-lieu que ceux d'une nation nouvelle & groſſiere nous étonnent quand nous comparons la force des obſtacles qu'elles ont eus à ſurmonter avec la foibleſſe de leurs moyens; & dans la chaleur de notre admiration, nous ſommes diſpoſés à nous les repréſenter comme plus parfaits qu'ils ne le ſont réellement. C'eſt à cette illuſion qu'il faut attribuer l'exagération de quelques Ecrivains Eſpagnols dans les deſcriptions qu'ils donnent des arts des Mexicains, ſans avoir d'ailleurs le projet de nous tromper.

Ce n'eſt pas auſſi par ces deſcriptions que nous les devons juger, mais par l'examen des ouvrages Mexicains qui ſe ſont conſervés juſqu'à nos jours. Comme le vaiſſeau dans lequel Cortès envoya à Charles V les plus curieuſes productions de leurs arts raſſemblées dans le premier pillage de l'Empire par les Eſpagnols, fut pris par un corſaire François (1), les mo-

(1) *Relat. de Cort.* Ramus, III, 294, *F.*

numents de leur induſtrie ſont moins nombreux que ceux des Péruviens. J'ignore s'il ſubſiſte en Eſpagne quelques-unes de leurs peintures en plumes ; mais on voit dans le cabinet du Roi d'Eſpagne, nouvellement ouvert au public, pluſieurs de leurs bijoux en or & en argent, ainſi que leurs divers uſtenſiles ; & j'ai appris par des perſonnes ſur le goût & le jugement deſquelles je puis compter, que ces ouvrages vantés de leur induſtrie, ne ſont que des repréſentations informes d'objets communs, & des figures groſſieres d'hommes & d'animaux ſans vérité & ſans grace (1). Ce qui eſt confirmé en-

---

(1) On voit dans l'arſenal du palais royal à Madrid une armure complete qu'on dit avoir été celle de Montézume. Elle eſt faite de plaques de cuivre fort minces & vernies. Les perſonnes les plus inſtruites croyent que c'eſt un ouvrage oriental ; ce qui paroît confirmé par les dragons qu'on voit ſur les ornements d'argent qui la couvrent, & dont le travail eſt infiniment ſupérieur à tout ce qu'à produit l'art des Américains. Il eſt probable que les Eſpagnols ont reçu cette armure des iſles Philippines. Le ſeul ouvrage inconteſtable des Mexicains que je connoiſſe en Angleterre, eſt une coupe d'or fin, qu'on dit avoir appartenu

core par l'inſpection des gravures en bois ou en taille-douce de leurs peintures publiées par différents Auteurs. On n'y voit que des repréſentations groſſieres & mal-adroites d'hommes, de quadrupedes ou d'oiſeaux, ainſi que de la nature inanimée. Le ſtyle Egyptien le plus ſec, tout roide & tout groſſier qu'il eſt, a encore plus d'élégance. Les eſſais informes d'un enfant qui entreprend de deſſiner quelqu'objet ne ſont pas plus imparfaits.

Mais quoique les peintures des Mexicains conſidérées comme ouvra-

---

à Montézume. Elle peſe environ cinq onces & un demi-gros. On en préſenta trois deſſins à la ſociété des Antiquaires, le 10 Juin 1765. D'un côté on voit la tête d'un homme en face, de l'autre en profil, & du troiſieme par derriere. On dit que le relief a été fait en frappant d'un poinçon le côté intérieur de la coupe; ce qui a produit la repréſentation de l'objet ſur le côté extérieur. Les traits ſont groſſiers, cependant paſſables, mais trop mal deſſinés pour être un ouvrage Eſpagnol. Cette coupe fut achetée par Edouard, Comte d'Oxford, pendant qu'il ſe trouvoit avec ſa flotte dans le port de Cadix, & elle appartient aujourd'hui au Lord Archer, ſon petit-fils. Je dois ce détail à mon reſpectable & ſpirituel ami, M. Bartington.

ges de l'art, fussent très-imparfaites, si nous les considérons comme le dépôt de l'histoire de leur pays, comme des monuments de leurs loix & des principales révolutions de leur Etat, elles deviennent des monuments aussi curieux qu'intéressants. La plus noble & la plus utile invention dont puisse se glorifier l'esprit humain, est sans doute l'art de l'écriture, qui a contribué plus qu'aucun autre au perfectionnement de l'espece; mais ses premiers essais ont été très-grossiers, & ses progrès très-lents. Quand le guerrier avide de renommée a desiré de transmettre la mémoire de ses exploits aux générations à venir, quand la reconnoissance d'une nation pour son Souverain l'a portée à faire passer à la postérité le souvenir des bienfaits qu'elle en avoit reçus, le premier moyen qui semble s'être présenté, a été de dessiner le mieux qu'on a pu des figures représentant l'action dont on vouloit conserver la mémoire. On a trouvé chez les nations sauvages de l'Amérique des ouvrages de cette espece d'art, appellé avec beaucoup

de justesse, *écriture en tableaux* (1). Un chef revenant de son expédition, dépouilloit un arbre de son écorce, & gravoit sur le tronc avec une sorte de peinture rouge quelques figures grossieres représentant la route qu'il avoit tenue, le nombre de ses troupes & de celles de l'ennemi, les chevelures qu'il avoit rapportées, les prisonniers qu'il avoit faits : il confioit sa renommée à ces monuments grossiers, & se flattoit de l'espérance qu'ils serviroient à lui obtenir les éloges des guerriers de sa nation dans les temps à venir (2).

Les peintures des Mexicains comparées à ces essais informes des nations sauvages de l'Amérique peuvent être regardées comme des ouvrages où se montre une sorte de composition & de dessin. A la vérité les deux méthodes se ressemblent en ce qu'elles consistent toutes deux à représenter les événements par la

(1) Divine Legat. of Moses III, 73.

(2) Sir. W. Johnson. *Phil. Transact.* vol. 63, p. 143. Mém. de la Hontan, II, 191. Lafitau, *mœurs des Sauvages*, *II*, 43.

peinture des objets ; mais les Mexicains pouvoient tracer une ſuite plus longue de faits dans l'ordre des temps par la diſpoſition de leurs figures ; préſenter, par exemple, les événements d'un regne depuis l'avénement du Roi à ſa Couronne juſqu'à ſa mort ; les progrès de l'éducation d'un enfant depuis ſa naiſſance juſqu'à l'âge viril ; les différentes récompenſes & les marques de diſtinction accordées à un guerrier à meſure qu'il s'étoit ſignalé par de nouveaux exploits. On a conſervé quelques unes de ces écritures en tableaux qui ſont regardées avec raiſon comme les monuments les plus curieux des arts du nouveau monde. Les plus remarquables de ces planches ſont celles qu'a publiées Purchas au nombre de ſoixante-ſix. Elles ſont partagées en trois ſuites. La premiere contient l'Hiſtoire de l'Empire du Mexique ſous dix de ſes Monarques. La ſeconde eſt le rôle des impoſitions, repréſentant ce que chaque ville conquiſe paye au tréſor royal. La troiſieme eſt un code de leurs inſtitutions civiles, politiques & militaires. L'Archevêque de

Tolede qui siege aujourd'hui, a publié d'autres peintures Mexicaines en trente-deux planches. On trouve joint à chacun de ces tableaux une explication complete de ce qui y est représenté, donnée aux Espagnols par des Indiens qui connoissent très-bien leurs arts. Toutes sont faites d'après le même principe : elles représentent des choses & non des mots ; elles offrent des images aux yeux & non des idées à l'esprit. Elles peuvent donc être considérées comme les premiers & les plus grossiers essais de l'art d'écrire. On a dû sentir bientôt l'imperfection de cette méthode de conserver la mémoire des faits. Ce devoit être une opération bien longue & bien fastidieuse que celle de peindre ainsi chaque événement ; & comme les affaires se compliquent & que les événements se multiplient dans toutes les sociétés, les annales devoient former en peu de temps un volume énorme. D'ailleurs, on ne peut peindre que les objets qui tombent sous les sens. Nos conceptions n'ont aucune forme sensible ; & puisque l'écriture en ta-

bleau ne pouvoit les peindre, elle ne pouvoit être qu'un art très-imparfait. La néceſſité de le perfectionner a dû aiguiſer l'invention, & l'eſprit humain, dans le nouveau monde tenant la même route qu'il a ſuivie dans l'ancien, l'art a dû faire ſucceſſivement les mêmes pas, c'eſt-à-dire, aller de la peinture de l'objet à l'hiéroglyphe, au ſymbole allégorique, enſuite à des caracteres arbitraires, pour arriver avec le temps à un alphabet capable d'exprimer toutes les combinaiſons de ſons employées dans le diſcours. On voit dans les peintures des Mexicains qu'ils procéderent ainſi. En obſervant avec attention les planches dont j'ai parlé, on y remarque quelques figures qui approchent de l'hiéroglyphe, & dans leſquelles une partie principale de l'objet ou quelque circonſtance importante du ſujet eſt employée pour repréſenter le tout. Dans les annales des loix de Purchas, les villes conquiſes ſont conſtamment repréſentées par la figure groſſiere d'une maiſon; mais pour diſtinguer les villes particulieres dont les Souve-

rains du Mexique s'étoient emparés, on trouve employés des emblêmes particuliers, quelquefois des objets naturels, d'autre fois des figures arbitraires. Dans le rôle des impôts publié par l'Archevêque de Tolede, on ne voit point la maiſon, ſymbole ordinaire d'une ville, mais ſeulement un emblême qui la repréſente. Ailleurs on a été plus loin, & l'on s'eſt approché davantage de l'hiéroglyphe plus figuré & plus arbitraire. Pour déſigner un Monarque qui a étendu ſon domaine par la force des armes, on a figuré le Monarque & les villes qu'il a conquiſes, avec un bouclier couvert de fleches placé entre lui & les villes. On ne trouve cependant dans leurs peintures qu'un ſeul exemple de tentative pour exprimer des idées d'objets qui n'ont aucune forme ſenſible; c'eſt dans leur maniere de déſigner les nombres. Ils avoient inventé pour cela des caracteres ou ſignes de pure convention, dont ils ſe ſervoient pour compter les années du regne de leurs Rois, & le montant des ſommes payées au tréſor royal. La figure du

cercle repréſente l'unité. Elle ſe répete pour exprimer les petits nombres; des marques particulieres expriment les nombres plus grands, & il y en a pour déſigner tous les nombres cardinaux depuis vingt juſqu'à huit mille. La courte durée de l'Empire des Mexicains ne leur a pas permis d'avancer plus loin dans cette route qui conduit les hommes de la peinture ſi laborieuſe & ſi compliquée des objets réels à la ſimplicité & à la facilité de l'écriture alphabétique. Quoiqu'on découvre dans l'emploi de ces moyens quelques idées qui pouvoient les conduire à notre écriture, on ne peut cependant y voir rien de plus qu'une écriture en tableaux, plus parfaite que celle des Sauvages de l'Amérique, en raiſon même de leur ſupériorité ſur ces petites peuplades, mais qui eſt encore aſſez défectueuſe pour n'appartenir qu'au premier période du progrès que doit avoir fait une nation pour être miſe au rang des peuples civiſés (1).

(1) Le Lecteur inſtruit s'appercevra facile-

Leur maniere de mesurer le temps.

Leur maniere de mesurer le temps est une preuve moins équivoque de leur

---

ment que je dois beaucoup pour cette partie de mon ouvrage à l'Evêque de Gloucester, qui a marqué avec autant d'érudition que de génie les progrès successifs qu'a faits l'esprit humain dans cette route. Il est le premier, à ce que je crois, qui ait formé un systême raisonnable & plausible des différentes manieres d'écrire des nations suivant les différents degrés de leurs connoissances. *Div. legation of Moses III, pag.* 69. Le savant & judicieux Auteur du Traité de la formation méchanique des langues y a ajouté quelques observations importantes. *Tome I, p.* 295, *&c.*

Comme les peintures des Mexicains sont un des plus curieux monuments des premieres méthodes d'écriture, il ne sera pas hors de propos de faire connoître par quels moyens on les a préservées de l'oubli général dans lequel sont tombés tous les ouvrages de l'art en Amérique, & comment elles ont été communiquées au public. C'est à l'attention du curieux observateur Hakluyt que nous en devons la premiere & la plus curieuse collection, publiée par Purchas. Dom Antoine Mendoza, Vice-Roi de la Nouvelle-Espagne, ayant jugé que ces peintures étoient dignes d'être présentées à Charles V, les envoya en Espagne ; mais le vaisseau qui les portoit fut pris par un garde-côte François, & elles tomberent entre les mains de Thevet, géographe du Roi, qui ayant voyagé lui-même dans le nouveau monde, & décrit une de ses Provinces, recherchoit avec soin tout ce qui pouvoit jetter un

leur induſtrie. Ils diviſoient l'année en dix-huit mois, chacun de vingt

---

un nouveau jour ſur les mœurs des Américains. A ſa mort elles furent achetées par Halkluyt, qui alors étoit chapelain de l'Ambaſſadeur d'Angleterre à la Cour de France, & qui les laiſſa à Purchas, lequel les publia à la priere du ſavant antiquaire Henry Spelman. *Purchas, tome* 3, *pag.* 1065.

Le ſecond monument de *l'écriture en tableaux* des Mexicains fut publié en deux planches par le Médecin François Gemelli Carreri. La premiere eſt une carte ou un tableau des progrès des anciens Mexicains lors de leur premiere arrivée dans le pays & des différentes habitations qu'ils formerent avant d'avoir fondé la capitale de leur Empire ſur le lac de Mexico. La ſeconde eſt une roue chronologique, ou un cercle qui repréſente la maniere dont ils calculoient & marquoient leur cycle de cinquante-deux ans. Le premier tableau fut donné à Carreri dans la ville de Los Angeles par le Dr. Chriſtoval de Guadalajora, & il reçut le ſecond de Dom Carlos de Siguenza y Gongorra. Mais comme on croit aujourd'hui, je ne ſais ſur quelle preuve, que Carreri n'eſt jamais ſorti de l'Italie, & que ſon fameux *Giro del Mundo* n'eſt que le récit d'un voyage ſuppoſé, je n'ai pas parlé de ces peintures dans le texte. Elles paroiſſent cependant manifeſtement des productions Mexicaines; elles étoient regardées comme telles par Boturini qui étoit fort en état de juger ſi elles étoient véritables ou ſuppoſées. Le ſtyle du premier de ces tableaux eſt beaucoup plus parfait que celui d'aucun autre ouvrage de deſſin qu'on

jours, qui tous ensemble faisoient trois cents soixante jours. Mais com-

---

ait conservé des Mexicains; mais comme on dit que l'original a presque été effacé par le temps, je soupçonne qu'il a été retouché & corrigé par quelqu'artiste Européen. *Carreri, Churchill. IV. pag.* 487. La roue chronologique est une représentation exacte de la maniere dont les Mexicains supputoient le temps, suivant le récit d'Acosta, *Lib. VI*, *ch.* 2. Elle paroît ressembler à celle qu'avoit vue ce savant Jésuite; & si on peut la regarder comme un monument authentique, elle prouve que les Mexicains avoient des caracteres artificiels ou arbitraires, qui, outre les nombres, représentoient différentes choses. Chaque mois est représenté par le sybmole de quelque travail ou cérémonie religieuse qui lui étoit particulier.

Le troisieme morceau de peinture Mexicaine a été découvert par un autre Italien. Laurent Boturini Benaducci partit pour la nouvelle-Espagne en 1736. Divers incidents l'engagerent à apprendre la langue des Mexicains, & à rassembler les débris de leurs monuments historiques. Il employa neuf ans à ces recherches, avec tout l'enthousiasme d'un faiseur de projets, & toute la patience d'un antiquaire. En 1746 il publia à Madrid son *Idea de una Nueva historia general de la América septentrional*, contenant le résultat de ses recherches, & il y joignit un catalogue de son cabinet d'Histoire Américaine, divisé en trente-six articles. Son idée d'une nouvelle histoire me paroît l'ouvrage d'un homme aussi bizarre que crédule; mais son catalogue des cartes, des peintures, des registres, des impôts, des al-

me ils avoient observé que le soleil ne faisoit pas sa révolution toute

manachs, &c. est surprenant. Malheureusement le vaisseau sur lequel il envoyoit en Europe une partie de cette collection, fut pris par un armateur Anglois pendant l'avant-derniere guerre, & il est apparent que le tout fut perdu par l'ignorance de ceux entre les mains de qui ces effets tomberent. Boturini lui-même encourut la disgrace de la Cour d'Espagne, & mourut dans un hôpital à Madrid. L'Histoire, dont l'*Idée* n'étoit qu'un *prospectus*, n'a jamais été publiée. Il paroît que le reste de cette collection a été dispersé. Une partie tomba entre les mains de l'Archevêque de Tolede actuel, lorsqu'il étoit encore Primat de la nouvelle-Espagne, & il en publia le curieux registre des impôts dont j'ai parlé plus haut.

La seule collection de peintures Mexicaines que je connoisse, outre celles dont je viens de parler, se trouve à la bibliotheque Impériale à Vienne. J'en ai obtenu par ordre de Leurs Majestés Impériales, une copie en huit tableaux, si fidélement imités, qu'à peine pouvoit-on, à ce qu'on m'a marqué, distinguer les copies des originaux. Suivant une note qui se trouve sur ce recueil Mexicain, il paroît qu'Emmanuel, Roi de Portugal, en fit présent au Pape Clément VII, qui mourut en 1533. Après avoir passé par les mains de plusieurs possesseurs illustres, cette collection tomba entre celles du Cardinal de Saxe-Eisenach qui les présenta à l'Empereur Leopold. On ne peut douter que ces peintures ne soient l'ouvrage des Mexicains; mais elles sont d'un style tout-à-fait différent de toutes les autres.

entiere dans cette periode, ils avoient ajouté cinq jours à l'année. Ces cinq jours intercalaires étoient

---

J'en ai fait graver une pour satisfaire la curiosité des Lecteurs qui la croiront digne de leur attention. Si l'objet étoit assez important, il seroit possible de parvenir avec quelqu'attention & avec le secours des planches de Purchas & de l'Archevêque de Tolede, à former quelques conjectures plausibles touchant le sens de ce tableau. Plusieurs figures sont absolument semblables. *A A* sont des boucliers & des dards à-peu-près de la même figure que ceux qu'on voit dans Purchas, *pag.* 1070, 1071, *&c.* *B B* représentent des temples qui ressemblent beaucoup à ceux de Purchas, *p.* 1109 & 1113, & à ceux de la seconde planche de Lorenzana. *C* est une bale de manteaux ou d'habits de coton, dont la figure se trouve dans presque toutes les planches de Purchas & de Lorenzana. *E E E* paroissent être des Capitaines Mexicains en habits de guerre, dont les ornements singuliers ressemblent aux figures de Purchas, *p.* 1110, 1111, 1113. Je suis porté à croire que ce tableau représente un regiſtre d'impôts, parce que la maniere d'exprimer les nombres s'y retrouve souvent. *D D D* &c. Boturini dit que la maniere de compter par des nœuds étoit aussi familiere aux Mexicains qu'au peuple du Pérou, *p.* 85; opinion qui paroît confirmée par la maniere dont les unités sont représentées dans les peintures Mexicaines que j'ai. Elles ressemblent parfaitement à une suite de nœuds faits à une corde.

appellés d'un nom synonyme de *surnuméraire* ou *perdu*, & comme ils n'appartenoient à aucun mois, pendant toute leur durée, il ne se faisoit aucun travail ni aucune cérémonie religieuse (1). Une différence si peu considérable entre l'année des Mexicains & l'année vraie, prouve que ces peuples avoient porté quelqu'attention à des recherches & des spéculations sur lesquelles les hommes ne tournent jamais leurs pensées tant qu'ils sont dans l'état de barbarie.

Faits qui indiquent un état imparfait de civilisation.

Tels sont dans les mœurs & le gouvernement des Mexicains, les traits les plus frappants qui peuvent les faire regarder comme un peuple très-civilisé, tandis que d'autres circonstances peuvent faire croire que par leur caractere & plusieurs de leurs institutions, ils ne différoient pas beaucoup des autres Américains.

Leurs guerres continuelles & féroces.

Les Mexicains comme les tribus sauvages qui les environnoient, étoient sans cesse en guerre, & les motifs qui les y poussoient semblent

(1) Acosta, *Lib. VI*, c. 2.

avoir été les mêmes : ils combattoient pour ſatisfaire leur vengeance en verſant le ſang de leurs ennemis. Dans les combats, ils cherchoient principalement à faire des priſonniers, & la victoire étoit d'autant plus éclatante qu'ils en faiſoient davantage. On ne rendoit jamais de priſonniers : tous étoient égorgés ſans miſéricorde, & les vainqueurs les mangeoient avec la férocité d'un peuple entiérement ſauvage. En quelques occaſions, la barbarie étoit portée à des excès encore plus monſtrueux. Leurs principaux guerriers ſe couvroient quelquefois de la peau ſanglante des malheureuſes victimes qui avoient ſuccombé ſous leurs coups, & alloient danſant dans les rues, célébrant leur propre valeur, & inſultant à leurs ennemis (1). Juſques dans leurs inſtitutions civiles, on trouve des traces de cette barbarie que leur ſyſtême de guerre leur inſpiroit. Les quatre principaux Conſeillers de l'Empire étoient diſtin-

---

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, *c.* 15. Gomara, *Cron. c.* 217.

gués par des titres atroces qui n'avoient pu être imaginés que chez une nation qui se plaît dans le carnage & dans le sang (1). Cette férocité de caractere se trouve dans toutes les nations de la nouvelle-Espagne. Les Tlascalans, les peuples du Mechoacan & d'autres Etats ennemis des Mexicains, étoient aussi sans cesse en guerre, & traitoient leurs ennemis avec la même cruauté. A mesure que les hommes s'unissent en société, & vivent sous l'empire des loix & d'une police réguliere, leurs mœurs s'adoucissent, les sentiments d'humanité naissent en eux. Les droits & les devoirs sont mieux connus. La férocité des guerres s'affoiblit, & même au milieu des combats les hommes se souviennent de ce qu'ils se doivent les uns aux autres. Le sauvage combat pour détruire, le citoyen pour conquérir. Le premier est inaccessible à toute pitié, & n'é-

(1) Le premier fut appellé *le Prince de la Lance mortelle*; le second, *le Partageur d'hommes*; le troisieme, *le Verseur de sang*; le quatrieme, *le Seigneur de la maison noire*. Acosta, *Lib VI*, *c.* 25.

pargne perſonne ; le dernier a acquis une ſenſibilité qui adoucit ſes fureurs. Cette ſenſibilité paroît avoir été entiérement étrangere aux Mexicains. La barbarie avec laquelle ils faiſoient la guerre étoit telle qu'on ne peut s'empêcher d'en conclure qu'ils étoient bien imparfaitement civiliſés.

Leurs cérémonies funebres.

Leurs cérémonies funebres avoient le même caractere de cruauté. A la mort des grands, & ſur-tout de l'Empereur, un certain nombre de ſes domeſtiques étoient choiſis pour l'accompagner dans l'autre monde, & ces malheureuſes victimes étoient égorgées ſans miſéricorde, & enſevelies dans le même tombeau (1).

Imperfection de leur agriculture.

Quoique leur agriculture fût plus avancée que celle des peuplades errantes qui ne vivent preſque que de leur chaſſe, elle ne paroît pas leur avoir fourni autant de ſubſiſtance qu'il en faut à des hommes raſſemblés pour ſe livrer avec quelque ſuite aux travaux de l'induſtrie. Les Eſpagnols ne remarquerent point que les

---

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, *c.* 18. Gomera, *Cron. c.* 202.

Mexicains fuſſent plus robuſtes que les autres Américains. Ils obſervoient que les uns & les autres étoient foibles & peu propres à ſupporter la fatigue, & que la force d'un Eſpagnol ſurpaſſoit celle de pluſieurs Indiens. Ils imputoient cette différence au défaut de nourriture & à la mauvaiſe qualité des aliments, qui ſuffiſoient pour ſoutenir la vie, & non pour former une conſtitution robuſte (1). Ces remarques ne ſe ſeroient pas préſentées dans un pays qui eût fourni avec abondance des ſubſiſtances à ſes habitants. La difficulté que Cortès trouva à faire vivre le petit corps de troupes qu'il avoit avec lui, & la néceſſité où les Eſpagnols furent ſouvent de recourir aux productions ſpontanées de la terre, ſemblent confirmer ce jugement, & nous donnent une idée déſavantageuſe de l'état de la culture de l'Empire du Mexique.

Autres preuves de cette imperfection.

Cette opinion ſe trouve encore confirmée par une pratique univer-

(1) *Relat. ap.* Ramus, III, 306. *A.* Herrera, *decad.* 3, *Lib. IV*, *c.* 17, *dec.* 2, *Lib. VI*, *c.* 16.

fellement établie dans toute la nouvelle-Espagne. Les femmes Mexicaines nourrissoient toutes leurs enfants de leur lait pendant plusieurs années ; & pendant ce temps-là, elles n'habitoient pas avec leurs maris (1). Cette précaution contre une augmentation de famille qui leur auroit été à charge, quoique nécessaire, comme je l'ai déja observé parmi des sauvages dont la vie est si dure & la subsistance si précaire, ne se seroit pas conservée chez un peuple qui eût vécu dans quelqu'aisance.

Doutes sur l'étendue attribuée à cet Empire.

La vaste étendue de l'Empire du Mexique, circonstance qu'on regarde avec raison comme la preuve la plus décisive d'un progrès considérable dans l'art du gouvernement, est un de ces faits de l'histoire du nouveau monde qui semble avoir été admis sans assez d'examen. Les Historiens Espagnols, pour relever les exploits de leurs compatriotes, s'accordent à représenter l'Empire de Montézume comme s'étendant sur toutes les Pro-

(1) Gomera, *Cron. c.* 208. Herrera, *decad.* 3, *Lib. IV*, *c.* 16.

vinces de la nouvelle-Espagne du Nord à la mer du Sud; mais une grande partie des pays des montagnes étoit possédée par les *Otomies*, nation féroce, qui paroît avoir été le reste des habitants originaires du pays conquis par les Mexicains. Les Provinces situées au Nord & à l'Ouest de Mexico étoient occupées par les *Chichemecas* & d'autres peuplades de chasseurs. Toutes ces nations ne reconnoissoient point le Monarque du Mexique. Même dans le pays plat & dans l'intérieur, plusieurs villes & Provinces n'avoient jamais subi le joug. Tlascala, quoique placée seulement à vingt-une lieues de la capitale de l'Empire, étoit une république indépendante & ennemie. Cholula, quoiqu'encore plus voisine, n'étoit soumise que depuis fort peu de temps lors de l'arrivée des Espagnols. Tepeaca, éloignée de trente lieues de Mexico, paroît avoir été un Etat séparé, gouverné par ses propres loix (1). Mechoacan, dont la fron-

(1) Herrera, *decad.* 2, *Lib. X*, *c.* 15. 21. B. Diaz, 130.

tiere n'étoit qu'à quarante lieues de Mexico, étoit un Royaume puissant, célebre par son implacable inimitié pour les Mexicains (1). Ces puissances ennemies circonscrivoient l'Empire de tous les côtés. Nous devons donc rabattre beaucoup des hautes idées que nous donnent de son étendue les descriptions des Historiens Espagnols.

Défaut de communication entre les Provinces.

Avec cette indépendance des divers Etats de la nouvelle-Espagne, il ne pouvoit y avoir que peu de communication entre ses diverses Provinces. Même dans l'intérieur du pays & à peu de distance de la capitale, il n'y avoit pas de routes d'un district à un autre; & quand les Espagnols voulurent y pénétrer, ils furent obligés de s'ouvrir des chemins au travers des bois & des marais (2). Lorsque Cortès, en 1525, se hasarda à marcher de Mexico au pays des Honduras, il trouva des difficultés, & essuya des fatigues aussi grandes que celles qu'il eût pu ren-

(1) Herrera, *decad.* 3, *Lib. II*, *c.* 10.
(2) B. Diaz, *c.* 166, *c.* 176.

contrer dans les lieux les plus déserts de tout le reste de l'Empire. Dans quelques endroits, il fut obligé de se frayer une route à travers des bois impénétrables ou des plaines couvertes d'eau. Dans d'autres, il y avoit si peu de culture, que ses troupes furent souvent à la veille de périr par la faim. Ces faits bien constants s'accordent mal avec les descriptions pompeuses de la police & de l'industrie des Mexicains, & ne donnent guere de ce pays des idées différentes de celles que nous avons des parties occupées par les tribus du Nord de l'Amérique, où l'on n'a trouvé aucune trace de communication établie que ce que les sauvages appelloient & ce qu'on appelle encore *un sentier de commerce ou de guerre*, peu de marques d'industrie & nul monument des arts (1).

Autre preuve de l'état peu avancé des Mexicains.

Une preuve non moins frappante de ce défaut de communication & de commerce au Mexique, est le défaut de monnoie & de tout autre

(1) Herrera, *Decad.* 3, *Lib. VII*, c. 8.

moyen général d'échange & d'évaluation. Cette découverte est un des pas les plus importants dans les progrès des nations. Sans ce secours, tous les échanges se font si lentement, si difficilement, qu'ils ne peuvent être ni nombreux ni variés. L'invention de ce moyen de commerce est d'une si haute antiquité dans notre hémisphere, & remonte si fort au-delà de toutes les époques authentiques de l'histoire, qu'elle semble presqu'aussi ancienne que la société. Les métaux précieux paroissent avoir été employés de fort bonne heure à cet usage, parce que leur valeur est plus permanente, qu'ils sont plus facilement divisibles, & qu'ils ont beaucoup d'autres qualités qui les rendent plus propres à servir de mesure commune qu'aucune autre substance que la nature ait soumise à l'empire de l'homme. Mais dans le nouveau monde, même dans les contrées où l'or & l'argent se trouvent en plus grande abondance, on n'y connoissoit point cet usage de ces métaux. Ils n'étoient pas encore assez nécessaires aux besoins des peuplades grossieres ou des

monarchies imparfaitement civilisées de l'Amérique. Tout le commerce étoit conduit par des échanges en nature. Ce défaut d'un moyen d'échange & d'évaluation si avantageux, & qui apporte tant de commodités dans la vie civile, doit être regardé comme une marque certaine de l'état encore imparfait de la police des Mexicains. Cependant on commençoit à sentir dans le nouveau monde l'inconvénient de manquer de l'instrument général du commerce, & l'on faisoit quelques efforts pour y suppléer. Au Mexique, où le commerce étoit plus étendu qu'en aucune autre partie de l'Amérique, on avoit commencé à employer une mesure commune de la valeur dont l'usage rendoit les petits échanges plus faciles. Comme le chocolat étoit d'un usage commun à toutes les classes de citoyens, les noix ou amandes de cacao étoient reçues en échange des marchandises de peu de valeur. Le cacao étant ainsi considéré comme un moyen d'échange, la valeur de ce que l'acheteur vouloit acquérir, & de ce que le vendeur vouloit

vendre, s'estimoit par le nombre des noix de cacao qu'on pouvoit obtenir en échange de la marchandise achetée ou vendue. C'est-là le plus grand pas que les Américains semblent avoir fait vers la découverte de la monnoie. Si le défaut de monnoie peut être regardé comme une preuve de leur barbarie, l'expédient par lequel ils avoient imaginé d'y suppléer, est d'un autre côté une marque décisive de leur supériorité sur les autres nations de l'Amérique dans les connoissances & dans les arts qui accompagnent la civilisation.

Doutes sur l'état de leurs villes.

Tel étoit l'état où les conquérants du Mexique trouverent plusieurs de ses provinces. Leurs villes elles-mêmes, quelque grandes & peuplées qu'elles fussent, paroissent plutôt avoir été l'asyle d'hommes qui ne font que sortir de la barbarie, que l'habitation paisible d'un peuple policé. D'après la description qu'on nous donne de Tlascala, cette ville ressembloit beaucoup à un village Indien. Ce n'étoit qu'un amas de huttes basses, dispercées çà & là, selon le caprice de chaque propriétaire, bâties en terre

& en pierre, & couvertes de roseaux, qui ne recevoient de jour que par une porte si basse, qu'on ne pouvoit y entrer qu'en se courbant (1). Quoique la situation de Mexico sur le lac eût produit une disposition plus réguliere des maisons, la structure du plus grand nombre étoit également grossiere. Les temples même & les édifices publics ne paroissent pas avoir mérité les éloges pompeux qu'en font les Historiens Espagnols. Autant qu'il est possible d'en juger par leurs descriptions obscures & peu exactes, le grand temple de Mexico, le plus célebre de la nouvelle-Espagne, assez élevé pour qu'on y montât par un perron de cent quatorze marches, étoit une masse solide de terre de forme quarrée, & revêtue en partie de pierre. Chaque côté de sa base avoit quatre-vingt-dix pieds; & comme il alloit en diminuant, l'édifice se terminoit par le haut en un espace d'environ trente pieds quarrés, où étoit placée une figure de la divinité & deux au-

Leurs temples.

(1) Herrera, *decad.* 2, *Lib. VI*, c. 12.

tels ſur leſquels on ſacrifioit les victimes (1). Les autres temples les plus célebres de la nouvelle-Eſpagne reſſembloient tous à celui de Mexico (2). De tels édifices ne donnent pas l'idée d'un grand progrès de l'art, puiſqu'on peut difficilement concevoir plus de groſſiéreté dans les premiers ouvrages d'une nation qui commence à élever des monuments publics.

Et leurs autres édifices publics.

A en croire les Hiſtoriens Eſpagnols, le palais de l'Empereur, & les maiſons des principaux Nobles montroient plus d'art & d'induſtrie. On y voyoit quelqu'élégance dans le deſſin & des diſtributions aſſez commodes. Cependant ſi des édifices pareils

---

(1) Herrera, *decad.* 2, *Lib. VIII*, *c.* 17.

(2) Le Temple de Cholula, qu'on regardoit comme le plus ſacré de tous ceux de la nouvelle-Eſpagne, en étoit auſſi le plus conſidérable. Ce n'étoit cependant qu'un mont de terre ſolide, dont la baſe, ſelon Torquemada, avoit plus d'un quart de lieue de circuit, & qui avoit quarante braſſes de hauteur. *Mond. Ind. Lib. III*, *c.* 19.

Suivant les différentes figures des temples qu'on trouve dans les peintures gravées par Purchas, il y a lieu de croire que tous ceux des Mexicains étoient conſtruits de la même maniere.

eussent existé dans les villes du Mexique, on en trouveroit encore quelques restes. Par la maniere dont Cortès conduisit le siege de Mexico, nous pouvons croire que tous les monuments un peu considérables de la capitale ont été détruits. Mais comme il ne s'est écoulé que deux siecles & demi depuis la conquête de la nouvelle-Espagne, il paroît impossible qu'en un espace de temps si court ces édifices vantés ayent disparu sans laisser après eux aucun vestige, & que dans aucune des autres villes, surtout parmi celles qui n'ont pas été emportées de vive force, il n'y ait aucune ruine qui atteste leur ancienne magnificence.

Dans les plus petits villages des Indiens, il y a des bâtiments d'une plus grande étendue & d'une plus grande élévation que les maisons des particuliers. Ceux où se tient le conseil de la nation, où elle s'assemble dans les fêtes publiques sont magnifiques comparés aux autres. La distinction des rangs & l'inégalité des propriétés étant établie parmi les Mexicains, le nombre des grands édifices devoit

y être aussi plus considérable que dans les autres nations de l'Amérique : il ne paroît pourtant pas qu'il y en ait eu aucun qui méritât par sa magnificence ou sa solidité les pompeuses épithetes que les Auteurs Espagnols leur donnent en les décrivant. Il est probable que quoique plus ornés & construits sur une plus grande échelle, ils étoient bâtis des mêmes matériaux légers & peu durables qu'on employoit pour les maisons communes (1), puisqu'en moins de deux cents cinquante années, le temps en a emporté jusqu'aux moindres vestiges (2).

(1) Ce n'étoit pas seulement à Tlascala & à Tepeaca, mais à Mexico même, que les maisons du peuple n'étoient que des cabanes bâties avec de la terre ou des branches d'arbre. Elles étoient extrêmement basses & étroites, sans autres meubles que quelques vases de terre ; ainsi que chez les Indiens les plus sauvages, plusieurs familles habitoient sous un même toit, sans avoir aucun appartement séparé. Herrera, *decad.* 2, *Lib. VII*, *c.* 13, *Lib. X*, *c.* 22, *decad.* 4, *Lib. IV*, *c.* 17. Torquem. *Lib. III*, *c.* 23.

(2) Une personne qui a vécu long-temps dans la nouvelle-Espagne, & qui a visité la plupart de ses Provinces, m'a dit, qu'il n'y avoit dans toute l'étendue de ce vaste Empire

Tous ces faits rassemblés prouvent évidemment que la civilisation du

---

aucun monument, ni aucun vestige de quelqu'édifice qui fût plus ancien que le temps de la conquête, ni même aucun pont ou grand chemin, excepté la chaussée qui va de Guadeloupe à la porte de Mexico, par laquelle Cortès entra dans cette ville. *Manuscrit entre les mains de l'Auteur.* L'Auteur d'un autre manuscrit observe qu'il ne reste pas le moindre vestige de l'existence d'aucun ancien bâtiment Indien, public ou particulier, ni à Mexico, ni dans aucune Province de la nouvelle-Espagne. » J'ai traversé, dit-il, toutes les Provinces adjacentes; c'est-à-dire, la nouvelle Galice, la nouvelle Biscaye, le nouveau Mexique, Sonora, Cinaloa, le nouveau Royaume de Léon, & le nouveau Santandero, sans avoir trouvé aucun monument digne de remarque, excepté des ruines près d'un ancien village dans la vallée de *Casas-grandes*, au trentieme degré quarante-six minutes de latitude septentrionale, & à deux cents cinquante-huit degrés vingt-quatre minutes de longitude de l'isle de Tenerif, ou quatre cents soixante lieues au Nord Nord-Ouest de Mexico ". Il décrit avec beaucoup d'exactitude ces ruines, qui paroissent avoir fait partie d'un méchant bâtiment de gazon & de pierres, recouverts d'une terre blanche ou de chaux. Un missionnaire lui avoit dit avoir vu les ruines d'un pareil bâtiment à environ cent lieues au Nord-Ouest, sur les bords de la riviere de Saint-Pierre. *Manuscrit entre les mains de l'Auteur.*

Ce qui donne beaucoup de crédit à ces témoignages, c'est qu'ils n'ont point été avancés

Mexique étoit beaucoup plus avancée que parmi les nations ſauvages que

---

pour ſoutenir quelque ſyſtême particulier, & que ce ſont de ſimples réponſes à des queſtions que j'avois faites. Il faut croire cependant que lorſque ces voyageurs ont dit n'avoir trouvé aucunes ruines ni aucun reſte d'ouvrages anciens dans l'Empire du Mexique, ils ont ſeulement voulu faire entendre qu'il n'y reſtoit rien qui puiſſe donner quelqu'idée de grandeur ou de magnificence dans les ouvrages de ſes anciens habitants. Car, ſuivant le témoignage de pluſieurs Ecrivains Eſpagnols, il paroît qu'on voit encore quelques veſtiges d'anciens bâtiments à Otumba, Tlaſcala, Cholula, &c. Villa-Segnor, *Theatro Amer. p.* 143, 308, 353. D. Franc. Ant. Lorenzana, ci-devant Archevêque de Mexico, & aujourd'hui de Tolede, dans ſon introduction à l'édition des cartes de la relation de Cortès qu'il a publiées à Mexico, parle de quelques ruines qu'on voit encore dans pluſieurs villes par leſquelles Cortès a paſſé en ſe rendant à la capitale, *p.* 4, *&c.* Mais aucun de ces Auteurs n'en donne la moindre deſcription, & ces ruines paroiſſent ſi peu conſidérables, qu'à peine ſuffiſent-elles pour faire voir qu'il y a eu autrefois quelque bâtiment dans ces endroits. Le grand tertre de terre à Cholula, auquel les Eſpagnols ont donné le nom de Temple, s'y trouve toujours, mais ſans le moindre eſcalier pour y monter, & ſans aucune apparence de pierre. Cette élévation ne paroît maintenant qu'une montagne naturelle, couverte d'herbe & d'arbriſſeaux; & peut-être qu'elle n'a jamais été rien de plus. Torque-

nous avons fait connoître; mais il n'en est pas moins manifeste qu'en beaucoup de choses, les Historiens Espagnols ont exagéré les progrès des Mexicains. Il n'y a point de source plus commune & plus féconde d'erreur en décrivant les mœurs & les arts des nations sauvages ou à demi-civilisées, que d'y appliquer les noms & les expressions dont on se sert pour désigner les institutions & les arts des peuples polis. Lorsqu'on a eu donné le nom de Roi ou d'Empereur au chef d'une petite peuplade, le lieu de sa résidence a dû s'appeller palais, & son petit cortege a dû prendre le

---

mada, *Lib. III*, *c.* 19. J'ai reçu une description fort exacte des ruines d'un temple près de Cuernavaca, sur la route de Mexico à Acapulco. Elles sont composées de larges pierres, aussi exactement jointes les unes aux autres que celle des bâtiments des Péruviens, dont nous parlerons dans la suite. Les fondations de ce temple forment un quarré de vingt-cinq verges d'Angleterre, ou soixante-quinze pieds de Roi; mais il diminue d'étendue à mesure qu'il s'éleve en hauteur, non par gradation, mais en se resserrant tout-à-coup à des distances régulieres; de sorte qu'il doit avoir ressemblé à la figure *B* de la planche. Il se terminoit, à ce qu'on dit, en pyramide.

nom de cour. De pareilles dénominations ont donné aux chofes une importance qu'elles n'avoient pas; l'illufion fe répand, & chaque partie du récit étant embellie de fauffes couleurs, l'imagination eft tellement égarée par la reffemblance des noms, qu'il lui devient difficile de diftinguer des objets qui n'ont aucune reffemblance entre eux. Lorfque les Efpagnols aborderent pour la premiere fois au Mexique, ils furent fi frappés de l'apparence de police & de quelques ouvrages des arts, fort fupérieurs à ceux des nations groffieres qu'ils avoient jufques-là vifitées en Amérique, qu'ils s'imaginerent avoir enfin découvert dans le nouveau monde un peuple civilifé. Dans leurs defcriptions, ils paroiffent ne perdre jamais de vue cette comparaifon entre les habitants du Mexique & leurs fauvages voifins. En obfervant avec admiration la fupériorité des Mexicains marquée en plufieurs chofes, ils employent à décrire leur police imparfaite & leurs arts groffiers des termes qui ne font applicables qu'à des nations infiniment plus avancées dans la civilifation

tion & dans les arts. Ces deux circonſtances concourent à diminuer beaucoup la confiance qu'on doit aux deſcriptions de l'état du Mexique que nous ont laiſſées les premiers Hiſtoriens Eſpagnols. En comparant cette nation à d'autres petits peuples ſauvages, ils ont laiſſé leurs idées s'élever beaucoup au-deſſus du vrai, & les termes qu'ils ont employés dans leurs deſcriptions ont encore contribué à augmenter l'exagération. Les Ecrivains poſtérieurs ont adopté le ſtyle des premiers, & l'ont chargé encore davantage. Solis, en traçant le caractere de Montézume, & en décrivant la ſplendeur de ſa Cour, les loix & la police de ſon Empire, employe les mêmes expreſſions dont on ſe ſerviroit pour faire connoître le Souverain & les inſtitutions de la nation la plus civiliſée de l'Europe.

Mais quoiqu'il faille reconnoître que la chaleur de l'imagination Eſpagnole a ajouté quelques embelliſſements à ces deſcriptions, on n'eſt pas en droit pour cela de prononcer avec le ton déciſif qu'employent pluſieurs Auteurs, que tout ce qu'on a

écrit de l'étendue, de la police & des loix du Mexique, n'eſt qu'un amas de fictions d'hommes qui ont voulu tromper, ou qui avoient un grand penchant à croire au merveilleux. Il y a peu de faits hiſtoriques qu'on puiſſe établir ſur des témoignages plus inconteſtables que les faits principaux de l'hiſtoire du Mexique. Ce ſont des témoins oculaires qui rapportent ce qu'ils ont vu, des hommes qui ont vécu parmi les Mexicains avant & après la conquête, qui décrivent des inſtitutions & des mœurs qui leur étoient familieres, des perſonnes de profeſſions différentes, Militaires, Prêtres, Juriſconſultes, à qui les objets doivent être préſentés ſous des aſpects différents; & tous concourent à rendre le même témoignage. Si Cortès s'étoit haſardé à tromper ſon Souverain en lui faiſant un tableau de mœurs imaginaires, il n'eût pas manqué d'ennemis & de rivaux empreſſés à découvrir ſa tromperie, & à en tirer parti pour lui nuire. Mais, comme le remarque avec raiſon un Auteur qui a éclairci par ſa ſagacité, & embelli par ſon éloquence l'Hiſtoire de

l'Amérique (1), cette ſuppoſition eſt auſſi invraiſemblable que le projet eût été audacieux. Parmi les deſtructeurs de ce grand Empire, il n'y en avoit pas un ſeul aſſez éclairé pour imaginer un ſyſtême de police auſſi bien combiné & auſſi bien d'accord dans toutes ſes parties que celui qu'ils attribuent aux Mexicains. D'où auroient-ils emprunté l'idée de pluſieurs inſtitutions ignorées à cette époque de toutes les autres nations connues? Au commencement du ſeizieme ſiecle, il n'y avoit en Europe aucun établiſſement ſemblable à celui qu'on avoit formé au Mexique pour porter au Souverain des nouvelles de toutes les parties de ſon Empire. La même obſervation peut s'appliquer à ce qu'on nous dit de la forme de la ville de Mexico, de ſa police & de ſes différentes loix pour l'adminiſtration de la juſtice. Tout homme accoutumé à obſerver les progrès des nations, remarquera ſouvent dans les premiers pas qu'elles font, les germes de ces

(1) M. l'Abbé Raynal, *Hiſt. Phil. & Polit. III*, 127.

idées, d'où résultent des établissements qui font la gloire & l'ornement des sociétés arrivées au plus haut degré de civilisation. Même dans l'état de civilisation imparfaite où se trouvoit l'Empire du Mexique, la sagacité ingénieuse de quelqu'observateur, excitée ou aidée par des circonstances que nous ne connoissons pas, a pu y introduire des institutions dignes des sociétés les plus policées. Mais il étoit presqu'impossible que les conquérants ignorants & grossiers du nouveau monde, en se faisant aucune idée des coutumes & des loix du pays qu'ils subjuguoient, fortissent hors des limites connues dans leur siecle & dans leur pays; & si Cortès & quelques-uns de ses compagnons eussent été capables de cet effort, pourquoi leurs successeurs auroient-ils travaillé à perpétuer l'erreur? Pourquoi Corita, ou Motolinea, ou Acosta auroient-ils voulu amuser leur Souverain & leurs compatriotes de contes entiérement fabuleux?

Religion des Mexicains.

En un point cependant, les guides que nous avons dû suivre ont représenté les Mexicains comme plus bar-

bares peut-être qu'ils ne l'étoient réellement. Leurs dogmes religieux & les cérémonies de leur culte sont représentées comme féroces & cruelles au plus haut degré.

La Religion, qui ne tient pas une grande place dans la tête d'un sauvage qui n'a pas des idées fort claires d'une puissance supérieure, & dont les rites sont simples & en petit nombre, étoit chez les Mexicains un systême régulier; elle avoit ses Prêtres, ses temples, ses victimes & ses fêtes. Cela même est une preuve claire que l'état des Mexicains étoit très-différent de celui des nations sauvages de l'Amérique. Mais de l'extravagance de leurs notions religieuses, ou de l'atrocité de leurs cérémonies, on ne peut tirer aucune conséquence contre leur civilisation. Les nations conservent des systêmes de superstition fondés sur les absurdes notions des premiers âges de leur formation, long-temps après que leurs idées ont commencé à s'étendre, & leurs mœurs à se polir. Nous pouvons cependant juger du caractere des Mexicains d'après l'esprit de leur Religion. La su-

perſtition s'y montroit ſous un aſpect ſombre & atroce. Leurs divinités y étoient environnées de la terreur, & ſe plaiſoient dans la vengeance. Elles étoient repréſentées au peuple ſous les formes les plus capables d'inſpirer l'horreur. Les temples étoient décorés de figures de ſerpents, de tigres & d'autres animaux deſtructeurs. La crainte étoit le ſeul ſentiment qui animoit leurs dévots. Les jeûnes, les mortifications, les ſouffrances, pouſſées aux excès les plus cruels, étoient les moyens qu'ils employoient pour appaiſer la colere de leurs dieux, & ils n'approchoient jamais de leurs autels, ſans les teindre de leur propre ſang. De toutes les offrandes, les ſacrifices humains étoient celles qu'ils croyoient le plus agréables à ces Dieux. Une pareille Religion ſe joignant à l'eſprit de vengeance implacable commun à tous les Américains, & y ajoutant une force nouvelle, dévouoit à une mort cruelle tous les priſonniers de guerre, qui étoient immolés ſolemnellement à la divinité (1).

(1) Cortès, *Relat. ap.* Ramus III, 240, *&c.*

Le cœur & la tête de la victime étoient la part consacrée aux Dieux.

B. Diaz, *c.* 82. Acosta, *Lib. V, c.* 13, *&c.* Herrera, *decad.* 3, *Lib. II, c.* 15, *&c.* Gomera, *Cron. c.* 80, *&c.*

Il paroît que les Historiens Espagnols ont beaucoup exagéré le nombre des victimes humaines qu'on sacrifioit à Mexico. Suivant Gomera, il n'y avoit point d'année où l'on n'immolât vingt mille personnes aux divinités du Mexique, & il y avoit même des années où elles alloient à cinquante mille. *Cron. c.* 229. Les crânes de ces malheureuses victimes étoient rangés par ordre dans un bâtiment destiné pour cet effet, & deux des Officiers de Cortès qui les avoient comptés, ont dit à Gomera qu'il y en avoit cent trente-six mille, *ibid. c.* 82. Le rapport d'Herrera est plus incroyable encore : il dit que le nombre des victimes étoit si grand, qu'on en sacrifioit cinq mille en un jour, & en quelques occasions même jusqu'à vingt mille : *decad.* 3, *c.* 16. Torquemada les surpasse tous deux en exagération ; car il prétend qu'on immoloit annuellement vingt mille enfants, sans compter les autres victimes. *Mond. Ind. Lib. VII, Lib. III. c.* 21. L'autorité la plus respectable en faveur de ce grand nombre de victimes est celle de Zumurraga, premier Evêque de Mexico, qui, dans une lettre au Chapitre général de son ordre, écrite en 1631, dit que les Mexicains sacrifioient tous les ans vingt mille victimes. Davila, *Teatro eccles.* 126. D'un autre côté, Barth. de Las-Casas remarque que si l'on avoit fait mourir tous les ans un si grand nombre d'hommes, le Mexique ne seroit jamais parvenu à ce de-

Le guerrier qui s'étoit rendu maître du prisonnier emportoit le corps pour s'en repaître dans un festin avec ses amis. Sous l'empire de ces idées funestes & terribles, accoutumé à verser le sang, & à voir ces scenes horribles consacrées par la Religion, le cœur de l'homme devoit s'endurcir & se fermer à tout sentiment d'humanité. Aussi les Mexicains étoient-ils féroces & impitoyables. L'esprit de leur Religion balançoit si fortement l'influence de la police & des arts, que, malgré les progrès qu'ils y avoient faits, leurs mœurs au-lieu de s'adoucir en étoient devenues plus féroces. L'hif-

---

gré de population qui surprit tous les Espagnols lorsqu'ils y arriverent, & il assure positivement que les Mexicains ne sacrifioient jamais plus de cinquante à cent personnes par an. Voyez sa dispute avec Sepulveda, qui se trouve jointe à sa *Brevissima relacion*, *p.* 105. Cortès ne spécifie pas le nombre des hommes qu'on sacrifioit annuellement ; mais B. Diaz Del Castillo dit que les Religieux Franciscains qu'on envoya dans la nouvelle-Espagne immédiatement après la conquête, ayant fait des recherches à ce sujet, ont trouvé qu'on sacrifioit tous les ans deux mille cinq cents personnes à Mexico. *C.* 207.

toire de ce peuple ne nous eſt pas aſſez connue pour que nous ſachions quelle cauſe avoit donné à leur ſuperſtition ce caractere de cruauté ; mais l'influence de leur Religion eſt évidente, & avoit produit chez eux des effets ſinguliers dans l'hiſtoire de l'eſprit humain ; les mœurs du peuple du nouveau monde qui avoit fait le plus de progrès vers la civiliſation, étant plus féroces, & quelques-unes de leurs coutumes plus barbares que celles des nations ſauvages du reſte de l'Amérique.

Prétention des Péruviens ſur la grande ancienneté de leur Empire.

L'Empire du Pérou ſe vante d'une antiquité plus grande que celui du Mexique : ſelon les traditions recueillies par les Eſpagnols, il avoit ſubſiſté quatre cents ans ſous douze Monarques ; mais les Péruviens n'ont pu communiquer à leurs conquérants que des connoiſſances très-imparfaites & très-incertaines de leur ancienne hiſtoire (1). Ils ignoroient,

Incertaines.

(1) Il eſt pour ainſi dire inutile d'obſerver que la chronologie Péruvienne eſt non-ſeulement obſcure, mais qu'elle eſt même en contradiction avec les obſervations les plus exac-

comme les autres nations de l'Amérique, l'art d'écrire, & manquoient du ſeul moyen par lequel on peut conſerver avec quelqu'exactitude la mémoire des événements. Chez les peuples mêmes où l'art de l'écriture eſt connu, l'époque où l'hiſtoire commence à prendre quelqu'authenticité eſt de beaucoup poſtérieure à cette utile invention qui a ſervi long-temps aux uſages ordinaires & communs de la vie, avant d'être employée à fixer le ſouvenir des faits pour le tranſmettre d'un ſiecle à l'au-

tes & les plus étendues ſur la durée de chaque regne, dans quelque ſucceſſion de Prince qu'on ſuppoſe. On a trouvé que le nombre moyen n'a pas paſſé vingt années. Suivant Acoſta & Garcilaſſo de la Vega, Huana Capac, qui mourut environ l'année 1527, a été le douzieme Inca. On ne peut pas compter que la monarchie du Pérou ait duré plus de deux cents quarante ans; cependant ils aſſurent qu'elle a ſubſiſté pendant quatre cents années. Acoſta, *Lib. VI*, *c.* 19. Vega, *Lib. I*, *c.* 9. Suivant ce rapport, la durée moyenne de chaque regne eſt portée à trente-trois ans, au-lieu de vingt, nombre établi par les obſervations de Newton; mais les traditions des Péruviens étoient ſi imparfaites, que quoique le total y ſoit fixé d'une maniere poſitive, le nombre des années de chaque regne eſt cependant inconnu.

tre. Mais la tradition seule n'a jamais transmis les connoissances historiques d'une maniere suivie & réguliere durant un période aussi long que la moitié de celui qu'on donne à la durée de la monarchie du Pérou.

Insuffisance de l'invention des quipos.

Les quipos, ou nœuds de cordons de différentes couleurs, que des Ecrivains, amateurs du merveilleux, nous donnent comme des annales régulieres de l'Empire, ne suppléoient que très-imparfaitement à l'écriture. Selon la description obscure qu'en fait Acosta (1), suivi à la lettre par Garcilasso de la Vega qui n'a fait que le copier, les quipos paroissent n'avoir été qu'un moyen de calculer plus vîte & plus sûrement. Les couleurs différentes exprimoient les différents objets, & chaque nœud un nombre particulier. Les quipos étoient une espece de registre où l'on tenoit compte du nombre d'habitants de chaque Province, & de ses différentes productions qu'on rassembloit dans des magasins

(1) *Hist. Lib. VI, c. 8.*

pour le ſervice de la nation; mais comme ces nœuds, de quelque maniere qu'ils fuſſent variés & combinés, ne pouvoient porter à l'eſprit aucune notion abſtraite, & ne pouvoient peindre ni les opérations ni les qualités de l'eſprit, ils étoient de peu d'utilité pour conſerver la mémoire tant des anciens événements que des inſtitutions politiques. Les peintures imparfaites & les ſymboles groſſiers des Mexicains pouvoient ſervir mieux à cet uſage. Quand les quipos auroient été plus utiles pour conſerver l'hiſtoire, & plus propres à ſuppléer à l'écriture, ils ont été ſi entiérement détruits, ainſi que tous les autres monuments de l'induſtrie des Péruviens, dans la dévaſtation générale cauſée par la conquête & par les guerres civiles qui l'ont ſuivie, qu'aucune lumiere ne peut nous venir de ce côté-là. Tout le zele de Garcilaſſo de la Vega pour la gloire de la race des Monarques dont il deſcendoit, toute l'activité de ſes recherches & les grandes facilités qu'il avoit pour les ſuivre, ne lui ont pas fait connoître une ſeule ſource

où n'euſſent pas puiſé les Auteurs Eſpagnols qui avoient écrit avant lui. Dans ſon *commentaire royal*, il ſe borne à éclaircir ce qu'ils ont rapporté de l'hiſtoire & des inſtitutions du Pérou (1), & ſes éclairciſſements, comme leurs récits, ne ſont fondés que ſur la tradition courante parmi ſes compatriotes.

Il ſuit de-là que les petits détails que ces Ecrivains nous donnent des exploits, des batailles, des conquêtes & du caractere particulier des premiers Monarques Péruviens, ne méritent guere notre croyance. Nous ne pouvons regarder comme authentiques qu'un petit nombre de faits ſi étroitement liés avec le ſyſtême de leur Religion & de leur politique intérieure, que la mémoire n'a pu s'en perdre : à quoi il faut ajouter les coutumes & les inſtitutions qui étoient encore établies au temps de la conquête, & que les Eſpagnols purent obſerver. C'eſt en examinant ces deux ſortes de faits avec attention,

(1) *Lib. I, c. 10.*

& en tâchant de les ſéparer de ceux qui paroiſſent fabuleux ou dépourvus de preuves, que je me ſuis efforcé de me faire une idée des mœurs & du gouvernement des Péruviens.

Origine de leur gouvernement.

Les peuples du Pérou, comme je l'ai déja dit (1), étoient encore dans toute la groſſiéreté de la vie ſauvage, lorſque Manco Capac & ſa femme Mama Ocollo ſe montrerent à eux pour les inſtruire & les civiliſer. La tradition des Péruviens ne nous apprend point qui étoient ces deux perſonnages extraordinaires; s'ils apportoient leur ſyſtême de légiſlation & les connoiſſances des arts de quelque pays plus civiliſé, ou s'ils étoient natifs du Pérou; comment ils s'étoient élevés à des idées ſi fort audeſſus de celles de la nation à laquelle ils s'adreſſoient. Manco Capac & ſa femme profitant du penchant des Péruviens à la ſuperſtition, & ſur-tout de leur vénération pour le ſoleil, prétendirent qu'ils étoient les enfants de ce bel aſtre, & qu'ils ve-

(1) *Lib. VI, p.* 317, *&c.*

noient les éclairer & les inſtruire en ſon nom & par ſon autorité. La multitude écouta & crut. Nous avons vu plus haut le changement qui ſe fit dans les mœurs & dans la police des Péruviens, & que les Hiſtoriens attribuent aux fondateurs de cet Empire, & comment les inſtructions de l'Inca & de ſa femme répandirent parmi eux quelque connoiſſance des arts & quelque goût pour les commodités de la vie. Ces bienfaits furent d'abord reſſerrés dans des limites fort étroites; car l'autorité du premier Inca ne s'étendit point au-delà de quelques lieues autour de Cuzco. Mais dans la ſuite des temps & peu-à-peu ſes ſucceſſeurs ſoumirent tous les pays qui s'étendent à l'Oueſt des Andes depuis le Chily juſqu'à Quito, & établirent dans toutes ces Provinces leur gouvernement & leur Religion.

Il eſt fondé ſur la Religion.

Le gouvernement des Péruviens a cela de ſingulier & de frappant, qu'il doit à la Religion ſon eſprit & ſes loix. Les idées religieuſes font très-peu d'impreſſion ſur l'eſprit d'un ſauvage; leur influence ſur ſes ſenti-

ments & ſur ſes mœurs eſt à peine ſenſible. Parmi les Mexicains, la Religion réduite en ſyſtême, tenant une grande place parmi leurs inſtitutions publiques, concouroit avec beaucoup de force à former le caractere national. Mais au Pérou, tout le ſyſtême civil étoit fondé ſur la Religion. L'Inca n'étoit pas ſeulement un légiſlateur, mais un envoyé du Ciel. Ses préceptes étoient reçus, non pas comme les ordres d'un ſupérieur, mais comme les oracles de la Divinité. Sa famille étoit ſacrée; & pour la tenir ſéparée & ſans aucun mélange impur d'un ſang moins précieux, les enfants de Manco Capac épouſoient leurs propres ſœurs, & aucun ne pouvoit monter ſur le trône ſans prouver ſa deſcendance des ſeuls *enfants du Soleil.* C'étoit-là le titre de tous les deſcendants de l'Inca, & le peuple les regardoit avec le reſpect dû à des êtres d'un ordre ſupérieur. On croyoit qu'ils étoient ſous la protection immédiate de la Divinité qui leur avoit donné naiſſance, & que toutes les volontés de l'Inca étoient celles de ſon pere le Soleil.

Effets remarquables de cette influence de la Religion.

Deux effets résultoient de cette influence de la Religion sur le gouvernement. L'autorité de l'Inca étoit absolue & illimitée dans toute la force de ces termes. Lorsque les décrets d'un Souverain sont regardés comme des commandements de la Divinité, c'est non-seulement un acte de révolte, mais un acte d'impiété de s'y opposer. L'obéissance devient un devoir de Religion; & comme ce seroit un sacrilege de blâmer l'administration d'un Monarque qui est immédiatement sous la direction du Ciel, & une audace présomptueuse de lui donner des avis, il ne reste plus qu'à se soumettre avec un respect aveugle. Tel doit être nécessairement le principe de tout gouvernement établi sur la base d'un commerce avec le Ciel. De-là aussi la soumission des Péruviens envers leurs Souverains : les plus puissants & les plus élevés de leurs sujets reconnoissoient en eux des êtres d'une nature supérieure; admis en sa présence, ils ne se présentoient qu'avec un fardeau sur leurs épaules comme un emblême de leur servitude, & une dispo-

ſition à ſe ſoumettre à toutes les volontés de l'Inca. Il ne falloit au Monarque aucune force coactive pour faire exécuter ſes ordres. Tout Officier qui en étoit chargé étoit l'objet du reſpect du peuple, &, ſelon un obſervateur judicieux des mœurs des Péruviens (1), il pouvoit traverſer l'Empire d'une extrêmité à l'autre ſans rencontrer le moindre obſtacle; car en montrant une frange du *borba*, ornement royal de l'Inca, il devenoit le maître de la vie & de la fortune de tous les citoyens.

Tous les crimes y étoient punis de mort.

Il faut regarder comme une autre conſéquence de cette liaiſon de la Religion avec le gouvernement, la peine de mort infligée à tous les crimes. Ce n'étoient plus des déſobéiſſances à des loix humaines, mais des inſultes à la Divinité. Les fautes les plus légeres, comme les crimes les plus atroces, appelloient la même vengeance ſur la tête du coupable, & ne pouvoient être expiées que par ſon ſang. La peine ſuivoit la faute inévi-

(1) Zarate, *Lib. I, c.* 13.

tablement, parce qu'une offenſe envers le Ciel ne pouvoit en aucun cas être pardonnée (1). Parmi des nations déja corrompues, des maximes ſi ſéveres, en conduiſant les hommes à la férocité & au déſeſpoir, ſont plus capables de multiplier les crimes que d'en diminuer le nombre. Mais les Péruviens avec des mœurs ſimples & une crédulité aveugle, étoient contenus dans une telle crainte, que le nombre des fautes étoit extrêmement petit. Leur reſpect pour des Monarques éclairés & guidés par la Divinité qu'ils adoroient, les maintenoit dans le devoir; & la crainte d'une peine qu'ils étoient accoutumés à regarder comme un châtiment inévitable de l'offenſe faite au Ciel, les éloignoit de toute prévarication.

Douceur de leur Religion.

Le ſyſtême de ſuperſtition ſur lequel les Incas avoient fondé leur autorité étoit très-différent de celui des Mexicains. Manco Capac avoit tourné tout le culte religieux vers les objets de la nature. Le Soleil, comme la

(1) Vega, *Lib. II*, *cap.* 6.

premiere ſource de la lumiere, de la fécondité de la terre, & du bonheur de ſes habitants, étoit le premier & le principal objet de leur hommage. La lune & les étoiles, ſecondant le ſoleil dans ſes bienfaiſantes opérations, obtenoient après lui les adorations des Péruviens. Par-tout où le penchant de l'homme à reconnoître & à adorer une puiſſance ſupérieure prend cette direction, & ſe porte à admirer & à contempler l'ordre & la bienfaiſance qui exiſtent réellement dans la nature, l'eſprit de ſuperſtition eſt doux; lorſqu'au contraire des êtres imaginaires, ouvrages de l'imagination & de la crainte des hommes, ſont ſuppoſés conduire l'univers, & deviennent les objets du culte religieux, la ſuperſtition prend des formes plus biſarres & plus atroces. La premiere de ces Religions étoit celle des Péruviens, la derniere celle des Mexicains. Les Péruviens, il eſt vrai, ne s'étoient pas élevés juſqu'à des idées juſtes de la Divinité: on ne trouve même dans leur langue aucun terme, aucun nom donné au pouvoir inconnu & ſuprême qu'ils adoroient, qui

puiſſe faire conjecturer qu'ils le regardaſſent comme créateur & gouverneur de l'univers (1). Mais les cérémonies d'un culte adreſſé à cet aſtre brillant, qui, par ſon énergie univerſelle & vivifiante eſt le plus bel emblême de la bienfaiſance divine, étoient douces & humaines. Ils offroient au ſoleil une partie des ſubſtances que ſa chaleur fait produire à la terre. Ils lui ſacrifioient en témoignage de leur reconnoiſſance quelques-uns des animaux dont ils ſe nourriſſoient, & dont l'exiſtence & la multiplication étoient dues à ſon influence. Ils lui préſentoient des ouvrages choiſis & précieux de l'induſtrie de leurs mains guidées par ſa lumiere. Jamais les Incas ne teignirent ſes autels de ſang humain; jamais ils n'imaginerent que le ſoleil leur pere pût ſe plaire à recevoir de ſi barbares ſacrifices (2). Ainſi

(1) Acoſta, *Lib. V. c.* 3.

(2) Pluſieurs des premiers Hiſtoriens Eſpagnols aſſurent que les Péruviens ſacrifioient des victimes humaines. Xerès, *p.* 190. Zarate, *Lib. I, c.* 11. Acoſta, *Lib. V, c.* 19. Mais Garcilaſſo de la Vega prétend que quoique cette coutume barbare eût ſubſiſté parmi leurs an-

les Péruviens, éloignés de ce culte ſanglant qui éteint la ſenſibilité, & qui étouffe les mouvements de la compaſſion à la vue des ſouffrances de l'homme, devoient à l'eſprit même de leur ſuperſtition, un caractere national plus doux que celui des autres peuples de l'Amérique.

Son influence ſur les inſtitutions civiles.

Cette influence de la Religion s'étendoit juſqu'à leurs inſtitutions civiles, & en écartoit tout ce qui étoit contraire à la douceur des mœurs & du caractere. Le pouvoir des Incas, quoique le plus abſolu des deſpotiſmes, étoit mitigé par ſon alliance avec la Religion. L'eſprit de ſes ſujets n'étoit pas humilié & avili par l'idée

cêtres non-civiliſés, elle fut totalement abolie par les Incas, & qu'on n'a jamais offert de victime humaine dans le temple du Soleil. Cette aſſertion & les raiſons plauſibles ſur leſquelles il l'appuye, ſuffiſent pour réfuter les Ecrivains Eſpagnols dont les récits ne paroiſſent fondés que ſur des oui-dire, & non ſur ce qu'ils ont obſervé eux-mêmes. Vega, *Lib. II*, *c.* 4. Les Péruviens, dans une de leurs fêtes, offroient des gâteaux, arroſés du ſang tiré des bras, des ſourcils & du nez de leurs enfants, *idem*, *Lib. VII*, *c.* 6. Cette cérémonie paroît avoir été une ſuite de leur ancienne coutume.

d'une ſoumiſſion forcée à la volonté d'un être ſemblable à eux. L'obéiſſance qu'ils rendoient à un Souverain revêtu d'une autorité divine, étoit volontaire, & ne les dégradoit point. Le Souverain, convaincu que la ſoumiſſion reſpectueuſe de ſes ſujets étoit l'effet de leur croyance à ſon origine céleſte, avoit continuellement ſous les yeux des motifs qui le portoient à imiter l'être bienfaiſant dont il étoit le repréſentant. Auſſi trouve-t-on à peine dans l'hiſtoire du Pérou quelques révoltes contre le Prince régnant, & aucun de ſes douze Monarques ne fut un tyran.

Dans les guerres mêmes où furent engagés les Incas, ils ſe conduiſirent avec un eſprit très-différent de celui des autres nations d'Amérique. Ils ne combattoient pas comme les ſauvages pour détruire & pour exterminer, ou, comme les Mexicains, pour raſſaſier de ſang leurs barbares divinités. Ils faiſoient la guerre pour civiliſer les vaincus, & pour répandre les connoiſſances & les arts. Les priſonniers n'étoient point expoſés aux inſultes & aux tourments qu'ils étoient

Et même ſur leur ſyſtême de guerre.

deſtinés à ſubir dans toutes les autres parties du nouveau monde. Les Incas prenoient ſous leur protection les peuples qu'ils avoient ſoumis, & les faiſoient participer à tous les avantages dont jouiſſoient leurs anciens ſujets. Cette pratique, ſi oppoſée à la férocité Américaine, & ſi digne de l'humanité des nations les plus polies, doit être attribuée, comme d'autres circonſtances que nous avons obſervées dans les mœurs des Péruviens, au génie de leur Religion, Les Incas conſidérant comme impie l'hommage rendu à tout autre objet qu'aux puiſſances céleſtes qu'ils adoroient, s'efforçoient de faire des proſélites. Les idoles des peuples conquis étoient portées en triomphe au grand temple de Cuzco (1), & y étoient placées comme des trophées qui montroient la puiſſance ſupérieure de la divinité protectrice de l'Empire. Le peuple étoit traité avec douceur, & inſtruit dans la Religion de ſes nouveaux maîtres

(1) Herrera, *dec.* 5, *Lib. IV*, *c.* 4. Vega, *Lib. V*, *c.* 12.

maîtres (1), afin que le conquérant eût la gloire d'avoir augmenté le nombre des adorateurs du Soleil.

Espece de propriété particuliere aux Péruviens.

La maniere dont les terres étoient possédées au Pérou par les citoyens, n'étoit pas moins singuliere que leur Religion, & contribuoit également à adoucir le caractere de ce peuple. Toutes les terres étoient divisées en trois portions. L'une étoit consacrée au Soleil, & tout ce qu'elle produisoit étoit employé à la construction des temples, & aux dépenses du culte religieux. L'autre appartenoit à l'Inca, & fournissoit à la dépense publique, & à tous les fraix du gouvernement. La troisieme & la plus considérable étoit employée à la subsistance du peuple, à qui elle étoit partagée. Personne cependant n'avoit un droit de propriété exclusive sur la portion qui lui étoit attribuée. Il la possédoit seulement pour une année. A l'expiration de ce terme, on faisoit une nouvelle division selon le rang, le nombre & les besoins de sa

(1) Herrera, *decad.* 5, *Lib. IV*, *c.* 8.

famille. Toutes ces terres étoient cultivées par un travail commun de tous les membres de la communauté. Le peuple, averti par un Officier préposé à cette administration, se rendoit dans les champs, & remplissoit la tâche imposée. Des chants & des instruments de musique les animoient au travail (1). Cette distribution du territoire, aussi-bien que la maniere de le cultiver, gravoit dans l'esprit de chaque citoyen l'idée d'un intérêt national & de la nécessité d'un secours mutuel entre eux. Chaque individu sentoit l'utilité qui résultoit pour lui de sa liaison avec ses concitoyens & le besoin qu'il avoit de leur secours. Un Etat ainsi constitué pouvoit être considéré comme une grande famille dans laquelle l'union des membres étoit si entier, & l'échange mutuel des secours si marqué, qu'il en naissoit le plus grand attachement, & que l'homme étoit lié à l'homme plus étroitement que dans aucune autre société établie en

---

(1) Herrera, *dec.* 5, *Lib. IV*, *c.* 11. Vega, *Lib. V*, *c.* 5.

Amérique. De-là des mœurs douces & des vertus ſociales inconnues dans l'état ſauvage, & preſqu'entiérement ignorées des Mexicains.

Inégalité des conditions.

Mais, quoique les inſtitutions des Incas fuſſent dirigées à fortifier les liens d'une affection mutuelle entre leurs ſujets, il régnoit cependant au Pérou une grande inégalité dans les conditions. La diſtinction des rangs y étoit complétement établie. Un grand nombre de citoyens, ſous la dénomination de *Yanaconas*, étoit tenu dans l'état de ſervitude. Leurs habillements & leurs maiſons étoient d'une forme différente de celle des habillements & des maiſons des hommes libres. Comme les *Tamemes* du Mexique, ils étoient employés à porter des fardeaux & à tous les travaux pénibles (1). Au-deſſus d'eux étoient les hommes libres qui n'étoient revêtus d'aucun office & d'aucune dignité héréditaire. Enſuite venoient ceux que les Eſpagnols ont appellés *Orejones*, à raiſon des or-

(1) Herrera, *decad.* 5, *Lib. III*; *c.* 4. *Lib. X*, *c.* 8.

nements qu'ils portoient à leurs oreilles. Ceux-là formoient le corps des nobles, & exerçoient tous les offices, en paix comme en guerre (1). A la tête de la nation étoient les enfants du Soleil, qui, par leur naissance & leurs privileges, étoient autant au-dessus des Orejones que ceux-ci étoient au-dessus des autres citoyens.

Etat des arts.

Cette forme de société, tant par l'union de ses membres que par la distinction des rangs, étoit favorable aux progrès des arts. Mais les Espagnols connoissant déja le degré de perfection où différents arts avoient été au Mexique, ne furent pas si frappés de ce qu'ils virent au Pérou lorsqu'ils en firent la découverte; & c'est avec un sentiment d'admiration beaucoup plus foible qu'ils décrivent les objets d'industrie qu'ils y remarquerent. Cependant les Péruviens avoient fait beaucoup plus de progrès que les Mexicains, & dans les arts nécessaires, & dans ceux qui ne servent qu'à l'agrément de la vie.

---

(1) Herrera, *dec.* 5, *Lib. IV*, *c.* 1.

L'agriculture, cet art de premiere nécessité dans l'état social, étoit beaucoup plus étendu au Pérou, & y étoit exercé avec plus d'habileté que dans aucune autre partie de l'Amérique. Les Espagnols en s'avançant dans le pays y trouvoient si abondamment des provisions de toute espèce, que dans le récit de leurs expéditions, on ne les voit jamais exposés à ces cruelles situations où la famine réduisit souvent les conquérants du Mexique. Ce n'étoit pas la volonté des particuliers qui régloit la quantité de terre mise en culture, mais l'autorité publique selon les besoins de la communauté. Les calamités qui sont la suite ordinaire des mauvaises récoltes n'étoient pas fort sensibles, parce que le produit des terres consacrées au Soleil, aussi-bien que la portion des Incas, étant déposée dans les *tambos* ou magasins publics, on y trouvoit toujours des ressources pour les temps de disette (1). Par une prévoyance si sage, l'étendue de la culture étant propor-

Etat avancé de l'agriculture.

(1) Zarate, *Lib. I*, *c.* 14. Vega, *Lib. I*, *c.* 8.

tionnée aux besoins de l'Etat, l'industrie & l'esprit d'invention des Péruviens ne se déployoient avec quelqu'activité que pour remédier à certains inconvénients particuliers à leur climat & à leur sol. Toutes les grandes rivieres qui coulent des Andes dirigent leurs cours vers l'Est jusqu'à la mer Atlantique. Le Pérou n'est arrosé que par des eaux qui coulent des montagnes en torrents. Les parties basses sont presque toutes sablonneuses & stériles, & la pluie ne les humecte jamais. L'industrie des Péruviens avoit imaginé différents moyens pour rendre ces terres fertiles. Ils avoient fait avec beaucoup d'adresse & de patience des canaux artificiels, qui distribuoient à leurs terres d'une maniere réguliere les eaux de ces torrents (1). Ils amélioroient leur sol en y répandant la fiente des oiseaux de mer dont toutes les isles répandues le long de leurs côtes sont couvertes (2). Dans le tableau d'une

(1) Zarate, *Lib. I*, *c.* 4. Vega, *Lib. V*, *c.* 1 & 24.

(2) Acosta, *Lib. IV*, *c.* 37. Vega, *Lib. V*, *c.* 3. Les Espagnols ont adopté ces deux coutu-

nation entiérement civilisée, ces pratiques attireroient à peine notre attention; mais dans l'histoire du nouveau monde, où nous ne trouvons que des hommes dépourvus de prévoyance, elles sont dignes d'être remarquées comme des preuves frappantes d'art & d'industrie. L'usage de la charrue étoit à la vérité inconnu aux Péruviens, ils travailloient la terre avec une espece de bêche faite d'un bois dur (1). Ce travail n'étoit pas regardé comme assez humiliant pour être abandonné aux femmes seules. Les hommes le partageoient avec elles, & même les enfants du Soleil donnoient l'exemple en cultivant de leurs mains un champ situé

---

mes des anciens Péruviens. Ils ont conservé quelques-uns des aqueducs ou canaux faits du temps des Incas, & en ont construit de nouveaux, au moyen desquels ils arrosent tous les champs qu'ils cultivent. Ulloa, *voyage*, *tome* 1, *p.* 422, 477. Ils continuent aussi à employer pour fumier le *guano*, ou la fiente des oiseaux de mer. Ulloa donne une description de la quantité presqu'incroyable qui s'en trouve dans les petites isles qui bordent la côte, *ibid. p.* 481.

(1) Zarate, *Lib. I*, *c.* 8.

près de Cuzco, & ils honoroient cette fonction, en l'appellant *leur triomphe sur la terre* (1).

Leurs bâtiments. La supériorité de l'industrie des Péruviens sur celle des autres nations se montre encore dans la construction de leurs maisons & de leurs édifices publics. Dans les vastes plaines qui s'étendent le long de l'Océan pacifique, où le climat est doux & le ciel toujours serein, leurs maisons ne pouvoient être que d'une bâtisse très-légere; mais dans les parties plus élevées, où tombent des pluies, où il y a de la vicissitude dans les saisons, & où la rigueur du froid se fait sentir, elles étoient construites avec une plus grande solidité. Leur forme étoit généralement quarrée. Les murailles d'environ huit pieds de haut étoient faites de briques durcies au soleil. Elles étoient sans fenêtres, la porte en étoit basse & étroite. Toute simple que paroît cette construction, & tout grossiers qu'en étoient les matériaux, les édi-

(1) Vega, *Lib. V*, c. 2.

fices étoient ſi ſolides, que pluſieurs ſubſiſtent encore aujourd'hui, tandis qu'il ne reſte dans toutes les autres parties de l'Amérique aucun monument qui puiſſe nous donner une idée de l'état civil des autres nations. C'eſt ſur-tout dans les temples conſacrés au Soleil & dans les palais de leurs Monarques que les Péruviens déployoient toute leur induſtrie. Les deſcriptions que nous ont laiſſées de ces édifices les Ecrivains Eſpagnols qui les ont vus lorſqu'ils étoient encore preſqu'entiers, pourroient être regardées comme fort exagérées, ſi leurs ruines encore ſubſiſtantes ne garantiſſoient la vérité de leurs relations. On trouve dans toutes les Provinces de l'Empire des reſtes des édifices ſacrés & des palais des Incas, & leur nombre ſeul prouve qu'ils ſont l'ouvrage d'une nation puiſſante qui doit avoir ſubſiſté pendant un aſſez long période, & avoir fait des progrès aſſez conſidérables dans les arts & dans la civiliſation. Ils ſont de différentes grandeurs, quelques-uns d'une étendue médiocre, pluſieurs immenſes, ſe reſſemblant par

leur solidité ainsi que par le style de leur architecture. Le temple de Pachacamac, avec le palais de l'Inca & une forteresse, formoient ensemble une grande fabrique de plus d'une demi-lieue de circuit. Ces édifices sont d'un goût singulier comme tous les autres ouvrages des Péruviens. Comme ils ignoroient l'usage de la poulie & des autres puissances méchaniques, & qu'ils ne pouvoient élever à une grande hauteur les grosses pierres qu'ils employoient, les murailles de cet édifice, qui paroît être le plus grand effort de leur industrie, n'ont pas plus de douze pieds de hauteur au-dessus du sol. Sans mortier & sans aucune espece de ciment, les briques & les pierres y sont si bien unies, qu'à peine peut-on distinguer les jointures (1). Les appar-

(1) Ulloa, *voyage*, *tome* 1, *p.* 286, *&c.* a décrit le temple de Cayambo, le palais des Incas à Callo dans la plaine de Lacatunga, & celui d'Atun-Cannar, qu'il a examinés avec beaucoup de soin. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, *année* 1746, *p.* 435, un Mémoire curieux de M. de la Condamine sur les ruines d'Atun-Cannar. Acosta parle des

tements en étoient mal diſtribués, & fourniſſoient peu de commodités:

---

ruines de Cuſco qu'il a examinées, *Lib. VI*, *c.* 14. Garcilaſſo, dans ſon ſtyle ordinaire, donne des deſcriptions pompeuſes & confuſes de pluſieurs temples & autres édifices publics, *Lib. III*, *c.* 1, 21, *Lib. VI*, *c.* 4. Dom Zapata, dans un Traité volumineux ſur le Pérou qui n'a pas encore été publié, donne la deſcription de pluſieurs monuments des anciens Péruviens, dont les autres Ecrivains n'ont pas fait mention. *Manuſcrit entre les mains de l'Auteur.* Ulloa, *tome I*, *pag.* 391, parle de quelques anciennes fortifications Péruviennes, qui étoient auſſi des ouvrages conſidérables & fort ſolides. Trois circonſtances frapperent principalement tous ces obſervateurs: 1°. La grandeur énorme des pierres que les Péruviens avoient employées pour quelques-uns de leurs bâtiments. Acoſta en a meſuré une qui avoit trente pieds de long & dix-huit de large, ſur ſix d'épaiſſeur; cependant il ajoute, qu'il s'en trouvoit de beaucoup plus grandes encore à la fortereſſe de Cuſco. Il eſt difficile de concevoir comment les Péruviens pouvoient les remuer & les élever, même à la hauteur de douze pieds. 2°. L'impéritie des Péruviens dans l'art de la charpente. Avec la patience & la perſévérance naturelles aux Américains, ils peuvent être parvenus à donner aux pierres la forme qu'ils deſiroient, principalement en frottant une pierre contre l'autre, ou par le moyen de leurs haches & autres inſtruments de pierre; mais avec ces outils groſſiers, ils n'ont pu faire que de foibles progrès dans la charpenterie. Les Péruviens ne pouvoient pas

autant qu'on peut reconnoître dans les ruines les anciennes diſtributions,

---

emmortaiſer deux poutres enſemble, ni donner la moindre ſolidité aux ouvrages de charpente. Comme ils ne ſavoient pas former la clef des voûtes, ils ignoroient tout-à-fait l'uſage des cintres dans l'architecture, & les Auteurs Eſpagnols n'ont pu concevoir comment ils pouvoient faire les toîts des grands bâtiments qu'ils élevoient.

La troiſieme particularité eſt la preuve frappante que fourniſſent tous les monuments des Péruviens, de leur peu de génie & d'invention, & de leur extrême patience qui n'étoit pas moins remarquable. Aucune des pierres employées à la conſtruction de ces ouvrages ne recevoit une forme particuliere ou égale aux autres, qui pût la rendre propre à bâtir. Les Indiens les prenoient telles qu'elles tomboient des montagnes, ou qu'on les tiroit des carrieres. Les unes étoient quarrées, les autres triangulaires, celles-ci convexes, celles-là concaves. Ils employoient leur art & leur induſtrie à les joindre enſemble, en formant des creux dans l'une qui répondoient parfaitement aux ſaillies & aux élévations d'une autre. Cette lente opération, qu'ils auroient pu abréger ſi facilement en adoptant enſemble les ſurfaces des pierres, ſoit en les frottant, ſoit en les travaillant avec leurs haches de cuivre, paroîtroit incroyable, ſi l'on pouvoit en douter en voyant les ruines de ces bâtiments. Cela leur donne un aſpect ſingulier aux yeux des Européens. Il n'y a aucune ſuite réguliere dans les fondements des bâtiments, & aucune pierre ne reſſemble à une

il n'y avoit pas une ſeule fenêtre dans tout l'édifice, & on n'y recevoit de lumiere que par la porte; de ſorte que les plus grandes pieces devoient être abſolument obſcures, à moins qu'on ne les éclairât par quelqu'autre moyen. Mais ces imperfections, & d'autres qu'on pourroit indiquer dans les monuments de l'architecture des Péruviens, n'empêchent pas qu'on ne doive les regarder comme des efforts étonnants d'induſtrie chez un peuple qui ignoroit l'uſage du fer, & comme une preuve de la puiſſance de leurs anciens Rois.

---

autre par ſa forme & par ſes dimenſions; tandis que par l'induſtrie perſévérante, mais mal entendue des Indiens, elles ſont toutes jointes enſemble avec cette minucieuſe exactitude dont j'ai parlé. Ulloa a fait cette obſervation ſur les pierres de la fortereſſe d'Atun-Cannar, *voy. vol.* 1, *p.* 387. Pineto donne une pareille deſcription de la fortereſſe de Cuſco, le plus parfait de tous les ouvrages Péruviens. *Zapata*, *manuſcrit entre les mains de l'Auteur.* Suivant M. de la Condamine, il y avoit des aſſiſes de pierres exactement paralleles & de même hauteur dans quelques parties des ruines d'Atun-Cannar; ce qu'il remarque comme une preuve des progrès des Péruviens.

Chemins. Ce n'étoient pourtant pas encore les ouvrages les plus beaux & les plus utiles des Incas. Les deux grandes routes de Cuzco à Quito, qui avoient plus de cinq cents lieues de long, méritent de plus grands éloges. L'une traversoit les parties intérieures & montueuses du pays, l'autre les plaines qui s'étendent le long de la mer. Les premiers Historiens du Pérou qui virent ces monuments en parlent avec tant d'admiration & d'étonnement, & ont été si bien secondés par les pompeuses descriptions des Ecrivains plus récents qui ont été conduits par quelque systême à vanter les Américains, qu'on seroit tenté de comparer ces travaux des Incas aux anciens chemins militaires dont les restes attestent encore la puissance des Romains; mais dans un pays où il n'y avoit aucun animal domestique, le Llama, qui n'étoit pas même employé comme bête de trait, & qui ne pouvoit porter que des fardeaux très-légers, & où les chemins un peu montueux n'étoient fréquentés que par les hommes, il ne falloit pas beau-

coup d'induſtrie pour faire des routes. Les chemins du Pérou n'avoient que quinze pieds de largeur (1), & dans beaucoup d'endroits ils étoient faits avec ſi peu de ſolidité, qu'on ne reconnoît plus aujourd'hui leur direction. Dans les parties baſſes, on n'avoit preſque fait autre choſe que de planter des arbres ou des bornes qui traçoient le chemin aux voyageurs. C'étoit une tâche plus difficile d'ouvrir des ſentiers dans les montagnes. On avoit applani quelques hauteurs, & comblé quelques vallons; & pour conſerver la route, on l'avoit bordée des deux côtés d'un banc de gazon. De diſtance en diſtance, on y trouvoit des *tambos* ou magaſins pour l'Inca & ſa ſuite lorſqu'il voyageoit dans ſes domaines. Cette route faite dans des parties du pays plus hautes & moins praticables, avoit été conſtruite plus ſolidement; & quoique par la négligence des Eſpagnols, ſur tout ce qui n'eſt pas relatif à l'exploitation des mines, on n'ait rien

(1) Cieca, c. 60.

fait pour l'entretenir, on peut encore la reconnoître par-tout (1). Telle étoit la célebre route des Incas, dont la defcription, dépouillée de toutes les exagérations, & réduite à ce qu'on ne peut révoquer en doute, nous préfente encore une preuve inconteftable d'un grand progrès dans les arts & dans la civilifation. Les peuplades fauvages de l'Amérique n'ont pas même eu l'idée de former des communications entre les parties éloignées des pays qu'ils habitoient; les Mexicains l'avoient à peine entrevue, & l'on fait que dans les Etats les plus civilifés de l'Europe, ce n'eft qu'après avoir déja acquis beaucoup d'autres connoiffances que les Gouvernements fe font occupés d'une maniere un peu fuivie des moyens de faciliter le commerce par la conftructions des chemins.

Ponts. En faifant des chemins, les Péruviens furent conduits à procurer à leur pays un autre avantage égale-

---

(1) Xerès, *p.* 189, 191. Zarate, *Lib. I, c.* 13, 14. Vega, *Lib. IX, c.* 13. Bouguer, *Voyage*, *p.* 105. Ulloa, *Entretenemientos*, *p.* 365.

ment inconnu au reſte de l'Amérique. La route des Incas, dans ſon cours du Sud au Nord, étoit coupée par tous les torrents qui ſortent des Andes pour ſe jetter dans l'Océan occidental. Leur rapidité, ainſi que la fréquence & la violence des inondations qu'ils occaſionnent, en rendoit la navigation impoſſible. Il falloit donc trouver quelqu'expédient pour les paſſer. Les Péruviens ignorant l'art de faire des voûtes, & ne ſachant pas travailler les bois, ne pouvoient conſtruire ni ponts de pierre, ni ponts de bois. La néceſſité, mere de l'invention, leur avoit ſuggéré un moyen de ſuppléer à ce défaut. Ils faiſoient des cables d'une grande force avec de l'oſier & des lianes, dont leur pays abonde. On tendoit ſix de ces cables d'un bord à l'autre paralleles entr'eux, & fortement attachés par chaque bout. On les lioit enſemble par d'autres cordages plus petits; aſſez rapprochés pour former en une ſeule piece une ſorte de filet qui, étant couvert de branches d'arbres, & enſuite de terre, faiſoient un pont qu'on pouvoit paſſer avec aſſez de

sécurité (1). Il y avoit des personnes établies à chaque pont pour les entretenir & aider les passagers (2). Dans les pays plats où les rivieres devenoient plus profondes & plus larges, & avoient un cours moins rapide, on les passoit dans des *balzas*, espece de radeaux que les Péruviens

---

(1) Ces ponts tendus par leur propre poids, agités par le vent, ou dans un balancement continuel par le mouvement de la personne qui y passe, offrent d'abord à la vue un spectacle effrayant. Mais les Espagnols ont cependant trouvé que c'étoit la maniere la plus aisée de passer les torrents du Pérou, sur lesquels il seroit difficile d'en construire de plus solides de pierres ou de bois. Il y a des ponts de liane dans le Pérou, si larges, que les mules peuvent y passer tout chargées : tel est celui qui est sur la riviere d'Apurimac, où passent toutes les marchandises & autres effets dans lesquels consiste le commerce entre Pérou & les Provinces de Lima, de Cusco, &c. On employe une méthode plus simple pour passer des rivieres moins considérables : un manequin dans lequel se place le voyageur, est suspendu à un fort cable tendu d'un bord de la riviere à l'autre ; on pousse & tire le manequin par le moyen de deux cordes qui y sont attachées. Ulloa, *voyage au Pérou, tome* 1, *p.* 358.

(2) Sancho, *ap.* Ramus III, 376. Zarate, *Lib. I*, *c.* 14. Vega, *Lib. III*, *c.* 7, 8. Herrera, *decad.* 5, *Lib. IV*, *c.* 3, 4.

construisoient & conduisoient avec une adresse qui prouve encore leur supériorité sur les autres peuples de l'Amérique. Toute l'industrie de ceux-ci se bornoit à l'usage de la rame. Les Péruviens avoient osé mâter leurs petits bâtiments, & les conduire à la voile ; de sorte que non-seulement ils savoient profiter du vent pour marcher avec plus de vîtesse, mais ils pouvoient même virer de bord avec assez de célérité (1).

Leur maniere de traiter la mine d'argent.

L'industrie des Péruviens n'étoit pas bornée à ces objets essentiels d'utilité. Ils avoient fait quelques progrès dans des arts qu'on peut appeller de luxe. Ils avoient l'or & l'argent en plus grande abondance qu'aucune autre nation de l'Amérique. Ils recueilloient l'or, comme les Mexicains dans les lits des rivieres, ou en lavant les terres qui en contenoient; mais pour se procurer l'argent, ils avoient employé une industrie & une adresse assez remarquables. Ils ne connoissoient pas, il

(1) Ulloa, *Voyage*, *I*, 167, *&c.*

eſt vrai, l'art de creuſer la terre à de grandes profondeurs, pour pénétrer juſqu'aux richeſſes qu'elle cache dans ſon ſein; mais ils ouvroient des cavernes ſur les bords eſcarpés des rivieres & dans les flancs des montagnes, & ſuivoient toutes les veines du métal qui ne ſe perdoient pas trop avant dans la terre. En d'autres endroits où le métal étoit près de la ſurface, ils ouvroient la mine en deſſus ſans creuſer trop profondément, afin que les travailleurs puſſent jetter le minéral ſur les bords du trou, ou le tranſmettre de main en main dans des paniers (1). Ils avoient l'art de fondre la mine & de la purifier, ſoit par la ſimple application du feu, ou, quand elle étoit trop réfractaire & mêlée de ſubſtances hétérogenes, en la traitant dans de petits fourneaux élevés & ſi artiſtement conſtruits, que le courant d'air faiſoit la fonction de ſoufflet, machine qui leur étoit entiérement inconnue. Par ce moyen ſi ſimple, la

---

(1) Ramuſio III, 414, A.

mine la plus rebelle étoit fondue avec tant de facilité, que l'argent étoit assez commun au Pérou pour qu'on en fît des ustensiles & des vases destinés aux usages ordinaires (1). On prétend que plusieurs de ces ustensiles étoient aussi précieux par le travail que par la matiere ; mais comme les conquérants de l'Amérique ne connoissoient bien que la valeur du métal, & ne s'occupoient guere des formes que l'art lui avoit données, dans le partage du butin, on ne tint compte que du poids & du degré de finesse, & presque tout fut fondu.

Autres ouvrages de leurs arts.

On a vanté aussi leur adresse dans d'autres ouvrages plus recherchés, dont la plus grande partie a été trouvée dans les *guacas* ou élévations de terre dont ils couvroient les corps des morts. Ce sont des miroirs de diverses grandeurs, faits d'une pierre dure, & rendue brillante par un très-beau poli ; des vases de terre de différentes formes, des haches & d'autres armes, des outils servant à leurs

(1) Acosta, *Lib. IV*, c. 4, 5. Vega, *p.* 1, *Lib. VIII*, c. 25. Ulloa, *Entreten. p.* 258.

travaux, quelques-uns de ſilex, d'autres de cuivre durci par un procédé inconnu, de maniere à pouvoir ſuppléer au fer dans pluſieurs circonſtances. Si l'uſage de ces outils de cuivre eût été général chez les Péruviens, leurs progrès dans les arts les auroit rapprochés beaucoup des nations les plus éclairées; mais il paroît ou que le métal étoit rare, ou que l'opération par laquelle on le durciſſoit étoit difficile & longue; car ces outils étoient en très-petit nombre, & ſi petits, qu'ils ne pouvoient ſervir que pour les ouvrages les plus légers. Cependant on peut dire que c'eſt à cette découverte que les Péruviens ont dû leur ſupériorité ſur les autres peuples de l'Amérique en différents arts (1). On peut appliquer aux ouvrages des arts trouvés au Pérou la même obſervation que nous avons faite ſur ceux des Mexicains. Les pieces qu'on voit en dépôt dans le cabinet du Roi à Madrid, ſont plus admirées à raiſon de

(1) Ulloa, *Voyage*, tom. I, 381, *&c. Idem. Entreten. p.* 369, *&c.*

l'adresse qu'il a fallu pour les exécuter avec des outils imparfaits, que pour leur élégance & leur délicatesse réelle; & les arts des Péruviens, quoique plus avancés que chez les autres Américains, étoient encore dans l'enfance.

Etat imparfait de leur civilisation.

Les faits que nous venons de rassembler paroissent indiquer de grands progrès chez cette nation. Il y en a cependant d'autres qui font penser que la civilisation y étoit encore à ses premiers pas. Dans tous les domaines des Incas, Cuzco étoit la seule ville qui méritât ce nom. Par-tout ailleurs, le peuple vivoit épars dans des habitations détachées, ou tout au plus rassemblé dans de petits villages (1). Or, à moins que les hommes ne se réunissent en nombre & ne se lient par une communication fréquente & continuelle, ils ne sentent jamais bien le besoin qu'ils ont les uns des autres; ils ne prennent jamais parfaitement l'esprit & les mœurs de la vie sociale. Dans un pays

Cuzco étoit la seule ville.

(1) Zarate, *Lib. I*, c. 9. Herrera, *decad.* 5, *Lib. VI*, c. 4.

immenſe, où il n'y avoit qu'une ſeule ville, les progrès de la civiliſation & des arts ont dû être ſi lents & arrêtés par tant d'obſtacles, qu'il faut plutôt s'étonner que les Péruviens les ayent portés ſi loin.

Nulle ſéparation marquée entre les profeſſions.

En conſéquence de cet état d'union imparfaite, la ſéparation des profeſſions au Pérou n'étoit pas à beaucoup près auſſi complete que chez les Mexicains. Plus l'aſſociation des hommes entre eux eſt foible, plus leurs mœurs ſont ſimples & leurs beſoins en petit nombre. L'induſtrie qui pourvoit aux uſages communs de la vie n'eſt pas alors aſſez délicate ni aſſez difficile à acquérir pour qu'il ſoit néceſſaire de s'y former par une éducation ſuivie. Chaque Péruvien exerçoit indiſtinctement toutes les profeſſions. Il n'y avoit que les artiſtes occupés aux ouvrages les plus recherchés qui formaſſent un ordre ſéparé & diſtingué des autres citoyens (1).

Le

(1) Acoſta, *Lib. VI*, *c.* 15. Vega, *Lib. V*, *c.* 9. Herrera, *decad.* 5, *Lib. IV*, *c.* 4.

Le défaut de villes dans le Pérou entraînoit un autre effet à sa suite. Il y avoit peu de commerce entre les parties de ce grand Empire. La grande activité du commerce est de la même époque que la formation des villes. Aussi-tôt que les membres d'une société se rassemblent en grand nombre en un même lieu, les opérations de la communauté prennent plus de vigueur. Les citoyens des villes commencent à dépendre pour leur subsistance du travail des cultivateurs. Ceux-ci reçoivent des villes quelqu'équivalent de leurs denrées. Le commerce entr'eux s'établit, & les productions des arts s'échangent réguliérement pour celles de l'agriculture. Les villes du Mexique avoient des marchés réglés, & tous les objets des desirs & des besoins des hommes y étoient en même-temps les objets du commerce. Mais au Pérou, la division singuliere de la propriété, & la maniere dont les terres étoient possédées, étoient un obstacle à presque toute espece de commerce, & privoit la société de cette communication active entre tous

Peu de commerce.

ſes membres (1), qui eſt en même-temps le lien de leur union & l'aiguillon qui les preſſe dans leur marche vers la civiliſation.

Péruviens peu propres à la guerre.

Les Péruviens manquoient abſolument du courage guerrier, défaut auſſi remarquable en eux qu'il leur fut funeſte (2). La plus grande partie des nations groſſieres de l'Amérique réſiſterent aux Eſpagnols avec un courage féroce & indomptable, quoiqu'avec peu de conduite & de ſuccès. Les Mexicains défendirent leur liberté avec beaucoup de perſévérance, & ne furent ſoumis qu'avec beaucoup de peine. Les Péruviens, ſubjugués tout d'un coup & preſque ſans réſiſtance, perdirent par leur timidité les occaſions les plus favorables de recouvrer leur liberté, & d'exterminer leurs oppreſſeurs. Quoique leur tradition nous préſente tous les Incas comme des Princes guerriers, toujours à la tête d'armées conquérantes & victorieuſes,

---

(1) Vega, *Lib. VI*, *c.* 8.

(2) Xerès, 190. Sancho, *ap.* Ramus III, 372. Herrera, *decad.* 5, *Lib. I*, *c.* 3.

on ne trouve aucune trace de cet esprit militaire dans aucune circonstance postérieure à l'invasion des Espagnols. Peut-être leurs institutions en adoucissant leurs mœurs leur donnoient-elles cette mollesse indigne de l'homme ; peut-être la douceur de leur climat énervoit-elle leur constitution physique. Peut - être aussi quelque principe de leur gouvernement que nous ne connoissons pas, étoit-il la cause de cette foiblesse politique. Quoi qu'il en soit, le fait est certain, & il n'y a pas dans l'histoire un seul exemple d'un peuple si peu avancé en ce genre, si destitué de tout art & de tout courage militaire. Leur postérité conserve le même caractere. Les Indiens du Pérou sont le peuple de l'Amérique le plus asservi & le plus familiarisé avec le joug. Enervés par une vie sans activité, ils paroissent incapables de toute action vigoureuse.

A ces vices de leur état politique se joignent quelques faits détachés, conservés par les Historiens Espagnols, qui montrent encore des traces frappantes de barbarie dans les

mœurs. Les Péruviens avoient la même coutume que nous avons vue parmi les nations ſauvages de l'Amérique. A la mort de l'Inca & d'autres grands perſonnages, on égorgeoit un grand nombre de leurs domeſtiques ſur leur tombeau, & on les enterroit autour de leur guaca, afin que le Prince ou le Grand puſſent paroître dans l'autre monde avec la même dignité, & y être ſervis avec le même reſpect. A la mort d'Huana Capac, le plus puiſſant de leurs Monarques, plus de mille victimes furent immolées ſur ſa tombe (1). En un autre point, les Péruviens paroiſſent avoir été plus groſſiers que les nations les plus ſauvages; quoiqu'ils connuſſent l'uſage du feu, & qu'ils s'en ſerviſſent à préparer le maïs & d'autres végétaux pour leur nourriture, ils mangeoient la viande & le poiſſon entiérement crus, & étonnerent les Eſpagnols par cette pratique ſi contraire aux idées de tous les peuples civiliſés (2).

---

(1) Acoſta, *Lib. V*, *c.* 7.

(2) Xercès, p. 190. Sancho, *ap.* Ram. III, p. 372, C. Herrera, *dec. V*, *Lib. I*, *c.* 3.

Autres domaines de l'Efpagne en Amérique.

Quoique le Mexique & le Pérou foient parmi les poffeffions de l'Efpagne au nouveau monde celles qui, à raifon de leur état ancien & préfent, ont attiré davantage l'attention de l'Europe, elle y poffede d'autres domaines importants, foit par leur étendue, foit par leur produit. L'Efpagne devint maîtreffe de la plupart de ces établiffements pendant la premiere moitié du feizieme fiecle, & dut fes conquêtes à des aventuriers particuliers qui armoient, foit à Saint-Domingue, foit dans la vieille Efpagne. Si nous voulions fuivre chacun de ces chefs dans fes expéditions, nous retrouverions le même courage, la même ardeur, la même perfévérance, la même avidité, la même conftance à fupporter toutes les fatigues, & à vaincre tous les obftacles, qui diftinguerent les Efpagnols dans leurs grandes conquêtes en Amérique. Mais au-lieu d'entrer dans un détail qui ne préfenteroit prefque qu'une repétition des faits que nous avons déja rapportés, je me contenterai de jetter un coup d'œil fur les autres Provinces Efpa-

gnoles de l'Amérique dont je n'ai pas encore parlé, & de donner à mes Lecteurs quelqu'idée de leur grandeur, de leur fertilité & de leur opulence.

Provinces voisines du Mexique.

Je commence par les contrées voisines des deux grandes monarchies dont je viens de faire l'histoire, & je décrirai ensuite les autres possessions Espagnoles en Amérique. La jurisdiction du Vice-Roi de la nouvelle-Espagne s'étend sur diverses autres Provinces qui n'étoient pas soumises à l'Empire du Mexique. Celles de Cinaloa & de Sonora qui s'étendent le long de la côte orientale de la mer Vermeille, ou du golfe de Californie, aussi-bien que les immenses contrées de la nouvelle Navarre, & du nouveau Mexique à l'Ouest & au Nord, ne reconnoissoient point l'autorité de Montézume, ni celle de ses prédécesseurs. Ces régions, aussi vastes que le Mexique lui-même, sont plus ou moins soumises au joug Espagnol. Elles occupent une des plus agréables parties de la zone tempérée. Leur sol est en général très-fertile, & les productions

Cinaloa & Sonora.

du genre animal & végétal y font excellentes. Elles ont une communication avec la mer Pacifique & avec le golfe du Mexique, & font arrosées par des rivieres qui les enrichiffent, & qui pourroient devenir d'un grand fecours pour le commerce. Le nombre des Efpagnols établis dans ces beaux pays eft à la vérité extrêmement petit. Ils l'ont foumis & ne l'ont jamais occupé; mais fi la population s'augmentoit dans leurs anciens établiffements de l'Amérique, elle pourroit fe répandre fur ces grandes régions, dont ils n'ont pas pu encore prendre véritablement poffeffion.

Une circonftance peut contribuer à amener ce changement. On y a découvert des mines très-riches tant d'or que d'argent. Si on les ouvre & qu'on les exploite avec quelque fuccès, la population s'y portera. Pour fournir aux befoins de cette multitude, la culture s'accroîtra, des artifans s'y établiront, l'induftrie & la richeffe commenceront à s'y montrer. Il y a plufieurs exemples de ces changements en différentes par- Mines.

ties de l'Amérique depuis qu'elles ſont tombées ſous la domination des Eſpagnols. Des villages peuplés & de grandes villes ſe ſont tout-à-coup élevées dans des lieux ſauvages & inhabités. Le travail des mines n'eſt pas à beaucoup près l'objet le plus digne de fixer l'attention d'une ſociété naiſſante; mais c'eſt peut-être un moyen d'y animer une activité utile, & d'y augmenter la population. On

Découverte récente & remarquable.

a vu un exemple récent & ſingulier en ce genre, qui eſt encore peu connu en Europe, & qui pouvant avoir des ſuites importantes, mérite notre attention. Les Eſpagnols établis dans les Provinces de Cinaloa & de Sonora, avoient été long-temps inquiétés par les incurſions de quelques tribus ſauvages d'Indiens qui les avoiſinent. En 1765, les incurſions devinrent ſi fréquentes & ſi meurtrieres, que les habitants au déſeſpoir s'adreſſerent au Marquis de Sainte-Croix, Vice-Roi du Mexique, pour obtenir de lui un corps de troupes qui pût les mettre en état de repouſſer dans leurs montagnes ces terribles ennemis; mais le fiſc étoit ſi

épuisé par les grandes sommes qu'on en avoit tirées pour soutenir la derniere guerre contre la Grande-Bretagne, qu'il ne fut pas possible au Vice-Roi d'en tirer aucun secours. Ce qu'il ne pouvoit par sa place, il l'exécuta par le crédit que lui donnoient ses vertus. Il engagea des négociants à avancer environ deux cents mille pezos pour fournir aux fraix de l'expédition. On la confia à un bon Officier : on employa trois années à poursuivre les Sauvages dans des montagnes & des défilés presqu'impraticables ; enfin, elle se termina en 1771 par l'entiere soumission des Indiens, qui cesserent d'être la terreur des deux Provinces qu'ils dévastoient. Dans le cours de cette entreprise, les Espagnols traverserent des contrées où il ne paroît pas qu'ils eussent pénétré auparavant, & découvrirent des mines dont la richesse les étonna, quoiqu'ils en connussent déja de fort riches. A Cineguilla, dans la Province de Sonora, ils entrerent dans une plaine de quatorze lieues d'étendue, où ils trouverent l'or en grains à la pro-

fondeur seulement de seize pouces, & en morceaux si considérables, que quelques-uns pesoient jusqu'à neuf marcs, & en si grande quantité qu'en peu de temps un petit nombre de travailleurs en recueillit mille marcs sans prendre la peine de laver les terres qui les contenoient, & qui paroissoient si riches, que des personnes intelligentes estimoient qu'il y avoit pour un million de pezos de métal fin. Avant la fin de l'année 1771, il s'établit à Cineguilla, sous l'autorité de quelques Magistrats & la conduite de plusieurs Ecclésiastiques, environ deux mille personnes; & comme on a découvert plusieurs autres mines aussi riches que celles de Cineguilla, tant dans Sonora que dans Cinaloa (1) il est probable que

Effets qu'elle peut avoir.

(1) J'ai puisé mes idées sur ces faits dans la *Noticia breve de la expedicion militar de Sonora y Cinaloa, su exito Feliz, y vantojoso estado, en que par consecuencia de ello, se han puesto ambas provincias*, publiée à Mexico le 17 Juin 1771, pour satisfaire la curiosité des négociants qui avoient fourni au Vice-Roi l'argent nécessaire pour faire cet armement. Les copies de cette notice sont rares à Madrid; mais j'en ai obtenu une qui m'a mis à portée de communi-

ces Provinces jufqu'à préfent négligées & inhabitées pourront égaler bientôt en richeffes & en population les autres poffeffions des Efpagnols dans le nouveau monde.

La Californie, péninfule fituée de l'autre côté de la mer vermeille, femble avoir été moins connue des anciens Mexicains que les Provinces dont je viens de parler. Elle fut découverte par Cortès dans l'année 1536, (liv. 5, p. 283). Pendant long-temps, elle fut fi peu fréquentée, qu'on ignoroit jufqu'à fa forme, & que dans plufieurs cartes elle étoit repréfentée comme une ifle (1). Quoi-

Californie. Son état.

---

quer ces faits curieux au public. Suivant ce récit, on a trouvé dans la mine de Yecorato de la Province de Cinaloa, un grain d'or de vingt-deux carats, pefant feize marcs quatre onces quatre ochavas; ce qui fait environ quinze marcs, quatre onces, trois grains, poids de France, qu'on a envoyé en Efpagne comme un préfent digne du Roi, & qui fe trouve maintenant dépofé dans le cabinet de Sa Majefté Catholique à Madrid.

(1) L'incertitude des Géographes fur ce point eft finguliere; car Cortès paroît avoir examiné les côtes de la Californie avec une grande attention. L'Archevêque de Tolede a publié, d'après l'original qui fe trouve entre

que le climat de ce pays femble devoir être excellent, fi l'on en juge par fa fituation, les Efpagnols n'ont pas réuffi à y former des établiffements. Vers la fin du dernier fiecle, les Jéfuites, qui s'étoient donné la peine de l'étudier & d'en civilifer les habitants, avoient acquis infenfiblement fur eux une autorité auffi abfolue que celle qu'ils avoient fur les peuples du Paraguay ; & travailloient à y introduire la même police, & à y gouverner les Indiens par les mêmes maximes. Pour empêcher la Cour d'Efpagne de concevoir quelque jaloufie de leurs opérations, ils avoient eu grand foin de donner une très-mauvaife idée du pays. Selon eux, le climat en étoit fi mal-fain & le fol fi ftérile, que le

les mains du Marquis Del Valle, defcendant de Cortès, une carte dreffée en 1541, par le pilote Domingo Caftillo, dans laquelle la Californie eft placée comme une péninfule, qui s'étend à-peu-près dans la même direction qu'on lui donne aujourd'hui dans les meilleures cartes, & la pointe ou le fleuve Colorado fe jette dans le golfe, y eft marquée avec précifion. *Hift. de Nuera-Efpagna*, 327.

ſeul zele de la converſion des Indiens avoit pu déterminer les miſſionnaires à s'y établir (1). Pluſieurs bons citoyens s'étoient efforcés de détromper leur Souverain en montrant la Californie ſous un point de vue très-différent, & ils n'y avoient pas réuſſi. Enfin, lorſque la Société fut chaſſée de tous les domaines d'Eſpagne, la Cour de Madrid, ſe défiant autant des Jéſuites qu'elle avoit eu juſques-là de confiance aveugle en eux, envoya D. Joſeph Galves, que ſes talents ont depuis élevé au miniſtere des Indes, pour viſiter cette péninſule. Il en rendit un compte très-favorable. Il reconnut que la pêche des perles ſur la côte pouvoit être très-avantageuſe, & y découvrit des mines d'or qui promettoient beaucoup (2). La Californie étant très-voiſine de Cinaloa & de Sonora, il eſt probable que ſi la population de ces Provinces s'augmente conformément aux conjectures que nous venons d'expoſer, elle pourra s'éten-

---

(1) Venegas, *hiſt.* de la Californie, 1-26.
(2) Loranzano, 349, 350.

dre dans la péninſule, qui ne ſera plus comptée alors parmi les poſſeſſions inutiles & déſertes des Eſpagnols en Amérique.

Yucatan & pays des Honduras.

A l'Eſt de Mexico, le Yucatan & le pays des Honduras ſont compris dans le gouvernement de la nouvelle-Eſpagne, quoiqu'anciennement il ne paroiſſe pas qu'ils ayent fait partie de l'Empire du Mexique. Ces grandes Provinces s'étendent depuis la baie de Campêche juſques par-delà le cap Gracias à Dios. Elles ne tirent pas leur valeur, comme les autres Provinces Eſpagnoles du nouveau monde, ni de la fertilité de leur ſol, ni de la richeſſe de leurs mines; mais elles donnent en plus grande abondance qu'aucune autre partie de l'Amérique le bois de teinture qui eſt ſi ſupérieur à toutes les autres matieres employées dans les procédés de cet art, & dont la conſommation eſt immenſe en Europe, & forme l'objet d'un très-grand commerce. Pendant un long période, aucune nation Européenne n'a mis le pied dans ces Provinces, & n'a tenté de partager ce commerce avec les

Eſpagnols. Mais après la conquête de la Jamaïque par les Anglois, les Eſpagnols s'apperçurent bientôt qu'ils avoient près d'eux de redoutables voiſins. Un des premiers objets qui tenterent les Anglois fut le grand profit du commerce de bois de teinture, & la facilité d'en enlever quelque partie aux Eſpagnols. Quelques aventuriers de la Jamaïque firent une premiere tentative au cap Catoche, ſitué au Sud-Eſt de celui de Yucatan, & firent un grand profit en y coupant des bois. Lorſque les arbres les plus proches de la côte furent abattus, ils ſe porterent à l'iſle de Triſt dans la baie de Campêche; & enfin ils ont placé leur principal établiſſement dans la baie de Honduras. Les Eſpagnols, allarmés de cette entrepriſe, ont tâché par la voie des remontrances ou des négociations, & enfin à force ouverte, d'empêcher les Anglois de mettre le pied dans cette partie du continent de l'Amérique; mais après avoir lutté pendant plus d'un ſiecle, les revers de l'Eſpagne dans la derniere guerre ont arraché à la Cour de Madrid un con-

Affoibliſſement du commerce des Eſpagnols dans ces pays.

ſentement à ce que ces étrangers s'établiſſent au milieu de ſes poſſeſſions (1). Les Eſpagnols ont reſſenti tant de peine à ſe voir forcés de faire cette humiliante conceſſion, qu'ils ont cherché & trouvé un moyen de la rendre inutile aux Anglois, qui leur a mieux réuſſi que la négociation & la force. Le bois de teinture de la côte de l'Oueſt du Yucatan, où le ſol eſt plus ſec, eſt bien ſupérieur à celui des terreins marécageux où les Anglois ſont établis. En encourageant la coupe chez eux, & en ſupprimant les droits que cette matiere payoit en Eſpagne (2), ils ont donné une ſi grande activité à cette branche de leur commerce, que le bois des Anglois eſt infiniment tombé de prix, & conſéquemment le commerce de la baie de Honduras eſt déchu graduellement (3) depuis l'époque même

(1) Traité de Paris, art. XVIII.
(2) *Real Cedula* Campomanes III, 145.
(3) Je dois ce fait à l'Auteur de l'*Hiſt. philoſophique & politique des deux Indes*, *tom.* 3, *p.* 103 ; & après avoir conſulté une perſonne intelligente, qui ayant demeuré long-temps ſur la côte des Moskites, y a fait le com-

où il a reçu une fanction légale par l'accord des deux Cours. Il eft même probable qu'il fera bientôt abandonné, & que les Provinces du Yucatan & de Honduras redeviendront bientôt des poffeffions importantes pour l'Efpagne.

Cofta-Rica & Veragua.

Plus loin à l'Eft du pays d'Honduras, font fituées les deux Provinces de Cofta-Rica & Veragua, qui dépendent encore de la vice-Royauté de la nouvelle-Efpagne, mais qui ont été fi négligées par les Efpagnols, & qui paroiffent fi pauvres, qu'elles ne méritent guere notre attention.

Le Chily.

La Province la plus importante qui dépende de la vice-Royauté du Pérou, eft le Chily. Les Incas avoient établi leur domaine dans quelque partie du Sud de ce grand pays; mais dans tout le refte, le courage des naturels les avoit maintenus dans

---

merce du bois de teinture, j'ai trouvé que cet ingénieux Auteur a été bien informé. Le bois coupé près de la ville de Saint-François de Campêche eft d'une qualité infiniment fupérieure à celui de l'autre côté de Yucatan, & le commerce des Anglois dans la baie de Honduras tire à fa fin.

l'indépendance. Les Eſpagnols, attirés par la renommée de ſon opulence, tenterent de bonne heure d'en faire la conquête ſous les ordres de Diego Almagro. Après ſa mort, Pedro de Valdivia reprit ce projet. Ils trouverent l'un & l'autre de grands obſtacles. Le premier abandonna ſon entrepriſe, comme je l'ai dit plus haut (1); le dernier, après avoir déployé tout ſon courage & tous ſes talents militaires, périt avec un corps conſidérable de troupes qui étoit ſous ſes ordres. La bravoure & l'habileté de François de Villagra ſon Lieutenant contint les Indiens, & ſauva le reſte des Eſpagnols. Peu-à-peu toute la plaine le long de la côte fut ſoumiſe. Les parties montagneuſes ſont encore occupées par les Puelches, les Araucos, & d'autres tribus Indiennes dont le voiſinage eſt toujours redoutable aux Eſpagnols qui, depuis deux ſiecles, ſont obligés de ſoutenir avec ces peuples une guerre preſque continuelle, interrompue

---

(1) Liv. 6, p. 373.

ſeulement par quelques intervalles d'une paix mal aſſurée.

Beauté du climat, & bonté du ſol.

La partie du Chily qui peut être regardée comme Province Eſpagnole, s'étend ſur une aſſez petite largeur le long de la côte, depuis le déſert d'Atacamas juſqu'à l'iſle de Chiloë, ſur plus de neuf cents milles de long. Ce climat eſt le plus délicieux de l'Amérique, & peut-être en eſt-il peu dans le monde entier qu'on puiſſe lui comparer. Quoique voiſin de la zone torride, on n'y éprouve jamais d'exceſſives chaleurs, parce que les Andes lui ſervent d'abri, & qu'il eſt conſtamment rafraîchi par des briſes de mer. La température de l'air y eſt ſi douce & ſi égale, que les Eſpagnols la préferent à celle des Provinces du Sud de l'Eſpagne. La fertilité du ſol répond à la douceur du climat, & le rend propre à recevoir & à nourrir toutes les plantes de l'Europe. Les plus précieuſes, le bled, le vin & l'huile, abondent au Chily comme ſi elles y étoient naturelles. Tous les fruits qu'on y a portés de notre continent y arrivent à une parfaite maturité.

Les animaux de notre hémiſphere s'y multiplient, & leurs races s'y perfectionnent. Les eſpeces des bêtes à corne y ſont plus belles qu'en Eſpagne. Les chevaux du Chily ſont plus beaux & plus vigoureux que les Andalous dont ils deſcendent. La nature ne s'eſt pas bornée à y enrichir la ſurface de la terre; elle a caché des tréſors dans ſes entrailles. On a découvert en différents endroits des mines très-riches d'or, d'argent, de cuivre & de plomb.

Cauſes qui ont fait négliger le Chily par les Eſpagnols.

Un pays ſi favoriſé de la nature paroîtroit devoir être un établiſſement préféré & l'objet particulier des ſoins du gouvernement Eſpagnol : le contraire eſt arrivé. Une grande partie du Bréſil eſt reſtée déſerte. Il n'y a pas en tout plus de quatre-vingts mille blancs & environ trois fois autant de negres & de metis. Le ſol le plus fertile de l'Amérique demeure ſans culture, & ſes mines les plus riches ne ſont point exploitées. Quelqu'étrange que cette négligence puiſſe paroître, on peut en aſſigner les cauſes. Tout le commerce de l'Eſpagne avec ſes colo-

nies de la mer du Sud ne s'eſt fait pendant deux ſiecles que par Porto-Bello. Toutes les productions des colonies étoient embarquées dans les ports de Callao ou d'Arica au Pérou, & envoyées à Panama, d'où elles étoient tranſportées par terre au travers de l'Iſthme. Toutes les marchandiſes qu'elles recevoient de la métropole leur étoient portées de Panama, & débarquées dans les mêmes ports du Pérou. Ainſi les importations au Chily, de même que les exportations de ce pays, paſſoient par les mains des commerçants du Pérou. Ceux-ci faiſoient un double profit, & dans les deux cas les habitants du Chily étoient dans leur dépendance, ſans commerce direct avec l'Eſpagne, & à la merci d'une autre colonie pour fournir à leurs beſoins auſſi-bien que pour vendre leurs productions. Avec de tels obſtacles, & privés de tout encouragement, la population & l'induſtrie ne pouvoient faire aucun progrès. Mais aujourd'hui l'Eſpagne, par des raiſons que j'expoſerai plus bas, a adopté un nouveau ſyſtême, & con-

Raiſons de croire que l'état de ce pays deviendra meilleur.

duit ſon commerce avec ſes colonies de la mer du Sud par des vaiſſeaux qui doublant le cap Horn, établiſſent une liaiſon directe entre le Chily & la métropole. L'or, l'argent & les autres productions de cette Province peuvent être échangés dans ſes propres ports avec les ouvrages des manufactures de l'Europe. Par-là le Chily peut s'élever rapidement à l'importance que ſes avantages naturels doivent lui donner parmi les établiſſements Eſpagnols. Il peut fournir de grains le Pérou & les autres pays ſitués vers la mer Pacifique. Il peut leur donner du vin, des beſtiaux, des chevaux, du chanvre & beaucoup d'autres objets de conſommation, pour leſquels les Provinces de la mer du Sud dépendent aujourd'hui de l'Europe. Quoique ce nouveau plan ne ſoit ſuivi que depuis un petit nombre d'années, les effets en ſont déja ſenſibles (1). Si on s'y tient avec quelque fermeté pendant un demi-ſiecle, on peut prédire que la

(1) Campomanes II, 157.

population, l'induſtrie & la richeſſe auront bientôt fait au Chily de grands progrès.

Province du Tucuman & de Rio de la Plata.

A l'Eſt des Andes, les Provinces du Tucuman & de Rio de la Plata bornent le Chily, & dépendent auſſi de la vice-Royauté du Pérou. Ces régions immenſes s'étendent du Nord au Sud ſur une longueur de plus de treize cents milles, & ſur une largeur de plus de mille milles. Beaucoup de Royaumes d'Europe n'ont pas tant d'étendue. On peut les diviſer aſſez naturellement en deux parties, l'une au Nord & l'autre au Sud de la riviere de la Plata. La premiere comprend le Paraguay, les fameuſes miſſions des Jéſuites, & quelques autres diſtricts. Les bornes des poſſeſſions Eſpagnoles & Portugaiſes n'y ſont pas encore bien déterminées, & ont été l'objet des diſputes qui ſubſiſtent encore entre les deux Cours. Il eſt probable que la conteſtation ſe décidera enfin, ſoit à l'amiable, ſoit par les armes. Je traiterai pour cette raiſon de la partie du Nord lorſque je ferai l'hiſtoire de l'Amérique Portugaiſe. Je me ſervirai alors

Leur diviſion.

de relations authentiques, tant Eſpagnoles que portugaiſes, pour faire connoître à fond les opérations & les vues des Jéſuites dans l'établiſſement de ce gouvernement ſingulier, qui a ſi fort attiré l'attention de l'Europe, & qu'on a ſi mal connu. Je bornerai mes obſervations actuelles aux deux gouvernements du Tucuman & de Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres.

Les Eſpagnols entrerent dans cette partie de l'Amérique par la riviere de la Plata. Leurs premieres tentatives pour s'y établir furent très-malheureuſes; mais ils perſiſterent, ſoutenus d'abord par l'eſpoir de découvrir des mines dans l'intérieur du pays, & enſuite par la néceſſité de l'occuper eux-mêmes pour empêcher les autres nations de s'y introduire, & de pénétrer par-là dans leurs riches poſſeſſions du Pérou. Ils n'y ont point fait d'autre établiſſement conſidérable que Buenos-Ayres. On n'y voit que quelques pauvres villages de deux ou trois cents habitants chacun, auxquels ils ont cherché à donner de l'importance en les appellant du nom de villes, & en y érigeant des

des Evêchés. Une circonſtance qu'on n'avoit pas prévue a contribué à rendre ce diſtrict intéreſſant, malgré le défaut de population. La Province de Tucuman, ainſi que le pays ſitué au Sud de la Plata, au-lieu d'être couverte de bois comme les autres parties de l'Amérique, n'eſt qu'une vaſte plaine ſans un ſeul arbre. Son ſol eſt une couche profonde de terre franche & fertile, couverte d'une verdure continuelle, & arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux qui deſcendent des Andes. Dans ces riches pâturages, les chevaux & les autres beſtiaux importés d'Europe ſe ſont multipliés à un degré preſqu'incroyable. Cet avantage a mis les habitants en état d'entretenir un commerce lucratif, & avec le Pérou, qu'ils fourniſſent de beſtiaux, de chevaux & de mules, & avec l'Europe, où ils portent une prodigieuſe quantité de cuirs & de peaux. Mais la ſituation commode de cette colonie pour faire un commerce prohibé par la Cour d'Eſpagne, a été la principale ſource de ſa proſpérité. Tandis que la Cour de Madrid ſuivoit ſes rela-

tions avec l'Amérique d'après son ancien systême, la riviere de la Plata étoit si écartée de la route des vaisseaux Espagnols, que les interlopes pouvoient presque sans risques y verser les ouvrages des fabriques d'Europe en assez grande quantité pour fournir au besoin de la colonie, & pour approvisionner aussi les parties orientales du Pérou. Lorsque les Portugais du Brésil étendirent leurs établissements jusques sur les bords de la riviere de la Plata, il s'ouvrit encore un nouveau canal, par lequel les marchandises prohibées purent s'introduire dans les colonies Espagnoles avec encore plus d'abondance & de facilité. Ce commerce illégal, quoique funeste à la métropole, contribua à faire prospérer la colonie qui en retiroit un avantage immédiat, & Buénos-Ayres devint par degrés une ville opulente & peuplée. Il est difficile de déterminer à présent avec quelque certitude quel sera l'effet du changement de systême de la Cour d'Espagne, relativement à cette colonie & à l'administration de son commerce.

Tous les autres territoires appartenants à l'Eſpagne dans le nouveau monde, ſi l'on excepte les iſles, ſont compris ſous deux grandes diviſions. La premiere porte le nom de *Tierra-Firme*, & s'étend le long de l'Océan Atlantique depuis la frontiere orientale de la nouvelle-Eſpagne, juſqu'à l'embouchure de l'Orénoque; la derniere s'appelle nouveau Royaume de Grenade, & occupe les parties intérieures. Je terminerai ce Livre par une deſcription abrégée de ces deux pays.

Autres territoires appartenants à l'Eſpagne.

A l'Eſt de Veragua, la derniere des Provinces compriſes de ce côté ſous la vice-Royauté du Mexique, eſt l'Iſthme de Darien. Quoique cette partie du continent de l'Amérique ait vu les premiers établiſſements des Eſpagnols, la population n'avoit fait aucun progrès dans le Darien. Comme le pays eſt extrêmement montagneux, que les pluies qui y regnent une grande partie de l'année le rendent très-mal-ſain, & qu'il ne contient aucune mine de grand produit, il auroit été probablement abandonné ſans la bonté du havre de Porto-

Darien.

Bello ſur la mer Atlantique d'un côté, & ſans le havre de Panama de l'autre. Ces deux ports ont été appellés les clefs de la communication des deux mers, entre l'Eſpagne & ſes plus riches colonies. Panama eſt devenue une ville conſidérable. L'inſalubrité de l'air a arrêté l'accroiſſement de Porto-Bello. Comme le commerce de l'Eſpagne avec ſes établiſſements de la mer du Sud eſt maintenant conduit par un autre canal, il eſt probable que Porto-Bello & Panama déclineront inſenſiblement.

Carthagene & Sainte-Marthe.

Les Provinces de Carthagene & de Sainte-Marthe ſont à l'Eſt de l'Iſthme de Darien. Le pays en eſt montagneux auſſi; mais les vallées y ſont moins reſſerrées, bien arroſées & très-fertiles. Pedro de Herredia le ſoumit à l'Eſpagne vers 1532. Il eſt mal peuplé, & par conſéquent mal cultivé. Il produit cependant beaucoup de drogues médicinales & quelques pierres précieuſes, & en particulier des émeraudes; mais il tire ſur-tout quelqu'importance du port de Carthagene, le meilleur & le mieux défendu de tous ceux que l'Eſpagne poſſede

en Amérique. Avec une ſituation ſi favorable, le commerce y a pris bientôt un grand accroiſſement. Dès 1544, Carthagene paroît avoir été une ville conſidérable. Mais lorſqu'elle fut choiſie pour être l'abord des galions à leur arrivée d'Europe, & leur rendez-vous pour ſe préparer à retourner enſemble en Eſpagne, elle devint bientôt une des plus belles, des plus peuplées & des plus riches villes de l'Amérique. Il y a cependant lieu de croire qu'elle eſt arrivée à ſon plus haut période, & que le changement de ſyſtême de la Cour d'Eſpagne pour la conduite du commerce avec l'Amérique, en la privant de la viſite des galions, la fera décheoir inſenſiblement. Mais les richeſſes qui y ſont déja raſſemblées pourront trouver quelque nouvelle deſtination, & prendre une route juſqu'à préſent négligée. Son port eſt ſûr, & ſi bien ſitué pour recevoir les marchandiſes d'Europe, ſes négociants ont tellement l'habitude de les fournir à toutes les Provinces adjacentes, qu'elle pourra retenir encore un grand commerce, & conſerver un rang diſtin-

gué parmi les villes du nouveau monde.

Venezuela. La Province contiguë à Sainte-Marthe, en allant à l'Eſt, fut viſitée pour la premiere fois dans l'année 1499 (1) par Alphonſe d'Ojeda. Les Eſpagnols à leur débarquement voyant quelques huttes que les Indiens avoient établies ſur des pieux, pour les élever au-deſſus des eaux ſtagnantes qui couvroient la plaine, donnerent au pays le nom de *Venezuela*, ou petite Veniſe, d'après leur penchant ordinaire à trouver des reſſemblances entre ce qu'ils découvroient en Amérique, & ce qu'ils connoiſſoient en Europe. Ils firent quelques tentatives pour s'y établir, mais ſans ſuccès. Ils en devinrent enfin les maîtres par des moyens bien différents de ceux qui les ont mis en poſſeſſion de leurs autres domaines du nouveau monde. L'ambition de Charles V l'engagea ſouvent dans des projets ſi multipliés & ſi vaſtes, que ſes revenus ne ſuffiſoient pas pour les

---

(1) Livre II, p. 289.

dépenses de l'exécution. Parmi d'autres expédients qu'il employa pour y suppléer, il avoit emprunté de grosses sommes des Velsers d'Augsbourg, qui étoient alors les plus riches négociants de l'Europe. Pour leur payement, & peut-être pour en obtenir de nouveaux secours, il leur concéda la Province de Venezuela pour la tenir en fief héréditaire de la Couronne de Castille, à la condition pour eux qu'ils se rendroient maîtres du pays, & qu'ils y établiroient une colonie. On devoit espérer que des commerçants donneroient à un pareil établissement une forme différente de celle que les Espagnols avoient donnée à leurs autres colonies, qu'ils y favoriseroient davantage les progrès de l'industrie utile, & qu'ils connoîtroient mieux les sources véritables de l'opulence & de la prospérité du pays. Mais malheureusement ils confierent l'exécution de leur plan à quelques-uns des soldats de fortune dont l'Allemagne étoit remplie au seizieme siecle. Ces aventuriers, avides de s'enrichir afin de pouvoir abandonner promptement

un pays dont le séjour leur parut très-désagréable, au-lieu d'y établir une colonie qui auroit pu cultiver & améliorer le sol, se répandirent dans les différents districts, pour y chercher des mines, pillant par-tout les Indiens avec la plus cruelle rapacité, & les accablant de travaux qu'ils ne pouvoient supporter. En peu d'années, leurs exactions, plus atroces que celles des Espagnols eux-mêmes, désolerent si complétement cette Province, qu'elle ne put plus leur fournir de subsistance, & que les Velsers furent forcés d'abandonner une propriété qui ne pouvoit plus leur rapporter aucun avantage (1). Lorsque les restes malheureux des Allemands eurent quitté Venezuela, les Espagnols s'en remirent en possession; mais malgré plusieurs avantages naturels dont ce pays est pourvu, c'est encore un des établissements des Espagnols les plus languissants & les moins utiles à la nation.

(1) Oviedo y Bagnos, *Hist. de Venezuela*, p. 2, &c.

Les Provinces de Carracas & de Cumana sont les dernieres de cette côte qui appartiennent aux Espagnols. J'aurai occasion de décrire leur état & leurs productions lorsque je parlerai de l'établissement & des opérations de la compagnie qui a obtenu le privilege exclusif du commerce de ces deux colonies.

Carracas & Cumana.

Le nouveau Royaume de Grenade est un pays tout-à-fait méditerranée & d'une grande étendue. Les Rois d'Espagne en sont devenus maîtres vers l'an 1536, par le courage & l'habileté de Sébastien de Benalcazar & de Gonzale Ximenès de Quesada, deux des meilleurs Officiers qui ayent déployé leurs talents en Amérique. Le premier qui commandoit en ce temps-là à Quito, l'attaqua par le Sud; le second y entra par Sainte-Marthe du côté du Nord. Comme les Indiens de cette partie étoient moins sauvages qu'aucune des nations de l'Amérique, si l'on excepte les Mexicains & les Péruviens (1),

Nouveau Royaume de Grenade.

(1) Voyez le Livre quatrieme.

ils ſe défendirent avec beaucoup de réſolution & de conduite. Mais l'habileté & la conſtance de Benalcazar & de Queſada ſurmonterent tous les obſtacles & tous les dangers, & ajouterent cette conquête à toutes celles de l'Eſpagne dans la partie méridionale du nouveau monde.

Le nouveau Royaume de Grenade eſt ſi élevé au-deſſus du niveau de la mer, que quoiqu'il ſoit très-voiſin de la ligne, le climat en eſt très-tempéré. Ses vallées ne le cedent pas en fertilité aux meilleures terres élevées de l'Amérique, & dans les parties élevées, on trouve des pierres précieuſes de différentes eſpeces. L'or qu'on y recueille n'eſt pas enfoncé profondément dans la terre; il eſt mêlé avec elle très-près de la ſurface, & on l'en ſépare facilement par des lavages répétés. Cette opération s'exécute par des eſclaves negres. Car quoique l'expérience ait prouvé que l'air froid des mines profondes leur eſt funeſte, & qu'on ne puiſſe par cette raiſon les employer dans les mines d'argent, ils ſont plus capables des autres eſpeces de travaux que les Américains. Les natu-

rels du nouveau Royaume de Grenade se trouvant exempts de ce service pénible, qui a détruit si rapidement leur race dans les autres parties de l'Amérique, se sont fort multipliés. Quelques districts fournissent l'or aussi abondamment que la vallée de Cineguilla dont j'ai parlé plus haut, & on le trouve souvent en *pepitas* ou grains. Sur une hauteur voisine de Pampelune, on a vu tel travailleur en recueillir en un jour la valeur de mille pezos (1). Le dernier Gouverneur de Santa-Fé a rapporté en Espagne un morceau d'or massif estimé environ seize mille six cents cinquante liv. tournois. Mais sans établir aucun calcul sur ces exemples extraordinaires, il est certain que la quantité d'or recueillie annuellement de ces pays, particuliérement dans le Popayan & le Choco, est très-considérable. Les villes du nouveau Royaume de Grenade sont florissantes & peuplées, & la population s'y accroît encore de jour en jour. La culture

(1) Piedrahita, *Hist. del N. Reyno*, *p*. 481, manuscrit entre les mains de l'Auteur.

& l'induſtrie commencent à y être encouragées & proſperent. Les produits des mines & d'autres marchandiſes ſont portés à Carthagene par la grande riviere de Sainte-Magdelaine, & fourniſſent à cette ville la matiere d'un grand commerce. D'un autre côté, le nouveau Royaume de Grenade communique avec la mer Atlantique par l'Orénoque. Mais le pays arroſé par cette riviere du côté de l'Eſt, eſt encore peu connu, & les Eſpagnols n'y ont qu'un très-petit nombre d'établiſſements.

Fin du Livre ſeptieme.





L'HISTOIRE
DE
L'AMÉRIQUE.

LIVRE HUITIEME.

Tableau du gouvernement intérieur, du commerce, &c. des colonies Espagnoles. — La dépopulation de l'Amérique fut le premier effet de leur établissement. — Elle n'a pas été la suite d'aucun systême politique, — ni de la Religion. — Nombre des Indiens qui s'y trouvent actuellement. — Maximes fondamentales qui ont servi de base au systême de l'établissement des colonies Espagnoles. — Condition des différentes especes d'hommes dans ces colonies. — Des Chapeto-

nes. — Des Créoles. — Des Negres. — Des Indiens. — Etat civil & politique du Clergé. — Caractere du Clergé séculier & régulier. — Foibles progrès du christianisme parmi les Indiens. — Les mines sont le principal objet de l'attention des Espagnols. — Maniere de les exploiter. — Leur produit. — Effets qui suivent l'encouragement de cette espece d'industrie. — Autres productions de l'Amérique Espagnole. — Premiers effets qui résultent en Espagne de ce nouveau commerce. — Pourquoi les colonies Espagnoles n'ont pas été aussi utiles à leur métropole que celles des autres nations. — Fautes commises par l'Espagne dans ses réglements pour ce commerce, — qui est borné à un seul port, — & qui ne se fait que par les flottes annuelles. — Commerce de contrebande. — Dépérissement de la population & de la richesse en Espagne. — Remedes proposés. — Sages réglements des Princes de la maison de Bourbon. — On adopte un nouveau systême plus sage. — Effets avantageux qui en résultent. — Revenus que l'Espagne tire

de l'Amérique. — D'où ils proviennent. — A combien ils montent.

Coup d'œil sur le gouvernement, & le commerce des colonies Espagnoles.

EN suivant les progrès des découvertes & des conquêtes des Espagnols pendant plus d'un demi-siecle, je suis arrivé à l'époque où leur Empire se trouva établi sur presque toutes les régions du nouveau monde qui leur sont encore soumises aujourd'hui. Les suites de leur établissement dans les contrées dont ils sont devenus les maîtres, les maximes qu'ils ont suivies dans la formation & dans l'administration de leurs nouvelles colonies, l'influence que les progrès successifs de ces colonies ont eue sur la métropole & sur l'état du commerce des nations, sont des objets intéressants qui méritent maintenant notre attention.

Dépopulation de l'Amérique.

La premiere conséquence qu'a eue pour l'Amérique l'établissement des Espagnols, est la diminution aussi étonnante que déplorable du nombre des anciens habitants du nouveau monde. En faisant observer en différentes occasions les calamités que l'Europe a portées, soit dans les isles,

ſoit dans les autres parties de l'Amérique, j'ai indiqué différentes cauſes de la deſtruction rapide des malheureux Indiens. Par-tout où les habitants de l'Amérique prenoient les armes pour la défenſe de leur liberté, il en périſſoit un grand nombre dans des combats ſi inégaux; mais la déſolation étoit plus grande encore quand l'épée étoit remiſe dans le fourreau, & que les vainqueurs étoient paiſibles poſſeſſeurs de leurs conquêtes. C'eſt dans les iſles & dans les Provinces du continent qui s'étendent depuis le golfe de la Trinité juſqu'aux extrêmités du Mexique, que la dépopulation s'eſt fait le plus fortement ſentir. Ces contrées étoient toutes occupées, ſoit par des hordes errantes de chaſſeurs, ſoit par des tribus qui avoient fait peu de progrès dans les arts de la culture & de l'induſtrie. Forcés par leurs nouveaux maîtres de s'attacher à une réſidence fixe, & de s'appliquer à un travail régulier au-deſſus de leurs forces & exigé avec une extrême ſévérité, ils n'avoient ni la vigueur d'eſprit, ni la force de corps néceſſaires pour ſou-

Ses cauſes dans les iſles & dans quelques parties du continent.

tenir le poids de l'oppreſſion; l'abattement & le déſeſpoir en pouſſoient un grand nombre à mettre fin eux-mêmes à leur vie; il en périſſoit encore davantage par la fatigue & la famine. La deſtruction s'étendoit ainſi dans ces vaſtes contrées, & en quelques endroits la race des habitants originaires s'étoit entiérement éteinte. Au Mexique, où une nation puiſſante & belliqueuſe avoit réſiſté long-temps à l'invaſion des Eſpagnols avec un courage digne d'une meilleure deſtinée, un grand nombre avoit péri ſous le tranchant de l'épée; & là, comme au Pérou, les Eſpagnols traînant après eux les Indiens pour porter leur bagage & leurs munitions dans leurs guerres civiles, & dans leurs expéditions dans l'intérieur du pays, l'excès des fatigues avoit emporté ces malheureux par milliers.

Mais la mauvaiſe adminiſtration des Eſpagnols eut des effets encore plus triſtes que toutes leurs cruautés. Les calamités qui accompagnoient la conquête ne furent que paſſagerès, au-lieu que les vices du gouvernement auquel ils étoient ſoumis, furent

une ſource permanente & durable de deſtruction. Lorſque les vainqueurs ſe partagerent les terres du Mexique & du Pérou, chacun d'eux voulut y trouver une récompenſe prompte de ſes ſervices. Des aventuriers accoutumés à la diſſipation de la vie militaire, n'avoient ni l'induſtrie néceſſaire pour former un plan de culture réguliere, ni la patience d'en attendre les produits lents, mais certains. Au-lieu de s'établir dans les vallées déja occupées par les Indiens, où la fertilité du ſol auroit récompenſé les travaux du cultivateur, ils porterent leurs habitations dans les parties montagneuſes, ſi étendues dans le Mexique & dans le Pérou. Toute leur activité fut employée à la recherche des mines. Les eſpérances vaſtes & flatteuſes que leur préſentoit ce genre de travail convenoient merveilleuſement au génie entreprenant qui anima les premiers conquérants de l'Amérique dans tous les pas de leur carriere. Le travail des mines demandoit tant de bras, qu'il fut néceſſaire d'y employer les naturels du pays. On les força d'a-

bandonner leurs anciennes habitations dans les plaines, & de ſe porter en foule aux montagnes. Ce paſſage ſoudain du climat chaud des vallées à l'air froid & pénétrant particulier aux terres hautes ſituées vers la zone torride; les fatigues d'un travail exceſſif; une nourriture peu abondante & mal-ſaine; le déſeſpoir cauſé par une ſorte d'oppreſſion à laquelle ils n'étoient pas accoutumés, & dont ils ne voyoient pas le terme, firent ſur eux le même effet que ſur les habitants des iſles. Les uns & les autres accablés du poids de tant de calamités réunies, avoient diſparu de la terre avec une égale rapidité (1). L'introduction de la petite-vérole, maladie juſqu'alors inconnue en Amérique, & extrêmement dangereuſe dans ce climat (2), s'étant jointe à ces fléaux, la population de la nouvelle-Eſpagne & du Pérou avoit été ſi fort réduite, que peu d'années après la conquête, ce qu'on diſoit de ſon

(1) Torquemada, I, 613.

(2) B. Diaz, *c.* 124. Herrera, *decad.* 2, *Lib.* *X*, *c.* 4. Ulloa, *Entreten.* 206.

état ancien paroiſſoit abſolument incroyable (1).

---

(1) Torquem. 615, 642, 643.

Le P. Torribio de Benevente ou Motolinea, a aſſigné dix cauſes de la dépopulation rapide du Mexique, auxquelles il donne le nom des dix fléaux. Il y en a pluſieurs qui ne ſont pas particulieres à cette Province ſeulement. 1°. L'introduction de la petite-vérole. Cette maladie fut portée pour la premiere fois dans la nouvelle-Eſpagne, en 1520, par un eſclave Negre de la ſuite de Narvaès. Torribio aſſure que la moitié du peuple des Provinces où régna cette maladie, en mourut. A cette mortalité, occaſionnée par la petite-vérole, Torquemada ajoute deux effets deſtructifs ou maladies contagieuſes qui régnerent en 1545 & 1576. Huit cents mille hommes périrent par la premiere, & plus de deux millions par la ſeconde, ſuivant le calcul exact fait par ordre des Vice-Rois. *Mond. Ind. tom.* 1, *p.* 642. La petite-vérole ne fut introduite dans le Pérou que pluſieurs années après l'invaſion des Eſpagnols, mais fut très-fatale aux naturels du pays. Garcia, *Origen. p.* 88. 2°. Le nombre de ceux qui furent tués ou qui périrent de beſoin pendant la guerre avec les Eſpagnols, ſur-tout pendant le ſiege de Mexico. 3°. La grande famine qui ſuivit la réduction de Mexico, parce que le peuple des deux partis avoit également négligé de cultiver les terres; ce qui arriva dans toutes les autres contrées conquiſes par les Eſpagnols. 4°. Les charges onéreuſes impoſées par les Eſpagnols aux Indiens de leurs *repartimientos*. 5°. Le poids oppreſſif des taxes qu'ils n'étoient pas en état

Telles ont été les principales causes de la dépopulation de l'Améri-

Elle n'a pas été l'ouvrage réfléchi de la politique des Espagnols.

---

de payer, & dont ils ne pouvoient espérer aucune exemption. 6°. Le grand nombre d'Indiens employés à rassembler l'or que les torrents charient des montagnes, qu'on forçoit à quitter leurs habitations sans aucune provision pour leur subsistance, & qu'on exposoit à toute la rigueur du froid dans ces régions élevées. 7°. Les travaux immenses pour rebâtir Mexico, que Cortès pressa avec tant d'ardeur, qu'il en mourut un nombre incroyable d'Indiens. 8°. Le nombre d'hommes condamnés à l'esclavage sous différents prétextes, & employés à exploiter les mines d'argent. Ces malheureux marqués par leurs maîtres avec un fer chaud, comme le bétail, étoient conduits par troupeaux dans les montagnes. 9°. La nature du travail auquel ils étoient condamnés, les vapeurs nuisibles de ces mines, la froideur du climat, & le manque des vivres furent si funestes, que Torribio assure que la campagne autour de plusieurs de ces mines, principalement près de Guaxago, étoit couverte de corps morts, que l'air étoit corrompu par leur puanteur, & que la quantité des vautours & des autres oiseaux de proie étoit si grande, que leur nombre obscurcissoit le soleil. 10°. Les Espagnols dans leurs différentes expéditions & dans leurs guerres civiles, firent périr un grand nombre d'Indiens en les forçant de les servir de *tamemes* ou de porte-faix. Cette derniere oppression fut fatale aux Péruviens. La quantité d'Indiens qui périrent pendant l'expédition de Gonzale Pizarre dans les Provinces qui sont à l'Est des Andes, peut

que. Beaucoup d'Ecrivains ne faiſant pas aſſez d'attention à ces circonſtances, & frappés de la rapidité avec laquelle le mal s'étoit étendu, ont regardé cet événement, dont l'hiſtoire ne nous fournit aucun autre exemple, comme la ſuite d'un plan non moins réfléchi qu'atroce. Les Eſpagnols, diſent-ils, convaincus qu'il leur ſeroit impoſſible d'occuper les vaſtes régions qu'ils avoient découvertes, & de maintenir leur autorité ſur des nations infiniment plus nombreuſes que leurs conquérants, réſolurent, pour ſe conſerver l'Amérique, d'en exterminer les habitants, & de faire un déſert du nouveau monde plutôt que d'en perdre la poſſeſſion (1). Mais les nations étendent

donner une idée de ce qu'ils ont ſouffert, & faire juger combien leur nombre diminua. Torribio, *manuſcrit.* Corita, dans ſa *Breve y ſummaria relacion*, éclaircit & confirme pluſieurs obſervations de Torribio, auxquelles il renvoye les Lecteurs. *Manuſcrit entre les mains de l'Auteur.*

(1) Monteſquieu même a adopté cette idée, *Lib. VIII*, *c.* 18; mais le deſir qu'avoit ce grand homme d'établir un ſyſtême, l'a rendu quelquefois peu attentif dans ſes recherches,

rarement leurs vues sur des objets si éloignés, & ne font guere de plans si vastes. Pour l'honneur de l'humanité, nous pouvons observer que jamais aucun gouvernement n'a formé un si détestable projet. Les Rois d'Espagne, loin d'adopter un tel systême de destruction, furent continuellement occupés de la conservation de leurs nouveaux sujets. Le desir d'étendre la foi chrétienne, & de porter la connoissance de la vérité & des consolations à des peuples privés des lumieres de la Religion, fut le principal motif des encouragements qu'Isabelle donna à l'expédition de Colomb. Après la découverte, elle s'occupa de l'exécution de ses pieux desseins, & montra le plus grand zele non-seulement pour faire instruire les Indiens, mais encore pour assurer un traitement doux à cette race d'hommes paisibles devenus ses sujets (1). Ses successeurs adopterent

---

& son génie trop ardent lui a fait négliger plusieurs causes aussi évidentes que solides.

(1) On en trouve une preuve convaincante dans le testament d'Isabelle, où elle montre

les mêmes idées, & mes lecteurs les ont vus en plusieurs occasions employer toute leur autorité pour protéger les Américains contre l'oppression des Espagnols. Ils firent à ce sujet de nombreux réglements conçus avec sagesse & dictés par l'humanité. Quand leurs possessions dans le nouveau monde devinrent assez étendues pour leur faire craindre de ne pouvoir y maintenir leur autorité, l'esprit de leurs loix fut aussi doux qu'il l'avoit été lorsqu'ils ne possédoient que les isles. Leur sollicitude pour protéger les Indiens semble même s'être augmentée à mesure que leurs conquêtes se sont étendues : elle alla jusqu'à leur faire promulguer & maintenir des loix qui exciterent une révolte dangereuse dans une de leurs colonies, & répandirent le mécontentement

la plus tendre sollicitude pour que les Indiens soient traités d'une maniere douce & humaine. Ces louables sentiments de la Reine ont été adoptés dans les loix publiques d'Espagne, & servent d'introduction aux réglements contenus sous le titre de *bon traitement des Indiens* : *Recopil. VI*, *tit.* 10.

tentement dans les autres. Mais l'avidité des particuliers étoit trop violente pour pouvoir être contenue par le pouvoir des loix. Des aventuriers audacieux & tourmentés du desir de s'enrichir promptement, placés à une si grande distance du centre de l'autorité, peu accoutumés à la subordination même dans le service militaire, & encore moins au respect pour l'autorité civile, toujours foible dans une colonie naissante, méprisoient ou éludoient tous les réglements par lesquels on vouloit réprimer leurs exactions & leur tyrannie. Le gouvernement Espagnol donnoit sans cesse de nouveaux édits pour empêcher l'oppression des Indiens. Les colons, comptant sur l'impunité à une si grande distance, continuoient de les traiter comme esclaves. Les Gouverneurs eux-mêmes, & les autres Officiers employés dans les colonies, souvent aussi avides & aussi indigents que les aventuriers auxquels ils commandoient, trop disposés à adopter les idées fausses que les conquérants avoient prises des Indiens, encourageoient ou toléroient l'op-

preſſion au-lieu de l'arrêter. Il ne faut donc pas imputer la déſolation du nouveau monde à une faute de la Cour d'Eſpagne, ni la conſidérer comme un effet de ſa politique. Ce fut uniquement l'ouvrage des conquérants & des premiers colons Eſpagnols, qui, par des meſures auſſi imprudentes qu'injuſtes, ont empêché les effets ſalutaires des loix du Souverain, & déshonoré leur patrie aux yeux de la poſtérité.

Ni celui de la Religion.

C'eſt avec plus d'injuſtice encore que beaucoup d'Ecrivains ont attribué à l'eſprit d'intolérance de la Religion Romaine la deſtruction des Américains, & ont accuſé les Eccléſiaſtiques Eſpagnols d'avoir excité leurs compatriotes à maſſacrer ces peuples innocents comme des idolâtres & des ennemis de Dieu. Les premiers miſſionnaires de l'Amérique, quoique ſimples & ſans lettres, étoient des hommes pieux. Ils épouſerent de bonne heure la cauſe des Indiens, & défendirent ce peuple contre les calomnies dont s'efforçoient de le noircir les conquérants qui le repréſentoient comme incapable de

ſe former jamais à la vie ſociale, & de comprendre les principes de la Religion, & comme une eſpece imparfaite d'hommes que la nature avoit marqués du ſceau de la ſervitude. Ce que j'ai dit du zele conſtant des miſſionnaires Eſpagnols pour la défenſe & la protection du troupeau commis à leurs ſoins, les montre ſous un point de vue digne de leurs fonctions. Ils furent des miniſtres de paix pour les Indiens, & s'efforcerent toujours d'arracher la verge de fer des mains de leurs oppreſſeurs. C'eſt à leur puiſſante médiation que les Américains dûrent tous les réglements qui tendoient à adoucir la rigueur de leur ſort. Les Indiens regardent encore les Eccléſiaſtiques, tant réguliers que ſéculiers, dans les établiſſements Eſpagnols, comme leurs défenſeurs naturels, & c'eſt à eux qu'ils ont recours pour repouſſer les exactions & les violences auxquelles ils ſont trop ſouvent expoſés (1).

---

(1) Le tiers du ſeptieme titre du premier livre de la *Recopilacion*, qui contient les ré-

Population actuelle de l'Amérique.

Mais nonobstant la dépopulation actuelle de l'Amérique, il reste encore un nombre considérable des na-

---

glements touchant les pouvoirs & les fonctions des Archevêques & des Evêques, roule sur la charge qui leur est imposée comme protecteurs des Indiens, & parle de tous les cas où il est de leur devoir de les protéger contre l'oppression, tant dans leurs propriétés que dans leur personne. Non-seulement ils sont chargés par les loix de cette fonction, aussi humaine qu'honorable ; mais ils l'exercent en effet.

Je pourrois en citer des preuves sans nombre tirées des Auteurs Espagnols : mais je préfére de m'en rapporter à Gage, qui étoit peu disposé à accorder au Clergé Romain un mérite auquel il n'auroit pas eu droit de prétendre. *Survey*, *p.* 142, 192, &c. Henry Hawks, négociant Anglois, qui, pendant cinq ans, a résidé dans la nouvelle-Espagne, avant l'année 1572, rend le même témoignage favorable au Clergé Romain. *Hakluit III*, *p.* 466. Une loi donnée par Charles-Quint autorise non-seulement les Evêques, mais tous les Ecclésiastiques en général, à informer & avertir le Magistrat civil, dans le cas où quelque Indien seroit privé de sa liberté & de ses droits. *Recopil. Lib. VI*, *tit.* 6, *liv.* 14 ; ce qui les constituoit protecteurs en titre des Indiens. Il y a eu des Ecclésiastiques Espagnols qui ont refusé l'absolution à ceux de leurs compatriotes qui possédoient des *encomienda*, & regardoient les Indiens comme des esclaves, ou qui les employoient à l'exploitation des mines. Gonzale Davil, *Teatro Eccles.* I, *p.* 157.

turels, tant au Mexique qu'au Pérou, particuliérement dans les parties qui n'ont pas été expoſées à la premiere furie des armes Eſpagnoles, ou déſolées par les premieres tentatives de leur induſtrie, plus funeſtes encore que la guerre. Dans les Provinces de Guatimala, de Chiapa, de Nicaragua, & dans les autres belles contrées qui s'étendent le long de la mer du Sud, la race des Indiens eſt encore très-nombreuſe. En quelques endroits, ils ont des établiſſements aſſez conſidérables pour mériter le nom de villes (1). Dans les trois audiences qui partagent la nouvelle-Eſpagne, il y a au moins deux millions d'Indiens, foible reſte à la vérité de ſon ancienne population, mais qui forme encore un corps de nation plus nombreux que celui de tous les autres habitants de ce vaſte pays (2).

(1) Suivant Gage, Chiapa dos Indios contient quatre mille familles, & il en parle comme d'une des villes Indiennes les plus peuplées de l'Amérique : *p.* 104.

(2) Il eſt très-difficile de ſe procurer un état exact de la population des Royaumes de l'Europe où la police eſt la plus parfaite, & où les

Au Pérou, différents diſtricts, particuliérement dans le Royaume de

---

ſciences ont fait les plus grands progrès. Dans l'Amérique Eſpagnole, où les connoiſſances ſont encore au berceau, & où peu d'hommes ont le loiſir de ſe livrer aux recherches de pure ſpéculation, on a fait peu d'attention à cet objet. Cependant en 1741, Philippe V ordonna aux Vice-Rois & aux Gouverneurs des différentes Provinces de l'Amérique, de faire un dénombrement des habitants de leurs diſtricts, & d'envoyer un état de leur nombre & de leurs occupations; en conſéquence de cet ordre, le Comte de Fuen-Clara, Vice-Roi de la nouvelle-Eſpagne, chargea D. Joſ. Ant. de Villa-Segnor y Sanchez d'exécuter cette commiſſion dans la nouvelle-Eſpagne. Villa-Segnor publia le réſultat de ſes recherches dans ſon *Teatro Americano*, d'après les rapports des Magiſtrats des différentes Provinces, & d'après ſes propres obſervations & la longue communication qu'il avoit eue avec la plupart des Provinces. Des neuf dioceſes dans leſquels l'Empire du Mexique eſt diviſé, il n'en a cité que cinq, ſavoir l'Archevêché de Mexico & les Evêchés de Los-Angeles, de Mechoacan, d'Oaxaca & de la nouvelle-Galice. Il n'a fait aucune mention des Evêchés de Yucatan, de Verapaz, de Chiapa & de Guatimala, quoique la race des Indiens ſoit plus nombreuſe en ce dernier endroit que dans aucune autre partie de la nouvelle-Eſpagne. Dans le dénombrement du dioceſe fort étendu de la nouvelle-Galice, il décrit bien la ſituation des différents villages Indiens; mais il ne ſpécifie le nombre des habitants que d'un petit nombre de

Quito, ſont preſqu'entiérement occupés par les Indiens. Dans d'autres

---

ces villages. Les Indiens de cette vaſte Province, dans laquelle la puiſſance des Eſpagnols eſt encore imparfaitement établie, ne ſont pas enregiſtrés avec la même exactitude que dans les autres parties de la nouvelle-Eſpagne. Suivant Villa-Segnor, voici l'état actuel de la population dans les cinq dioceſes nommés ci-deſſus, tant pour les Eſpagnols que pour les Negres, les Mulâtres & les Métis.

	Familles.
Mexico	105202
Los-Angeles	30600
Mechoacan	30840
Oaxaca	7296
Nouvelle-Galice	16770
	190708
A raiſon de cinq perſonnes par famille, le nombre total eſt de . .	953540

Nombre des familles Indiennes dans le dioceſe de

Mexico	119511
Los-Angeles	88240
Mechoacan	36196
Oaxaca	44222
Nouvelle-Galice	6222
Total	294391

En comptant cinq perſonnes par famille, le nombre total eſt de 1,471,955. Nous pouvons compter avec d'autant plus de certitude ſur le calcul du nombre des Indiens, qu'il eſt pris de la matricule ou du regiſtre ſuivant lequel on levoit le tribut qu'ils payoient. Puiſ-

Provinces ; les naturels sont mêlés avec les Espagnols, s'adonnent aux

---

que des neuf diocefes, on en a omis totalement quatre, & que le dénombrement de la nouvelle-Galice n'a été fait que très-imparfaitement, nous pouvons en conclure que le nombre des Indiens dans l'Empire du Mexique va au-delà de deux millions.

Le calcul du nombre des Espagnols ne paroît pas être si exact. Villa-Segnor remarque en termes généraux, que plusieurs Espagnols, Negres & Métis résident ensemble dans plusieurs endroits, sans spécifier leur nombre. C'est pourquoi si nous rassemblons tous ces habitants avec ceux qui demeurent dans les quatre diocefes qu'on a omis, le nombre des Espagnols & ceux des races mêlées peuvent probablement monter à un million & demi. Dans quelques endroits, Villa-Segnor distingue les Espagnols des trois races inférieures de Negres, de Mulâtres & de Métis, & marque leur nombre séparément ; mais en général, il les joint ensemble. Cependant par la proportion observée dans les endroits où le nombre de chaque espece est marquée, ainsi que par le détail de l'état de la population dans la nouvelle-Espagne donné par d'autres Historiens, il est clair que le nombre des Negres & des habitants de race mêlée, excede de beaucoup celui des Espagnols. Peut-être doit-on porter ces derniers à plus de cinq cents mille contre un million des autres.

Quelque défectueux que soit ce calcul, il ne m'a cependant pas été possible de me procurer des connoissances assez exactes du nombre des habitants du Pérou, pour former des

arts méchaniques, & remplissent les états inférieurs de la société. Comme

---

conjectures aussi satisfaisantes sur l'état de sa population. Je sais qu'en 1761, le Protecteur des Indiens dans la vice-Royauté du Pérou comptoit qu'il y en avoit 612780 qui payoient le tribut au Roi. Comme toutes les femmes & tous les mineurs étoient exempts de cette taxe dans le Pérou, on doit supposer que le nombre des Indiens montoit à 2449120. *Manuscrit entre les mains de l'Auteur.*

Je vais parler d'une autre méthode de calculer, ou du moins de faire des conjectures touchant l'état de la population de la nouvelle-Espagne & du Pérou. Suivant un état que j'ai lieu de croire exact, le nombre des copies de la bulle de la Croisade, envoyées au Pérou à chaque nouvelle publication, est de 1171953; & pour la nouvelle-Espagne, de 2649326. On m'a dit qu'il n'y a qu'un petit nombre d'Indiens qui achetent la bulle, & qu'on la vend principalement aux Espagnols & aux habitants de race mêlée; de sorte que suivant cette maniere de calculer, le nombre des Espagnols & des races mêlées monteroit au moins à trois millions.

Le nombre des habitants de plusieurs villes de l'Amérique Espagnole, peut nous donner quelqu'idée de l'étendue de la population, & corriger l'idée peu exacte, mais commune qu'on a dans la Grande-Bretagne, du foible & misérable état de ces colonies. La ville de Mexico contient au moins 150000 habitants; Los-Angeles plus de 60000; tant Espagnols qu'habitants de race mêlée: *Villa-Segnor, p.* 247. Guadalaxara contient au-delà de 30000 ames,

les habitants du Mexique & du Pérou étoient accoutumés à une rési-

---

ſans compter les Indiens : *ibid. Lib. II*, *p.* 206. Il y en a 54000 à Lima : *D. Coſme Bueno*, *deſcr. de Peru*, 1764. Carthagene en contient 25000; Potoſi 25000 : *Bueno*, 1767 : Popayan plus de 20000 : *Ulloa I*, *p.* 287. Les villes du ſecond rang ſont plus peuplées encore. Les villes & les établiſſements les plus floriſſants des autres nations Européennes en Amérique ne peuvent entrer en comparaiſon avec ceux-ci.

Tels ſont les calculs de la population de pluſieurs villes, que j'ai trouvé répandus dans des Ecrivains que j'ai jugés dignes de foi. Mais je me ſuis procuré un dénombrement des habitants des villes de la Province de Quito, ſur l'exactitude duquel je puis compter, & que je communique au public, tant pour ſatisfaire ſa curioſité, que pour rectifier les notions erronnées dont j'ai parlé. Saint-François de Quito contient de 50 à 60 mille habitants de différentes races. Outre la ville, il y a dans ce *corregimiento* vingt-neuf cures établies dans les principaux villages, leſquels ont chacun de plus petits hameaux qui en dépendent, dont les habitants ſont preſque tous Indiens où Métis. Il y a environ ſix à huit mille ames à Saint-Jean de Paſto, outre vingt-ſept villages qui en dépendent. On compte à Saint-Michel d'Ibarra ſept mille habitants & dix villages. Le diſtrict de Havala contient de dix-huit à vingt mille ames ; celui de Tacuma, dix à douze mille ; celui d'Ambato, huit à dix mille, & ſeize villages. La ville de Riombamba, ſeize à vingt mille, & neuf villages. Le diſtrict de Chimbo, ſix à huit mille. Celui de Guaya-

dence fixe, & connoiſſoient quelques arts, il a fallu moins de violence pour les rapprocher un peu de la maniere de vivre des Européens. Mais par-tout où les Eſpagnols ont trouvé en s'établiſſant des tribus ſauvages, leurs tentatives pour les civiliſer & les réunir ont été ſans ſuccès, & ſou-

---

quil, de ſeize à vingt mille, & quatorze villages. Le diſtrict d'Atuaſi, environ cinq à ſix mille, & quatre villages. La ville de Cuenza, vingt-cinq à trente mille, & neuf villages fort peuplés. La ville de Laxa, huit à dix mille, & quatorze villages. Cette population, quoique médiocre ſi l'on conſidere la vaſte étendue du pays, eſt bien plus conſidérable qu'on ne le ſuppoſe communément. J'ai oublié de dire en ſon lieu que Quito eſt la ſeule Province de l'Amérique Eſpagnole qu'on peut regarder comme un pays de manufactures. On y fabrique des chapeaux, des étoffes de coton & des draps groſſiers, en aſſez grande quantité pour ſuffire non-ſeulement à la conſommation de la Province, mais pour fournir un article conſidérable d'exportation dans les autres parties de l'Amérique Eſpagnole. Je ne ſais ſi l'on doit regarder l'induſtrie ſinguliere de cette Province comme la cauſe ou comme l'effet de ſa population; mais la paſſion pour tout ce qui vient de l'Europe eſt ſi grande parmi les vains habitants du nouveau monde, que l'on m'a aſſuré que les manufactures de Quito ſont ſi peu eſtimées, qu'elles commencent à pencher vers leur déclin.

vent funestes aux Indiens. Ceux-ci ne pouvant se soumettre à aucune contrainte, & dédaignant le travail comme un caractere de servitude, abandonnoient leurs anciennes habitations, & défendoient leur liberté dans des montagnes & des forêts inaccessibles à leurs oppresseurs, ou périssoient lorsqu'ils étoient réduits à un état qui contrarioit leurs idées & leurs habitudes. Dans les districts voisins de Carthagene, de Panama & de Buenos-Ayres, la dépopulation a été plus générale que dans les parties du Mexique & du Pérou dont les Espagnols se sont rendus plus absolument les maîtres.

Idée générale de l'administration des colonies Espagnoles.

L'établissement des Espagnols dans le nouveau monde, quoique si funeste à ses anciens habitants, avoit été fait dans un temps où cette nation pouvoit le rendre très-avantageux. Par l'union de tous les petits Royaumes qui la partageoient, l'Espagne étoit devenue un Etat puissant, ayant toutes les ressources nécessaires pour exécuter une si grande entreprise. Ses Souverains avoient porté leur prérogative beaucoup au-delà des limi-

tes qui bornoient le pouvoir des Monarques dans tout le reſte de l'Europe. Ils ne trouvoient plus d'obſtacles dans leur adminiſtration. Dans tout Etat d'une grande étendue, la forme du gouvernement doit être ſimple, & l'autorité du Souverain abſolue, afin que ſes réſolutions puiſſent être priſes avec célérité, & s'exécuter dans tout l'Empire ſans rien perdre de leur force. Tel étoit le pouvoir des Monarques Eſpagnols lorſqu'ils eurent à délibérer ſur la maniere de gouverner ces Provinces du nouveau monde, plus éloignées du centre de l'autorité qu'aucune de celles que des Puiſſances Européennes euſſent jamais ſoumiſes. Ils n'étoient gênés en aucune maniere par la conſtitution de leurs Etats d'Europe; ils étoient maîtres d'adopter tous les plans qu'ils jugeroient convenables, & pouvoient fixer le gouvernement de ces nouvelles colonies par des édits qui étoient autant d'exercices de la prérogative royale la plus illimitée.

Une circonſtance qui diſtingue les colonies des Eſpagnols en Amérique

L'autorité royale s'en eſt

occupée de très-bonne heure.

de celles des autres nations Européennes, c'eſt que le gouvernement s'eſt occupé de très-bonne heure de leur adminiſtration. Lorſque les Portugais, les François & les Anglois ont pris poſſeſſion des régions qu'ils occupent aujourd'hui en Amérique, les avantages qu'ils eſpéroient en tirer étoient ſi éloignés & ſi incertains, qu'on laiſſa les premiers aventuriers & les premiers colons lutter preſque ſans aucun ſecours de la métropole, contre toutes les difficultés qui traverſent la formation d'une colonie dans ſa naiſſance. Mais l'or & l'argent, les premieres productions des établiſſements Eſpagnols au nouveau monde, ſéduiſirent les Souverains, & attirerent promptement leur attention. Après avoir foiblement contribué à la découverte & très-peu à la conquête du nouveau monde, ils y exercerent ſur le champ la fonction de légiſlateurs; & ayant acquis cette eſpece de domaine, inconnu juſques-là parmi les nations, ils l'exercerent d'après un ſyſtême dont l'hiſtoire ne nous fournit aucun autre exemple.

La maxime fondamentale de la jurisprudence Espagnole sur l'Amérique, est que tous les domaines conquis appartiennent à la Couronne & non à l'Etat ou à la nation. La bulle d'Alexandre VI, qui est comme la grande charte sur laquelle l'Espagne fonde ses droits, a donné en pur don à Isabelle & Ferdinand toutes les contrées qui ont été ou seront découvertes. Ces Princes & leurs successeurs se sont regardés constamment comme propriétaires absolus de toutes les terres conquises par leurs sujets dans le nouveau monde. Toute possession n'est qu'une concession de leur part, & retourne à eux. Les chefs des différentes expéditions, les Gouverneurs de différentes colonies, les Officiers de justice & les Ministres de la Religion étoient tous nommés par le Souverain, & amovibles à sa volonté. Le peuple n'avoit aucun privilege indépendant de la Couronne, & qui pût servir de barriere au despotisme. Il est vrai que lorsque les villes furent bâties & formées en corporation, les citoyens y eurent le droit d'élire leurs Magistrats, &

Toute autorité & toute propriété territoriale appartient à la Couronne.

d'être gouvernés par les loix de la communauté. Dans les Etats mêmes les plus despotiques, cette foible étincelle de liberté n'est pas encore éteinte; mais dans les villes d'Amérique, la législation est purement municipale, & se borne aux objets de police & de commerce intérieur. Dans tout ce qui regarde l'administration générale & l'intérêt public, la volonté du Souverain fait loi. Il n'y a point de pouvoir politique dérivé du peuple; toute l'autorité est concentrée dans la Couronne & dans les Officiers nommés par le Roi.

Tous les nouveaux domaines de l'Espagne sont soumis à deux Vice-Rois.

Lorsque les conquêtes de l'Espagne en Amérique furent terminées, les Rois d'Espagne, en formant un plan d'administration pour leurs nouveaux domaines, les diviserent en deux immenses gouvernements, la vice-Royauté de la nouvelle-Espagne & celle du Pérou. La premiere s'étend sur toutes les Provinces de l'Amérique septentrionale, appartenantes à l'Espagne; la seconde sur toutes ses possessions dans l'Amérique méridionale. Cette disposition qui, dès le commencement, avoit de

grands inconvénients, en a entraîné de bien plus considérables lorsque la population & l'industrie des Provinces éloignées de chaque vice-Royauté ont fait des progrès. Le peuple de ces Provinces, trop éloigné de la résidence des Vice-Rois, s'est plaint de ne pouvoir communiquer avec eux à une si grande distance. D'un autre côté, l'autorité des Vice-Rois a dû être nécessairement foible & incertaine dans son action, sur des pays si loin de leurs yeux. On a cru trouver un remede à ce mal en établissant dans ce siecle-ci à Santafé de Bogota, capitale du nouveau Royaume de Grenade, une troisieme vice-Royauté dont la jurisdiction s'étend sur tout le Royaume de Tierra-Firme & la Province de Quito (1). Non-seulement ces Vice-Rois représentent la personne du Souverain, mais ils jouissent encore de toutes les prérogatives de la Couronne dans toute leur étendue, chacun dans les limites de son gouvernement. Comme le

Leurs pouvoirs.

(1) Ulloa, *Voy. I*, 23, 255.

Roi, ils exercent l'autorité ſuprême dans le civil, le militaire & le criminel. Ils peuvent préſider à tous les tribunaux ; ils ont ſeuls le droit de nommer à beaucoup d'emplois importants, & le privilege de faire remplir par *interim* ceux qui ſont à la nomination du Souverain, juſqu'à ce que le ſucceſſeur nommé par le Roi arrive. La pompe extérieure qui les accompagne eſt proportionnée à leur dignité & à l'étendue de leur pouvoir. Leur cour eſt formée ſur le modele de celle de Madrid. Des gardes à pied & à cheval, une maiſon nombreuſe & la plus grande magnificence leur donnent plutôt l'air de Souverains que de Gouverneurs exerçant une autorité déléguée (1).

Tribunaux appellés Audiences.

Mais comme le Vice-Roi ne peut exercer en perſonne les fonctions de Magiſtrat ſuprême dans toutes les parties d'une juriſdiction ſi étendue, il eſt aidé dans ſon adminiſtration par des Officiers & des tribunaux ſemblables à ceux d'Eſpagne. La con-

(1) Ulloa, *Voy. I.* 432. Gage, 61,

duite des affaires dans les Provinces est confiée à des Magistrats de différents ordres & de différentes dénominations, dont quelques-uns sont nommés par le Roi, & d'autres par le Vice-Roi; mais tous reçoivent les ordres du Vice-Roi, & sont soumis à sa jurisdiction. L'administration de la justice appartient à des tribunaux connus sous le nom d'Audiences, & formés sur le modele de la Chancellerie d'Espagne : ils sont au nombre de onze & rendent la justice à autant de districts (1). Le nombre

---

(1) Ces Audiences sont établies dans les endroits suivants; à Saint-Domingue, dans l'isle d'Hispaniola; à Mexico, dans la nouvelle-Espagne; à Lima, dans le Pérou; à Panama, dans Terre-ferme; à Saint-Jacques de Guatimala; à Guadalaxara, dans la nouvelle-Galice; à Santafé, dans le nouveau Royaume de Grenade; à la Plata, dans la Province de Los-Charcas; à Saint-François de Quito; à Saint-Jacques, dans le Chily; à Buenos-Ayres. Plusieurs grandes Provinces dépendent de ces Audiences; quelques-unes même sont si éloignées des villes où ces Cours résident, qu'elles n'en peuvent tirer que peu d'avantage. Les Auteurs Espagnols comptent douze de ces Cours d'audiences, parce qu'ils y comprennent celle de Manille dans les isles Philippines.

des juges eſt plus ou moins grand dans chacun, en proportion de l'étendue & de l'importance de leurs juriſdictions. La place de juge dans une Cour d'audience eſt auſſi honorable que lucrative, & remplie communément par des perſonnes de mérite & de talent, qui font reſpecter le tribunal. Ils connoiſſent des cauſes tant civiles que criminelles; mais ces deux genres d'affaires ſont partagés entre les juges. Quoique ce ne ſoit que dans les gouvernements les plus deſpotiques que le Souverain exerce en perſonne la redoutable prérogative de rendre la juſtice à ſes ſujets, & d'abſoudre ou de condamner d'après ſes volontés devenues autant de loix; quoique dans toutes les monarchies d'Europe, la fonction de juge ſoit confiée à des Magiſtrats dont les déciſions ſont réglées par des loix connues & des formes établies, les Vice-Rois Eſpagnols ont ſouvent tenté de s'aſſeoir ſur les tribunaux de la juſtice; & leur diſtance de la métropole leur donnant de la hardieſſe, ils ont quelquefois aſpiré à un pouvoir que leur maître n'a

Leur juriſdiction.

pas osé s'attribuer. Pour arrêter une entreprise dont le succès auroit banni la justice & la sûreté des colonies Espagnoles, en soumettant la vie & la propriété des citoyens à la volonté d'un seul homme, les Rois d'Espagne ont fait un grand nombre de loix qui défendent dans les termes les plus exprès aux Vice-Rois de se mêler des affaires pendantes aux Audiences, & de donner leur avis ou leur voix sur aucun point contesté par-devant ces tribunaux (1). Les cas particuliers qui tiennent à quelque question générale de droit civil, & même les réglements portés par le Vice-Roi doivent être soumis à la révision de la Cour d'audience, qui peut être en cela regardée comme un pouvoir intermédiaire placé entre le Vice-Roi & le peuple, & comme une barriere à l'accroissement illégal de sa jurisdiction. Mais comme toute opposition même légale à l'autorité d'un Magistrat qui représente le Souverain, & qui tient son

(1) *Recop. Lib. II*, tit. 15, *l.* 35-38-44. *Lib. III*, tit. 3, *l.* 36, 37.

pouvoir de lui, eſt peu d'accord avec l'eſprit de la politique Eſpagnole, les réſerves ſous leſquelles ce pouvoir eſt accordé aux Cours d'audience ſont remarquables. Elles peuvent faire des remontrances au Vice-Roi; mais dans le cas où il y auroit oppoſition directe entre leur opinion & la volonté du Vice-Roi, celle-ci doit être miſe à exécution, & il ne reſte à l'Audience que le droit de mettre la matiere ſous les yeux du Roi & du Conſeil des Indes (1). Ce ſeul privilege de faire des remontrances & de donner des conſeils à un homme à qui tout le reſte de la nation doit obéir en ſilence, donne une grande dignité aux Cours des audiences, ainſi qu'un autre droit dont elles jouiſſent. A la mort du Vice-Roi, lorſqu'il n'y a aucune proviſion donnée à ſon ſucceſſeur par le Roi, le pouvoir ſouverain paſſe à la Cour d'audience réſidente dans la capitale de la vice-Royauté; & le plus

(1) Solorz, *de jure ind. Lib. IV*, c. 3. n°. 40, 41. Recop. *Lib. II*, tit. 15, *l.* 36, *Lib. III*, tit. 3, *Lib. V*, tit. 4, *l.* 1.

ancien des Magiſtrats, aſſiſté de ſes collegues, tant que dure la vacance, exerce toutes les fonctions du Vice-Roi (1). Dans les matieres ſoumiſes à la connoiſſance des Audiences, comme Cours de juſtice ordinaires, leurs ſentences ſont définitives dans toute conteſtation concernant une propriété de la valeur de moins de ſix mille pezos. Mais quand l'objet du procès excede cette ſomme, leur décision eſt ſoumiſe à réviſion, & portée par appel au Conſeil des Indes (2).

A ce Conſeil, un des plus conſidérables de la monarchie pour la dignité & le pouvoir, eſt attribuée l'adminiſtration ſuprême de tous les domaines Eſpagnols en Amérique. Il fut établi par Ferdinand en 1511, & reçut une forme plus parfaite de Charles-Quint en 1524. Sa juriſdiction embraſſe les affaires eccléſiaſtiques, civiles & militaires, & le commerce. C'eſt de-là qu'émanent toutes les loix relatives au gouvernement & à la police des colonies, qui doivent

(1) Recop. *Lib. II*, tit. 15, *Lib.* 57, *&c.*
(2) *Recop. Lib. V*, tit. 13, *l.* 1, *&c.*

être approuvées des deux tiers des membres avant d'être publiées au nom du Roi. Il confere tous les offices dont la nomination est réservée à la Couronne. Toute personne employée en Amérique, depuis le Vice-Roi jusqu'au dernier des Officiers, est soumise à son autorité. Il examine la conduite, récompense les services, & punit les malversations (1). On met sous ses yeux tous les avis & tous les mémoires publics ou secrets envoyés de l'Amérique, ainsi que tous les plans d'administration, de police & de commerce proposés pour les colonies. Depuis le premier établissement de ce Conseil, l'objet constant des Rois Catholiques a été de maintenir son autorité, & de lui donner de temps à autre de nouvelles prérogatives qui pussent le rendre redoutable à tous leurs sujets du nouveau monde. On peut attribuer en grande partie aux sages réglements & à la vigilance de ce tribunal respectable ce qui reste de vertu &

(1) *Recop. Lib. II*, tit. 2, *l.* 1, *&c.*

& d'ordre public dans un pays où tant de circonſtances conſpirent à amener le déſordre & la corruption (1).

Chambre de commerce.

Comme le Roi eſt ſuppoſé préſent au Conſeil des Indes, ce tribunal ſe tient toujours au lieu où la Cour fait ſa réſidence. Il falloit un autre tribunal pour régler les affaires de commerce qui demandent l'inſpection immédiate des ſupérieurs. On l'a établi dès l'année 1501 à Séville, dont le port étoit alors le ſeul qui commerçât avec le nouveau monde. On l'appelle *Caſa de la Contratacion*. Il eſt en même-temps bureau de commerce & cour de juſtice. Dans la premiere de ces qualités, il prend connoiſſance de tout ce qui eſt relatif au commerce de l'Eſpagne avec l'Amérique ; il fixe les marchandiſes qui doivent être importées dans les colonies, & a l'inſpection ſur celles que l'Eſpagne reçoit en retour. Il décide du départ des flottes, du fret & de la grandeur

Ses fonctions.

(1) Solorz, *de jure ind. Lib. IV, l.* 2, *&c.* 12.

des bâtiments, de leur équipement & de leur destination. Comme cour de judicature, il juge toutes les affaires tant civiles & de commerce que criminelles, qui ont lieu en conséquence des intérêts de commerce entre l'Espagne & l'Amérique. Dans l'un & l'autre genre, on ne peut appeller de ses décisions qu'au Conseil des Indes (1).

Telle est l'esquisse du systême de gouvernement adopté par l'Espagne pour ses colonies de l'Amérique. L'énumération des tribunaux subordonnés pour l'administration de la justice, pour la perception du revenu public & pour le maintien de la police intérieure, & la description de leurs différentes fonctions nous jetteroient dans des détails trop minucieux & trop peu intéressants.

Le premier objet du gouvernement Espagnol est d'exclure toutes les autres nations du

Le premier objet des Rois d'Espagne a été d'assurer à la métropole exclusivement les productions de leurs colonies par une prohibition absolue de commerce avec les nations étran-

---

(1) *Recop. Lib. X*, tit. 1. *Veitia*, Note *de la contratation.*

geres. Après avoir conquis l'Amérique, connoiſſant la foibleſſe de leurs établiſſements naiſſants, & inſtruits de la difficulté d'établir & de ſoutenir leur domination ſur des régions d'une ſi vaſte étendue & ſur tant de nations qui cherchoient à ſecouer leur joug, ils craignirent ſur-tout l'abord des étrangers; ils chercherent à ſe dérober à leurs regards, & employerent tous leurs ſoins à les éloigner de leurs côtes. Cet eſprit de jalouſie & d'excluſion, peut-être naturel & néceſſaire au commencement de l'établiſſement, augmenta chez les Eſpagnols à meſure que leurs poſſeſſions s'étendirent & qu'ils en connurent mieux l'importance. Ils furent conduits par-là à former leurs colonies ſur un plan différent de tout ce que l'hiſtoire nous préſente. L'ancien monde a eu ſes colonies; mais elles étoient ſeulement de deux eſpeces. Les unes étoient les ſuites d'une émigration qui débarraſſoit l'état d'un ſuperflu de population lorſque les habitants étoient trop nombreux pour le territoire qu'ils occupoient; les autres étoient des détachements mi-

commerce avec l'Amérique Eſpagnole.

litaires, des especes de garnison servant à maintenir dans l'obéissance les pays conquis. Les colonies fondées par quelques Républiques Grecques, & les essaims de barbares sortis du Nord pour s'établir dans les différentes parties de l'Europe, étoient des colonies de la premiere espece; les colonies Romaines étoient de la seconde. Dans les premieres, l'union avec la métropole cessoit promptement, & elles devenoient bientôt des Etats indépendants. Dans les colonies Romaines, comme la séparation n'étoit pas si complete, la dépendance continuoit. Les Rois d'Espagne chercherent à réunir dans les leurs ce que ces deux especes de colonies avoient de particulier. En les plaçant à une si grande distance de la métropole, en établissant dans chacune une forme de police & d'administration intérieure sous des Gouverneurs différents & des loix particulieres, ils les séparerent de la mere patrie. En retenant dans leurs mains le droit de donner les loix, celui d'imposer les taxes & de nommer aux principaux emplois tant dans

le civil que dans le militaire, ils s'assurerent de leur dépendance. Heureusement pour l'Espagne, la situation de ses colonies rendit praticable cette nouvelle idée. Presque tous les pays dont elle s'est rendue maîtresse sont placés entre les tropiques. Les productions de cette grande partie du globe sont différentes de celles de l'Europe, même dans les Provinces les plus méridionales de notre continent. L'industrie de ceux qui s'établissent dans un pays, suit naturellement les qualités du climat & du sol. Quand les Espagnols prirent possession de leurs domaines d'Amérique, les métaux précieux furent le seul objet qui attira leur attention. Lors même qu'ils commencerent à suivre un meilleur plan, ils s'occuperent presqu'uniquement des productions particulieres au sol & au climat, qui, par leur rareté & leur valeur, pouvoient être recherchées davantage de la métropole. Séduits par l'espoir de s'enrichir promptement, ils dédaignerent de prodiguer leur industrie à des travaux moins lucratifs, mais beaucoup plus

intéressants. Ils se mirent même dans l'impuissance de corriger cette premiere erreur; & pour ôter aux colons tout moyen de devenir les rivaux de l'Espagne, ils défendirent dans les colonies, sous des peines très-séveres (1), la culture du vin & de l'huile, ainsi que l'établissement de diverses especes de manufactures (2). Ils réserverent à la métropole seule l'approvisionnement des colonies pour les objets de premiere nécessité. Les draps, les meubles, les instruments des arts, les objets de luxe, & même une partie considérable des provisions de bouche qui se consomment en Amérique, y sont portées d'Espagne. Pendant une gran-

---

(1) Ulloa, *Rétab. des manufactures, &c. p.* 206.

(2) Vu la distance qui sépare le Pérou & le Chily de l'Espagne, & la difficulté qu'il y a de transporter par l'Isthme de Panama des effets d'une charge aussi considérable que le sont le vin & l'huile, les Espagnols de ces Provinces ont obtenu la permission d'y planter des vignes & des oliviers. Mais il leur est rigoureusement défendu de faire passer du vin & de l'huile à Panama, à Guatimala, ou dans toute autre Province à portée d'en recevoir de l'Espagne, *Recop. Lib.* tit. 18. *l.* 15-18.

de partie du seizieme siecle, l'Espagne, en possession d'un commerce étendu & de manufactures florissantes, put avec facilité satisfaire les besoins de ses colonies par son propre fonds. Elle recevoit en échange les produits des mines & quelques productions du sol. Mais les importations & les exportations se faisoient par des vaisseaux Espagnols. On ne permettoit à aucun navire Américain de porter des marchandises d'Amérique en Europe. Le commerce même d'une colonie avec une autre étoit prohibé ou limité par de grandes gênes. Tout ce que fournissoit l'Amérique abordoit aux ports d'Espagne ; tout ce qu'elle consommoit en sortoit. Aucun étranger ne pouvoit entrer dans les colonies sans une permission expresse du Gouvernement ; aucun vaisseau des nations étrangeres n'étoit reçu dans leurs ports. La confiscation des biens meubles & la mort étoient les peines prononcées contre tout habitant qui oseroit commercer avec les étrangers (1).

---

(1) *Recop. Lib. IX*, titre 27, *l.* 1, 4, 7, *&c.*

Ainſi les colonies étoient tenues dans un état d'enfance perpétuelle ; & cette dépendance établie pour un intérêt de commerce, cette politique ſubtile dont l'Eſpagne a donné le premier exemple aux nations de l'Europe, ont conſervé la domination de la métropole ſur des colonies éloignées pendant deux ſiecles & demi.

Lenteur des progrès de la population de l'Amérique par l'Europe.

Telles ſont les principales maximes d'après leſquelles les Rois d'Eſpagne ont formé leurs nouveaux établiſſements en Amérique. Mais ils n'ont pas pu recréer avec la même rapidité qu'ils avoient détruit ; & beaucoup d'obſtacles ont retardé le ſuccès des ſoins qu'ils ſe ſont donnés pour remplir le vuide immenſe que leurs dévaſtations avoient cauſé. Dès que la fureur des découvertes & des conquêtes commença à s'amortir, les Eſpagnols ouvrirent les yeux ſur des dangers & des maux qu'ils n'avoient pas apperçus, ou qu'ils avoient négligé de prévenir. Les calamités ſans nombre auxquelles étoient expoſées des colonies naiſſantes, les maladies cauſées par l'inſalubrité d'un climat fatal à la conſti-

tution des Européens, la difficulté d'établir la culture dans un pays couvert de forêts, le manque de bras dans quelques Provinces, & dans toutes la lenteur avec laquelle l'induſtrie obtenoit la récompenſe de ſes peines, à moins que la découverte de quelque mine n'enrichît tout de ſuite l'heureux colon, tous ces maux furent ſentis & exagérés. L'eſprit d'émigration des Eſpagnols, découragé par tant d'obſtacles, s'affoiblit bientôt de telle maniere que ſoixante ans après la découverte du nouveau monde, le nombre des Eſpagnols en Amérique ne paſſoit pas quinze mille (1).

Obſtacles à ses progrès dans les loix relatives à la propriété.

La maniere dont la propriété étoit réglée dans les colonies Eſpagnoles, & les loix ſelon leſquelles elle ſe tranſmettoit, ſoit par ſucceſſion, ſoit par vente, étoient extrêmement con-

(1) Ce calcul a été fait par Benzoni, en 1550, cinquante-huit ans après la découverte de l'Amérique. *Hiſt. novi orbis*, *Lib. III*, *c.* 21. Mais comme Benzoni a écrit avec un eſprit mécontent & porté à détracter en tout les Eſpagnols, il ſe peut que ſon calcul ait été trop foible.

traires à la population. Pour faire faire à la population un progrès rapide dans une colonie naissante, il faut que les terres soient partagées en petites portions, & que la propriété puisse en être transmise avec beaucoup de facilité (1). Mais l'avidité des conquérants du nouveau monde ne leur permit pas d'observer cette maxime. Comme ils avoient le pouvoir de satisfaire toute l'extravagance de leurs desirs, plusieurs s'emparerent de districts d'une vaste étendue & de Provinces entieres qu'ils tinrent en commanderies. Ils obtinrent ensuite par degrés de les convertir en *majorats*, espece de fief connu dans la jurisprudence féodale d'Espagne (2), & qui ne peut être ni partagé ni aliéné. Une grande partie de la propriété territoriale, ainsi enlevée à la circulation en devenant un bien substitué, & passant du pere au fils sans avoir été améliorée, n'avoit qu'une bien petite valeur, soit pour le possesseur, soit pour la colo-

(1) D. Smith's *Inquiry*, *tome* 2, *p.* 166.
(2) *Recop. Lib. IV*, tit. 3, *l.* 24.

nie. Dans ce que j'ai dit de la réduction du Pérou, on peut obſerver pluſieurs exemples de poſſeſſions d'une étendue énorme, occupées par quelques-uns des conquérants (1). L'abus fut le même dans les autres parties de l'Amérique; car la valeur des terres étant eſtimée par le nombre des Indiens qui y étoient attachés, & la population étant très-clair ſemée en Amérique, il n'y avoit que des diſtricts d'une étendue immenſe qui puſſent fournir aſſez de travailleurs pour exploiter avec avantage les mines. Ces erreurs capitales dans la diſtribution de la propriété ont entraîné des effets funeſtes dans toutes les parties de l'adminiſtration des colonies Eſpagnoles, & peuvent être conſidérées comme la grande cauſe qui a rendu les progrès de la population de ces pays beaucoup plus lents que dans les colonies mieux conſtituées (2).

(1) Liv. 6.

(2) Je n'ai que des notions imparfaites ſur le partage & la tranſmiſſion des biens dans les colonies Eſpagnoles. Les Auteurs Eſpagnols ne

Et dans la nature de leur gouvernement Eccléfiaftique.

A cet obftacle il faut ajouter le nombre & l'étendue de leurs établiffements eccléfiaftiques, dont les fraix énormes fupportés par les colons ont nui infiniment à l'induftrie & à la population. Le payement des dixmes eft une taxe pefante fur l'induftrie; & par-tout où la fageffe du Magiftrat civil ne met pas des bornes aux exactions qu'entraîne la perception de cet impôt, il devient intolérable & deftructeur. Mais les légiflateurs Efpagnols, loin de réprimer les prétentions du Clergé, les laifferent, par un zele inconfidéré, s'étendre

---

s'expliquent pas clairement fur ce fujet, & peut-être même n'ont-ils pas affez confidéré les effets de leurs loix & de leurs inftitutions. Solorzano, *de jure ind. vol.* 2, *Lib. II*, *l.* 16, explique en quelque forte l'introduction de la tenure de *Mayorafgo*, & parle de quelques-uns de fes effets. Villa-Segnor en remarque une conféquence finguliere. Il obferve que dans quelques-unes des fituations les plus favorables de Mexico, une grande partie du terrein n'eft pas occupée, ou eft couverte par les ruines des maifons qu'on y avoit bâties autréfois. Il ajoute que ce terrein étant poffédé par droit de *Mayorafgo*, & ne pouvant pas être aliéné, ces ruines deviennent éternelles. *Téatr. Amér. vol. I*, *p.* 34.

dans toute l'Amérique, & devenir pour leurs colonies naissantes un fardeau, qui seroit très-pesant, même dans les sociétés qui ont fait le plus de progrès. Dès 1501, les colonies furent soumises à la dixme ecclésiastique pour les productions les plus nécessaires, sur lesquelles l'attention des premiers planteurs devoit naturellement se tourner (1). Les prétentions du Clergé ne se bornerent pas même aux productions les plus simples du sol. Le sucre, l'indigo & la cochenille, fruits d'une culture plus difficile, furent déclarés sujets à la dixme (2) & l'industrie du colon fut taxée dans tous ses travaux, depuis les plus grossiers jusqu'aux plus compliqués. La superstition des Espagnols d'Amérique ajouta bientôt à la pesanteur de cette imposition légale des contributions volontaires. Leur passion pour la pompe dans les cérémonies de la Religion, & leur respect excessif pour le Clergé séculier & régulier ont procuré aux Eglises & aux

(1) *Recop. Lib. I*, tit. 16, *l.* 2.
(2) *Ibid. l.* 3 & 4.

Monasteres, & détourné ainsi sans utilité une grande portion de la richesse qui auroit contribué puissamment à la prospérité des colonies en y entretenant un travail productif.

Différentes especes d'habitants dans les colonies.

Malgré tous les obstacles, les pays occupés en Amérique par les Espagnols sont si fertiles & si séduisants, que la population s'y est insensiblement augmentée, & que les colonies Espagnoles sont aujourd'hui remplies de citoyens de différents ordres. Les plus puissants & les plus considérés sont les Espagnols qui y arrivent d'Europe, & qu'on appelle *Chapetones*. La Cour d'Espagne, jalouse de maintenir la dépendance des colonies, ne confie les emplois de quelqu'importance qu'à des personnes envoyées d'Europe; pour s'assurer davantage de leur fidélité, elle exige de tous ceux qu'elle employe la preuve qu'ils descendent d'une famille de *vieux chrétiens*, sans aucun mêlange de race Juive ou Mahométane, & qui n'ait été flétrie par aucune censure de l'inquisition (1). Le Gouvernement croit

Chapetones.

(1) Recop. *Lib*, *IX*, tit. 26, *l*. 15, 16.

pouvoir confier sûrement l'autorité en des mains si pures, & eux seuls sont chargés de presque tous les emplois publics depuis la vice-Royauté jusqu'aux dernieres places. Toute personne qui, par sa naissance ou par une longue résidence en Amérique, peut être soupçonnée de quelque disposition contraire aux intérêts de la métropole, est l'objet d'une défiance qui l'exclut presque de tout emploi (1). Une préférence si marquée de la Cour pour les *Chapetones* leur donne une telle prééminence en Amérique, qu'ils regardent avec dédain tou-

(1) Il n'y a aucune loi qui exclue les Créoles des charges, tant civiles qu'eccléstiastiques. Il y a au contraire plusieurs *Cedulas* qui recommandent de donner indistinctement des places de confiance aux personnes nées en Espagne & en Amérique. Betancurt y Figueroa *Derecho*, *&c. p.* 5, 6. Mais malgré ces ordres répétés, on accorde dans presque tous les cas la préférence aux personnes nées en Espagne. L'Auteur que nous venons de citer en donne une preuve singuliere. Depuis la découverte de l'Amérique jusqu'en 1637, on a nommé trois cents soixante-neuf Evêques ou Archevêques pour les différents dioceses de ce pays, & de ce grand nombre il n'y en a eu que douze qui fussent Créoles, *p.* 40.

tes les autres claſſes de citoyens.

Créoles au ſecond rang.

Les *Créoles* ou deſcendants des Européens établis en Amérique forment la ſeconde claſſe des citoyens dans les colonies Eſpagnoles : leur caractere & leur état ont mis les Chapetones à portée d'acquérir d'autres avantages preſque auſſi conſidérables que ceux qu'ils tiennent de la prédilection du Gouvernement. Quoique quelques-uns des Créoles ſoient deſcendus des conquérants du nouveau monde ; quoique d'autres tirent leur origine des plus nobles familles d'Eſpagne ; quoique pluſieurs d'entr'eux poſſedent de grandes richeſſes, l'influence d'un climat chaud, la jalouſie ombrageuſe du Gouvernement, & l'impuiſſance d'atteindre à ces diſtinctions qu'ambitionne toujours le cœur humain, abat tellement en eux toute vigueur & toute activité, que la plus grande partie conſument leur vie dans une molleſſe voluptueuſe jointe à une ſuperſtition encore plus aviliſſante. La langueur & l'inaction où ils vivent les éloignent de toutes les opérations d'un commerce actif & étendu. Le trafic intérieur dans cha-

que colonie, ainſi que le commerce avec les autres colonies & avec l'Eſpagne elle-même, ſont entre les mains des ſeuls Chapetones (1), qui ſont récompenſés de leur induſtrie par les richeſſes immenſes qu'ils accumulent, tandis que les Créoles plongés dans la pareſſe ſe contentent du revenu de leurs poſſeſſions.

Mutuelle jalouſie de ces deux ordres de citoyens.

Cette rivalité déclarée pour le pouvoir & la richeſſe a établi entre ces deux ordres de citoyens une haine violente & implacable ; à la plus légere occaſion leur averſion mutuelle éclate, & ils ſe donnent réciproquement des noms auſſi injurieux que ceux que dictent les haines les plus invétérées de nation à nation (2). La Cour d'Eſpagne, par un raffinement de ſa politique défiante, nourrit ces ſemences de diſcorde, & fomente cette jalouſie mutuelle, qui non-ſeulement empêche les deux claſſes les plus puiſſantes de ſes citoyens du nouveau monde de ſe réu-

(1) Voyage de Ulloa, I, 27, 251. Voyage de Frezier., 227.

(2) Gage's *Survey*, p. 9. Frezier, 226.

nir contre la métropole, mais qui anime chaque parti à ſurveiller ſans ceſſe, & à traverſer avec le zele le plus vif toutes les démarches de l'autre.

Troiſieme claſſe. La troiſieme claſſe des habitants des colonies Eſpagnoles eſt de race mêlée, provenant ou d'un Européen & d'une négreſſe, ou d'un Européen & d'une Indienne. Les premiers ſont appellés *Mulattoës*, Mulâtres, les ſeconds *Metizos*, Métis. Comme la Cour d'Eſpagne s'eſt occupée de bonne heure du ſoin de ne faire qu'une nation de ſes nouveaux & de ſes anciens ſujets, elle a encouragé les mariages des Eſpagnols établis en Amérique avec les naturels du pays; & dès les premiers temps de l'établiſſement, il s'eſt fait pluſieurs alliances de ce genre (1). C'eſt pourtant moins le deſir de ſe conformer aux vues du Gouvernement que la licence des mœurs qui a multiplié cette claſſe d'habitants, juſqu'à en faire une partie conſidérable de la popu-

(1) Recopil. *l. VI*, tit. 1, *l.* 2. Herrera, *dec.* 1, *Lib. VI*, *c.* 12; *dec.* 3, *Lib. VII*, *c.* 2.

lation de tous les établiſſements Eſpagnols. Les Eſpagnols diſtinguent par différents noms tous les degrés de cette filiation & toutes les variétés de l'eſpece depuis le noir de l'Afrique tranſplanté en Amérique, & la couleur de bronſe de l'Américain juſqu'à la blancheur de l'Européen. A la premiere génération, les Métis ou Mulâtres ſont traités comme Indiens ou comme Negres; à la troiſieme, la couleur originaire & diſtinctive de l'Indien a déja diſparu, & à la cinquieme, la teinte du noir eſt tellement effacée, que l'habitant deſcendu de cette race mêlée, ne peut plus être diſtingué de l'Européen, & partage tous les privileges de celui-ci (1). C'eſt ſur-tout cette claſſe d'habitants, dont la conſtitution eſt très-forte & très-vigoureuſe, qui exerce tous les arts méchaniques & tous les emplois de la ſociété qui demandent l'activité, mais que les citoyens des claſſes ſupérieures dédaignent de remplir par pareſſe ou par orgueil (2).

(1) Voyage de Ulloa 1, *p.* 27.

(2) *Ibid. p.* 29. *Voy.* Bouguer, *p.* 104. *Melendés*, *Teſoros*, *Verdaderos*, 1; 354.

Quatrieme ordre d'habitants, (les Negres).

Les Negres tiennent la quatrieme place parmi les habitants des colonies Eſpagnoles. Nous parlerons ailleurs plus au long de l'introduction de cette malheureuſe partie de l'eſpece humaine dans le continent de l'Amérique, des travaux auxquels ils ſont employés, & des traitements qu'ils y eſſuyent. Nous n'en faiſons mention ici que pour faire remarquer une ſingularité dans leur état ſous la domination Eſpagnole. Dans la plus grande partie des établiſſements, particuliérement dans la nouvelle-Eſpagne, les Negres ſont employés aux ſervices domeſtiques. Ils forment la plus grande partie du luxe des riches, & ſont chéris & careſſés de leurs maîtreſſes, aux plaiſirs & à la vanité deſquelles ils ſont utiles. Leurs habillements ſont preſqu'auſſi riches que ceux de leurs maîtres; ils en imitent les manieres, & en prennent toutes les paſſions (1). Enorgueillis par cette diſtinction, ils ont pris avec les Indiens un tel ton

(1) Gag. p. 56. Voy. de Ulloa, I, 451.

de ſupériorité, & les traitent avec tant d'inſolence & de mépris, que l'antipathie entre les deux races eſt devenue implacable. Au Pérou même, où les Negres ſont en plus grand nombre, & ſont employés aux travaux des campagnes comme au ſervice domeſtique, ils conſervent le même aſcendant ſur les Américains naturels, & la haine des deux nations ſubſiſte avec la même violence. Les loix fomentent à-deſſein cette averſion, qui n'a pas été d'abord l'ouvrage de la politique, & les plus rigoureuſes défenſes s'oppoſent à toute communication qui pourroit former quelque union entre les deux races. Par cette politique artificieuſe, les Eſpagnols tirent une partie de leur force de ce qui fait la foibleſſe des colonies des autres nations; ils ont ſu ſe donner pour aſſociés & pour défenſeurs les mêmes hommes qui ſont ailleurs des objets de jalouſie & de crainte (1).

Les Indiens forment la derniere

Indiens formant le dernier ordre des citoyens.

---

(1) Recopil. *Lib. VII*, tit. 5, 1, 7. Herrera, *decad.* 8, *Lib. VII*, c. 12. Frezier, 244.

classe des habitants de ce pays qui appartenoit à leurs ancêtres. J'ai déja fait observer à mes Lecteurs la conduite des Espagnols dans la maniere dont ils ont traité ce malheureux peuple, & j'ai rapporté les principaux réglements faits dès le commencement de la conquête sur cet objet important de l'administration de leurs nouveaux domaines ; mais à compter de l'époque où j'ai conduit l'histoire de l'Amérique jusqu'au moment présent, les connoissances & l'expérience acquises pendant deux siecles ont mis la Cour d'Espagne en état de faire des changements avantageux dans cette partie de son plan d'administration Américaine ; & j'ai cru qu'une vue générale & rapide de la condition actuelle des Indiens pouvoit être curieuse & intéressante.

Leur état actuel.

Charles V, par la célebre ordonnance de 1542, dont nous avons fait si souvent mention, avoit enfin anéanti les prétentions exorbitantes des conquérants du nouveau monde, qui en regardoient les habitants comme des esclaves dont le travail leur appartenoit en propriété. Depuis cet-

te époque, les Indiens ont été réputés libres, & autorisés à révendiquer les privileges de sujets de la Couronne. Lorsqu'ils furent admis au rang de citoyens, on jugea qu'il étoit juste de les faire contribuer aux dépenses communes de la société, dont ils devenoient membres. Mais comme on ne pouvoit attendre aucun produit considérable des travaux volontaires de ce peuple, étranger à toute industrie réguliere, & détestant le travail, la Cour d'Espagne crut nécessaire de fixer par des réglements la valeur de la taxe qu'on pouvoit exiger d'eux. Dans cette vue, on a imposé sur tout Indien mâle, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à cinquante, une taxe annuelle, & l'on a déterminé en même-temps d'une maniere fixe la nature & l'étendue des services qu'ils doivent rendre. Ce tribut varie dans les différentes Provinces; mais à prendre ce qu'on paye daus la nouvelle-Espagne comme le taux moyen, la taxe est d'environ quatre schelins par tête, somme modique dans des pays où le prix de l'argent est extrêmement bas (1). Le

Taxe qu'ils payent.

(1) Quelque modéré que puisse paroître ce

droit de lever l'impôt appartient à différentes personnes. Tout Indien en Amérique est, ou vassal de la Couronne, ou dépendant de quelqu'autre vassal, à qui le district dans lequel il demeure, a été accordé pour un temps limité sous la dénomination d'*Encomienda*. Les premiers payent environ les trois quarts de la taxe au fisc; les autres payent cette même partie du tribut au vassal immédiat, dont ils sont les tenanciers. Après la conquête de l'Amérique, les conquérants se partagerent la plus grande partie des terres, & n'en laisserent que très-peu à la Couronne. Comme les premieres concessions n'avoient été faites qu'à deux générations seulement (1), & qu'elles revenoient en propriété à la Couronne après ce temps expiré, le Souverain pouvoit, ou ré-pandre

tribut, l'indigence des Indiens est si grande dans plusieurs Provinces de l'Amérique, que l'exaction en est insupportable. *Pegna*, *Itiner. par Parochos de Indios*, *p.* 192. Recop. *Lib. VI*, tit. 5, *l.* 42. Hackluyt, *vol. III*, *p.* 461.

(1) Recopil. *Lib. VI*, tit. 8, *l.* 48. Solorz, *de ind. jure*, *Lib. II*, *c.* 16.

pandre ſes faveurs ſur de nouveaux propriétaires en leur accordant ces poſſeſſions vacantes, ou augmenter ſes revenus en ſe les réſervant à lui-même (1). Les Rois d'Eſpagne ont pris le plus ſouvent ce dernier parti, & le nombre d'Indiens dépendants immédiatement de la Couronne eſt aujourd'hui beaucoup plus grand que dans le ſiecle qui a ſuivi la conquête, & cette branche des revenus du Roi continue de s'accroître.

Le bénéfice provenant des ſervices des Indiens appartient à la Couronne ou à celui qui poſſede l'*encomienda*, de la même maniere & ſelon la même regle que nous venons de voir obſervée dans le payement du tribut. Ces ſervices quoiqu'exigibles en vertu de la loi, ſont très-différents des travaux ſerviles impoſés originairement aux Indiens. Ils ſont de

Services qu'on en exige.

(1) Dans la nouvelle-Eſpagne, on accordoit les *encomiendas* pour trois, & quelquefois pour quatre générations, à raiſon du mérite extraordinaire & des ſervices des premiers conquérants, & du foible revenu du pays avant la découverte des mines de Sacatecas. *Recopil. Lib. VI*, tit. 2, c. 14, &c.

deux ſortes; les uns ſont appliqués à la confection des ouvrages publics dont la ſociété ne peut ſe paſſer ſans de grands inconvénients, les autres à l'exploitation des mines d'où les colonies Eſpagnoles tirent leur plus grande importance & leur plus grande utilité. Le premier genre de travaux qu'on exige d'eux comprend la culture du maïs & des autres grains de premiere néceſſité, la garde des beſtiaux, la conſtruction des édifices publics, des ponts & des grands chemins (1); mais on ne peut pas les forcer de travailler à la culture des vignes, des oliviers, des cannes de ſucre & des autres productions qui ſont des objets de luxe ou de commerce (2). Les travaux du ſecond genre conſiſtent à tirer les minéraux des entrailles de la terre, & à les purifier par tous les procédés de l'art, travaux auſſi pénibles que mal-ſains (3).

(1) Recopil. *Lib. VI*, tit. 13, *l.* 19. Solorz, *de ind. jure II*. *Lib. I*, *c.* 6, 7, 9.

(2) Recopil. *l.* 8. Solorz, *Lib. I*, *c.* 7, n°. 41, *&c.*

(3) D. Ant. Ulloa prétend que le travail

La maniere dont ces deux sortes de services sont exigés des Indiens est également réglée par des loix qui ont pour but de les rendre moins onéreux à ceux qui y sont soumis.

Maniere dont ces services sont réglés.

---

des mines n'est pas nuisible, & en apporte pour preuve que plusieurs Métis ou Indiens qui n'appartiennent à aucun *repartimiento*, se louent volontairement pour exploiter les mines, & que plusieurs Indiens continuent de plein gré ce travail, lorsque le temps prescrit pour leur service est fini. *Entreten. p.* 265. Mais son opinion sur la salubrité de ce travail est contraire à l'expérience de tous les siecles. Par-tout où les hommes seront séduits par un salaire considérable, ils s'engageront à toute espece de travail, quelque fatiguant ou dangereux qu'il puisse être. D. Hern. Carillo Altamirano rapporte un fait curieux qui est incompatible avec l'opinion d'Ulloa. Par-tout où l'on exploite des mines, dit-il, le nombre des Indiens diminue; mais dans les Provinces de Campêche, où il n'y a point de mines, le nombre des Indiens a augmenté de plus d'un tiers depuis la conquête de l'Amérique, quoique le sol & le climat ne soient pas aussi bons qu'au Pérou & au Mexique. Colbert, *collect.* Dans un autre mémoire présenté à Philippe III, en 1609, le Capitaine Juan Gonzales d'Azevedo dit que dans tous les districts du Pérou où l'on forçoit les Indiens de travailler aux mines, le nombre en étoit réduit à la moitié, & dans quelques endroits au tiers de celui qu'on en comptoit sous la vice-Royauté de Dom Fr. de Tolede en 1581. Colbert, *collect.*

On les appelle alternativement au travail par divisions, qu'on appelle *mitas*, & aucun d'eux ne peut être forcé de travailler qu'à son tour. Au Pérou, le nombre de travailleurs désignés ne passe pas la septieme partie des habitants dans chaque district (1). Dans la nouvelle-Espagne où les Indiens sont en plus grand nombre, sur cent Indiens on ne prend que quatre travailleurs (2). Je n'ai pas pu savoir combien de temps chaque Indien employé à la culture est obligé de travailler (3); mais au Pérou, chaque *mita* ou division passe six mois aux mines; & tant que dure ce travail, chaque Indien ne reçoit pas moins de deux schelins par jour, & il en est qui gagnent le double

(1) Recopil. *Lib. VI*, tit. 12, *l.* 3.

(2) *Ibid. l.* 22.

(3) Comme un travail de cette espece ne peut être prescrit avec une exactitude précise, la tâche qu'on impose aux Indiens paroît être fort arbitraire; & de même que le service exigé par les Seigneurs féodaux de leurs vassaux, *in vinea, prato aut messe*, elle doit être extrêmement incommode, & souvent gratuitement tyrannique. *Pegna itin. par Parochon de Indios.*

de cette ſomme (1). Aucun Indien, réſidant à plus de trente milles d'une mine, ne peut être compris dans la diviſion deſtinée à l'exploiter (2), & on n'expoſe point les habitants des plaines à une deſtruction certaine en les forçant de paſſer des pays chauds aux froides régions des montagnes où les minéraux abondent (3).

Comment ils ſont gouvernés.

Les Indiens qui vivent dans les villes principales ſont abſolument ſoumis aux loix & aux Magiſtrats Eſpagnols; mais dans leurs villages, ils ſont gouvernés par des Caciques, dont quelques-uns ſont les deſcendants de leurs anciens Seigneurs, & d'autres ſont nommés par le Vice-Roi. Ces Caciques reglent les petites

---

(1) Ulloa, *Entreten.* 265, 266.

(2) Recopil. *Lib. VI*, tit. 12, *l.* 3.

(3) *Ibid. l.* 29, & tit. 1, *l.* 13.

L'eſpece de ſervice, connu au Pérou ſous le nom de *Mita*, eſt appellé *Tanda* dans la nouvelle-Eſpagne où il n'a lieu que pour une ſemaine de ſuite. Perſonne n'eſt obligé de ſervir à une plus grande diſtance que celle de vingt-quatre milles de ſon habitation. Cette regle eſt moins oppreſſive pour les Indiens, que celle qui eſt établie au Pérou. *Mémoire de* Hern. Carillo Altamirano, Colbert, *collect.*

affaires du peuple de leurs districts selon les maximes de leurs ancêtres que la tradition a conservées. C'est une consolation pour les Indiens que d'obéir à une autorité placée dans les mains de leurs compatriotes ; & le pouvoir de ces Magistrats Indiens est si peu redoutable à leurs nouveaux maîtres, qu'on le laisse souvent passer du pere au fils comme un héritage (1). Pour sauver cette classe d'hommes de l'oppression à laquelle elle est si fort exposée, la Cour d'Espagne a établi dans chaque district un Officier sous le titre de Protecteur des Indiens. Ses fonctions sont, comme son nom le porte, de comparoître dans les tribunaux pour les défendre & de les protéger contre les usurpations & les violences de ses compatriotes (2). On prend sur la quatrieme partie du tribut annuel des Indiens, une portion pour les Caciques & les Protecteurs, & une

---

(1) Solorz, *de jure ind. Lib.* 1, *c.* 26. Recopil. *Lib. VI*, tit. 6.

(2) Solorz, *Lib. I*, *c.* 27, *p.* 201. Recopil. *Lib. VI*, tit. 7.

autre pour l'entretien du Clergé employé à leur instruction (1). Une autre portion est employée à secourir les Indiens indigents, à payer leur tribut dans les années de disette, ou à soulager les districts affligés de quelque calamité extraordinaire (2). On a aussi réglé qu'il seroit fondé des hôpitaux pour les Indiens dans tous les nouveaux établissements (3), & il s'en est élevé en effet à Lima, à Cusco & à Mexico où les pauvres & les malades sont traités avec beaucoup d'humanité (4).

Telle est l'esquisse du gouvernement sous lequel vivent aujourd'hui les Indiens dans les pays de l'Amérique soumis à l'Espagne. On n'y apperçoit point de traces de ce systême cruel de destruction qu'on a attribué à cette puissance. En accordant que la nécessité d'assurer la subsistance des colonies & les produits

---

(1) Recopil. *Lib. VI*, tit 5, *l.* 30, tit. 16, *l.* 12-15.

(2) Recopil. tit. 4, *l.* 13.

(3) Recopil. *Lib. I*, tit. 4, *l.* 1, *&c.*

(4) Voyage de Ulloa *I*, 4, 29-509. Churchil IV, 496.

avantageux des mines autorise les Espagnols à exiger des travaux des Indiens, on doit convenir que les mesures prises pour régler & récompenser ces travaux sont sages & bien entendues. Il n'y a point de code de loix où se montrent une plus grande sollicitude & des précautions plus multipliées pour la conservation, la sûreté & le bonheur du peuple, que dans les loix Espagnoles pour le gouvernement des Indes. Mais ces réglements modernes, ainsi que les premiers, ont été souvent des remedes trop foibles contre les maux qu'on vouloit prévenir. Lorsque les mêmes causes agissent, elles entraînent toujours les mêmes effets. La distance immense qui sépare le pouvoir qui porte la loi & celui qui est chargé de l'exécution, lui ôte toute sa force, même sous le gouvernement le plus absolu. La crainte d'un supérieur, trop éloigné pour appercevoir bien toutes les fautes & pour les punir avec promptitude, s'affoiblit insensiblement. Malgré les loix nombreuses du Souverain, les Indiens souffrent encore souvent de

l'avidité des particuliers & des exactions des Magiſtrats qui devroient les protéger. On leur impoſe des tâches exceſſives, on prolonge la durée de leurs travaux, & ils gémiſſent ſous l'oppreſſion, partage ordinaire d'un peuple qui eſt dans la dépendance (1). Selon quelques inſtruc-

(1) C'eſt des loix mêmes qu'on peut en déduire les plus fortes preuves. La multitude & la variété des réglements pour prévenir les abus, eſt ce qui peut nous donner une idée de leur nombre. Quoique les loix ayent ſagement réglé qu'aucun Indien ne ſera tenu de ſervir dans les mines à plus de trente milles de diſtance de ſon habitation, nous apprenons cependant, par un mémoire préſenté au Roi par D. Hernan Carillo Altamirano, que les Indiens du Pérou ſont ſouvent obligés de travailler aux mines à cent, cent cinquante, & juſqu'à deux cents lieues de leurs habitations. Colbert, *collect.* Pluſieurs mines ſont ſituées dans des lieux ſi ſtériles & ſi éloignés des habitations ordinaires des Indiens, que la néceſſité d'y avoir des ouvriers a obligé les Rois d'Eſpagne de contrevenir pluſieurs fois à leurs propres réglements, & de permettre aux Vice-Rois de forcer les peuples des Provinces les plus éloignées de ſe rendre à ces mines. Eſcalona, *Gazophil. Perub. Lib. I*, c. 16. On doit cependant leur rendre la juſtice de dire qu'ils ont toujours été attentifs à adoucir cette oppreſſion autant qu'il leur a été poſſible, en enjoignant aux Vice-Rois d'employer

tions sur lesquelles je puis compter, l'oppression est plus forte au Pérou que dans aucune autre colonie; cependant elle n'est pas générale. A en croire les relations, même des Auteurs les plus disposés à exagérer l'état malheureux des Indiens, ils jouissent dans plusieurs Provinces de l'aisance & de l'abondance. Possesseurs de fermes considérables, maîtres de troupeaux nombreux, & riches d'ailleurs de la connoissance qu'ils ont acquise des arts de l'Europe, ils peuvent non-seulement se procurer les nécessités, mais encore les superfluités de la vie (1).

Constitution ecclésiastique des colonies.

Après avoir expliqué la forme du gouvernement civil dans les colonies Espagnoles, & l'état des différentes classes de personnes qui y sont soumises, il est intéressant de considérer les particularités de leur constitution ecclésiastique. Malgré la vénération superstitieuse des Espagnols pour le Saint-Siege, la politique active & ja-

La jurisdiction du Pape restreinte.

---

toute espece de moyens pour engager les Indiens à s'établir près des mines. *Id. ibid.*

(1) *Gage's Survey*, p. 85, 90, 104, 119, &c.

loufe de Ferdinand, l'engagea bientôt à prendre des précautions contre l'extenfion de l'autorité du Pape en Amérique. Dans cette vue, il follicita auprès d'Alexandre VI, la conceffion des dixmes dans tous les pays nouvellement découverts (1), & il l'obtint à condition qu'il feroit travailler à inftruire les naturels dans la Religion. Bientôt après, Jules II lui conféra le droit de patronnage, & la difpofition abfolue de tous les bénéfices eccléfiaftiques dans cette partie du nouveau monde (2). Ces deux Papes, peu inftruits de la valeur de ce que ce Monarque demandoit, lui firent inconfidérément ces donations, que leurs fucceffeurs ont fouvent déplorées, & fouhaité de révoquer. Les Rois d'Efpagne en conféquence de ces conceffions, font devenus réellement les chefs de l'Eglife d'Amérique. Ils font les maîtres de l'adminiftration de fes revenus, & leur nomination aux bénéfices vacants eft confirmée

(1) Bulla Alex. VI, A. D. 1501. Ap. Solorz, *de jure ind. tom. I, p.* 498.
(2) Bulla Julii 2, 1508, *Ibid.* 509.

ſans obſtacle, & ſur le champ par le Pape. Ainſi dans l'Amérique Eſpagnole, la Couronne eſt le centre de toute eſpece d'autorité. On n'y connoît point de débats entre la juriſdiction ſpirituelle & la temporelle, le Roi y eſt ſeul maître ; tout ſe fait en ſon nom, & nulle eſpece de pouvoir étranger ne s'y eſt introduit. Les bulles du Pape ne ſont admiſes en Amérique, & n'y ont de force qu'après avoir été préalablement examinées, & approuvées par le Conſeil royal des Indes (1) ; & ſi quelque bulle ſe gliſſoit par ſurpriſe & circuloit en Amérique, les eccléſiaſtiques ſont tenus non-ſeulement d'en arrêter l'effet, mais encore d'en ſaiſir toutes les copies & de les envoyer au Conſeil royal des Indes (2). L'Eſpagne doit en grande partie la tranquillité qui a régné juſqu'ici dans ſes poſſeſſions en Amérique, à cette reſtriction de la juriſdiction des Papes, également ſinguliere ſi l'on conſidere dans quel ſiecle, chez quelle

(1) Recopil. *Lib. I*, tit. 9, *l.* 2. & *Autas del Conſejo de las Indias*, CLXI.

(2) Recopil. tit. 7, *l.* 55.

nation elle a été imaginée, ou avec quelle attention jalouſe Ferdinand & ſes ſucceſſeurs ſe ſont appliqués à la maintenir dans toute ſa force & dans toute ſon étendue (1).

Forme & revenus du Clergé dans les colonies Eſpagnoles.

La hiérarchie eccléſiaſtique eſt la même en Amérique qu'en Eſpagne. Elle eſt compoſée d'Archevêques, d'Evêques, Doyens & d'autres dignitaires. Le bas Clergé eſt diviſé en trois claſſes, ſous la dénomination de *Curas*, *Doctrineros* & *Miſſioneros*. La premiere deſſert les paroiſſes des portions du pays où les Eſpagnols ſe ſont établis; la ſeconde eſt chargée des diſtricts habités par les Indiens qui ſont ſoumis au gouvernement Eſpagnol, & qui vivent ſous ſa protection; la troiſieme eſt employée à convertir & à inſtruire ces tribus ſauvages, qui, dédaignant le joug Eſpagnol, vivent dans des régions éloignées ou inacceſſibles que n'ont pas encore ſoumiſes les armes de l'Eſpagne. Les Eccléſiaſtiques de ces différentes claſſes ſont en ſi grand nombre, & ils ſont ſi abondamment

(1) Recopil. *Lib. I, paſſim.*

dotés, que les revenus du Clergé Américain sont immenses. La superstition Romaine se montre dans toute sa pompe au nouveau monde. Les Eglises & les Couvents y sont magnifiquement & richement ornés; & dans les grands jours de fête, l'or, l'argent & les pierreries y sont prodiguées à un point qui passe la vraisemblance, & qu'un Européen ne sauroit concevoir (1). Un établissement ecclésiastique si brillant & si dispendieux nuit aux progrès des colonies, comme nous l'avons déja observé; mais dans des contrées abondantes en richesses, où le peuple est tellement avide de pompe & d'éclat que la Religion est obligée d'y avoir recours pour s'attirer du respect, ce penchant a besoin d'être flatté, & devient moins dangereux.

Effets pernicieux des institutions monastiques.

L'institution prématurée des Monasteres dans les colonies Espagnoles, & le zele inconsidéré qui les a multipliés, ont entraîné les plus fâcheuses conséquences. Dans tout éta-

(1) Voyage de Ulloa, I, 430.

bliſſement nouveau, le premier objet eſt d'encourager la population, & d'exciter chaque citoyen à contribuer à l'accroiſſement des forces de la communauté. Quand une ſociété jeune encore & vigoureuſe voit devant elle un grand eſpace vuide à remplir, & par conſéquent une ſubſiſtance facile à obtenir, l'eſpece humaine ſe multiplie avec une extrême rapidité; mais les Eſpagnols étoient à peine en poſſeſſion de l'Amérique, que, par la plus inconſéquente politique, ils ſe hâterent d'établir des couvents deſtinés à renfermer des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui faiſoient vœu de renoncer au but de la nature, & de contrarier la premiere de ſes loix (1). Pouſſés par une piété mal entendue qui attache un mérite à l'état du célibat, ou attirés par l'eſpoir d'une vie commode & exempte de ſoin, qui, dans un climat brûlant paroît le ſouverain bonheur, les jeunes gens ſe jet-

(1) On doit ſe ſouvenir que c'eſt un Proteſtant qui parle de la vie monaſtique d'après les principes de ſa communion. *N. du T.*

tent en foule dans ces asyles de la fainéantise & de la superstition, & sont ainsi perdus pour la société. Comme on n'admet dans les monasteres que des personnes d'extraction Espagnole, le mal est encore plus sensible, & l'on peut regarder chaque Moine ou chaque Religieuse comme un membre actif retranché de la vie civile. L'inconvénient de ces sortes de fondations, dans les cas où l'étendue du territoire exige un surcroît de forces & de bras pour la culture, est si évident, que quelques Etats catholiques ont expressément défendu l'émission des vœux monastiques dans leurs colonies (1). Les Rois d'Espagne eux-mêmes, allarmés d'un penchant si contraire aux progrès & à la prospérité de leurs colonies, ont voulu quelquefois en prévenir les suites (2). Mais les Espagnols d'Amérique, plus superstitieux encore que ceux d'Europe, & dirigés

---

(1) Ulloa, *Voy.* II, 124.

(2) Herrera, *dec.* 5, *Lib. IX*, *c.* 1, 2. *Recop. Lib. I*, *tit.* 3, *l.* 1, 2, tit. 4, *l.* 2. Solorz, *Lib. III*, *c.* 23.

par des Eccléſiaſtiques moins éclairés, ont une ſi haute opinion de la ſainteté de l'état monaſtique, qu'il n'y a point de réglement qui puiſſe mettre des bornes à leur zele; en un mot, grace à l'excès de leur folle générosité, les maiſons religieuſes ſe ſont multipliées à un degré non moins ſurprenant que nuiſible à la ſociété (1).

---

(1) Torquemada, après avoir fait une longue énumération qui paroît aſſez exacte, conclut par dire qu'il y a quatre cents couvents dans la nouvelle-Eſpagne. *Mon. Ind. Lib. XIX*, *c.* 32. En 1745, il y avoit dans la ſeule ville de Mexico cinquante-cinq couvents. Villa-Segnor, *theat. Amer. I, p.* 34. Ulloa en a compté quarante dans Lima; & en parlant de ceux de filles, il dit qu'on pourroit en peupler une petite ville, tant le nombre des perſonnes renfermées eſt conſidérable. *Voy. tom. I, p.* 429. Philippe III, dans une lettre adreſſée en 1620 au Vice-Roi du Pérou, remarque que le nombre des couvents à Lima étoit ſi grand, qu'ils occupoient plus de terrein que le reſte de la ville. Solorz, *Lib. III, c.* 23, nº. 57, *Lib. III*, *c.* 16. Torquemada, *Lib. XV*, *c.* 3. Le premier couvent fut fondé dans la nouvelle-Eſpagne en 1525, quatre ans ſeulement après la conquête. Torq. *Lib. XV*, *c.* 16.

Suivant Gil Gonzales Davila, toute la hiérarchie de l'Egliſe d'Amérique, dans tous les établiſſements Eſpagnols, conſiſtoit, en 1649,

Caractere des Ecclésiastiques dans l'Amérique Espagnole.

Les Ecclésiastiques sont si nombreux & ont une si grande influence

---

en un Patriarche, six Archevêques, trente-deux Evêques, trois cents quarante-six Chanoines, deux Abbés, cinq Chapelains du Roi, & huit cents quarante couvents. *Teatro ecclesiastico de Las Ind. occident. vol. I, pref.* Lorsque les Jésuites furent expulsés de l'Espagne, ils possédoient dans la Province de la nouvelle-Espagne trente colleges, maisons professes ou résidences; seize dans celle de Quito; treize dans le nouveau Royaume de Grenade; dix-sept dans le Pérou; dix-huit dans le Chily, dix-huit dans le Paraguay; en tout cent & douze. *Colleccion general de Providencias hasta acquitomadas sobre estranamento, &c. de la compagnia, part.* 1, *p.* 19. Le nombre des Jésuites qu'il y avoit dans toutes ces maisons montoit à deux mille deux cents quarante-cinq. *Manuscrit entre les mains de l'Auteur.*

En 1644, la ville de Mexico présenta une requête au Roi pour le prier de défendre qu'on y fondât de nouveaux couvents, & de mettre des bornes aux revenus de ceux qui s'y trouvoient déja établis; vu que sans cela les maisons religieuses acquerroient en peu de temps la propriété de tout le pays. Elle demandoit aussi qu'on mît des restrictions au pouvoir des Evêques de conférer les ordres, parce qu'il y avoit alors dans la nouvelle-Espagne plus de six mille Ecclésiastiques sans bénéfice: *id. p.* 16. Il doit y avoir eu, sans doute, de grands abus, puisque la superstition des Espagnols Américains en étoit blessée au point de leur dicter des représentations pour les faire abolir.

dans les colonies Espagnoles, qu'il est important de connoître l'esprit & le caractere de cet ordre puissant. Une partie considérable du Clergé séculier dans le Mexique & le Pérou est née en Espagne. Comme les personnes accoutumées par leur éducation à la retraite & au repos d'une vie appliquée, sont moins capables de toute entreprise pénible, & moins disposées à se hasarder dans une nouvelle carriere qu'aucune autre classe d'hommes, les Prêtres, qui tour-à-tour vont, pour ainsi dire, en recrues, former l'Eglise Américaine, sont pour la plupart des aventuriers qui, par leur mérite ou leur rang, n'avoient aucun espoir de fortune dans leur patrie. Par conséquent, le Clergé séculier du nouveau monde cultive encore moins les connoissances littéraires de toute espece que celui d'Espagne; & quoique par les dons considérables qui ont été faits à l'Eglise d'Amérique, la plupart de ses membres vivent dans l'aisance & dans l'indépendance, ce qui est la condition la plus favorable à la culture des lettres; à peine cependant ce

Du Clergé séculier.

corps a-t-il produit durant deux siecles & demi un Auteur dont les ouvrages ayent apporté quelques lumieres, ou mérité par quelqu'endroit l'attention des nations éclairées. Mais la plus grande partie des Ecclésiastiques dans les établissements Espagnols sont des réguliers. La découverte de l'Amérique ouvrit un champ nouveau au zele pieux des ordres monastiques, & ils s'empresserent avec une ardeur étonnante d'envoyer des missionnaires pour le cultiver. Ce furent des moines qui entreprirent les premiers d'instruire & de convertir les Américains ; de maniere qu'aussitôt après la conquête de quelque Province, & dès que le gouvernement ecclésiastique commençoit à y prendre une forme, les Papes permettoient aux missionnaires des quatre ordres mendiants, en considération de leurs services, d'accepter la direction des paroisses en Amérique, de remplir toutes les fonctions spirituelles, de recevoir les dixmes & les autres revenus du bénéfice, en les affranchissant de la jurisdiction de l'Evêque du diocese. En conséquence,

Des réguliers.

il s'offrit à eux une nouvelle ſource de profits & de nouveaux objets d'ambition. Toutes les fois qu'on demande de nouveaux miſſionnaires, des hommes d'un eſprit ardent & inquiet, impatients du joug du cloître, ennuyés de ſon inſipide uniformité, fatigués de la répétition importune de ſes frivoles fonctions, offrent avec empreſſement leurs ſervices, & courent dans le nouveau monde chercher la liberté & des diſtinctions. Leur pourſuite n'eſt pas ſans ſuccès. Souvent les plus grands honneurs de l'Egliſe, les plus riches emplois dans le Mexique & dans le Pérou ſont le partage des réguliers; & c'eſt particuliérement à eux que les Américains doivent le peu de connoiſſances qu'ils cultivent. Ils ſont preſque les ſeuls Prêtres Eſpagnols par qui nous ayons reçu quelque notion de l'hiſtoire civile & naturelle des différentes Provinces de l'Amérique. Quelques-uns d'eux, quoique profondément imbus de la ſuperſtition inſéparable de leur état, ont publié des ouvrages qui ſuppoſent du talent. L'hiſtoire naturelle &

morale du nouveau monde, par le Jésuite Acosta, contient les faits les plus exacts peut-être, & les observations les plus judicieuses qu'on puisse trouver dans aucune description de ce genre, publiée dans le seizieme siecle.

Mœurs dissolues de quelques-uns d'eux.

Mais ce même dégoût de la vie monastique, auquel l'Amérique doit quelques hommes éclairés par qui elle a été instruite, l'a remplie aussi d'une foule d'autres moines d'un caractere bien différent. Des hommes inconstants, débauchés, avides, pour qui la pauvreté & la discipline d'un cloître sont insupportables, considerent une mission en Amérique comme un moyen d'échapper à l'austérité & à l'esclavage de leur état. Ils y obtiennent bientôt quelque cure; délivrés par leur éloignement de l'inspection des supérieurs de leur ordre, exempts par leurs privileges de la jurisdiction de l'Evêque diocésain (1), à peine connoissent-ils quelque subordination. Selon le témoignage même des plus

(1) Avendano *Thes. ind.* II, 253.

zélés catholiques, la plupart des membres du Clergé régulier, dans les établissements Espagnols, sont non-seulement destitués des vertus qui conviennent à leur profession, mais même sans égards pour la décence extérieure, & sans respect pour l'opinion publique, qui nous fait au moins sauver les apparences. Sûrs de l'impunité, quelques réguliers, au mépris de leur vœu de pauvreté, s'engagent ouvertement dans le commerce, & s'y montrent si avides, qu'ils deviennent les plus dangereux oppresseurs des Indiens qu'ils devoient protéger. D'autres violant aussi scandaleusement leur vœu de chasteté, s'abandonnent publiquement & sans pudeur à la débauche la plus effrénée (1).

---

(1) Je ne me hasarderai point à faire la peinture des mœurs du Clergé Espagnol, sur le seul témoignage des Auteurs Protestants; parce qu'on peut les soupçonner de prévention & d'exagération. Gage, en particulier, qui plus qu'aucun autre Protestant a eu l'occasion de connoître l'état intérieur de l'Amérique Espagnole, dépeint la corruption de l'Eglise à laquelle il avoit renoncé, avec toute l'aigreur d'un nouveau converti; de sorte que je dois me méfier de son témoignage, quoi-

On a proposé divers moyens de réprimer des excès si manifestes & si scandaleux.

---

qu'il rapporte quelques faits très-curieux & très-frappants. Mais Benzoni parle de la débauche des Ecclésiastiques en Amérique, très-peu de temps après qu'ils y furent établis. *Hist. Lib. II*, *c.* 19, 20. M. Fresier, observateur intelligent & très-zélé pour sa Religion, dépeint les mœurs corrompues des Ecclésiastiques Espagnols dans le Pérou, particuliérement des moines réguliers, avec des couleurs plus fortes que celles que j'ai employées. *Voyage*, *p.* 51, 215, &c. M. Gentil confirme ce rapport. *Voy. tom.* 1, *p.* 34. Coreal s'accorde avec ces deux voyageurs, & y ajoute plusieurs circonstances singulieres. *Voy. tom.* 1, *p.* 61, 155, 161. J'ai tout lieu de croire que les mœurs du Clergé régulier sont encore extrêmement licencieuses, sur-tout dans le Pérou. Acosta lui-même avoue que la grande corruption des mœurs a été une suite de la permission accordée aux moines de renoncer à la retraite & à la discipline de leur couvent, & de s'introduire dans le monde en se chargeant du soin de desservir les paroisses des Indiens. *De procur. ind. salute*, *Lib. IV*, *c.* 13, *&c.* Il parle sur-tout des vices dont j'ai parlé, & pense que les tentations en sont si redoutables, qu'il penche vers l'opinion de ceux qui croyent que le Clergé régulier ne doit pas être chargé du soin des paroisses. *Lib. V*, *c.* 20. Les défenseurs mêmes des réguliers conviennent qu'il y a plusieurs grands abus parmi les moines de différents ordres, lorsqu'on les affranchit de la discipline monastique; & l'on peut croire

par

ſcandaleux. Pluſieurs perſonnes également diſtinguées par leur piété & par leurs lumieres, ont ſoutenu que, conformément aux canons de l'Egliſe, les réguliers devoient vivre renfermés dans l'enceinte de leurs cloîtres, & qu'on ne devoit pas ſouffrir plus long-temps qu'ils empiétaſſent ſur les

---

par la maniere dont ils les défendent qu'on ne les a pas accuſés tout-à-fait ſans raiſon. Dans les colonies Françoiſes, l'état du Clergé régulier eſt à-peu-près le même que dans les établiſſements Eſpagnols, & il en eſt réſulté les mêmes conſéquences. M. Biet, Supérieur des Prêtres ſéculiers à Cayenne, a recherché avec autant de piété que de candeur, les cauſes de cette corruption, qu'il impute principalement à l'exemption dont jouiſſent les réguliers de la juriſdiction & des cenſures de leurs diocéſains, aux tentations auxquelles ils ſont expoſés, & à leur commerce avec le monde. Il eſt ſingulier que les Auteurs qui ont cenſuré la licence des Moines réguliers Eſpagnols avec la plus grande ſévérité, concourent tous à défendre la conduite des Jéſuites. Formés à une diſcipline plus parfaite que celle des autres ordres monaſtiques, ou animés par l'intérêt de conſerver l'honneur de la ſociété, qui étoit ſi cher à chaque membre, les Jéſuites, tant du Mexique que du Pérou, ont toujours conſervé une régularité de mœurs irréprochable. Freſier, *p.* 223. Gentil *t.* I, *p.* 34. On doit rendre la même juſtice aux Evêques & à la plupart des Eccléſiaſtiques en dignité.

fonctions du Clergé séculier. Quelques Magistrats, animés de l'amour du bien public, & convaincus de la nécessité de dépouiller les réguliers d'un privilege, accordé d'abord dans de bonnes intentions, mais dont le temps & l'expérience ont fait reconnoître les pernicieux effets, ont ouvertement appuyé les tentatives du Clergé séculier pour le recouvrement & le
1618. maintien de ses droits. Le Prince d'Esquilache, Vice-Roi du Pérou, sous Philippe III, prit des mesures si efficaces & si décisives pour contenir les réguliers dans leur sphere, qu'ils en furent généralement consternés (1).

---

(1) Solorzano, après avoir parlé de la morale corrompue du Clergé régulier, avec cette sage réserve qui convenoit à un laïque Espagnol sur un sujet si délicat, se déclare ouvertement & avec beaucoup de fermeté contre l'usage de confier le soin des paroisses à des Moines. Il cite plusieurs Auteurs respectables, tant théologiens que politiques, dont le témoignage sert à confirmer son opinion : *de jure ind.* 2, *Lib. III*, *c.* 16. On trouve dans la collection des Mémoires de Colbert, une preuve frappante de l'allarme occasionnée par le projet du Prince d'Esquilache pour exclure les Prêtres réguliers des cures paroissiales. Les ordres monastiques firent présenter au Roi plusieurs mé-

Ils eurent recours à leurs artifices ordinaires. Ils allarmerent la superstition en représentant les projets du Vice-Roi comme des innovations funestes à la Religion. Ils employerent toutes les ressources de l'intrigue pour se concilier les personnes puissantes & en crédit ; & ils furent secondés des Jésuites, qui partageoient en Amérique tous les priviléges accordés aux ordres mendiants. Ils firent une profonde impression sur un Prince dévot, & sur un ministere foible. L'ancien usage fut toléré. Les abus qu'il entraînoit allerent en augmentant, & la corruption de ces Moines sans discipline & sans frein, devint un scandale & une honte pour la Religion. Enfin, le respect des Espagnols pour les ordres monastiques commençant à diminuer, & le pouvoir des Jésuites étant sur son déclin, Ferdinand VI trouva le seul remede efficace : il rendit un édit par lequel il est défen- 23 Juin 1757.

moires, auxquels on répondit au nom du Clergé séculier. On apperçoit que les deux partis ont mis beaucoup d'aigreur & d'animosité dans cette dispute.

du, aux réguliers, sous quelque dénomination que ce soit, de prendre la direction d'une paroisse, & le soin des ames, & où il est dit qu'à l'avenir, à mesure que les possesseurs actuels disparoîtront, on ne pourra présenter aux bénéfices vacants que des Prêtres séculiers soumis à la jurisdiction de leur diocésain (1). Si ce réglement est exécuté avec autant de fermeté, qu'il a été sagement conçu, il se fera une réforme importante dans l'état ecclésiastique de l'Amérique Espagnole, & le Clergé séculier deviendra par degrés un corps respectable. Il paroît que, même à présent, la conduite de la plupart des Ecclésiastiques est décente & exemplaire; autrement ils ne seroient pas en si haute estime, & n'auroient pas un ascendant si prodigieux sur l'esprit de leurs concitoyens, dans tous les établissements Espagnols.

Foibles progrès dans la conversion des Indiens.

Quel que soit cependant le mérite du Clergé Espagnol en Amérique, ses succès dans la conversion des Indiens

(1) *Real cedula, MS. entre les mains de l'Auteur.*

à la vraie Religion, sont beaucoup au-dessous de ce qu'on attendoit, & de l'ardeur de son zele, & de l'empire qu'il avoit acquis sur ces peuples. On peut en donner différentes raisons. Les premiers missionnaires brûlant de faire des prosélites, admirent dans l'Eglise chrétienne les peuples d'Amérique, avant de les avoir instruits de la doctrine de la Religion, avant qu'eux-mêmes eussent acquis assez de connoissance dans la langue du pays, pour être en état de leur expliquer les mysteres de la foi, ou les préceptes de la morale. Appuyés sur de subtiles distinctions de la théologie scholastique, ils adopterent cette étrange pratique, aussi contraire à l'esprit d'une Religion qui veut être comprise, qu'opposée aux regles de la raison. A peine une horde intimidée par la puissance des Espagnols, & entraînée par l'exemple de ses chefs, par sa légéreté naturelle, ou par son ignorance, témoignoit un desir passager d'embrasser la Religion des vainqueurs, qu'elle étoit à l'instant baptisée. Tandis que duroit cette fureur des conversions, on vit un seul Prêtre baptiser jusqu'à cinq mille Mexi-

çains en un jour, & ne s'arrêter qu'épuisé de fatigue & manquant de force pour continuer (1). Dans le cours de quelques années après la réduction du Mexique, le baptême fut administré à plus de quatre millions d'ames (2). Des prosélites admis aussi inconsidérément, & qui n'étoient ni instruits de la nature des dogmes auxquels ils étoient censés se soumettre, ni convaincus de l'absurdité de ceux auxquels on les faisoit renoncer, conservoient tout leur attachement à leurs anciennes superstitions, ou en faisoient un mêlange absurde avec le peu qu'ils savoient de la nouvelle Religion. Ils ont transmis ces opinions bisarres à leur postérité, qui en est tellement imbue, que toute l'industrie des Prêtres Espagnols n'a pas été capable jusqu'à présent de les déraciner. Les Indiens du Mexique & du Pérou, se rappellent & honorent encore les institutions religieuses de leurs ancêtres, & toutes les fois qu'ils peu-

(1) Torribio, MS. Torquem. *monar. ind. Lib. XVI, c.* 6.

(2) Torribio, *ibid.* Torquem. *Lib. XVI, c.* 8.

vent ſe ſouſtraire à la ſurveillance des Eſpagnols, ils s'aſſemblent pour pratiquer quelques cérémonies de leur ancien culte (1).

Ce n'eſt cependant pas encore là l'obſtacle le plus inſurmontable aux progrès du chriſtianiſme chez les Indiens; leur intelligence eſt ſi bornée, ils portent leurs réflexions & leurs obſervations ſi peu au-delà des objets qui frappent leurs ſens, qu'ils ſont à peine capables d'idées abſtraites, & qu'ils n'ont point d'expreſſions pour les rendre. La doctrine ſublime & purement ſpirituelle du chriſtianiſme, doit être incompréhenſible pour des eſprits ſi peu exercés. Les cérémonies nombreuſes & brillantes du culte Romain, leur plaiſent & les intéreſſent comme ſpectacle; mais ſi on leur explique les articles de foi relatifs à ce culte extérieur, ils écoutent avec patience, & ils conçoivent ſi peu ce qu'ils entendent, qu'on ne peut pas donner le nom de croyance à leur ſoumiſſion. Leur indifférence va

(1) Ulloa *Voy.* I, 341, Torquemada, *Lib. XV*, *c.* 23, *Lib. XVI*, *c.* 28. Gage, 171.

plus loin encore que leur incapacité. N'ayant d'attention que celle du moment, & de desir que pour l'objet présent, les Indiens réfléchissent si rarement au passé, & se soucient si peu de l'avenir, qu'ils ne sont pas plus touchés des promesses de la Religion, qu'effrayés de ses menaces; enfin, il est presqu'impossible d'inspirer à des hommes, dont la prévoyance s'étend rarement au-delà du lendemain quelque crainte sur un monde futur. Egalement étonnés, & de la foiblesse de leur intelligence, & de leur insensibilité, quelques-uns des premiers missionnaires déclarerent, que c'étoit une race d'hommes trop stupide pour comprendre les premiers principes de la Religion. Un concile tenu à Lima, déclara qu'à raison de cette incapacité, ils devoient être exclus du Sacrement de l'Eucharistie (1). Quoique Paul III, par sa fameuse bulle donnée en 1537, les ait déclarés créatures raisonnables, ayant droit à tous les privileges du christianisme (2), néanmoins après

(1) Torquem. *Lib. XVI*, *c.* 20.

(2) Torquem. *Lib. XVI*, *c.* 25. Garcia *Origen*, 311.

deux ſiecles, durant leſquels ils ont été membres de l'Egliſe, ils ont fait ſi peu de progrès qu'à peine en trouve-t-on quelques-uns qui ayent une portion d'intelligence ſuffiſante pour être dignes de participer à l'Euchariſtie (1). D'après cette idée de leur incapacité, & de leur ignorance en matiere de religion, lorſque le zéle de Philippe II lui fit établir l'inquiſition en Amérique en 1570, les Indiens furent déclarés exempts de la juriſdiction de ce ſévere tribunal (2), & ils ſont demeurés ſoumis à l'inſpection de leurs Evêques diocéſains. Leur foi, même après la plus parfaite inſtruction, eſt toujours foible & chancelante. Enfin, quoique quelques-uns d'eux apprennent les langues ſavantes, & parcourent la carriere des études académiques avec quelque ſuccès, on compte ſi peu ſur eux, qu'aucun Indien n'eſt ordonné pour la prêtriſe, ni reçu dans aucun ordre religieux (3).

(1) Ulloa *Voy.* I, 343.
(2) *Recopil. Lib. VI*, tit. 1, *l.* 25.
(3) Torquem. *Lib. XVII*, *c.* 13.
On excluoit originairement de la prêtriſe

Productions des colonies Espagnoles.

On peut, d'après ce court examen, se former une idée de l'état intérieur des colonies Espagnoles. Il est temps de faire connoître les différentes productions dont elles alimentent & enrichissent la Métropole; & le plan du

& des ordres religieux, non-seulement les Indiens, mais encore les *Métis* ou enfants d'un Espagnol & d'une Indienne. Mais par une nouvelle loi, promulguée le 28 Septembre 1588, Philippe II enjoint aux Prélats de l'Amérique de conférer les ordres aux Métis, nés d'un mariage légitime, à qui ils trouveront les qualités requises, & de leur permettre de faire leurs vœux dans le Couvent où ils auront fait un noviciat convenable. *Recopil. Lib. I, tit. 7. l. 7.* Il paroît qu'on a eu quelqu'égard à cette loi dans la nouvelle-Espagne; mais elle n'a eu aucun effet dans le Pérou. Sur des représentations faites à ce sujet à Charles II en 1697, il donna un nouvel édit pour en ordonner l'exécution, & pour manifester sa volonté, que tous ses sujets, tant Indiens que Métis & Espagnols, jouissent des mêmes privileges. Il paroît que l'aversion des Espagnols d'Amérique pour la race Indienne s'est opposée à l'exécution de cette ordonnance; car en 1725, Philippe V fut obligé de renouveller l'injonction d'une maniere plus précise. Mais les Espagnols du Pérou ont une haine & un mépris si insurmontables pour les Indiens, que le Roi régnant a été obligé de donner une nouvelle force aux anciens édits par une loi publiée le 11 Septembre 1774. *Real cedula, Manuscrit entre les mains de l'Auteur.*

commerce qui s'y fait, tant activement que passivement. Si les domaines de l'Espagne dans le nouveau monde eussent eu une étendue proportionnée à celle de ses Etats en Europe, les progrès de ses colonies auroient été suivis des mêmes avantages que ceux des autres nations. Mais en même temps qu'une cupidité inconsidérée lui a fait envahir en moins d'un siecle une contrée plus vaste que l'Europe entiere, elle s'est trouvée dans l'impossibilité de peupler ses immenses régions d'un nombre d'habitants suffisant pour les cultiver ; de-là il est arrivé que les travaux des colons ont pris une fausse direction, & ont été conduits sur de mauvais plans. Ils n'ont point formé des établissements serrés & unis, où l'industrie circonscrite dans de justes limites, soit dirigée dans ses vues & dans ses opérations avec modération & avec constance, & sache employer ses moyens de la maniere la plus convenable & la plus avantageuse. Les Espagnols, au contraire, séduits par la perspective immense qui s'offroit à leurs regards, diviserent leur possessions d'Amérique

en vaſtes gouvernements. Comme ils étoient trop peu nombreux pour parvenir à cultiver réguliérement de grandes Provinces qu'ils occupoient ſans les peupler, ils s'attacherent à l'eſpoir d'un gain prompt & exorbitant, & négligerent d'entrer dans les petits ſentiers de l'induſtrie, qui conduiſent les nations à la richeſſe & à la puiſſance plus ſûrement, mais plus lentement.

De leurs mines.

De toutes les voies d'acquérir des richeſſes, l'exploitation des mines eſt la plus ſéduiſante pour des hommes peu accoutumés aux travaux aſſidus & réguliers, qu'exigent la culture de la terre, & les opérations du commerce, ou trop entreprenants & trop avides pour attendre patiemment les retours lents & périodiques que donnent ces deux genres d'entrepriſes. Dès que les différentes Provinces de l'Amérique furent ſoumiſes à la domination d'Eſpagne, ce moyen de s'enrichir fut preſque le ſeul qui ſe préſenta aux aventuriers qui venoient de les conquérir. Ils négligerent abſolument toutes les Provinces du continent où ils n'étoient pas déterminés à s'établir par l'eſpoir de

trouver des mines d'or ou d'argent. Ils abandonnerent celles où leur espoir à cet égard fut trompé. L'importance des isles, qui étoient le premier fruit de leur découverte, diminua tellement dans leur esprit, quand les mines y furent épuisées, que la plupart des planteurs les abandonnerent, & les laisserent à la merci de propriétaires plus industrieux. Tous se jetterent dans le Mexique & dans le Pérou, où l'énorme quantité d'or & d'argent qui s'y trouvoit, malgré l'ignorance des Indiens dans l'art de fouiller les mines, devoit les récompenser de la supériorité de leur intelligence, & de la persévérance de leurs efforts par une source inépuisable de richesses.

Découvertes de celles du Potose & de Sacotecas.

Pendant plusieurs années, l'ardeur de leurs recherches fut plutôt animée & soutenue par l'espérance que par les succès; enfin, la mine du Potose au Pérou fut découverte par hasard, en 1545 (1), par un Indien qui suivoit dans la montagne un Ilama éga-

(1) Fernandez, *p.* 1, *Lib.* XI, *c.* 11.

ré de son troupeau. Bientôt on ouvrit la mine de Sacotecas dans la nouvelle-Espagne, qui étoit un peu moins riche que la précédente. Depuis ce temps, on a fait successivement d'autres découvertes dans les deux colonies, & les mines d'argent sont en si grand nombre aujourd'hui, que leur exploitation, ainsi que celle de quelques mines d'or peu considérables dans les Provinces de Terre-ferme, & dans le nouveau Royaume de Grenade, est devenue la principale occupation des Espagnols, & a été réduite en un systême également compliqué & intéressant. Mais la description de la nature des différents métaux, la maniere de les tirer des entrailles de la terre, l'explication des procédés particuliers au moyen desquels ces métaux sont séparés des substances dont ils sont mêlangés, soit par l'action du feu, soit par la puissance attractive du mercure, tous ces objets sont plutôt du ressort du Naturaliste ou du Chymiste que de celui de l'Historien.

Richesses qu'ils en tirent.

Les montagnes du nouveau monde ont versé leurs trésors avec une

profusion qui a étonné le genre humain, accoutumé jusques-là à ne puiser les métaux précieux que dans les sources peu nombreuses & peu abondantes des mines de l'ancien hémisphere. Suivant des calculs qui paroissent très-modérés, la quantité d'or & d'argent apportée annuellement dans les ports d'Espagne, est d'environ quatre-vingt-dix millions de livres tournois, à compter depuis l'année 1492, que l'Amérique fut découverte jusqu'à présent ; ce qui fait en deux cents quatre-vingt-trois ans, environ vingt-cinq milliards quatre cents soixante-dix millions. Quelque immense que soit cette somme, les écrivains Espagnols prétendent qu'elle doit être beaucoup plus forte en considération des richesses qui ont été extraites des mines sans payer de tribut au Roi. Selon ce calcul, l'Espagne a tiré du nouveau monde au moins cinquante-cinq milliards (1).

---

(1) Ustaritz, *théor. y pract. de commercia*, *c.* 3. Herrera, *dec.* 8, *Lib. XI*, *c.* 15.

Ustaritz, calculateur exact & circonspect, paroît admettre que la quantité d'argent qui ne

Sentiments que ces richesses font naître.

Les mines qui ont donné cette étonnante quantité de richesses ne sont pas exploitées aux dépens de la Couronne & de la nation. Pour encourager les recherches particulieres, toute personne qui découvre une veine nouvelle en a la propriété. Sur la demande au Gouverneur de la Province, on mesure une certaine étendue de terre, & on lui donne un certain nombre d'Indiens, sous la condition d'ouvrir la mine dans un temps déterminé, & de payer au Roi sur le produit le tribut ordinaire. Attirés par la facilité avec laquelle on obtient ces sortes de concessions, & encoragés par quelques exemples frappants de succès en ce genre, non-seulement l'homme confiant & hardi, mais les plus timides & les plus

paye point de droit, peut être évaluée à cette somme. Suivant Herrera, il n'y avoit pas plus du tiers de l'argent venant du Potose qui payât le quint du Roi. *Decad.* 8, *Lib. II*, *c.* 15. Solorzano dit aussi que la quantité d'argent qui circule en fraude est beaucoup plus grande que celle qui est monnoyée légalement après avoir payé le quint. *De ind. jure*, *vol. II*, *Lib. V*, *p.* 846.

défiants mêmes ſe livrent à ces ſpéculations avec une ardeur incroyable. L'eſprit, continuellement nourri d'eſpérance, attendant à chaque inſtant que la fortune ouvre ſes ſources ſecretes, & les prodigue à leurs vœux ; ils trouvent toute autre occupation inſipide & ſans intérêt. Semblable à la fureur du jeu, cette recherche a, pour ainſi dire, un charme enivrant, qui maîtriſe l'eſprit au point de changer abſolument le caractere ; par elle, la prudence timide devient entreprenant, & l'avarice devient prodigue. Cet attrait ſi puiſſant naturellement, eſt encore fortifié par les artifices d'une certaine eſpece d'hommes connus au Pérou ſous le nom de *chercheurs*. Ce ſont communément des gens ruinés, qui ſe prévalant de quelques connoiſſances en minéralogie, ſoutenues par des manieres inſinuantes, & par cette confiance particuliere aux hommes à projets, s'adreſſent aux perſonnes opulentes & crédules, décrivent avec quelque vraiſemblance & d'une maniere plauſible les ſignes auxquels ils ont reconnu la veine riche &

nouvelle, produiſent même, ſi on l'exige, un échantillon du métal qu'elle doit rendre ; ils affirment avec une aſſurance impoſante que le ſuccès eſt certain, & que la dépenſe n'eſt qu'une bagatelle : rarement ils manquent de perſuader. On forme une ſociété, chaque intéreſſé fournit une petite ſomme ; la mine eſt ouverte ; le chercheur eſt ſeul chargé de la direction de toutes les opérations ; on rencontre des difficultés imprévues ; on demande de nouvelles ſommes d'argent ; cependant au milieu d'une foule d'inconvénients & de délais ſucceſſifs, l'eſpérance ſe ſoutient, & l'ardeur de l'attente s'éteint difficilement. On a obſervé en effet qu'un homme une fois engagé dans cette carriere ſéduiſante, ne revient preſque jamais ſur ſes pas : ſes idées s'alterent, un autre eſprit le poſſede, ſes yeux ſont continuellement obſédés par les fantômes d'une richeſſe imaginaire, il ne s'occupe, ne parle & ne rêve d'autre choſe (1).

(1) Ulloa, *Entreten. p.* 223.

Tel est l'esprit qui doit animer toute société dont on dirige l'activité particuliérement vers les travaux & l'exploitation des mines d'or & d'argent. Cet esprit est le plus opposé de tous aux progrès de l'agriculture & du commerce, qui constituent la vraie richesse d'une nation. Si le systême de l'administration dans les colonies Espagnoles eût été fondé sur les principes d'une sage politique, la législation auroit employé tout son pouvoir à réprimer le goût des colons pour cette branche dangereuse d'industrie, avec autant d'ardeur qu'elle en a mis à l'encourager. » Les projets relatifs aux mines, » (dit un bon juge de la conduite » politique des nations) au-lieu de » rendre le capital qu'on y employe » & l'intérêt ordinaire de l'argent, » absorbent communément l'un & » l'autre. Ce sont, par conséquent, de » tous les projets ceux auxquels un » prudent législateur, qui desire l'augmentation de la richesse nationale, doit le moins accorder d'encouragement extraordinaire; il ne » doit pas non plus engager à y

Leurs fatals effets.

» employer une plus grande portion » de capital que celle qu'on y au» roit volontairement destinée ; telle » est en effet l'extravagante confian» ce de l'homme dans sa bonne for» tune, que par-tout où il apperce» vra la moindre probabilité de suc» cès, il ne sera que trop porté de » lui-même à y employer son ca» pital avec un excès de confiance " (1). Cependant dans les colonies Espagnoles, le gouvernement travaille à nourrir cet esprit qu'il devroit s'efforcer d'éteindre, & par son approbation, il augmente cette crédulité inconsidérée qui a si malheureusement égaré l'activité & l'industrie du Mexique & du Pérou. C'est à cette faute qu'on peut attribuer le peu de progrès que ces deux colonies ont fait pendant deux siecles & demi, soit dans les manufactures utiles, soit dans ces branches de culture qui procurent aux colonies des autres nations les marchandises qu'elles consomment. On y méprise tous les

(1) D. Smith's, *inquiry*, &c. II, 155.

dons de la nature en comparaiſon des métaux précieux; au point que l'idiôme de la langue en Amérique porte l'empreinte de cette opinion extravagante, & que les Eſpagnols qui y ſont établis donnent le nom de *riche* à une Province, non pour la fertilité de ſon ſol, l'abondance de ſes grains, ou la bonté de ſes pâturages, mais pour l'abondance des minéraux que renferment ſes montagnes. C'eſt pour les aller chercher qu'ils abandonnent les plaines délicieuſes du Mexique & du Pérou, & qu'ils ſe confinent dans des régions arides & mal-ſaines, où ils ont bâti quelques unes des villes les plus conſidérables du nouveau monde. Comme les entrepriſes & l'activité des Eſpagnols ſe ſont originairement tournées de ce côté, il eſt ſi difficile aujourd'hui de les ramener vers un autre but, que quoique, par différentes cauſes, le bénéfice de l'exploitation des mines ſoit conſidérablement diminué, le preſtige dure encore; & la plupart de ceux qui prennent part au commerce de la nouvelle-Eſpagne & du Pérou, ſont tou-

jours engagés dans quelqu'entreprise de cette espece (1).

---

(1) Lorsqu'on découvrit les mines du Potose en 1545, les filons étoient si près de la surface qu'on en tiroit facilement le minerai, & si riches qu'on l'affinoit sans beaucoup de peine & à peu de fraix, principalement par l'action du feu. Cette méthode d'affiner par la simple fusion continua jusqu'à l'année 1574, où l'on découvrit l'usage du mercure pour affiner l'argent aussi-bien que l'or. Comme on exploite ces mines depuis deux siecles sans interruption, les filons se trouvent aujourd'hui à une telle profondeur, que les dépenses pour en tirer le minerai sont devenues beaucoup plus considérables. D'ailleurs, ce qui est contraire à ce qui arrive dans la plupart des autres mines, la richesse des filons a diminué à mesure qu'on a fouillé plus profondément, & même à un tel point, qu'on est étonné de ce que les Espagnols persistent à les exploiter. On a découvert successivement d'autres mines; mais en général, la valeur du minerai a diminué considérablement, tandis que la dépense de l'extraction a augmentée; de sorte que la Cour d'Espagne a réduit en 1736 le droit du *quint* pour le Roi à un *dixieme*.

Tout le vif-argent dont on se sert dans le Pérou est tiré de la fameuse mine de Guanacabelica, découverte en 1563. La Couronne s'est réservé la propriété de cette mine, & les personnes qui achetoient ce vif-argent en payoient non-seulement la valeur, mais encore un *quint* comme un droit dû au Roi. Mais en 1761, on abolit ce droit sur le vif-argent, à cause de l'augmentation de la dépense qu'exige

Cependant, quoique les mines soient le principal objet de l'attention des Espagnols, & que les métaux qu'ils en tirent forment l'article le plus important de leur commerce, les contrées fertiles qu'ils possedent leur fournissent d'autres marchandises assez rares & assez précieuses pour fixer les regards. La cochenille est une production presque particuliere à la nouvelle-Espagne. La vente en est toujours certaine, & donne un profit suffisant pour dédommager amplement du soin & des peines qu'exi-

Autres marchandises des colonies Espagnoles.

aujourd'hui l'exploitation des mines. Ulloa, *entretenimientos* 12-15, *Voy.* 1, *p.* 505-523. Les Lecteurs qui desireront d'apprendre la maniere dont les Espagnols procedent dans la fouille de leurs mines & l'affinage du minerai, en trouveront une description exacte dans *Acosta*, *Lib. IV*, *c.* 1-13.

En conséquence de l'abolition de ce *quint*, & de quelques diminutions faites postérieurement sur le prix du vif-argent, opérations que l'augmentation des dépenses pour la fouille des mines avoit rendues nécessaires, le vif-argent qui se vendoit autrefois quatre-vingt pesos le quintal, se donne aujourd'hui par le Roi à soixante pesos. Campomanes, *Educ. popul.* 2, *p.* 132. *Note.* Le droit sur l'or est réduit à un *vingtieme*, ou à cinq pour cent.

gent la récolte & la préparation des insectes dont cette drogue précieuse est composée. On ne trouve qu'au Pérou le Quinquina, ce remede le plus salutaire peut-être, & le plus efficace que la Providence ait fait connoître à l'homme par pitié pour ses infirmités; c'est une branche de commerce importante & lucrative pour cette Province. L'Indigo de Guatimala est d'une qualité supérieure à celui de toutes les autres contrées de l'Amérique; & il s'y en cultive beaucoup. Le Cacao n'est pas à la vérité un fruit particulier aux colonies Espagnoles; mais il y est d'une qualité si supérieure, & la consommation de chocolat qui se fait en Europe aussi-bien qu'en Amérique, est si grande, que cette marchandise est devenue un des objets de commerce les plus importants. Le Tabac de Cuba l'emporte en qualité sur tous ceux du nouveau monde. Le Sucre qu'on fabrique dans cette isle, dans celle d'Hispaniola & dans la nouvelle-Espagne, & quelques autres drogues de différente espece, peuvent être mis au rang des productions naturel-

les

les d'Amérique, qui enrichissent le commerce de l'Espagne. Aux articles précédents, on peut en ajouter un autre de quelque conséquence, c'est l'exportation des cuirs. Ce commerce, aussi-bien que la plupart des autres, est plutôt le fruit de l'étonnante fertilité du pays, que de la sagesse & de l'industrie des Espagnols. Les animaux domestiques de l'Europe, particuliérement les bêtes à corne, ont multiplié dans le nouveau monde avec une rapidité qui passe la vraisemblance. Peu de temps après l'établissement, les troupeaux étoient déja si nombreux, que les propriétaires les comptoient par milliers (1). Comme on leur donnoit peu de soins, à mesure qu'ils augmenterent, on les laissa courir à l'aventure, & bientôt s'étendant dans une vaste contrée couverte de riches pâturages, sous un climat doux, leur nombre devint immense. Ils habitent, par troupeaux de trente ou quarante mille, les vastes

(1) Oviedo, *ap.* Ramus III, 101. Hackluyt III, 466, 511.

plaines qui s'étendent depuis Buenos-Ayres jusqu'aux Andes ; & le malheureux voyageur à qui il arrive de tomber au milieu d'eux, est souvent plusieurs jours à se débarrasser de cette foule innombrable qui couvre la face de la terre. Ils ne sont guere moins nombreux dans la nouvelle-Espagne & dans plusieurs autres Provinces. On ne les tue proprement que pour leur peau, & le carnage en est si grand dans certaines saisons, que la puanteur des cadavres abandonnés sur la place infecteroient l'air, s'ils n'étoient subitement dévorés par de grandes troupes de chiens sauvages, & par des nuées de *gallinasos* ou vautours d'Amérique, les plus voraces de tous les oiseaux. La quantité des cuirs exportés en Europe est prodigieuse, & forme une branche de commerce très-lucrative (1).

Presque tous ces articles peuvent être considérés comme des produc-

(1) Acosta, *Lib. III*, *c.* 33. Ovallo, *Hist. of Chily*, Church. *collect. III*, 47. *Sup. ibid. V*, *p.* 680., 692. *Lettres édif. XIII*, 235 Feuillé *I*, 249.

tions particulieres à l'Amérique, & différant, si l'on excepte les cuirs, des productions de la Métropole.

Avantages que l'Espagne tire de ses colonies.

Lorsque l'importation de ces divers objets commença à s'étendre & à prendre de l'activité, l'industrie & les manufactures d'Espagne étoient à un point de prospérité, qui lui permettoit de se procurer par ses propres ressources les marchandises du nouveau monde, de répondre à toutes ses demandes, & de suppléer à tous ses besoins. Sous les regnes de Ferdinand & d'Isabelle, & sous celui de Charles V, l'Espagne étoit une des plus industrieuses contrées de l'Europe. Ses manufactures de laine, de fil & de soie, étoient assez étendues pour fournir non-seulement à sa propre consommation, mais encore à des exportations avantageuses. L'Amérique lui offrant un marché nouveau, inconnu jusqu'alors, & dont elle avoit l'accès exclusif, elle eut recours à ses propres magasins, & y trouva abondamment les marchandises nécessaires (1). Ce nouvel emploi dut

(1) Il y a plusieurs preuves frappantes de

naturellement accroître & encourager l'induſtrie. Ainſi alimentées & fortifiées, les manufactures, la popu-

---

l'état floriſſant où l'induſtrie étoit en Eſpagne au commencement du ſeizieme ſiecle. Il y avoit en Eſpagne un nombre conſidérable de villes, qui toutes étoient peuplées fort au-delà de la proportion commune des autres parties de l'Europe : j'en ai expliqué la cauſe dans *l'Hiſtoire de Charles-Quint, tom. I, p.* 148 *de la trad. in*-4°. Par-tout où les villes ſont peuplées, l'eſpece d'induſtrie qui leur eſt particuliere y augmente, & les ouvriers & fabricants y abondent. L'impulſion que le commerce de l'Amérique donne à leur activité peut être clairement prouvée par un ſeul fait. En 1545, tandis que l'Eſpagne continuoit à fournir ſes colonies, du fond de ſa propre induſtrie, on commanda aux manufactures une ſi grande quantité de travail, qu'on ne crut pas qu'elles puſſent l'achever en moins de 6 ans. Campomanes, *p.* 406. Une demande ſi conſidérable doit avoir donné un grand mouvement à l'induſtrie, & avoir fait faire des efforts conſidérables. Nous apprenons qu'au commencement du regne de Philippe II, Séville ſeule, où le commerce avec l'Amérique étoit concentré, n'occupoit pas moins de ſeize mille métiers d'étoffes de ſoie & de laine & cent trente mille ouvriers occupés à ces manufactures. Campomanes II, *p.* 472. Mais l'influence des cauſes que je détaillerai plus bas, fut ſi rapide, qu'avant la fin du regne de Philippe III, le nombre des métiers de Séville étoit réduit à quatre cents. Uſtariz, c. 7.

lation & la richesse auroient dû augmenter en Espagne dans la même proportion que dans ses colonies. A cette époque, l'état de la marine Espagnole n'étoit pas moins florissant que celui de ses manufactures. Au commencement du seizieme siecle, elle avoit, dit on, plus de mille vaisseaux marchands (1), nombre probablement bien supérieur à celui des vaisseaux de toute autre nation d'Europe. Au moyen du secours que se prêtoient mutuellement le commerce étranger & l'industrie intérieure, les progrès de l'un & de l'autre auroient pu être rapides & étendus, & l'Espagne auroit pu tirer de ses acquisitions dans le nouveau monde le même dégré d'opulence & de force, que les autres Puissances ont acquis par leurs colonies.

Pourquoi ces avantages ne sont plus les mêmes.

Mais différentes causes s'y sont opposées. Il en est des nations comme des individus : lorsque leurs richesses augmentent lentement & par degrés, elles nourrissent & entretiennent cet-

(1) Campomanes II, 140.

te activité, qui est si avantageuse au commerce, & qui donne à ses opérations la sagesse & la vigueur; lorsqu'au contraire elles inondent l'Etat subitement, & comme par torrents, elles renversent les projets d'une sage industrie, & entraînent avec elle l'extravagance & la témérité dans les entreprises & dans les affaires. L'augmentation de puissance & de richesses que la possession de l'Amérique apporta à l'Espagne fut immense & soudaine, & produisit des effets nuisibles, dont les symptômes se firent bientôt appercevoir dans les opérations politiques de cette monarchie. Il est vrai que d'abord, & pendant un espace de temps considérable, le nouveau monde ne fournit pas avec trop d'abondance ni de continuité ses richesses à la Métropole; & le génie de Charles V conduisit les affaires avec tant de prudence, que les effets de cette influence furent à peine sentis. Mais lorsque Philippe II, avec des talents bien inférieurs à ceux de son pere, monta sur le trône, & que les remises des colonies formerent une branche de revenu ré-

glée & très-considérable, cette révolution subite dans l'état du Royaume eut une influence funeste & sensible sur le Monarque & sur le peuple. Philippe, doué de cet esprit d'application continuelle, qui caractérise souvent l'ambition des hommes médiocres, conçut une si haute opinion de ses ressources, qu'il ne crut aucune entreprise au-dessus de ses forces. Renfermé en lui-même dans la solitude de l'Escurial, il se complut à troubler toutes les nations voisines. Il fit ouvertement la guerre à la Hollande & à l'Angleterre; il encouragea & protégea une faction rebelle en France; il conquit le Portugal; il entretint des armées & des garnisons en Italie, en Afrique & dans les deux Indes. Par cette multitude d'opérations vastes & compliquées, suivies avec autant d'ardeur que d'opiniâtreté pendant le cours d'un long regne, l'Espagne se trouva épuisée & d'hommes & d'argent. Sous l'administration foible de son successeur Philippe III, la vigueur de la nation continua à dégénérer; enfin, elle tomba dans le dernier degré d'abaisse-

ment par la dévotion imprudente de ce Monarque, qui chassa près d'un million de ses sujets les plus industrieux, précisément dans un temps où l'Etat épuisé avoit besoin des efforts extraordinaires d'une sage politique pour augmenter sa population, & ranimer ses forces. Dès le dix-septieme siecle, le nombre des hommes étoit si sensiblement diminué en Espagne, que dans l'impuissance de recrûter ses armées, elle fut obligée de restreindre ses opérations. Ses manufactures les plus florissantes étoient déja déchues. Ses flottes, qui avoient été la terreur de toute l'Europe, étoient détruites. Son commerce étranger étoit anéanti; celui même qui se faisoit entre les différentes parties de ses domaines étoit interrompu, & les vaisseaux qui hasardoient de le continuer étoient pris ou détruits par ces mêmes ennemis qu'elle méprisoit autrefois. L'agriculture même, ce premier objet d'industrie dans tout Etat heureux, étoit négligée, & l'une des plus fertiles contrées de l'Europe fournissoit à peine à la consommation de ses habitants.

A mesure que la population & les manufactures de l'Etat déclinoient, les demandes de ses colonies augmentoient. Les Espagnols, enivrés comme leurs Souverains des richesses dont ils étoient comblés tous les ans, abandonnerent les voies d'industrie auxquelles ils étoient accoutumés, & coururent avec empressement dans ces régions d'où découloit tant d'opulence. Ce fut une nouvelle plaie pour l'Etat que cette fureur d'émigration, & la force des colonies n'augmenta que de l'épuisement de la Métropole. Tous ces émigrants, ainsi que les premiers aventuriers qui s'étoient établis en Amérique, demeuroient dans la dépendance absolue de l'Espagne pour presque toutes les consommations de premiere nécessité. Entraînés par des objets plus attrayants & plus lucratifs, ou contenus par les loix prohibitives du gouvernement; ils ne pouvoient appliquer leur activité à l'établissement de manufactures nécessaires à leur subsistance. Ils recevoient de l'Europe, comme je l'ai observé ailleurs, leurs habillements, leurs vivres, tout ce

Rapide décadence de son commerce.

qui concourt enfin à l'aisance ou au luxe de la vie, & même leurs instruments de labourage. L'Espagne, épuisée de sujets & de beaucoup de bras industrieux, ne pouvoit fournir à des demandes toujours renaissantes & toujours plus considérables. Elle eut recours à ses voisins. Les manufactures des Pays-Bas, de l'Angleterre & de l'Italie, que ses besoins firent naître ou ranimerent, lui fournirent abondamment tout ce qu'elle demanda. En vain la loi fondamentale qui excluoit tout commerce étranger avec l'Amérique s'opposoit à cette innovation; la nécessité, plus puissante que les loix, suspendoit leur effet, & forçoit les Espagnols eux-mêmes à les éluder. L'Anglois, le François & le Hollandois, se reposant sur l'honneur & la fidélité des marchands Espagnols qui prêtoient leurs noms pour couvrir la contravention, envoyoient les objets de leurs manufactures dont ils recevoient le prix ou en especes ou en marchandises précieuses du nouveau monde. Ni la crainte du danger, ni l'attrait du gain ne purent engager

aucun commiſſionnaire Eſpagnol à trahir ou tromper la perſonne qui ſe confioit en lui (1); & cette probité qui diſtingue & honore la nation, contribua à la ruiner. En peu de temps, il n'y eut pas une vingtieme partie des marchandiſes exportées en Amérique qui vinſſent du ſol ou des fabriques de l'Eſpagne (2). Tout le reſte appartenoit à des marchands étrangers, quoiqu'introduits ſous le nom de marchandiſes d'Eſpagne. Depuis cette époque, on peut dire que l'Eſpagne ne poſſéda plus les tréſors du nouveau monde. Les métaux précieux n'arriverent en Europe que pour payer la valeur des marchandiſes achetées des étrangers. Cette richeſſe qui, par une circulation intérieure, auroit arroſé toutes les veines d'induſtrie, & porté la vie & l'activité dans toutes les branches des manufactures, traverſoit pour ainſi dire l'Eſpagne avec tant de rapidité, qu'elle ne lui laiſſoit aucun avantage. D'un autre côté, les fabricants des

---

(1) Zavala, *Repreſentation*, p. 226.
(2) Campomanes II, 138.

nations rivales, encouragés par le prompt débit de leurs marchandises, augmenterent en adresse & en industrie, & fournirent à si bas prix, que les manufactures d'Espagne, moins bonnes & plus cheres, furent encore moins en état de soutenir cette concurrence. Ce commerce destructif opéra plus promptement & plus complétement encore la ruine de la nation que les projets d'une ambition insensée, formés par ses Monarques. L'Espagne vit avec tant de douleur & d'étonnement ses trésors d'Amérique s'évanouir presqu'au moment de leur arrivée, que Philippe III, incapable de suppléer au défaut de circulation, rendit un édit par lequel il s'efforça d'élever la monnoie de cuivre à une valeur courante presqu'égale à celle de l'argent (1); ainsi le maître des mines du Pérou & du Mexique étoit réduit à un misérable expédient, qui a été quelquefois la ressource des plus pauvres Etats.

Les possessions de l'Espagne en

(1) Ustaritz, c. 104.

Amérique ne ſont donc point devenues pour elle, comme celles des autres nations, une ſource de population & de richeſſes. Dans les contrées de l'Europe où l'eſprit d'induſtrie ſubſiſte dans toute ſa vigueur, toute perſonne établie dans des colonies ſemblables pour leur ſituation à celles de l'Eſpagne, eſt ſuppoſée occuper dans la Métropole trois ou quatre concitoyens pour ſes beſoins (1) ; mais quand la Métropole n'eſt pas en état de fournir aux demandes de ſes colons, chaque émigrant peut être conſidéré comme un citoyen perdu pour la communauté, & gagné pour la nation étrangere qui ſupplée à ſes beſoins.

Elle eſt augmentée par la maniere dont elle a réglé ſon commerce avec l'Amérique.

Tel a été l'état intérieur de l'Eſpagne depuis la fin du ſeizieme ſiecle ; telle a été ſon impuiſſance de fournir aux beſoins croiſſants de ſes colonies. Les funeſtes effets de cette diſproportion entre les demandes des uns & les facultés de l'autre, ſe ſont encore augmentés par la maniere dont

(1) Child. *On trade and colonies.*

l'Eſpagne s'eſt efforcée de régler le commerce entre la métropole & les colonies. Du deſſein qu'elle a conçu de faire de ſon commerce avec l'Amérique un monopole, & d'y interdire à ſes ſujets toute communication avec l'étranger, ſont nés tous ſes réglements jaloux, & tous ſes ſyſtêmes de commerce. Ils ſont aſſez ſinguliers par leur nature & par leurs conſéquences pour mériter une explication particuliere. Afin d'aſſurer le monopole auquel elle tendoit, l'Eſpagne n'a pas accordé le commerce avec ſes colonies à une compagnie excluſive, ſelon le plan adopté par les nations plus commerçantes, dans un temps où la politique du commerce commençoit à être plus connue, & auroit dû être mieux entendue. Ce plan a été celui de la Hollande pour ſon commerce avec les deux Indes. L'Angleterre, la France & le Danemarck, l'ont imitée pour le commerce des Indes orientales, & les deux premieres Puiſſances ont auſſi circonſcrit de la même maniere quelques branches de leur commerce avec le nouveau monde. L'homme ne pouvoit peut-

être imaginer un moyen plus efficace de nuire aux progrès de l'induſtrie & de la population d'une colonie nouvelle. Les intérêts de la colonie, & ceux de la compagnie excluſive, ſont néceſſairement & diamétralement oppoſés dans tous les points; or, comme dans ce conflit inégal, la derniere a tout l'avantage, & qu'elle peut preſcrire à ſon gré les conditions du commerce, la premiere eſt non-ſeulement forcée d'acheter à haut prix, & de vendre à bon marche; elle a encore la mortification de voir l'excédent qui lui reſte de ſes fonds, rebuté par ceux mêmes en faveur de qui ſeuls il lui eſt permis d'en diſpoſer (1).

Le commerce eſt borné à un ſeul port d'Eſpagne.

Il eſt probable que les hautes idées que l'Eſpagne avoit conçues de bonne heure des richeſſes du nouveau monde, l'empêcherent de tomber dans cette erreur politique. L'or & l'argent étoient des marchandiſes trop précieuſes pour qu'on en remît le monopole en des mains particulieres. La Couronne voulut ſe conſerver la di-

(1) Smith's *inquiry*, *II*, 171.

rection d'un commerce si attrayant ; & pour se l'assurer, elle ordonna que tout bâtiment chargé pour l'Amérique seroit soumis à l'inspection des Officiers de la *Casa de Contratacion*, ou chambre de commerce à Séville, avant d'obtenir la permission de faire le voyage, & qu'à leur retour, avant de décharger, il seroit fait par les mêmes Officiers un rapport des marchandises qui formeroient la cargaison. En conséquence de ce réglement, le port de Séville fut l'unique centre de toutes les relations de l'Espagne avec le nouveau monde, & ce commerce prit insensiblement une forme qu'il a à-peu-près constamment suivie depuis le milieu du seizieme siecle presque jusqu'à nos jours. Pour assurer davantage les chargements précieux envoyés en Amérique, ainsi que pour prévenir plus facilement la fraude, le commerce de l'Espagne avec ses colonies se fait par des flottes qui ne font voile qu'avec de bonnes escortes. On équipe tous les ans ces flottes, qui consistent en deux escadres, l'une distinguée par le nom de galions, l'autre par celui de flotte.

Elles partoient autrefois de Séville; mais depuis 1720, elles font voile de Cadix, dont le port a été trouvé plus commode.

Les galions destinés à fournir Terre-ferme & les Royaumes du Pérou & du Chily, de presque tous les articles de luxe ou de nécessité qu'un peuple opulent peut desirer, touchent d'abord à Carthagene, & ensuite à Porto-Belo. Le premier port est le rendez-vous des négociants de Sainte-Marthe, des Carraques, du nouveau Royaume de Grenade & de plusieurs autres Provinces. Le second est le grand marché du riche commerce du Pérou & du Chily. Dans la saison où l'on attend les galions, on transporte par mer à Panama le produit de toutes les mines de ces deux Royaumes, & les autres marchandises de quelqu'importance, d'où elles sont portées à travers l'Isthme jusqu'à Porto-Belo, en partie à dos de mulet, en partie sur la riviere de Chagre. Dès qu'on a quelque nouvelle de l'apparition de la flotte d'Europe, ce méchant petit village où la réunion pernicieuse d'une excessive

Du commerce qui se fait par les galions.

chaleur avec une humidité continuelle, & les exhalaisons putrides qui s'élevent de son sol marécageux, rendent le climat le plus mal-sain peut-être de tous les climats du monde; ce village, dis-je, est tout-à-coup rempli d'un peuple immense. Ses rues, habitées un instant auparavant, par quelques Negres ou Mulâtres, & par une misérable garnison qu'on change tous les trois mois, sont occupées alors par une foule de riches négociants, venus de toutes les parties du Pérou & des Provinces adjacentes. Le marché est ouvert : il se fait un échange des trésors de l'Amérique avec les manufactures de l'Europe; & pendant le terme prescrit de quarante jours, le plus riche trafic de l'Univers commence & finit, avec cette simplicité, cette confiance entiere entre les contractants, qui sont la suite ordinaire d'un grand commerce (1). La flotte dirige sa course

De celui qui se fait par la flotte.

(1) Jamais on n'ouvre aucune balle de marchandises, & jamais on n'examine aucune caisse d'argent : on reçoit les unes & les autres sur la déclaration verbale des personnes à qui ces

à Vera-cruz. Les trésors & les marchandises de la nouvelle-Espagne & des Provinces qui en dépendent, y sont transportées de Los-Angeles, où elles étoient entreposées en attendant son arrivée ; le commerce se fait à Vera-cruz de la même maniere que celui de Porto-Belo, & ne lui est seulement inférieur qu'en valeur & en importance. Les deux flottes, après avoir complété leurs chargements en Amérique, se donnent rendez-vous à la Havane, d'où elles viennent de compagnie en Europe.

Le commerce de l'Espagne avec ses colonies, ainsi gêné & restreint, dut nécessairement être conduit par

Mauvais effet de cet arrangement.

---

effets appartiennent, & on ne trouve qu'un seul exemple de fraude pendant un long période que ce commerce s'est fait avec cette noble confiance. Tout l'argent monnoyé, porté du Pérou à Porto-Belo en 1654, se trouva altéré & mêlé d'une cinquieme partie de mauvais métal. Les négociants Espagnols, avec leur intégrité ordinaire, supporterent la perte entiere, & indemniserent les étrangers qui les employoient. On découvrit la fraude, & le Trésorier des finances du Pérou, qui en étoit l'Auteur, fut brûlé publiquement. *B.* Ulloa, *Rétablis. des manuf. &c. B.* 2, *p.* 120.

le même esprit, & sur les mêmes principes que celui d'une compagnie exclusive. Borné à un seul port, il étoit à la portée de peu de personnes, & insensiblement il se trouva presque tout entier partagé entre un petit nombre de maisons opulentes, d'abord à Séville, & aujourd'hui à Cadix. Celles-ci, par des combinaisons faciles à faire, peuvent empêcher la concurrence, capable seule de maintenir le prix naturel des marchandises; & en agissant de concert, comme leur intérêt mutuel les y porte, elles peuvent à leur gré en hausser ou en baisser la valeur. En conséquence, le prix des marchandises d'Europe en Amérique est toujours haut & souvent exorbitant. Un, deux & même trois cents pour cent sont des bénéfices communs dans le commerce de l'Espagne avec ses colonies (1). Par une suite du même esprit du monopole, il arrive souvent que les marchands du second ordre, dont les magasins ne sont pas assortis de tou-

(1) B. Ulloa, *Rétabliss. part. II*, p. 191.

tes les marchandifes propres au commerce de l'Amérique, peuvent acheter des marchands plus opulents celles qui leur manquent, à un prix au-deffous de celui qu'elles ont dans les colonies. Enfin, armés de cette vigilance jaloufe que les compagnies exclufives employent contre les fpéculations des commerçants libres, ces monopoleurs trop puiffants s'efforcent de renverfer les projets de quiconque voudroit courir la même carriere & entrer en concurrence avec eux (1). Cette limitation du commerce de l'Amérique à un feul port ne l'affecte pas dans l'intérieur feulement ; elle refferre encore fes opérations au-dehors. Un monopoleur gagne plus & hafarde moins fans contredit dans un trafic limité qui lui offre des profits exorbitants, que dans un commerce étendu qui ne lui rend qu'un bénéfice modéré. Il eft fouvent de fon intérêt de circonfcrire la fphere de fon activité au lieu de l'agrandir, & il peut tour-

(1) Smith's, *Inquiry*, *II*, 171.

ner toute ſon attention à donner des bornes aux opérations de l'induſtrie commerçante, au-lieu de la ſeconder & d'en exciter la vigueur. Il paroît que c'eſt par quelques maximes ſemblables que la politique de l'Eſpagne a réglé ſon commerce avec l'Amérique. Au-lieu d'envoyer dans les colonies les marchandiſes d'Europe en ſuffiſante quantité pour en rendre le prix & les profits modérés, les négociants de Séville & de Cadix les y répandent avec retenue; de ſorte que l'avide concurrence des acheteurs, forcés de ſe pourvoir dans un marché mal fourni, met leurs commiſſionnaires en état de faire ſur leurs cargaiſons des profits exorbitants. Au milieu du dernier ſiecle, lorſque le commerce excluſif de Séville en Amérique étoit à ſon plus haut degré de proſpérité, les deux eſcadres unies des galions & de la flotte ne portoient pas plus de 27500 tonneaux (1). Une pareille charge devoit être bien loin de pouvoir

(1) Campomanes, *Educ. popul. I*, 435. *II*, 110.

ſuppléer aux demandes de ces vaſtes & nombreuſes colonies qui en attendoient toutes les commodités & la plupart des néceſſités de la vie.

Bientôt l'Eſpagne ſentit combien elle étoit déchue de ſa proſpérité précédente; & des citoyens reſpectables & vertueux employerent toute leur ſagacité à imaginer des moyens de ranimer l'induſtrie & le commerce chancelants de leur patrie. On peut juger à quel point le mal étoit dangereux & déſeſpéré par la violence des remedes qui furent propoſés. Les uns, confondant la violation des réglements avec les crimes d'Etat, prétendoient que, pour arrêter les ſuites du commerce illicite, on devoit punir de mort & de la confiſcation de tous ſes biens, quiconque en ſeroit convaincu (1). D'autres, ne diſtinguant point les fautes civiles des actes d'impiété, ſoutinrent que le commerce de contrebande devoit être mis au rang des crimes réſervés à la connoiſſance de l'Inquiſition; que

Remedes propoſés.

(1) M. de Santa-Cruz, *comercio ſuelto*, p. 142.

les coupables devoient être jugés & punis ſelon la forme ſecrete & ſommaire dont ce terrible tribunal exerce ſa juriſdiction (1). D'autres enfin propoſerent de donner le commerce de l'Amérique à une compagnie exclusive, faute d'avoir obſervé les dangereux effets du monopole de ces compagnies dans tous les pays où elles étoient établies, & ſous le prétexte que pour ſon propre intérêt elle mettroit toute la vigilance poſſible à garantir le commerce d'Eſpagne contre les uſurpations des interlopes (2).

Outre ces projets extravagants, on imagina quelques plans mieux digérés & plus avantageux, quoique d'abord ils fuſſent ſans effet; mais ſous les Monarques foibles par qui finit le regne de la maiſon d'Autriche en Eſpagne, on ne vit dans toutes les parties du gouvernement qu'incapacité & indéciſion. Au-lieu de prendre

(1) Moncada, *Reſtauracion. politica de Eſpagna*, *p.* 41.

(2) Zavala, *y Augnon Repreſentation*, *&c.* *p.* 190.

dre pour modele l'adminiſtration active de Charles V, ils affecterent d'imiter la politique lente & ſoupçonneuſe de Philippe II ; & privés de ſes talents, ils délibéroient ſans ceſſe, & ne réſolvoient rien. On ne remédia à aucun des maux qui faiſoient languir le commerce national tant au-dedans qu'au-dehors. Ces maux allerent en augmentant, & l'Eſpagne avec des domaines plus vaſtes & plus opulents qu'aucun Etat Européen, n'avoit ni force, ni argent, ni induſtrie (1). Enfin, une violente

(1) On trouve pluſieurs preuves remarquables de la rareté de l'argent en Eſpagne. De toutes les ſommes immenſes qu'on y a importées de l'Amérique, objet dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite, Moncade aſſure qu'en 1619, il ne reſtoit pas en Eſpagne au-delà de deux cents millions *de peſos*, la moitié en argent monnoyé, le reſte en vaiſſelle & en bijoux. *Reſtaur. de Eſpagna*, *diſc.* 3, *c.* 1. Uſtariz qui publia ſon excellent ouvrage en 1724, prétend qu'il ne reſtoit pas alors pour cent millions de monnoie, de vaiſſelle & de bijoux. *Théorie*, *&c. c.* 3. Campomanes, d'après une remontrance de l'Univerſité de Tolede à Philippe III, obſerve comme une preuve certaine de la rareté de l'argent, que les perſonnes qui prêtoient de l'argent, recevoient pour intérêt un tiers de la ſomme qu'ils avançoient. *Educ. popul.* I, *p.* 417.

convulſion, en agitant la nation, réveilla ſon génie aſſoupi, & la guerre civile allumée par les deux partis qui ſe diſputoient la couronne lui rendit juſqu'à un certain point ſon ancienne vigueur. Tandis qu'il ſe formoit des hommes capables de ſentiments plus généreux que ceux qui avoient dirigé les conſeils de la monarchie pendant le cours d'un ſiecle, l'Eſpagne tira d'une ſource inattendue les moyens de faire valoir leurs talents. Les différentes Puiſſances qui favoriſoient les prétentions des maiſons d'Autriche ou de Bourbon au trône d'Eſpagne, envoyerent à leur ſecours des flottes & des armées conſidérables. La France, l'Angleterre & la Hollande firent paſſer des ſommes immenſes en Eſpagne. Elles furent répandues dans les Provinces qui étoient devenues le théâtre de la guerre; ainſi une partie des tréſors de l'Amérique, dont ces Puiſſances avoient épuiſé leurs pays, retourna à ſa ſource. L'un des plus habiles Ecrivains de l'Eſpagne date de cette époque la renaiſſance de la monarchie; & quelqu'humiliante que puiſſe être

cette vérité, il reconnoît que c'est à ses ennemis que sa patrie doit l'acquisition d'un fonds d'especes en circulation, proportionné à-peu-près aux besoins publics (1).

Premiers pas des Rois de la maison de Bourbon vers le rétablissement de l'Etat.

Aussi-tôt que les Bourbons furent en possession paisible du trône, ils remarquerent cette révolution dans l'esprit des peuples & dans l'état de la nation, & ils en profiterent; en effet, quoique cette maison n'ait pas donné à l'Espagne des Monarques remarquables par la supériorité de leur génie, ils ont tous été bienfaisants, attentifs au bonheur de leurs sujets, & occupés de l'augmenter. En conséquence, le premier objet de Philippe V fut de supprimer une innovation qui s'étoit glissée dans l'Etat pendant la guerre, & qui bouleversoit tout le systême du commerce Espagnol avec l'Amérique.

Ils excluent les étrangers du commerce du Pérou.

L'Angleterre & la Hollande, par la supériorité de leur marine, avoient acquis assez d'empire sur la mer pour couper toute communication entre

(1) Campomanes I, 420.

l'Eſpagne & ſes colonies. Afin de leur fournir les commodités de la vie ſans leſquelles elles ne pouvoient exiſter, & en échange deſquelles elles devoient faire part de leurs tréſors, l'Eſpagne fut obligée de ſe départir de la rigueur ordinaire de ſes maximes au point d'ouvrir le commerce du Pérou aux François ſes alliés. Les marchands de Saint-Malo, à qui Louis XIV accorda le privilege de ce commerce lucratif, l'entreprirent avec vigueur, & s'y conduiſirent par des principes bien différents de ceux des Eſpagnols. Ils fournirent le Pérou des marchandiſes d'Europe à un prix plus modéré & en plus grande quantité; tous ces objets d'importation arrivoient dans toutes les Provinces de l'Amérique Eſpagnole avec une abondance juſqu'alors inconnue. Pour peu que cette communication eût duré encore, c'en étoit fait des exportations de l'Eſpagne, & les colonies ceſſoient de dépendre de leur métropole. On ſe hâta de défendre de la maniere la plus forte & la plus poſitive l'admiſſion des vaiſſeaux étrangers dans les ports du

Chily (1), & l'on employa une escadre Espagnole à chasser des mers du Sud ces intrus dont le secours n'étoit plus nécessaire.

Cependant l'Espagne, à la fin de la guerre terminée par le traité d'Utrecht, avoit été en vain délivrée d'un des obstacles qui gênoient son commerce; elle en éprouvoit encore un autre qui ne lui paroissoit guere moins dangereux. Philippe V, pour engager la Reine Anne à conclure une paix également desirée par la France & par l'Espagne, accorda à la Grande-Bretagne non-seulement l'*assiento*, ou le droit de porter des Negres aux colonies Espagnoles, droit dont la France avoit précédemment joui; il lui donna encore le privilege plus extraordinaire d'envoyer tous les ans à la foire de Porto-Belo un vaisseau de cinq cents tonneaux chargé de marchandises d'Europe. En conséquence, des commissionnaires Anglois s'établirent à Carthagene, à Panama, à la Vera-Cruz, à Buenos-

Ils s'opposent à la contrebande.

Particuliérement à celle de la compagnie Angloise de l'Assiento.

(1) *Voyage* de Frezier, 256, B. Ulloa, *Rétab.* II, 104, *&c.* Alcedo y Herrera, *aviso*, *&c.* 236.

Ayres, & dans d'autres établissements Espagnols. Le voile dont l'Espagne avoit couvert jusques-là l'état & les affaires de ses colonies fut levé. Les agents d'une nation rivale, admis dans les principales villes de commerce, ne manquerent pas de moyens de s'instruire de la position intérieure de ses Provinces, d'observer leurs besoins constants ou accidentels, & de connoître quelle étoit l'espece de marchandises dont l'importation seroit la plus avantageuse. Bientôt sur ces informations authentiques & promptes, les négociants de la Jamaïque & des autres colonies Angloises en liaisons de commerce avec le continent Espagnol, furent en état d'assortir & de proportionner exactement leurs cargaisons aux besoins du marché; de maniere que le commerce de contrebande devint plus facile & plus étendu qu'il ne l'avoit jamais été. Ce n'étoit cependant pas encore là la conséquence de l'*assiento*, la plus fatale au commerce de l'Espagne. Les agents de la compagnie Angloise de la mer du Sud, à l'abri de l'importation qu'elle étoit

autoriſée à faire par le vaiſſeau qu'elle envoyoit tous les ans à Porto-Belo, répandoient leurs marchandiſes dans le continent Eſpagnol ſans limites & ſans obſtacles. Au-lieu d'un vaiſſeau de cinq cents tonneaux, tel qu'il étoit ſtipulé par le traité, ils en employoient un de plus de neuf cents, & celui-ci étoit accompagné de deux ou trois bâtiments plus petits, qui, amarrés dans quelque crique voiſine, fourniſſoient clandeſtinement de nouvelles marchandiſes pour remplacer celles qui étoient vendues. Les inſpecteurs de la foire & les officiers de la douane gagnés par des préſents conſidérables facilitoient la fraude (1). Ainſi d'un côté les opéra-

(1) Ce récit de la maniere dont les facteurs de la compagnie de la mer du Sud faiſoient leur commerce à la foire de Porto-Belo, qui leur fut ouverte par l'Aſſiento, a été tiré de Dom Dion Alcedo y Herrera, Préſident de la Cour d'audience de Quito, & Gouverneur de la Province : ſon témoignage mérite le plus grand crédit, parce qu'il a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, & qu'il a été ſouvent employé à découvrir & à conſtater les fraudes dont il parle. Il eſt cependant probable que comme ſa repréſentation a été rédi-

tions de la compagnie, de l'autre l'activité des interlopes particuliers, faisoient passer presque tout le commerce de l'Amérique Espagnole dans des mains étrangeres. Le commerce immense des galions, dont l'Espagne étoit si fiere, & qu'envioient les autres nations, s'anéantit, & la flotte elle-même, réduite de quinze mille à deux mille tonneaux (1), ne servoit presque plus qu'à apporter en

---

gée au commencement de la guerre qui se déclara entre la Grande-Bretagne & l'Espagne en 1739, elle est peut-être exagérée en quelques points. Le détail qu'il donne des faits est curieux, & se trouve même en quelque sorte confirmé par des Auteurs Anglois, qui conviennent qu'il se commettoit beaucoup de fraudes dans l'expédition du vaisseau annuel, & que le commerce de contrebande de la Jamaïque & des autres colonies Angloises étoit devenu très-considérable. Mais on peut observer à l'honneur de la nation Angloise, que ces opérations frauduleuses ne doivent pas être regardées comme des faits de la compagnie, mais comme une pratique déshonorante de ses facteurs & de ses agents. La compagnie elle-même souffrit une perte considérable par le commerce de l'Assiento, tandis que plusieurs de ses employés ont fait une fortune immense. *Anderson*, *Chronol. deduct. II*, *p.* 388.

(1) Alcedo y Herrera, *p.* 359. Campomanes I, 436.

Europe les revenus du Roi formés du quint des mines.

L'Espagne, frappée de ces usurpations, & vivement touchée de leurs pernicieux effets, ne pouvoit manquer de faire quelques efforts pour les réprimer. Son premier expédient fut de poster sous le nom de *Garde-côtes*, des vaisseaux armés sur les côtes des Provinces les plus fréquemment visitées par les Interlopes. Comme l'intérêt particulier & le devoir contribuoient à rendre les Officiers de ces vaisseaux actifs & vigilants, les progrès du commerce de contrebande diminuerent; cependant il étoit impossible d'établir un nombre de croisieres suffisant pour garder une étendue de côte si considérable & si accessible du côté de la mer. La perte d'une communication qui s'étoit établie avec tant de facilité, que les négociants Anglois s'étoient pour ainsi dire accoutumés à la regarder comme une branche de commerce avouée & légitime, excita des réclamations & des plaintes, qui, justifiées ensuite & devenues en quelque sorte intéressantes par des actes de

Garde-côtes employés à cet effet.

violence inexcusables de la part des Capitaines des garde-côtes Espagnols, engagerent l'Angleterre dans une guerre avec l'Espagne, au moyen de laquelle cette derniere Puissance se débarrassa enfin de l'*assiento*, & demeura libre de régler le commerce de ses colonies, sans être gênée par aucun engagement avec cette Puissance étrangere.

Les Espagnols avoient découvert toute l'étendue de la consommation des marchandises d'Europe dans leurs colonies par la grandeur même du commerce interlope que les Anglois y faisoient ; & persuadés dès-lors, qu'il leur étoit avantageux de proportionner leurs importations aux demandes des différentes Provinces, ils conçurent la nécessité d'approvisionner leurs colonies d'une autre maniere que celle qu'ils avoient employée jusques-là, en n'y envoyant d'Europe qu'à des époques fixes & périodiques. Non-seulement ce moyen de communication étoit incertain, par les délais que divers accidents apportoient quelquefois au départ des galions & de la flotte, & souvent par

les obſtacles qu'y oppoſoient les guerres allumées en Europe ; mais il n'étoit pas même propres à ſubvenir à temps aux beſoins de l'Amérique. Souvent les marchandiſes d'Europe étoient d'une rareté exceſſive dans les établiſſements Eſpagnols ; le prix en devenoit énorme ; le marchand vigilant & attentif, ne manquoit pas de ſaiſir cette occaſion favorable ; les interlopes y portoient d'amples cargaiſons des iſles Angloiſes, Françoiſes & Hollandoiſes ; & lorſque les galions arrivoient enfin, la contrebande avoit tellement rempli les marchés, qu'on n'avoit plus beſoin des marchandiſes qui formoient leurs cargaiſons. Pour remédier à cet inconvénient, l'Eſpagne établit les *vaiſſeaux de regiſtre* pour une partie conſidérable du commerce de l'Amérique. Ces vaiſſeaux ſont expédiés par des marchands de Séville ou de Cadix, dans l'intervalle des ſaiſons fixées pour le départ des galions & de la flotte ; il leur faut une permiſſion du Conſeil des Indes qui s'achete chérement. Ils ſont deſtinés pour les ports où l'on prévoit que les beſoins

doivent être plus pressants. Par ce moyen le marché d'Amérique étoit si réguliérement alimenté de marchandises nouvelles, que l'interlope n'étant plus attiré par le même espoir de gains excessifs, ni les Colons pressés par les mêmes besoins, ils n'osoient plus courir les mêmes risques.

Les galions sont supprimés.

A mesure que l'expérience dévéloppoit les avantages de cette maniere de faire le commerce, le nombre des vaisseaux de registre augmentoit; & enfin les galions, après avoir été employés pendant plus de deux siecles, furent définitivement supprimés en 1748. Depuis cette époque, tout le commerce du Chily & du Pérou s'est fait par des vaisseaux particuliers, expédiés de temps en temps selon que les circonstances l'exigent, & lorsque les négociants prévoyent la promptitude & la facilité du débit. Ils doublent le cap Horn, & portent directement dans les ports de la mer du Sud les productions du sol & des manufactures d'Europe, que les peuples de ces contrées étoient obligés d'aller précédemment chercher à Porto-Belo ou à Panama. Ces

villes privées de ce commerce, auquel elles devoient leur existence, déchoiront insensiblement comme on l'a déja observé. Ce désavantage, quel qu'il soit, est plus que compensé par la régularité & l'abondance avec laquelle tout le continent de l'Amérique méridionale est aujourd'hui pourvu des marchandises d'Europe; ce qui doit contribuer sensiblement à la prospérité de ses colonies. Mais comme tous les vaisseaux de registre destinés pour la mer du Sud sont toujours obligés de partir du port de Cadix & d'y revenir (1), cette branche du commerce de l'Amérique, même sous sa forme nouvelle & perfectionnée, demeure soumise aux entraves d'une espece de monopole, dont elle éprouve encore toutes les suites funestes que nous avons déja décrites.

Projets pour ranimer le commerce.

L'Espagne ne s'est pas bornée à régler son commerce avec ses colonies les plus florissantes; elle a cherché aussi à ranimer celui de quelques-uns de ses établissements, où il étoit

(1) Campomanes, I, 434, 440.

ou négligé ou déchu. Parmi les nouveaux goûts & les nouveaux besoins que leur communication avec les habitants des Provinces conquises en Amérique a fait naître chez les peuples de l'Europe, celui du chocolat est un des plus universellement répandus. Les Espagnols apprirent les premiers des Mexicains l'usage de ce breuvage fait avec la noix de cacao réduite en pâte, & mêlangé de divers ingrédients; il leur parut, ainsi qu'aux autres nations de l'Europe, si agréable au goût, si nourrissant & si sain, qu'il a formé un objet de commerce très-important. Le cacaotier croît sans culture dans plusieurs parties de la Zone torride; mais les noix de la meilleure qualité, après celles de Guatimala dans la mer du Sud, croissent dans les riches plaines des Carraques, l'une des Provinces du Royaume de Terre-ferme. Cette supériorité reconnue du cacao de Carraque, & la communication de cette Province avec la mer Atlantique, qui en facilite le transport en Europe, y ont perfectionné & étendu la culture de ce fruit plus qu'en aucun autre

endroit de l'Amérique. Mais la Hollande, par le voisinage de ses établissements dans les petites isles de Curaçao & de Buénos-Ayre à la côte de Carraque, s'étoit emparée de la plus grande partie du commerce de cacao. Le trafic de cette marchandise avec la Métropole étoit presqu'entiérement tombé, & telle étoit la négligence des Espagnols, ou le vice de leur conduite dans le commerce, qu'ils étoient obligés d'acheter des étrangers à un prix exorbitant cette production de leurs propres colonies. Pour remédier à un abus honteux tout à la fois, & ruineux pour ses sujets, Philippe V, accorda en 1728, à un corps de marchands, le droit exclusif de faire le commerce de Carraque & de Cumana, à condition d'équiper à leurs fraix un nombre suffisant de vaisseaux pour purger la côte d'Interlopes. Cette société, connue également sous le nom de compagnie de Guipuscoa, de la Province d'Espagne où elle est établie, ou sous celui des Carraques, du district de l'Amérique qui lui étoit cédé par son privilege, a conduit son

Etablissement de la compagnie des Carraques.

commerce avec tant de vigueur & de ſuccès, que l'Eſpagne a recouvré une branche importante de commerce dont elle s'étoit laiſſée dépouiller, & qu'elle eſt aujourd'hui pourvue abondamment & à un prix modéré d'un objet conſidérable de conſommation. Cet établiſſement a procuré de grands avantages à la métropole & la colonie des Carraques; en effet, quoiqu'au premier aſpect elle paroiſſe établir un monopole plus propre à retarder qu'à accélérer les efforts & les progrès de l'induſtrie, elle eſt ſoumiſe à pluſieurs réglements ſalutaires, ſagement prévus, & propres à la contenir dans ſes opérations, & à prévenir les mauvais effets qu'elle pourroit avoir. Les planteurs des Carraques ne dépendent pas entiérement de la compagnie, ni pour l'importation des marchandiſes d'Europe, ni pour la vente de leurs propres productions. Les habitants des Canaries ont le privilege d'y envoyer tous les ans un vaiſſeau de regiſtre d'une charge conſidérable; & Vera-cruz dans la nouvelle-Eſpagne, peut faire librement le com-

merce de tous les ports compris dans la charte de la compagnie. En conſéquence, la concurrence y eſt telle, que, ſoit pour ce que les colonies vendent, ſoit pour ce qu'elles achetent, tout paroît être porté à ſon taux naturel. La compagnie ne peut ni augmenter l'un, ni diminuer l'autre à ſon gré; auſſi depuis qu'elle eſt établie, les progrès de la culture, de la population & des capitaux de la Province de Carraque ont été très-conſidérables (1).

(1) Il y a pluſieurs faits curieux concernant l'inſtitution, les progrès & l'influence de cette compagnie, qui ſont peu connus des Lecteurs Anglois. Quoique la Province de Venezuela ou Carraque occupe une étendue de quatre cents milles le long de la côte, & qu'elle ſoit une des plus fertiles de l'Amérique, elle fut ſi négligée par les Eſpagnols, que, pendant les vingt années qui précéderent l'établiſſement de la compagnie, il ne partit que cinq vaiſſeaux d'Eſpagne pour cette Province; & depuis 1706 juſqu'à 1722, c'eſt-à-dire pendant ſeize ans, il n'arriva pas un ſeul vaiſſeau de Carraque en Eſpagne. *Noticias de Real compagnia de Carracas*, *p.* 28. Pendant tout ce temps, l'Eſpagne a été obligée d'acheter de l'étranger la grande quantité de cacao qu'elle conſommoit. Avant l'établiſſement de la compagnie, Carraque n'envoyoit en Eſpagne ni tabac ni cuirs:

Les idées sur le commerce s'aggrandissent en Espagne.

Mais comme il est rare qu'une nation renonce à un systême consacré

---

id. p. 117. Mais depuis que la compagnie a commencé ses opérations en 1731, l'importation du cacao en Espagne a considérablement augmenté. Pendant les trente années qui ont suivi 1701, le nombre des faneques de cacao (de cent dix liv. chacune) qu'on a importées de Caraque, montoient à six cents quarante-trois mille deux cents quinze, tandis qu'il en est entré, pendant les dix-huit années qui ont suivi 1731, huit cents soixante-neuf mille deux cents quarante-sept faneques; & si nous supposons qu'on continue d'en importer dans la même proportion pendant les douze années qui restent pour faire les trente, le nombre ira à un million quatre cents quarante-huit mille sept cents quarante-six faneques; ce qui fait une augmentation de huit cents cinq mille cinq cents trente-une faneques: *id. p.* 148. Pendant les huit années subséquentes à 1756, la compagnie a importé en Espagne quatre-vingt-huit mille quatre cents quatre-vingt-deux arobes (chacun de vint-cinq livres) de tabac, & cent soixante-dix-sept mille trois cents cinquante-quatre cuirs: *id.* 161. Il paroît que depuis la publication des *Noticias de compagnia* en 1765, son commerce a fait des progrès. Pendant les cinq années qui ont suivi 1769, elle a importé cent soixante dix-neuf mille cent cinquante-six faneques de cacao en Espagne, trente-six mille deux cents huit arobes de tabac, soixante-quinze mille quatre cents quatre-vingt-seize cuirs & deux cents vingt-un mille quatre cents trente-deux pesos en especes. *Campomanes, II, p.* 162. Ce dernier article est

par le temps, ou que le commerce quitte la route qu'une longue habitude lui a rendu familiere, Philippe V, dans ses nouveaux réglements sur le commerce d'Amérique, respecta l'ancienne maxime de l'Espagne, qui borne à un seul port toutes les importations du nouveau monde, & qui oblige les vaisseaux de registre qui viennent du Pérou, & ceux de la compagnie de Guipuscoa à leur retour de Carraque, à décharger à Cadix. Depuis son regne, des vues plus étendues se sont répandues en Espagne. L'esprit philosophique, que ce

une preuve de l'accroissement des richesses de la colonie. Elle reçoit de l'argent du Mexique en retour du cacao qu'elle fournit à cette Province, & cet argent est envoyé en Espagne, ou employé à acheter des marchandises d'Europe. Outre cela, on a la preuve la plus évidente que cette Province donne le double du cacao qu'elle produisoit en 1731. La quantité des bestiaux y est plus que triplée, & le nombre des habitants a considérablement augmenté. Les revenus de l'Evêque, qui ne consistent qu'en dixmes, sont augmentés de huit jusqu'à vingt mille pesos. *Noticias*, *p.* 69. L'augmentation de la quantité de cacao importé en Espagne en a fait baisser le prix de quatre-vingts à quarante pesos la faneque : *id. p.* 61.

ſiecle a la gloire d'avoir vu paſſer des ſpéculations frivoles & abſtraites à des recherches plus importantes pour l'homme, a porté ſon influence au-delà des Pyrénées. Des Auteurs ingénieux, en examinant la politique ou le commerce des nations, ont rendu ſenſibles les erreurs & les vices du ſyſtême de l'Eſpagne dans ces deux parties du gouvernement; ils ont relevé les fautes des Eſpagnols avec force, & les ont montrées aux autres nations comme des exemples effrayants des erreurs de la politique. Honteux de ces reproches, ou convaincus par les raiſons, inſtruits même par des Ecrivains éclairés de leur propre nation, les Eſpagnols paroiſſent enfin avoir reconnu l'influence deſtructive de ces maximes étroites qui, enchaînant le commerce dans toutes ſes opérations, ont ſi long-temps retardé ſes progrès. C'eſt au Monarque régnant que l'Eſpagne eſt redevable du premier réglement conforme à ces idées nouvelles.

Etabliſſement des paquebots réguliers.

Tant que l'Eſpagne demeura rigoureuſement attachée à ſes anciennes maximes pour ſon commerce

avec l'Amérique, elle craignoit si fort d'ouvrir une route à quelque commerce illicite dans ses colonies, qu'elle s'interdit à elle-même presque toute communication avec elles, excepté celle de ses flottes annuelles. Il n'y avoit aucun moyen de correspondance pour les affaires publiques ou particulieres entre la Métropole & ses établissements en Amérique. Faute de ce secours nécessaire, les opérations de l'Etat, ainsi que les négociations des particuliers étoient languissantes ou mal dirigées, & l'Espagne recevoit souvent des étrangers les premieres nouvelles des événements les plus intéressants survenus dans ses propres colonies. Néanmoins quelque sensible que fût ce défaut dans sa politique, quelque facile qu'en fût le remede, les Monarques Espagnols négligeoient de l'appliquer par une suite de leur soin jaloux à conserver un commerce exclusif. Enfin, Charles III surmonta ces considérations qui avoient retenu ses prédécesseurs, & établi en 1764 des paquebots pour être expédiés tous les premiers jours de chaque

mois de la Corogne à la Havane ou à Porto-Rico. Les lettres paſſent delà ſur des bâtiments légers à la Veracruz & à Porto-Belo, & enſuite elles circulent par la poſte dans les Royaumes de Terre-ferme, de Grenade, du Pérou & de la nouvelle-Eſpagne. D'autres paquebots font voile auſſi réguliérement une fois tous les deux mois à Rio de la Plata, pour la commodité des Provinces qui ſont à l'Eſt des Andes. C'eſt ainſi qu'on eſt parvenu à établir une correſpondance ſûre & prompte à travers toutes les vaſtes poſſeſſions de l'Eſpagne, correſpondance également avantageuſe à l'intérêt de la politique & au commerce du Royaume (1). A ce nouvel arrangement s'eſt joint d'abord un nouveau moyen d'étendre le commerce. Chacun des paquebots, qui ſont des bâtiments d'une charge aſſez conſidérable, peut faire une demi cargaiſon des marchandiſes du crû de l'Eſpagne les plus deſirées dans les ports pour leſquels il eſt deſtiné, &

(1) Ponz *Viag. de Eſpagna*, *VI*, Prol. *p.* 15, *pop. p.* 31.

en retour il lui eſt permis d'apporter à la Corogne une égale quantité des productions de l'Amérique (1). On peut regarder ces établiſſements comme le premier adouciſſement à ces loix rigides qui bornoient à un ſeul port le commerce du nouveau monde, & le premier pas vers l'admiſſion du reſte du Royaume à ce commerce.

Liberté du commerce accordée à différentes Provinces.

Il fut bientôt ſuivi d'un autre plus déciſif. Charles III ouvrit en 1765 à tous ſes ſujets en Eſpagne le commerce des iſles du Vent, Cuba, Hiſpaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Il leur permit de faire voile de certains ports pour les lieux ſpécifiés dans l'édit, dans telle ſaiſon & avec telle cargaiſon qu'ils jugeroient à propos, ſans autre formalité qu'un ſimple acquit de la douane du lieu d'où ils partiroient. Il les déchargea de cette foule de droits onéreux établis ſur les marchandiſes exportées en Amérique, en y ſubſtituant un droit modéré de ſix pour

(1) *Append. II, à la Educ.*

cent à la sortie d'Espagne ; il leur laissa le choix du port où ils croiroient à leur retour trouver la vente la plus avantageuse, pour y décharger leur cargaison en payant les droits ordinaires. Ce privilege qui renversa enfin toutes les barrieres dont la politique jalouse de l'Espagne s'étoit efforcée pendant deux siecles & demi d'environner son commerce avec le nouveau monde, fut bientôt après étendu à la Louisiane & aux Provinces de Yucatan & de Campêche (1).

Ses heureux effets.

La sagesse de cette innovation, qu'on peut regarder comme le plus noble effort de la légiflation Espagnole, s'est manifestée par ses effets. Avant l'édit en faveur de la liberté du commerce, l'Espagne tiroit à peine quelque bénéfice de ses colonies négligées, Hispaniola, Porto-Rico, la Marguerite & la Trinité. Son commerce avec Cuba étoit peu de chose, & celui de Yucatan & de Campêche étoit presqu'entiérement envahi par

(1) *Append.* II, *à la Educ*, *pop.* 37-54-91.

par les Interlopes. Mais dès que la liberté générale fut accordée, le commerce de ces Provinces se ranima & s'accrut avec une rapidité dont il y a peu d'exemples dans l'histoire des nations. En moins de dix ans, le commerce de Cuba s'est plus que triplé. Dans les établissements même où il falloit les plus grands efforts pour réveiller l'industrie languissante, le commerce a doublé. On compte que le nombre des vaisseaux employés dans le commerce libre est déja si considérable, que leur charge excede celle des galions & de la flotte dans l'époque la plus heureuse de leur commerce. Les avantages de cette disposition ne sont pas concentrés entre les mains de quelques marchands établis dans un port privilégié : ils se répandent dans toutes les Provinces du Royaume, & ce nouveau débouché pour les productions encouragera inévitablement l'industrie des cultivateurs & des artisans. Le Royaume ne gagne pas seulement sur ses exportations; il profite également sur ce qu'il reçoit en retour, & il acquiert l'espoir de pour-

voir bientôt par lui-même aux besoins d'une vaste consommation, pour laquelle il dépendoit auparavant des étrangers. La consommation du sucre est peut-être aussi considérable en Espagne, eu égard au nombre de ses habitants, qu'en aucun Royaume de l'Europe. Cependant quoique maîtresse des contrées du nouveau monde dont le climat & le sol conviennent le mieux à la culture de cette plante; quoique celle des cannes à sucre eût été autrefois considérable dans le Royaume de Grenade; telle a été la suite funeste de ses institutions en Amérique, & le poids des taxes mises en Europe sur cette denrée, que l'Espagne a presqu'entiérement perdu cette branche d'industrie qui a enrichi les autres nations. Les Espagnols étoient obligés d'acheter des étrangers cette marchandise, devenue un objet de premiere nécessité en Europe, & ils avoient le désagrément de se voir tous les ans dépouillés de sommes immenses pour ce seul article (1).

(1) Ustaritz, c. 94.

Mais ſi l'eſprit national, ranimé par la liberté du commerce, perſévere dans ſes efforts avec la même vigueur, la culture du ſucre à Cuba & à Porto-Rico peut augmenter au point d'être en peu d'années proportionnée aux beſoins du Royaume.

Liberté du commerce entre les colonies.

L'Eſpagne, inſtruite par l'expérience de tout ce qu'elle gagnoit en ſe relâchant de la rigueur des anciennes loix relatives au commerce de la Métropole avec ſes colonies, crut devoir ouvrir entr'elles une communication libre. Par une ſuite des maximes jalouſes de l'ancien ſyſtême, toute correſpondance entre les différentes Provinces ſituées dans les mers du Sud étoit défendue ſous les peines les plus ſéveres. Quoique chacune d'elles eût des productions particulieres dont l'échange réciproque eût ajouté à leurs jouiſſances mutuelles, & peut-être facilité les progrès de leur induſtrie, le Conſeil des Indes deſiroit ſi fort qu'elles ne pourvuſſent à leurs beſoins que par le moyen des flottes annuelles de l'Europe, que pour être en ſûreté ſur ce point, il interdit par des loix cruel-

les & tyranniques aux Espagnols du Pérou, de la nouvelle-Espagne, de Guatimala & du nouveau Royaume de Grenade, une correspondance entr'eux qui tendoit manifestement à leur prospérité mutuelle. De toute cette foule de prohibitions imaginées en Espagne pour assurer le commerce exclusif de ses établissements d'Amérique, il n'y en a peut-être aucune de plus injuste, aucune qui paroisse avoir été plus vivement sentie, ou qui ait produit des effets plus funestes. Cette tyrannie a cessé enfin. Charles III a publié en 1774 un édit, par lequel il accorde aux quatre grandes Provinces dont je viens de parler la liberté de commercer entre elles (1). On ne peut encore apprécier par l'expérience quels seront les ef-

(1) *Real cedula.* *Mſ. entre les mains de l'Auteur.* Ponz-Viaz., *de Espagna*, *Vi prologo*, *p. 2.*

Cet essai qu'a fait l'Espagne d'ouvrir un commerce libre avec quelques-unes de ses colonies, a produit des effets si remarquables, que cet objet mérite quelques éclaircissements. Les villes auxquelles on a accordé cette liberté sont pour la Province d'Andalousie, Cadix & Séville; pour celle de Valence & de Murcie, Alicante & Carthagene; Barcelone pour la Catalogne & l'Arragon; Santander pour la

fets de cette communication ouverte entre des contrées, deſtinées par leur ſituation à un commerce réciproque; mais ces effets ne peuvent manquer d'être très-ſalutaires. Les motifs de cette conceſſion ne ſont pas moins louables que le principe ſur lequel elle eſt fondée eſt juſte. Ils font connoître les progrès qu'a faits en Eſpagne l'eſprit public, bien ſupérieur aujourd'hui à ces préjugés & à ces

---

Caſtille; la Corogne pour la Galice, & Gyon pour l'Aſturie. *Append. II, a la educ. popul. p.* 41. Ce ſont-là les ports du principal commerce de leurs diſtricts reſpectifs, ou ceux qui ſont ſitués le plus commodément pour l'exportation de leurs productions reſpectives. Les faits ſuivants nous donneront une idée des progrès du commerce dans les établiſſements qui ont joui de ces nouveaux réglements. Avant la liberté du commerce, les droits qu'on percevoit à la douane de la Havane alloient à cent quatre mille deux cents huit peſos par an. Pendant les cinq années qui ont précédé 1774, ils montoient, année commune, à trois cents huit mille peſos. A Yucatan, les droits ont augmenté de huit mille peſos à quinze mille; à Hiſpaniola, de deux mille cinq cents à cinq mille ſix cents; à Porto-Rico, de mille deux cents à ſept mille. En 1774, on évaluoit le total des marchandiſes importées de Cuba en Eſpagne à un million cinq cents mille peſos. *Educ. popul. I, p.* 450, *&c.*

misérables maximes ſur leſquelles furent d'abord fondés ſon ſyſtême de commerce & l'adminiſtration de ſes colonies.

Nouveaux réglements relatifs à l'adminiſtration des colonies.

En même-temps que l'Eſpagne s'eſt appliquée à introduire dans le ſyſtême de ſon commerce en Amérique, des réglements dirigées par des vues de politique plus grandes & plus juſtes, elle n'a pas négligé l'adminiſtration intérieure de ſes colonies. Il n'y avoit que trop d'objets à réformer ou à perfectionner, & Dom Joſeph Galvez, actuellement chargé en Eſpagne du département des affaires de l'Inde, a eu toutes les facilités, non-ſeulement d'obſerver les vices & les abus de l'adminiſtration politique des colonies, mais encore d'en découvrir les ſources. Après avoir été employé ſept ans dans le nouveau monde, chargé d'une commiſſion extraordinaire, & avec les pouvoirs les plus étendus comme inſpecteur de la nouvelle-Eſpagne; après avoir parcouru en perſonne les Provinces éloignées de Cinaloa, de Sonora & de Californie; après y avoir fait pluſieurs changements importants dans le gouver-

nement & dans la finance, il commença son ministere par une réforme générale des tribunaux de justice en Amérique. Par une suite des progrès de la population & de la richesse des colonies, les Cours d'audience étoient tellement surchargées d'affaires, que le nombre des juges dont elles étoient originairement composées lui parut très-disproportionné à l'étendue des fonctions & des devoirs de leurs charges, & leurs salaires fort inférieurs à la dignité de leur état. Pour remédier à ces deux inconvénients, il a obtenu un édit du Roi portant établissement d'un plus grand nombre de juges dans chaque Cour d'audience, avec des pouvoirs plus amples, & des appointements plus considérables (1).

Réforme des Cours de justice.

L'Espagne doit encore à cet habile Ministre une nouvelle distribution des gouvernements dans ses Provinces d'Amérique. Malgré l'établissement d'une troisieme Vice-Royauté dans le nouveau Royaume de Grenade, l'étendue des domaines d'Espagne dans

Nouvelle distribution des gouvernements.

(1) Gazette de Madrid, 19 Mars 1776.

le nouveau monde eſt ſi prodigieuſe, que pluſieurs des Provinces ſujettes à la juriſdiction de chacun des Vice-Rois étoit à une ſi énorme diſtance de leur réſidence, que ni leurs ſoins, ni leur autorité ne pouvoient y atteindre. Quelques-unes des Provinces ſoumiſes au Vice-Roi de la nouvelle-Eſpagne ſont à plus de deux mille milles de Mexico. Il y a des contrées dans le reſſort du Vice-Roi du Pérou encore plus éloignées de Lima. A peine peut-on dire que les peuples de ces diſtricts éloignés tirent quelque avantage du gouvernement civil. Souvent opprimés par des Miniſtres ſubalternes, ils aiment mieux ſouffrir en ſilence que de s'expoſer aux embarras & aux fraix énormes d'un voyage à des capitales éloignées, d'où ils peuvent attendre ſeulement quelque juſtice. Pour apporter ſeulement quelque remede à ce mal, on a érigé une quatrieme Vice-Royauté à Rio de la Plata, dont la juriſdiction s'étend ſur les Provinces de Rio de la Plata, Buénos-Ayres, Paraguay, Tucuman, Potoſi, Santa-Cruz de la Sierra, Charcas, & ſur

Nouvelle Vice-Royauté à Rio de la Plata.

les deux villes de Mendoza & Saint-Juan. Il résulte deux avantages de cette sage disposition. On remédie aux maux causés par la situation éloignée de ces Provinces, depuis long-temps sentis, depuis long-temps l'objet de plaintes inutiles. Les contrées les plus éloignées de Lima sont distraites de la Vice-Royauté du Pérou, & réunies sous un Gouverneur, dont la résidence établie à Buenos-Ayres, sera plus accessible. Le commerce de contrebande avec les Portugais, devenu assez considérable pour intercepter entiérement l'exportation des marchandises d'Espagne dans ses colonies méridionales, pourra être plus efficacement & plus facilement réprimé, lorsque le suprême Magistrat, placé à portée des lieux où il se fait, en verra de ses propres yeux les progrès & les effets. Dom Pedro Cévallos, qui a été élevé à cette nouvelle dignité, avec des appointements égaux à ceux des autres Vice-Rois, connoît parfaitement bien l'état & les intérêts des contrées qui lui sont confiées, & où il a servi long-temps & avec distinction.

Au moyen de ce démembrement ; & de celui qui a eu lieu lors de l'érection de la Vice-Royauté du nouveau Royaume de Grenade, les deux tiers à-peu-près du territoire originairement soumis aux Vice-Rois du Pérou, sont distraits de leur jurisdiction.

Nouveau gouvernement dans les Provinces de Sonora, &c.

On a aussi circonscrit, avec non moins de sagesse & de discernement, les bornes de la Vice-Royauté de la nouvelle-Espagne. On a formé un gouvernement séparé de quatre de ses Provinces les plus éloignées, Sonora, Cinaloa, la Californie & la nouvelle-Navarre. Le chevalier de Croix, à qui le gouvernement en est confié, n'a ni le titre, ni les appointements de Vice-Roi ; mais sa jurisdiction & son autorité sont l'une & l'autre indépendantes de la Vice-Royauté de la nouvelle-Espagne. L'établissement de ce dernier gouvernement semble avoir eu pour cause, non-seulement l'éloignement de ces Provinces d'avec Mexico, mais encore les dernieres découvertes qui y ont été faites & dont j'ai déja parlé (1).

(1) Liv. 7, p. 119, &c.

Des contrées qui renfermoient autant de richesses, & qui deviendront probablement d'une grande importance, exigeoient l'inspection immédiate d'un Gouverneur à qui elles fussent spécialement confiées. Comme par toutes les considérations de devoir, d'intérêt & d'amour-propre, ces nouveaux Gouverneurs doivent encourager tout ce qui tendra à faire régner l'opulence & le bonheur dans les Provinces dont ils sont chargés, les heureux effets de cette nouvelle combinaison doivent être très-sensibles. Plusieurs districts de l'Amérique, ci-devant foibles & languissants, comme le sont ordinairement les Provinces placées aux extrêmités d'un Empire trop vaste, reprendront de la vigueur & de l'activité dès qu'elles seront à la portée du pouvoir, & en état de se ressentir de son influence encourageante.

Tentatives pour réformer l'administration intérieure.

Tels ont été les progrès des réglements de la maison de Bourbon, depuis qu'elle est parvenue au trône d'Espagne. C'est ainsi que ses vues se sont progressivement étendues relativement au commerce & au gou-

vernement des colonies Américaines. Son attention ne s'eſt pas bornée aux parties les plus éloignées de ſon Empire ; elle n'a pas négligé ce qui étoit encore plus important, la réforme des erreurs & des vices de l'adminiſtration intérieure en Europe. Inſtruite des cauſes auxquelles on devoit attribuer la décadence de l'ancienne proſpérité de l'Eſpagne, elle s'eſt particuliérement appliquée à ranimer l'eſprit d'induſtrie parmi ſes ſujets, à mettre les manufactures en état, ſoit par leur étendue, ſoit par leur perfection, de ſubvenir de leur propre fonds aux beſoins de l'Amérique, afin d'exclure les étrangers d'un commerce dont ils ſe rendoient maîtres au préjudice du Royaume. Elle s'eſt efforcée de parvenir à ce but par différents édits publiés depuis la paix d'Utrecht. Elle a accordé des primes pour l'encouragement de quelques branches d'induſtrie ; elle a diminué les droits ſur d'autres; elle a prohibé ou chargé d'impôts les articles des manufactures étrangeres qui pouvoient entrer en concurrence avec celles de ſes ſujets ; elle a inſtitué

des ſociétés pour la perfection du commerce & de l'agriculture ; elle a répandu des colonies de cultivateurs ſur quelques parties de l'Eſpagne en friche, & diviſé entre eux de vaſtes portions de terre ; en un mot, elle a eu recours à tous les moyens que peuvent ſuggérer d'un côté la prudence & la ſageſſe, & de l'autre la jalouſie, pour ranimer l'induſtrie dans ſes Etats, & mettre obſtacle à celle des autres nations. Il n'eſt pas de mon reſſort d'entrer dans les détails de ce nouveau plan, ni d'en diſcuter les avantages & les inconvénients. C'eſt l'effort le plus difficile de la légiſlation, c'eſt l'entrepriſe la plus douteuſe de la politique que de tenter de ranimer l'eſprit d'induſtrie lorſqu'il eſt déchu, ou de l'introduire lorſqu'il n'exiſte pas. Les nations déja en poſſeſſion d'un commerce étendu entrent en concurrence avec tant d'avantage, ſoit par les grands capitaux de leurs négociants, ſoit par l'adreſſe de leurs manufacturiers, ſoit enfin par l'habileté que leur donne l'habitude des affaires, que l'état qui tend à la rivalité ou à la ſupériorité, doit s'at-

tendre à beaucoup de difficultés, & ſe réſoudre à des progrès très-lents. Si l'on compare les productions de l'induſtrie Eſpagnole actuelle à celles qu'on a vues ſous les derniers Rois de la maiſon d'Autriche, les progrès de l'Eſpagne paroîtront conſidérable, & ſuffiront pour allarmer la jalouſie, & exciter les efforts des nations aujourd'hui en poſſeſſion du commerce lucratif que les Eſpagnols cherchent à leur enlever. Une circonſtance ſurtout doit contribuer à fixer l'attention des autres Puiſſances de l'Europe ſur ces opérations de l'Eſpagne : c'eſt qu'elles ne ſont pas ſeulement le fruit de la ſageſſe de la Cour & de ſes Miniſtres; l'eſprit national ſemble ſeconder la prévoyance du Monarque, & en augmenter les effets. Les idées de la nation ſe ſont agrandies, non-ſeulement ſur le commerce, mais encore ſur l'adminiſtration intérieure. Tous les Auteurs récents reconnoiſſent dans ces deux branches du gouvernement les vices que leurs ancêtres n'ont pas avoués par orgueil, ou n'ont pas apperçu par ignorance (1).

(1) On en trouve une preuve remarquable

Mais après tout ce que les Espagnols ont fait, il leur reste encore beaucoup à faire. Avant que l'industrie & les manufactures recouvrent une certaine activité, il faut abolir beaucoup de mauvaises institutions, beaucoup

---

dans les deux Traités de Dom Pedro Rodrigue Campomanes, Fiscal du Conseil Royal & Suprême, (charge à-peu-près égale en dignité & en pouvoir, à celle de Procureur-général en Angleterre) & Directeur de l'Académie royale d'Histoire : l'un intitulé *Discurso sobre el fomento de la industria popular*; l'autre *Discurso sobre la educ. popular de los artisanos y su fomento*; le premier publié en 1774, & le second en 1775. Presque tous les points de quelqu'importance touchant la police intérieure, les impôts, l'agriculture, les manufactures, le commerce tant domestique qu'étranger, sont discutés dans ces ouvrages : il y a peu d'Auteurs, même parmi les nations les plus versées dans le commerce, qui ayent poussé si loin leurs recherches, avec une connoissance aussi approfondie de ces différents objets, & avec un plus parfait mépris pour les préjugés nationaux & populaires, ou qui ayent uni plus heureusement le calme des recherches philosophiques avec le zele ardent d'un citoyen animé par l'amour du bien public. Ces deux ouvrages sont fort estimés des Espagnols ; ce qui est une preuve évidente du progrès de leurs lumieres, puisqu'ils sont en état de goûter un Auteur qui pense avec tant d'élévation & de liberté.

d'abus que le temps & l'habitude ont profondément enracinés, & pour ainsi dire incorporés avec le systême d'administration & de finance de l'Espagne.

Commerce de contrebande.

Les réglements du commerce de l'Espagne avec ses colonies sont trop rigoureux encore & trop systématiques pour avoir une parfaite exécution. La législation, en chargeant le commerce d'impôts trop onéreux, ou en le gênant par des restrictions trop séveres, manque son but; & dans la réalité, elle ne fait que multiplier les appâts offerts à la contravention & donner au commerce frauduleux l'encouragement d'un gain plus considérable. Les Espagnols, soit en Europe, soit en Amérique, bornés par la jalousie à leur commerce mutuel, ou opprimés par les exactions du gouvernement, sont continuellement occupés à trouver les moyens d'éluder les édits; la sagacité & l'activité de l'intérêt leur en inspirent sans cesse de nouveaux & d'efficaces, que la prudence du gouvernement ne peut prévoir. Cet esprit d'opposition aux loix pénetre dans toutes les branches

du commerce de l'Eſpagne avec l'Amérique, & dans toutes les parties de l'adminiſtration. Les Officiers même deſtinés à réprimer la contrebande, ſont les premiers à la favoriſer ; & les inſtitutions conſacrées à la dénoncer & à la punir, ſont les canaux par où elle paſſe. On ſuppoſe que les divers artifices employés pour frauder le Roi, le privent de plus de la moitié du revenu qu'il devroit tirer de l'Amérique (1) ; & tant qu'il y aura un ſi grand nombre de perſonnes intéreſſées à tenir ces artifices ſecrets, la connoiſſance n'en parviendra jamais juſqu'au trône. » Combien d'or-
» donnances, dit Corita, combien
» d'inſtructions, combien de lettres
» notre Souverain n'envoye-t-il pas
» pour corriger les abus, & com-
» bien on en fait peu de cas! com-
» bien on en tire peu de fruit! Cet-
» te vieille maxime me paroît juſte :
» là où il y a beaucoup de méde-
» cins & de remedes, il n'y a pas
» de ſanté ; là où il y a beaucoup

---

(1) Solorz, *de ind. jure II, Lib.* 5.

» de loix & de juges, il n'y a pas
» de justice. Nous avons des Vice-
» Rois, des Présidents, des Gouver-
» neurs, des Oydors, des Corrégi-
» dors, des Alcades & des milliers
» d'Alguasils de tous côtés, & mal-
» gré cela les abus se multiplient (1)".
Le temps a augmenté les maux que cet Ecrivain déploroit déja sous le regne de Philippe II. Un esprit de corruption a infecté toutes les colonies de l'Espagne en Amérique. Des hommes placés à une distance considérable du centre de l'administration, avides de richesses, & d'autant plus impatients de les acquérir qu'elles sont le moyen de les tirer promptement de Provinces éloignées & malsaines où ils se regardent comme exilés, attirés par des occasions séduisantes & irrésistibles, séduits enfin par l'exemple de ceux qui les environnent, se relâchent insensiblement des sentiments de l'honneur & du devoir. Comme particuliers, ils se livrent à la plus grande dissolution; comme hom-

(1) Manuscr. *entre les mains de l'Auteur.*

mes publics, ils oublient ce qu'ils doivent à leur Souverain & à leur patrie.

Commerce entre la nouvelle-Espagne & les Philippines.

Avant de finir ce tableau du commerce de l'Espagne en Amérique, il me reste à parler d'une de ses branches qui, quoique détachée, est de quelqu'importance. Philippe II, dès le commencement de son regne, forma le projet d'établir une colonie dans les isles Philippines, qu'on avoit négligées depuis leur découverte (1); & il y envoya un armement de la nouvelle-Espagne (2). On choisit Manille, dans l'isle de Luçon, pour la capitale de cet établissement. Il s'établit de-là une correspondance de commerce assez active avec les Chinois, & ce peuple industrieux, attiré par l'espoir du gain vint en foule peupler les Philippines sous la protection de l'Espagne. Ils apporterent dans la colonie une si grande quantité de toutes les especes de productions du sol & des manufactures de l'orient, qu'elle fut en état d'ouvrir un commerce avec l'Amérique, par une naviga-

(1) Liv. 5, *p.* 251, *&c.*

(2) Torquem. 1, *Lib. V*, *c.* 14.

tion de côte à côte, la plus étendue qui se fasse sur le globe. Dans l'enfance de ce commerce, il se faisoit par Callao sur la côte du Pérou ; mais l'expérience ayant fait appercevoir plusieurs inconvénients à suivre cette route, l'entrepôt de ce commerce entre l'orient & l'occident fut transporté de Callao à Acapulco, sur la côte de la nouvelle-Espagne.

Après avoir subi plusieurs changements, il a reçu enfin une forme réguliere. Tous les ans il part d'Acapulco un ou deux vaisseaux qui peuvent porter jusqu'à cinq cents mille pesos d'argent (1), mais qui ont rarement à bord d'autres objets de quelque valeur. Ils rapportent en échange des épices, des drogues, des porcelaines de la Chine & du Japon, des toiles de coton & d'autres toiles des Indes, des mousselines, des soieries, & tous les divers objets précieux que l'orient produit, & qu'il doit à l'excellence de son climat, ou à l'industrie de ses habitants. Depuis long-

(1) *Recop. Lib. IX, c. 45. 6.*

temps,les négociants du Pérou avoient part à ce commerce, & pouvoient envoyer tous les ans un vaiſſeau à Acapulco, pour y attendre l'arrivée de ceux de Manille, & prendre une portion des marchandiſes qu'ils emportoient. A la fin, les Péruviens ont été exclus par les édits les plus rigoureux, & toutes les marchandiſes de l'orient ſont réſervées pour la conſommation de la nouvelle-Eſpagne.

Ce privilege procure aux habitants de cette contrée des avantages inconnus aux autres colonies Eſpagnoles. Les manufactures de l'orient ſont non-ſeulement mieux appropriées à un climat chaud, & plus éclatantes que celles de l'Europe; elles ont encore l'avantage d'être moins cheres; en même-temps les profits qu'on y fait ſont aſſez conſidérables pour enrichir tous ceux qui les tranſportent de Manille, ou qui les vendent dans la nouvelle-Eſpagne. Comme l'intérêt de l'acheteur & du vendeur concourent en faveur de cette branche de commerce, il s'étend en dépit des réglements imaginés par l'inquiete jalouſie pour lui donner des bornes. Avec les mar-

chandises dont les loix autorisent l'importation, il passe une immense quantité de celles de l'Inde dans les marchés de la nouvelle-Espagne (1), & lorsque la flotte arrive à la Vera-Cruz, elle trouve souvent les besoins du peuple déja satisfaits par des marchandises mieux assorties & à meilleur compte.

Dans les dispositions du commerce de l'Espagne, il n'y a rien de plus inexplicable que la tolérance de ce commerce entre la nouvelle-Espagne & les Philippines, rien qui répugne davantage à la maxime fondamentale de tenir les colonies dans une perpétuelle dépendance de la métropole, en prohibant toute espece de moyen de commercer qui pourroit

(1) Le galion employé à ce commerce, au-lieu de six cents tonneaux, auxquels il est limité par la loi, (*Recop. Lib. XLV, l.* 15) est ordinairement de douze cents à deux mille tonneaux de port. Le vaisseau d'Acapulco, pris par le Lord Anson, au-lieu de cinq cents mille pesos que porte la loi, avoit à bord un million trois cents treize mille huit cents quarante-trois pesos, sans compter l'argent non monnoyé montant à quarante-trois mille six cents onze pesos de plus. *Anson's, voyage, p.* 384.

leur inſpirer l'idée de ſuppléer à leurs beſoins par une autre voie. Cette permiſſion paroîtra encore plus extraordinaire ſi l'on conſidere que l'Eſpagne n'a point elle-même de commerce direct avec les Philippines, & qu'ainſi elle accorde à une de ſes colonies en Amérique un privilege qu'elle refuſe à ſes ſujets en Europe. Il eſt probable que les colons qui peuplerent d'abord les Philippines, ayant été envoyés de la nouvelle-Eſpagne entreprirent ce commerce avec une contrée qu'ils regardoient en quelque ſorte comme leur mere patrie, avant que la Cour de Madrid en connût les conſéquences, ou ſût l'empêcher par des réglements. On a fait pluſieurs remontrances contre ce commerce comme préjudiciable à l'Eſpagne, en ce qu'il porte dans un autre canal une grande partie des richeſſes qui devroient circuler dans le Royaume; en ce qu'il tend à nourrir dans les colonies un eſprit d'indépendance, & à encourager des fraudes multipliées dont il eſt impoſſible de ſe garantir dans des opérations qui s'exécutent ſi loin de l'inſpection du

gouvernement. Mais comme il faut toute la ſageſſe & toute la vigueur de la politique pour abolir une pratique appuyée de l'intérêt du plus grand nombre, autoriſée & conſacrée par le temps, le commerce entre Acapulco & Manille ſemble être toujours auſſi actif qu'il l'ait jamais été, & peut être regardé comme la principale cauſe du luxe qui regne dans cette partie des domaines Eſpagnols.

Revenu public de l'Amérique.

Malgré cette corruption générale des colonies, malgré toutes les diminutions qu'apportent au revenu des Rois d'Eſpagne & le commerce interlope des étrangers, & les fraudes mêmes de leurs propres ſujets, ils n'en tirent pas moins des ſommes immenſes de leurs domaines en Amérique. Elles ſont le produit de différentes impoſitions qu'on peut diviſer en trois claſſes principales. La premiere renferme ce qu'on paye au Roi, comme Souverain ou Seigneur Suzerain du nouveau monde. Tels ſont les droits ſur l'or & l'argent extraits des mines, & le tribut levé ſur les Indiens; les Eſpagnols appellent le premier, *droit de ſeigneurie*, & le

ſecond,

ſecond, *droit de vaſſalité.* La ſeconde comprend cette foule de droits ſur le commerce, qui le ſuivent & l'oppriment dans tous les canaux par où il paſſe, depuis les plus grandes entrepriſes du négociant en gros, juſqu'au plus petit trafic du marchand en détail. La troiſieme eſt compoſée de ce qui revient au Roi, comme chef de l'Egliſe & adminiſtrateur des fonds eccléſiaſtiques dans le nouveau monde. En conſéquence, il reçoit les prémices, les annates, & d'autres revenus attribués à l'Egliſe, & levés par la Chambre apoſtolique en Europe; il jouit auſſi du bénéfice de la vente de la bulle de la croiſade. Cette bulle publiée tous les deux ans renferme une abſolution pour les fautes paſſées, & entr'autres privileges, la permiſſion de faire gras pendant le carême & aux jours maigres. Les Moines employés à la diſtribution de cette bulle, exaltent ſa vertu avec toute la ferveur de l'éloquence animée par l'intérêt; le peuple ignorant & crédule y croit aveuglément, & tout habitant, Eſpagnol, Créole ou Métis, s'empreſſe d'ache-

ter, au prix fixé par le Gouvernement, une bulle qu'il croit essentielle à son salut (1).

---

(1) Le prix de la bulle varie suivant le rang des personnes. Celles du moindre ordre, tels que les domestiques ou les esclaves payent deux réaux de Plata, ou environ vingt sols de France; d'autres Espagnols payent huit réaux, & ceux qui occupent des charges publiques ou qui possedent des encomiendas, sont taxés à seize réaux : *Solorz de jure ind. v. II*, *Lib.* 3, *l.* 25. Suivant Chilton, négociant Anglois, qui a résidé long-temps dans les établissements Espagnols, la bulle de la Croisade se vendit plus cher en 1570, puisque le plus bas prix étoit alors de quatre réaux. *Hakluit III*, *p.* 461. Ce prix paroît avoir varié en différents temps. Le droit levé pour la bulle par la derniere *prédicacion* se verra par la table suivante, qui donnera quelqu'idée du nombre proportionnel des différentes classes de citoyens dans la nouvelle Espagne & dans le Pérou.

On donna pour la nouvelle-Espagne :

Bulles à 10 pesos par tête . .	4
à 2 pesos	22601
à 1 peso	164220
à 2 réaux	2462500
	2649325

Pour le Pérou,

à 16 pesos 4 réaux & demi. . . .	3
à 3 pesos 3 réaux.	14202
à 1 pesos 5 réaux & demi. .	78822
à 4 réaux	410325
à 3 réaux	668601
	1171953

Il eſt preſqu'impoſſible de déterminer avec préciſion à quelle ſomme montent toutes ces différentes branches de revenu. L'étendue des domaines Eſpagnols en Amérique, la jalouſie du gouvernement qui les rend inacceſſibles aux étrangers, le ſilence myſtérieux que les Eſpagnols ont coutume d'obſerver ſur-tout ce qui regarde l'Etat intérieur de leurs colonies, tout cela concourt à jetter ſur cette matiere un voile qu'il n'eſt pas facile de lever. Mais on vient de publier un détail, qui paroît auſſi exact qu'il eſt curieux, du revenu royal dans la nouvelle-Eſpagne; d'où l'on peut ſe former une idée de celui des autres Provinces : ſelon ce détail, la Couronne ne tire pas plus de vingt-deux millions cinq cents mille livres tournois de toutes les branches d'impoſition dans la nouvelle-Eſpagne, dont il faut déduire la moitié pour les fraix de l'adminiſtration de la Province (1). Il eſt pro-

(1) Villa-Segnor, à qui nous devons la connoiſſance de ce fait, mérite la plus grande confiance ſur ce point, parce qu'il étoit Receveur-général d'un des plus conſidérables

bable que le Pérou en rend autant ; & en ſuppoſant que les autres Pro-

---

départements des revenus du Roi, & qu'il étoit par conſéquent à portée d'être bien informé. Juſqu'à préſent on n'a donné en Anglois aucun détail auſſi exact des revenus de l'Eſpagne dans aucune partie de l'Amérique, & les particularités en pourront paroître intéreſſantes & curieuſes à quelques Lecteurs.

De la bulle de la Croiſade, publiée tous les deux ans, il provient un revenu annuel de	peſos. 150000
Du droit ſur l'argent.	700000
Du droit ſur l'or.	60000
De la taxe ſur les cartes. . . .	70000
De la taxe ſur le *pulque*, boiſſon dont les Indiens font uſage. .	161000
De la taxe ſur le papier timbré.	41000
De la taxe ſur la glace. . . .	15522
De la taxe ſur le cuir.	2500
De la taxe ſur la poudre à canon.	71550
De la taxe ſur le ſel.	32000
De la taxe ſur le cuivre de Mechocan.	1000
De la taxe ſur l'alun.	6500
De la taxe ſur le *juego de los Gallos*.	21100
De la moitié des annates eccléſiaſtiques.	49000
Du neuvieme du Roi ſur les Evêchés, &c.	68800
Du tribut des Indiens.	650000
De l'*alcava*, ou du droit ſur la vente des effets.	721875
De l'*almajoriſaſgo*, (douane). . .	373333
De la monnoie.	357500
Total. .	3552680

vinces de l'Amérique, y compris les isles, fournissent un tiers de cette

---

Cette somme revient à environ 18,431,122 liv. tournois; & si nous ajoutons ce qui provient de la vente de cinq mille quintaux de vif-argent importé en Espagne des mines d'Almaden, pour le compte du Roi, & ce qui revient de l'*Averia* & de quelques autres taxes, dont Villa-Segnor n'a pas parlé, on peut évaluer le tout à près de vingt-trois millions. *Teatr. Mex. vol. I, p.* 38. Suivant Villa-Segnor, le produit total des mines du Mexique monte, année commune, à huit millions de pesos en argent, & à cinq mille neuf cents douze marcs d'or : *id. p.* 44. On a parlé dans le cours de cette Histoire de plusieurs branches du revenu; quelques-unes de celles dont on n'a pas eu occasion de faire mention, demandent un détail particulier. Le droit des *dixmes* dans le nouveau monde a été accordé à la Couronne d'Espagne par une bulle d'Alexandre VI. Charles-Quint en régla la répartition de la maniere suivante. Un quart est accordé à l'Evêque du diocese, un autre quart au Doyen & au Chapitre & aux autres Officiers de la Cathédrale. La moitié qui reste est divisée en neuf parties égales, dont deux, sous la dénomination de *Los dos Novenos reales*, sont payées à la Couronne & font une branche du revenu du Roi. Les sept autres parties sont destinées au maintien du Clergé de la paroisse, à la construction & à l'entretien des Eglises & autres usages pieux. *Recopil. Lib. 1, tit.* 16, *ley* 23, *&c.* Avendano, *Thesaur. indic. vol. I, p.* 148

L'*alcavala* est un droit levé en forme d'accise sur la vente des effets. En Espagne, il monte

valeur, nous ne nous écarterons pas trop de la vérité en concluant que

---

à dix pour cent, & en Amérique à quatre pour cent. Solorzano, *Polit. Indiana*, *Lib. VI*, *c.* 8. Avendano, *vol. I*, *p.* 186.

L'*almajorifafgo*, ou le droit qu'on paye en Amérique des marchandifes importées & exportées, peut monter, année commune, à quinze pour cent. *Recopil. Lib. VIII*, *tit. XVI*, *Ley* 1. Avendano, *vol. I*, *p.* 188.

L'*averia*, ou la taxe payée pour le convoi des vaiffeaux qui arrivent & qui partent de l'Amérique, fut impofée pour la premiere fois lorfque François Drake remplit le nouveau monde de terreur par fon expédition dans la mer du Sud. Elle monte à deux pour cent fur la valeur des marchandifes. Avendano, *vol. I*, *p.* 189. *Recopil. Lib. XI*, *tit.* 9, *Ley*, 34, 44.

Je n'ai pu me procurer un détail exact des différentes branches des revenus dans le Pérou, poftérieur à 1614. Suivant un manufcrit curieux concernant l'état de cette vice-Royauté dans tous fes départements, préfenté au Marquis de Montes Claros, par Franc. Lopez Caravantes, Receveur-général du tribunal de Lima, il paroît que le revenu public, autant que je puis eftimer la valeur de l'argent dont Caravantes s'eft fervi pour arrêter fes comptes, montoit à . . . .

	ducats.
fes comptes, montoit à	2372768
Dépenfes du gouvernement. .	1242992
Revenu net, ...	1129776
Le total en livres tournois. .	13124317
Dépenfes du gouvernement. .	6875280
Revenu net.	6249037

le revenu de l'Eſpagne, levé en Amérique, n'excede pas trente millions

Mais il paroît qu'on a omis pluſieurs articles dans ce compte, tel que le droit ſur le papier timbré, ſur les cuirs, ſur les annates, &c. de ſorte qu'on peut regarder le revenu du Pérou comme égal à celui du Mexique.

En faiſant le calcul des dépenſes du Gouvernement de la nouvelle-Eſpagne, je puis prendre pour modele celui du Pérou, où la charge annuelle de l'adminiſtration excede la moitié du revenu : il n'y a pas lieu de croire qu'elle ſoit moins conſidérable dans la nouvelle-Eſpagne.

Je me ſuis procuré un état du revenu total que l'Eſpagne tire de l'Amérique & des iſles Philippines, qui eſt de plus fraîche date qu'aucun des autres Etats, comme le Lecteur le verra par les deux derniers articles.

	pesos fort.
Alcavalas (Acciſe) & *aduanas* (Droits de douane) &c.	2500000
Droit ſur l'or & l'argent. . .	3000000
Bulle de la Croiſade.	1000000
Tribut des Indiens.	2000000
La vente du vif-argent. . . .	300000
Papier exporté pour compte du Roi & vendu dans les magaſins royaux.	300000
Papier timbré, tabac & autres petits droits.	1000000
Droit de monnoyage à raiſon d'un réal d'argent pour chaque marc.	300000
Du commerce d'Acapulco, &	
Total.	10400000

ſept cents mille livres tournois. Ce compte eſt bien éloigné des ſommes immenſes auxquelles on a quelquefois porté ce revenu d'après des ſuppoſitions & des conjectures (1). Il y

Tranſport.	10400000
du cabotage de Province en Province.	500000
La traite des Negres. . . .	200000
Du commerce du *mathé* ou herbe du Paraguay, dont les Jéſuites avoient autrefois le monopole.	500000
Des autres revenus appartenant autrefois à cette ſociété. . .	400000
Total.	12000000
Total en livres. . . . . . . tournois.	60750000
Déduction faite de la moitié pour les dépenſes de l'adminiſtration, il reſte en revenu libre & net.	30375000

(1) Un Auteur qui a long-temps ſuivi les ſpéculations du commerce, a calculé que les ſeules mines de la nouvelle-Eſpagne rapportent tous les ans au Roi pour ſon quint environ quarante-cinq millions de livres tournois. *Harris, collect. of voy. vol. II, p.* 164. Suivant ce calcul, le produit total des mines doit être d'environ deux cents vingt-cinq millions tournois, ſomme ſi exorbitante, & ſi peu conforme aux différents détails qu'on a de

a néanmoins en ceci une chose remarquable, c'est que l'Espagne & le Portugal sont les seules Puissances en Europe, qui tirent de leurs colonies un revenu direct, de maniere qu'elles supportent leur part des dépenses générales du Gouvernement. Tout l'avantage qui revient aux autres nations de leurs possessions en Amérique, c'est de jouir exclusivement du commerce qui s'y fait; au-lieu qu'indépendamment de cela, l'Espagne a su faire contribuer ses colonies à l'accroissement du pouvoir de l'Etat, & au partage proportionnel des charges de la communauté, en retour de la protection qu'elle leur accorde.

---

l'importation annuelle de l'Amérique, que les rapports sur lesquels ce calcul est fondé sont évidemment erronnés. Suivant Campomanes, on peut compter le produit total des mines de l'Amérique à trente millions de pesos, qui, à quatre schellings & demi, feroient 7425000 livres sterlings, dont le quint du Roi, s'il étoit exactement payé, feroit 1485000 livres sterlings. Mais il faut déduire de cette somme les dépenses de l'administration qui sont très-considérables, comme il le paroît par la note précédente. *Educ. popular. vol. II, p.* 131 *note.*

Ce que je viens de présenter comme formant le revenu de l'Espagne en Amérique, n'est que le produit des impositions, & cela est bien loin de composer tout ce qui revient au Roi de ses domaines du nouveau monde. Les droits onéreux établis sur les marchandises exportées d'Espagne en Amérique (1), & ceux que payent celles qui sont renvoyées en échange en Europe ; la taxe sur les Negres esclaves dont l'Afrique fournit le nouveau monde, & plusieurs autres petites branches de finance, versent dans le trésor des sommes considérables, dont il n'est pas possible de déterminer la valeur.

---

(1) Suivant Ulloa, toutes les marchandises étrangeres exportées d'Espagne en Amérique payent différentes especes de droit montant ensemble à plus de vingt-cinq pour cent. Comme la plus grande partie des marchandises dont l'Espagne fournit ses colonies viennent de l'étranger, ces droits sur un commerce si étendu doivent produire un revenu considérable. *Rétabliss. des manufact. & du commerce d'Espagne*, *p.* 150. Il estime la valeur des marchandises exportées annuellement d'Espagne en Amérique, à huit, dix ou douze millions de piastres. *Id. p.* 97.

Mais si le revenu que l'Espagne tire de l'Amérique est considérable, les dépenses de l'administration de ses colonies y sont proportionnées. Dans tous les départements de police intérieure & de finance, l'Espagne a adopté un système plus compliqué, plus embarrassé de tribunaux & d'Officiers, qu'aucun Etat de l'Europe, dont le Souverain possede une puissance équivalente. Cet esprit de jalousie qu'elle porte dans l'administration de ses établissements en Amérique, & ses efforts pour prévenir la fraude dans des Provinces si éloignées de son inspection, l'ont engagée à multiplier les tribunaux & les agents de toute espece avec une attention encore plus scrupuleuse. Dans un pays où les dépenses de nécessité sont considérables, les salaires de ceux qui sont employés pour le service de l'Etat doivent être proportionnés, & charger le revenu d'un immense fardeau.

Dépense de l'administration.

Le faste du Gouvernement doit encore augmenter le poids de ces charges. Les Vice-Rois du Mexique, du Pérou, & du nouveau Royaume de Grenade, représentant la personne du Sou-

verain parmi des peuples amoureux de l'oſtentation, traînent après eux toute la pompe des Rois. Leur Cour eſt compoſée ſur le modele de celle de Madrid; ils ont des gardes à pied & à cheval, une maiſon dans les formes, un nombreux domeſtique, & toutes les marques du pouvoir, à un degré de ſplendeur capable de faire oublier qu'ils ne jouiſſent après tout que d'une autorité précaire. La Couronne fournit à toutes ces dépenſes, néceſſaires à l'ordre extérieur & conſtant du gouvernement; les Vice-Rois ont d'ailleurs des appointements particuliers proportionnés à la dignité & à l'élévation de leur place. Le ſalaire fixé par la loi eſt, à la vérité, très-médiocre; celui du Vice-Roi du Pérou n'eſt que de trente mille ducats, & celui de Vice-Roi du Mexique de vingt mille (1). Il a été porté en dernier lieu juſqu'à quarante mille ducats.

Mais ces ſalaires ne conſtituent qu'une petite partie de leur revenu. L'exercice d'une autorité abſolue dans

(1) Recop. *Lib. III*; tit. 3, c. 72.

toutes les parties du gouvernement, & le pouvoir de difpofer de plufieurs charges lucratives, leur procurent une foule d'occafions d'accumuler des richeffes. A ces émoluments, qu'on peut regarder comme approuvés & légitimes, ils ajoutent fouvent des fommes immenfes par des exactions qu'il n'eft ni facile de découvrir, ni poffible de réprimer, dans des contrées fi éloignées du fiege du Gouvernement. Un Vice-Roi, en fe réfervant exclufivement quelques branches de commerce, en s'intéreffant dans d'autres, en favorifant les fraudes des marchands, peut fe faire un revenu annuel dont on n'a pas d'idée en Europe (1). J'ai appris qu'un Vice-Roi avoit tiré foi-

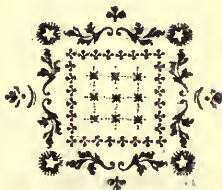
(1) Si l'on en croit Gage, le Marquis de Serralvo gagnoit tous les ans un million de ducats, par le monopole du fel, & par la part confidérable qu'il prenoit dans le commerce de Manille & de l'Efpagne. Il fit paffer dans une feule année un million de ducats en Efpagne, afin d'obtenir du Comte Olivarès & de fes créatures une prolongation dans fon gouvernement : *p.* 61.

Il obtint fa demande, & continua d'occuper cette place depuis 1624 jufqu'en 1635 ; ce qui fait le double du temps ordinaire.

xante mille pesos du seul article des présents ordinaires qu'on lui fait le jour de l'anniversaire de sa naissance, qui est toujours observé comme une grande fête. Selon une expression Espagnole, les revenus légitimes d'un Vice-Roi sont connus; ses profits réels dépendent des occasions & de sa conscience. En conséquence, les Rois d'Espagne, comme je l'ai déja observé, ne donnent la commission de Vice-Roi que pour peu d'années; mais cela même rend souvent ces Officiers plus avides, & ils n'en travaillent qu'avec plus d'ardeur & d'adresse à profiter de tous les instants d'une autorité qu'ils savent devoir bientôt finir; & quelque courte qu'en soit la durée, elle suffit ordinairement à réparer une fortune délabrée, ou à en créer une nouvelle. Mais au milieu même d'une épreuve aussi forte pour la fragilité humaine, on a des exemples d'une vertu intacte. Le Marquis de Croix quitta en 1772 la Vice-Royauté de la nouvelle-Espagne, après l'avoir exercée avec une intégrité généralement reconnue, & rapporta dans sa patrie, au-lieu d'immen-

ſes richeſſes, l'admiration & les applaudiſſements d un peuple reconnoiſſant, que ſon gouvernement avoit rendu heureux.

Fin du huitieme Livre.





EXTRAIT SUCCINT

De la Lettre de Cortès à l'Empereur, dont il eſt parlé dans la Préface.

Cette Lettre eſt datée du 6 *Juillet* 1519. *Cortès dans ſa ſeconde Lettre dit qu'elle fut expédiée le* 16 *Juillet.*

LE grand objet des Auteurs de cette Lettre étoit de juſtifier leur conduite en établiſſant une colonie indépendante de la juriſdiction de Velaſquès. Dans cette vue, ils cherchent à diminuer le mérite que ce Gouverneur pouvoit avoir eu en équipant les deux premiers armements ſous Cordoval & Grijalva, & ils prétendent que ces armements avoient été faits, non par Velaſquès, mais par les aventuriers engagés dans cette expédition. Ils tâchent auſſi de déprécier les ſervices de Cordova & de Grijalva, pour faire valoir davan-

tage l'importance de leurs propres exploits.

Ils prétendent que le ſeul objet de Velaſquès avoit été de commercer ou de faire des échanges avec les naturels du pays, & non de conquérir la nouvelle-Eſpagne ou d'y établir une colonie. C'eſt ce que B. Diaz Del Caſtillo répete ſouvent : *c.* 19, 41, 42, *&c.* Mais il paroît qu'il eût été inutile de faire des armements ſi conſidérables, ſi Velaſquès n'avoit pas eu pour but cette conquête & cet établiſſement.

Ils diſent que Cortès fournit la plus grande partie des fonds néceſſaires pour cet armement ; mais cela ne s'accorde pas avec la médiocrité de ſa fortune, ſuivant Gomera, *Cron. c.* 7, & B. Diaz, *c.* 20, ni avec ce que j'ai dit, *note* 3 du *Tome III.*

Ils obſervent que quoiqu'un grand nombre d'Eſpagnols euſſent été bleſſés en différentes rencontres avec les habitants de Tabaſco, il n'en mourut pas un ſeul, & que tous ſe rétablirent en fort peu de temps ; ce qui paroît confirmer ce que j'ai obſervé, *vol. III*, *p.* 77, concernant l'imper-

fection des armes offenſives des Américains.

Ils donnent une idée des mœurs & coutumes des Mexicains. Ce récit eſt fort court; & comme ils n'avoient réſidé que peu de temps dans le pays, ſans avoir une grande communication avec les naturels, il eſt auſſi défectueux qu'inexact. Ils décrivent avec beaucoup de ſoin & avec un ſentiment d'horreur des ſacrifices humains offerts par les Mexicains à leurs Dieux, & aſſurent que quelques-uns d'entr'eux ont été témoins oculaires de cette barbare cérémonie.

Ils ont joint à leur Lettre un Catalogue & une deſcription des préſents envoyés à l'Empereur. Celui que Gomera a publié, *Cron. c.* 19, paroît copié ſur celui-ci, & P. Martyr en décrit pluſieurs articles dans ſon Traité, *de inſulis nuper inventis, p.* 354, *&c.*

Fn du Tome quatrieme.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans cet Ouvrage.

A.

C.

G.

H.

L.

M.

N.

O.

Fin de la Table des Matieres.




University of California, Los Angeles
L 006 062 130 7


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 001 237 020 1

